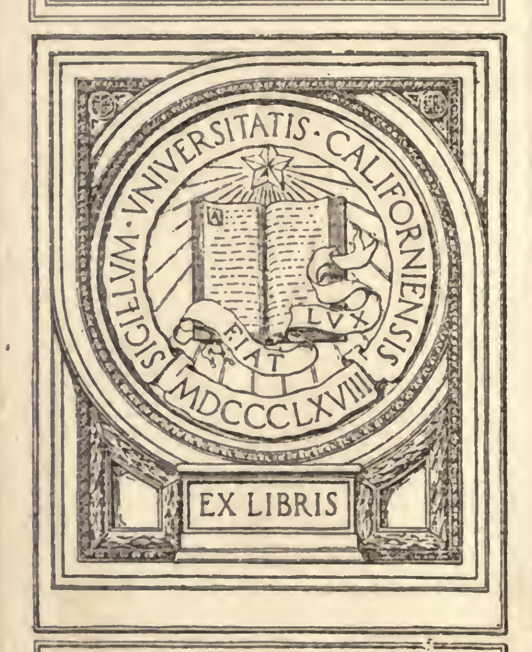

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 480 231 0
ia


SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

HISTOIRE POSTHUME

DE

CHRISTOPHE COLOMB

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).

HISTOIRE POSTHUME

DE

CHRISTOPHE COLOMB

PAR

Antoine François Félix
LE Cte ROSELLY DE LORGUES



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

ÉMILE PERRIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1885

Fiske, 11

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

A la très sainte mémoire du grand PIE IX, premier Pape qui ait traversé l'Atlantique et abordé le Nouveau Continent, serait dédié le présent ouvrage, si le sentiment de notre insuffisance ne nous eût imposé une respectueuse abstention.

Toutefois notre cœur s'est soulagé en montrant, dans ces pages, les sympathies de l'auguste Pontife pour le Révélateur de l'intégralité du Globe. Qu'on ne s'étonne donc pas d'y voir reparaître, itérativement, les indices de l'intérêt que le chef de l'Église portait à l'immortel Tiertiaire de Saint-François, dont la Foi nous valut la seconde moitié de la Terre. Par quelle cause occulte, quelle étrange singularité, la renommée de Christophe Colomb a-t-elle subi une éclipse presque totale durant plus de trois siècles? Cette question surgit quotidiennement chez nombre

d'esprits, depuis le récent réveil de l'opinion publique. Du jour où disparut de ce Monde l'homme qui l'avait doublé, en descendant jusqu'à l'époque actuelle, quels événements ont écarté de lui la reconnaissance des peuples? Pourquoi, après l'iniquité d'un silence trois fois séculaire et une indifférence non moins ingrate, son nom excite-t-il maintenant l'attention de tout pays civilisé, et suscite-t-il plus spécialement l'admiration des races latines?

A cette interrogation, qui journellement se renouvelle chez les catholiques, va répondre ce livre.

Nous y avons esquissé, à grands traits, des faits chronologiquement de beaucoup postérieurs à Colomb, mais tous se rattachant à sa personnalité par leur origine ou leur incidence, et dérivés directement de son rôle historique. Dans ce succinct exposé, les menus détails sont omis nécessairement. Nous devions nous borner aux principaux linéaments de l'action posthume que n'a cessé d'exercer parmi les vivants l'Amplificateur de l'espace terrestre.

Dans sa superbe estime d'elle-même, l'École positiviste exclut honteusement de notre raison la notion d'un DIEU, créateur des choses et des êtres, Père des

Mondes, maître suprême de l'Univers. La SCIENCE EXPÉRIMENTALE compose sa seule doctrine, suffit aux exigences de sa logique ainsi qu'à ses aspirations d'éternité. Ses adeptes, aujourd'hui triomphants, obstruant toutes les avenues du Pouvoir, possédant presque le monopole de l'enseignement, ne pourront manquer de prendre en pitié nos considérations chrétiennes, notre admission du Surnaturel, et de railler la candeur de notre récit. Peu nous importe leur dédain. Ne relevant que de notre conscience, nous continuerons à servir la cause de la Vérité, sans le moindre souci de l'opinion ambiante, des systèmes en vogue et des contradictions humaines.

HISTOIRE POSTHUME

DE

CHRISTOPHE COLOMB.

CHAPITRE PREMIER.

I.

L'homme dont le nom semble aujourd'hui le plus familier à l'Ancien et au Nouveau Monde est encore le moins bien connu des deux. Ses malheurs ont surpassé sa gloire. L'injustice commise envers sa personne s'est continuée contre sa renommée. Notre époque même n'a guère été plus équitable pour lui que ne le furent ses contemporains. On sait qu'en récompense de ses travaux surhumains Christophe Colomb reçut seulement des chaînes. Chacun s'est indigné de ce

traitement ; et bien peu songent au cachot de l'oubli dans lequel pendant près de trois siècles son renom languit défiguré. Puis, lorsque tardivement les biographes protestants l'ont retiré des ombres du silence, ce Héros n'a pas été moins maltraité qu'il ne le fut pendant sa vie. Sous prétexte de le rendre au grand jour de la vérité, des écrivains étrangers à ses sentiments, hostiles à sa Foi, l'ont présenté sous un travestissement complet, interprétant ses actes d'une façon opposée à sa nature, lui attribuant leurs propres pensées, et jugeant de sa grandeur d'après leur petitesse.

Cependant depuis quelques années on se préoccupe généralement de Christophe Colomb. Son nom revient fréquemment sur nos lèvres. On célèbre la beauté morale de ce Navigateur. On admire ses vertus chrétiennes. De savants religieux, d'illustres évêques, des princes de l'Église, le surnomment HÉROS APOSTOLIQUE, le déclarent un SERVITEUR DE DIEU vraiment extraordinaire. Plusieurs même parlent de sa Sainteté. D'autres au contraire objectent le silence séculairement étendu comme un linceul sur sa mémoire, et veulent y voir un indice fâcheux. Si Colomb était réellement suscité d'en haut pour accomplir les desseins providentiels, disent-ils, pourquoi sa mission n'a-t-elle pas été reconnue plus tôt, et d'où vient qu'elle s'est révélée seulement de nos jours, sous le pontificat de Pie IX?

L'ingrate indifférence qui fut le tort du monde

entier envers le Révélateur du Globe, attriste davantage le cœur quand elle se rencontre chez les catholiques, et chez des ecclésiastiques particulièrement. Ceux-ci, généralement, paraissent ignorer combien les travaux prodigieux de Christophe Colomb profitent à l'Église. Ils ne comprennent pas quelle force son œuvre ajoute au principe chrétien, qui seul l'inspira. Ils ne sentent pas que la Découverte est une péremptoire démonstration de la puissance de la Foi, en même temps que la preuve indiscutable de sa vivifiante fécondité.

Pareils à cet Athénien, qui fatigué d'entendre surnommer le *Juste* son compatriote Aristide, le frappait de son ostracisme sans le connaître, certains publicistes s'impatientent du nom maintenant répété de ce Colomb dont ils n'ont jamais lu l'histoire. En vain l'opinion religieuse rend-elle hommage à ce Messager du Salut ; inutilement, il y a vingt ans, le souverain pontife a-t-il publiquement déclaré son zèle d'Apôtre ; ils refusent d'admettre qu'un marin puisse être inscrit dans les sacrés dyptiques.

Un grand nombre de catholiques demandent : En quoi Christophe Colomb peut-il mériter le titre de SERVITEUR DE DIEU, que lui ont récemment décerné des évêques de toute nation? Et ils passent outre, sans prendre la peine de connaître ses actes, et de s'informer de sa vie. Ce qui les tient en défiance c'est principalement le silence longtemps gardé sur

cet homme souvent contesté, dont le lieu de naissance et la priorité d'invention étaient également débattus, que maints ouvrages d'éducation, au temps de notre enfance, traitaient d'*aventurier,* et qu'assurément jusqu'à nos jours, personne n'avait comparé à un Saint.

Nous devons donc expliquer les causes de l'obscurité qui, pendant une période de trois siècles, a retenu dans une douteuse pénombre le nom de Christophe Colomb, et par suite engendré contre lui des préventions diverses.

II.

Tout d'abord, mettons hors du débat le Hasard qu'on a voulu absolument y introduire, bien qu'il n'ait rien à prétendre ici. Ne craignons pas d'appliquer au Serviteur de Dieu ces paroles profondément instructives de l'Écriture : *Error et tenebræ peccatoribus concreatæ sunt.* Car véritablement les ombres, les erreurs et les accusations qu'elles ont engendrées furent artificieusement combinées par la cupidité, l'envie et l'astuce qu'assurait de l'impunité leur premier auteur, le roi Ferdinand, dit le Catholique.

Quand on étudie les circonstances qui ont entouré de suspicion et d'obscurité le Révélateur du Globe, après sa mort, on les reconnaît de beaucoup antérieures à la tombe. Elles avaient leur origine dès son vivant. Elles apparaissent comme l'inévitable conséquence d'un principe établi et rigoureusement suivi à son égard. Ce principe était le silence, l'inique silence, destiné à couvrir la spoliation longuement préméditée par un souverain, dont les calculs sagaces autant que pervers avaient préparé l'anéantissement de la renommée de Colomb, et la ruine de ses pieuses espérances.

Pour justifier cette assertion, il nous faut remonter

à l'époque où Christophe Colomb, encore inconnu, roulant dans son cœur son projet, et bégayant à peine l'espagnol, osa, vêtu de pauvres habits, paraître à la cour et offrir aux rois son plan de découvertes. Devant la reine catholique ce grand chrétien ne put contenir son intime pensée; et il lui proposa d'employer d'abord au rachat du Saint Sépulcre les profits qu'on retirerait de ses expéditions (1). Ferdinand rit beaucoup de la naïveté de ce marin; l'idée lui parut bouffonne. Ne croyant pas d'ailleurs à la réussite de l'entreprise, il ne voulut entrer pour rien dans la dépense; et si, vu l'épuisement des finances de la Castille, il consentit à faire à la reine l'avance des fonds nécessaires, il eut grand soin d'en exiger plus tard le remboursement au trésor de l'Aragon.

Après la Découverte, la nouvelle du succès de cet étranger le surprit beaucoup plus qu'elle ne l'intéressa. Au premier moment, pendant que le retour de Colomb excitait un enthousiasme universel, et tandis que le Révélateur du Globe servait de mire à la curiosité publique, Ferdinand sembla vouloir se l'approprier et tira vanité de sa personne comme d'un ornement nouveau. Il s'en parait, en faisait montre dans ses cavalcades, ayant à sa droite l'héritier présomptif de la couronne, et à sa gauche le Vice-roi des Indes. Mais voyant les regards se porter plutôt sur ce dernier que

(1) *Journal de Colomb,* Collection de Navarrete, t. I, p. 117.

sur lui-même, et les salutations de la foule s'adresser de préférence au héros du jour, il mit bientôt fin à cette exhibition.

Son naturel jaloux et défiant ne pouvait endurer l'éclat d'une renommée qui promettait d'éclipser si fort la sienne. Il se rappelait l'arrivée triomphale de Colomb à Barcelone; l'indescriptible concours des populations sur sa route, l'admiration des riccos hombres, la déférence des ministres, l'empressement respectueux de la reine pour le messager de l'Évangile, le grand cardinal d'Espagne donnant en son honneur un splendide banquet où il était traité en souverain, assis sous un dais, chaque plat étant apporté couvert et dégusté en sa présence, d'après toutes les règles de l'étiquette royale; puis les premiers seigneurs de la cour s'honorant de le traiter à leur tour, en se conformant strictement à l'exemple du *troisième roi*. (C'est ainsi qu'était surnommé l'illustre Pierre Gonzalès de Mendoza, chancelier, archevêque de Tolède et cardinal.) Dès lors, il résolut de diminuer, jusqu'à la faire disparaître, l'importance de cet étranger, en mettant à néant sa vice-royauté des Indes, et les avantages que lui assuraient ses traités avec la Castille.

On sait que Ferdinand et Isabelle régnant ensemble avec leurs deux noms unis étaient appelés « les deux rois » et s'assistaient mutuellement, tout en gouvernant directement chacun ses États particuliers. Ferdinand qui aidait toujours de ses conseils et parfois de ses

choix la reine Catholique, s'employa à organiser sur de nouvelles bases l'administration de la marine à Séville. Il y eut nécessité de l'agrandir, dès que le second voyage de Christophe Colomb fut résolu. On préparait à la fois une expédition, et la fondation d'une colonie. Depuis la Découverte, tous les esprits étaient en travail; l'imagination ouvrait des horizons merveilleux aux ambitions surexcitées. Chacun voulait voir les pays nouveaux. Nombre de particuliers sollicitaient d'y aller à leurs frais. Telle était la fièvre de l'or, que malgré la défense de l'autorité, plus de trois cents poursuivants de fortune se cachèrent à fond de cale entre les balles et les tonneaux des dix-sept caravelles qu'on rassemblait pour le départ, dans la baie de Cadix.

Les bureaux de l'ancienne amirauté de Castille durent venir avec tout leur personnel se fondre dans la nouvelle organisation des Affaires des Indes. Juan de Soria, bureaucrate de race, né fonctionnaire de la marine, ses ancètres l'étant de père en fils, conserva ses attributions de contrôleur général; mais le roi fit mettre à la tête de cette administration un homme dont la famille très accueillie à la cour, lui était personnellement dévouée. Il s'appelait Juan de Fonseca ; sa qualité d'archidiacre de Séville le recommandait naturellement à la piété de la reine catholique. Son crédit s'étayait de l'amitié du roi pour son frère aîné, grand seigneur, qui durant les guerres plusieurs fois l'avait servi de la bourse autant que des armes. L'archidiacre fut établi Ordonnateur

et commissaire général de la marine, en même temps que directeur des Affaires des Indes. Sa pénétration de courtisan en faisait un confident à demi-mot. Il avait percé du regard l'animosité cachée par Ferdinand dans les replis de sa dissimulation ; et il sut en épousant sa haine devenir bientôt son favori préféré.

Par ses soins, à l'aide d'un triage intelligent, les bureaux forment, en peu de temps, une pépinière de calomniateurs contre le Révélateur du Globe. C'est de là que partiront les accusations anonymes, les insolences, les imputations effrontées, et les offenses personnelles. Quiconque se trouvera en relation avec eux deviendra nécessairement hostile à Colomb.

Dans le fonctionnement de cette nouvelle organisation, on reconnaît quelle main puissante l'a constituée. L'opposition de la bureaucratie contre Colomb n'est pas moins permanente que disciplinée. A chaque degré de la hiérarchie elle se retrouve. Le moindre employé y a son rôle. Vainement l'influence irresponsable qui la dirige se cache-t-elle derrière le personnage ecclésiastique de Fonseca ; elle le dépasse de trop haut pour n'être pas reconnue. Tous les malheurs de Colomb, ses tribulations, ses revers, ses insuccès ont été disposés par elle avec une habileté satanique.

Quoique les Affaires des Indes relèvent uniquement de la Castille, une autorité presque rivale s'en est mêlée, et a composé le personnel administratif du

premier établissement de l'Espagne dans le Nouveau Monde.

Avant le départ de Colomb pour son second voyage, on a préparé au Vice-roi des difficultés dans tous les rouages de son gouvernement. A la tête de chaque service il rencontrera un insubordonné ou un dénonciateur. Aux Finances, à la Guerre, au Commerce et travaux publics, même au Vicariat apostolique, il trouvera, au lieu du concours espéré, une opposition opiniâtre. C'est que le roi a désigné soigneusement chacun de ces fonctionnaires; et chacun dans sa spécialité tient à se montrer digne d'une telle confiance. Tandis qu'avec une admirable profondeur d'intuition le Vice-roi des Indes ayant préparé, et réuni tous les éléments d'une colonisation prospère, les emportait sur sa flotte, il emportait aussi, grâce aux soins des bureaux, des germes infaillibles de discorde et de ruine.

Ainsi :

Le délégué des Finances, Bernal Diaz, forma une conspiration, dont on surprit sur lui le plan écrit de sa propre main.

Le commandant militaire, Pedro Margarit, donna aux troupes l'exemple de l'indiscipline et de la désertion.

Le délégué du Commerce et des travaux publics, Firmin Zédo, devint le détracteur officiel de la colonisation.

Le chef du culte, Vicaire apostolique, le bénédic-

tin Bernard Boïl, encouragea les mécontents, les rebelles, et se joignit aux déserteurs.

Disons tout de suite qu'il ne tenait point sa mission du Pape, mais du roi Ferdinand. Le monarque, abusant d'une ressemblance de nom, avait osé sacrilégement le substituer au zélé franciscain désigné par le souverain pontife.

L'agent le plus actif, le plus impudent de la sédition, suppôt direct de Ferdinand, était l'Aragonais Gaspar Ferris. Se prévalant de sa situation, il agissait au grand jour, et bravait les magistrats, les alguazils, sous ce prétexte qu'étant sujet du roi d'Aragon il n'était pas justiciable de la Castille.

Ces faits ont leur logique.

Comment, s'ils n'eussent pas compté sur une protection occulte, les bureaux auraient-ils osé, malgré les intentions bien connues de la Reine, rabaisser et humilier à plaisir l'homme qu'elle honorait? comment lui auraient-ils contesté le droit d'emmener un seul domestique, sous ce prétexte que pouvant commander à tous en général, il n'avait besoin de personne en particulier? auraient-ils osé prétendre qu'il demandait des gardes du corps, voulant un jour, bientôt peut-être, se déclarer souverain indépendant? Croit-on qu'appuyés par le seul archidiacre, ils auraient eu l'impudence de réserver un haut emploi, près de Colomb, à l'ennemi le plus notoire qu'il eût en Espagne?

Qui le premier a supposé, qu'en revenant de son

voyage, l'amiral, alors qu'il fut jeté par la tempête sur la côte de Portugal, était allé tout exprès à Lisbonne, essayer de vendre sa Découverte au roi Joam II? qui a forgé cette calomnie? d'où est partie cette odieuse accusation, répandue contre le Révélateur du Globe, dès son retour, afin de le rendre à jamais suspect au patriotisme des Castillans?

L'audace de ses ennemis décèle l'impunité dont ils étaient certains. Ils sentent que celui pour lequel ils risquent d'encourir la disgrâce de la Reine, saura au besoin détourner sa justice, apaiser sa colère, et récompenser leur dévouement. Ils en veulent à Colomb par intérêt personnel, puisque la haine envers lui vaut une prime d'avancement. Ils ont aussi leur propre rancune à satisfaire; car sa droiture signale sans ménagement les fraudes, les marchés fictifs, les fournitures avariées. Il devine les ruses, découvre les simulations, et les empêche dès lors de se produire. On ne peut ni séduire son intégrité ni surprendre sa vigilance. Il paraît incommode, odieux; et l'on se venge en le traitant en ennemi. Il l'est en effet des connivences immorales et des spéculations illicites.

Le chef des bureaux de la marine remplit son rôle au gré de Ferdinand. Rendons-lui ce témoignage. L'archidiacre a l'idée prompte, le travail facile; il songe à tout, n'est jamais pris au dépourvu, ne commet aucune maladresse. Il sait interpréter un froncement de sourcil, commenter un demi-sourire,

entendre un clin d'œil. Il pressent, il devine le désir du maître, et ne s'épargne pas. Mais aussi sa peine n'est point perdue. L'archidiacre devient Évêque de Badajoz, puis occupe le siège plus lucratif de Cordoue, ensuite celui de Palencia, mieux à sa convenance. Après, il préfère l'évêché de Burgos ; il l'abandonne encore pour celui de Carthagène, et délaisse bientôt ce dernier, afin de monter à l'Archevêché de Rosano. De là, sous peu, il aspire à un titre plus élevé. Et le roi, toujours gracieux à son égard, demande pour ce bureaucrate qui a déjà changé de diocèse six fois, sans quitter une seule son fauteuil au bureau de la marine, le titre de *Patriarche universel des Indes*, comme acheminement vers la pourpre romaine. Ferdinand se rend garant de la piété, de la science ecclésiastique, et du zèle pastoral de ce singulier apôtre, qui a prouvé son attachement à l'Église en persécutant son messager dans le Nouveau Monde, en contrariant, tracassant et au besoin punissant tous ceux qui prenaient la défense des Indiens, et en s'adjugeant comme esclaves deux cents de ces malheureux, dont plus tard l'illustre cardinal ministre, Ximenès, l'obligea de se dessaisir.

III.

Après le deuxième voyage de Christophe Colomb, ses détracteurs trouvaient un retentissant écho dans les familles des hidalgos, dont il avait gourmandé la paresse, refréné la débauche, et empêché les rapines. Sa personne était devenue insupportable aux hommes de Cour, et son entreprise se trouvait décriée, au point qu'on la lui imputait à crime. On lui faisait le reproche d'avoir dilapidé le trésor de la Castille, déjà épuisé par les guerres. Il ne rencontrait que des fronts mécontents, n'entendait que de blessantes allusions à son œuvre. On le laissait à l'écart. Au lieu d'exalter son génie, ses découvertes, les nouveaux horizons ouverts à l'esprit humain, on maudissait ses entreprises ; on regrettait les dépenses qu'elles avaient entraînées ; on suspectait ses intentions ; on insultait ses fils. Ils entendaient souvent railler leur père qu'on surnommait l'*Amiral des moucherons*. Aussi eut-il toute les peines du monde à obtenir les moyens d'entreprendre sa troisième expédition, pendant laquelle il découvrit le Nouveau Continent.

Et cette Découverte à jamais glorieuse ne le releva point dans l'opinion. Le public n'y prit aucun intérêt.

En dehors des familles qui avaient quelque parent aux Indes, personne ne s'occupait de ces pays tant vantés, et dont jusqu'alors on avait tiré peu de profit. Hormis la Reine Isabelle, et une dizaine de savants religieux, qui se doutait en Espagne que cet homme si fort décrié était une personnalité de grandeur incomparable, et que l'immortalité resterait acquise à ses paroles comme à ses actions?

Plus les services de Colomb sont grands, plus la Reine les reconnaît et en témoigne sa gratitude, plus aussi l'animadversion des bureaux s'accroît et s'active. Par intervalle, celui qui, invisible, suscite des embarras à l'amiral, multiplie les obstacles, inspire les procédés blessants et les affronts publics, laisse percer son omnipotente animosité.

Pendant que l'amiral, malade et presque aveugle, découvre le sol du Nouveau Monde, la terre ferme, les bureaux ont trouvé le moyen de faire insurger l'île Espagnole.

Quand, à son retour, sur sa propre demande, on envoie dans l'île un juge-commissaire, Ferdinand fait choisir, au lieu d'un magistrat, un homme d'épée qui est sien : le commandeur Bobadilla. Celui-ci, court de vue, et prompt d'exécution, complètement dépourvu de tact, ce qui le rendait propre à l'odieuse besogne qu'on lui destinait, plein de mépris pour un étranger, ayant su par les bureaux combien il y avait peu à se gêner envers un Génois, dès le débarquement s'empara

incontinent de sa maison, mit la main sur sa vaisselle, sa garde-robe, son mobilier, ses chevaux, ses collections, ses écrits ; le fit jeter en prison ainsi que ses frères, sans le voir ni l'entendre (1) ; et loin d'informer contre les rebelles, suivant l'ordre de la Reine, ce fut contre lui-même qu'il ouvrit une enquête. Il l'expédia ensuite sous bonne garde, les fers aux pieds, à Gonzalo Gomez Cervantes, familier de l'évêque Ordonnateur de la marine.

Le choix de Bobadilla par Ferdinand est un tour de première force. Ferdinand connaissait son homme ; il savait son étroitesse de cœur et d'esprit, sa grande vanité et sa violence de caractère, qui le rendrait incapable d'aucun ménagement. De tout autre il n'aurait pu obtenir une violation aussi flagrante des droits de la justice, du respect et de la reconnaissance. Plus l'acte était brutal et révoltant, mieux les vues de Ferdinand étaient fidèlement suivies. Car, d'après ses combinaisons, cette violence heureuse allait mettre fin à la Vice-royauté, objet de sa cupidité, de son envie, de ses regrets et de sa haine. Le rusé diplomate avait maintenant pour lui l'autorité du *fait accompli*.

Notons en passant, qu'à Bobadilla, ce butor émérite, est due la perte des collections d'histoire naturelle et de minéralogie formées par Colomb, ainsi que la plupart de ses observations, de ses écrits, de ses réflexions

(1) Herrera, *Histoire générale des voyages accomplis dans les Indes occidentales.* (Décade Ire, livr. IV, chap. IX.)

administratives et de ses idées cosmographiques. Ces papiers, dont il s'était emparé « en vrai *corsaire* (1) » et qu'il gardait comme sa légitime conquête, périrent avec lui et ses trésors iniques, dans la fameuse tempête prédite par Colomb, où fut détruite la magnifique flotte de trente-deux navires qui avait mis à la voile, malgré son avertissement (2).

Lorsque, sur la révocation de ce Bobadilla, par la Reine, qu'avait indignée jusqu'aux larmes le traitement infligé à Christophe Colomb, il s'agit d'envoyer à sa place un gouverneur temporaire, Ferdinand tenait encore un choix tout prêt.

Il présenta cette fois un dévot personnage, très confit en prudence; d'extérieur grave et mesuré, d'une politesse mielleuse, atermoyeur et papelard; homme de patenôtres et de lésine, religieux militaire de Calatrava, contre lequel nul n'aurait eu rien à dire, s'il n'avait été très avant dans les bonnes grâces du roi, et l'intimité de l'évêque Ordonnateur. Il s'appelait Nicolas de Ovando.

Quoique Isabelle ne l'eût nommé que pour deux ans, gouverneur intérimaire des Indes, Ovando l'était à titre définitif dans l'esprit du roi. Aussi Ferdinand le fit-il entourer d'une pompe et d'une force militaire qui

(1) Christophe Colomb, *Carta del Almirante al ama del principe D. Juan.*

(2) Herrera, *Histoire générale des voyages et conquêtes des Castillans dans les Indes occidentales.* (Décade Ire, livre V, chap. II.)

formaient un frappant contraste avec le modeste état de maison accordé au Vice-roi à titre perpétuel et héréditaire. A côté des instructions officielles qu'il avait reçues de la reine, Ovando gardait les recommandations secrètes des bureaux au sujet de Colomb. Il oublia les premières pour se conformer uniquement aux secondes. Et voulant trop bien servir les vues du roi, il faillit se compromettre tout à fait et se perdre auprès de la Reine, car son animosité contre Colomb se marqua si clairement dans les actes, qu'il en fut plus d'une fois repris et réprimandé.

Tant que le Vice-roi des Indes se trouvait en Espagne, ou en mer, poursuivant le cours de ses explorations, Ovando, ne pouvant rien tenter contre sa personne, était obligé de se borner à l'atteindre dans sa fortune. Il s'employait à le frauder de mille façons, et à le frustrer ensuite sur le montant de ses droits. Les fonds qui lui étaient destinés ne lui parvenaient point; on les faisait disparaître sans qu'on pût les retrouver. Isabelle, instruite du tort que subissaient les intérêts de l'amiral, fit écrire à Ovando pour lui rappeler son devoir. Mais, craignant beaucoup plus de déplaire à Ferdinand qu'à la Reine, il ne tint guère compte de cet avertissement. L'oubli du gouverneur mécontenta sérieusement la grande Isabelle. Elle lui écrivit, le 27 novembre 1503, qu'elle savait que malgré l'ordre donné relativement aux intérêts de Christophe Colomb, il les négligeait; qu'il n'accomplissait nullement les instructions reçues.

En conséquence elle lui commandait de les lire, de les exécuter article par article, et de se garder de faire autrement.

L'intention de la Reine était si expresse, que le même jour, quoique déjà souffrante des premiers symptômes du mal qui devait l'emporter, elle nomma pour veiller aux droits de Colomb, et pour ainsi dire en qualité de curateur aux biens de l'absent, le garde du corps Alonzo Sanchez de Carvajal. Celui-ci, homme d'honneur, brave militaire, fut mal reçu des bureaux et du gouverneur. Malgré la haute protection qui appuyait son mandat, il eut une peine incroyable à toucher une faible partie des droits qui revenaient à l'amiral. On lui présentait des comptes faux ou irréguliers, des états incomplets. On exigeait qu'il les reconnût exacts, et les certifiât tels par sa signature. A mesure que la maladie de la Reine faisait des progrès, l'audace du gouverneur grandissait, et les revenus de l'amiral diminuaient d'autant. Enfin, après la mort d'Isabelle, la position de celui qu'elle avait constitué le représentant de Colomb, devint intolérable. Il ne pouvait obtenir aucun compte, percevoir aucun revenu. A son insistance on répondait par des affronts et même des menaces. On finit par user ouvertement d'intimidation.

Carvajal, se sentant abandonné, livré à la discrétion d'un gouverneur qui avait tout pouvoir à Hispaniola, craignant pour sa liberté et peut-être sa vie, ne put faire parvenir à l'amiral, alors malade à Séville, les soixante

mille onces d'or, montant de ses droits, et qu'Ovando avait dû mettre en réserve. Cette somme avait disparu. Plus tard il fut impossible d'obtenir aucun compte ou à-compte. On n'avait plus à s'inquiéter des instructions de la reine, et l'on suivait strictement celles des bureaux.

Enlever toute ressource à Colomb, le mettre dans le plus extrême dénûment, l'obliger ainsi par famine à résilier ses traités avec la Castille, à y renoncer en bonne forme, au moyen d'une indemnité, paraît être le but que se proposait d'atteindre Ferdinand, d'accord en ceci avec l'évêque Ordonnateur. Pour que le gouverneur d'Hispaniola ait osé violer si formellement les instructions données et rappelées itérativement par la Reine, il fallait évidemment qu'il en eût reçu de contraires d'un autre côté; car non seulement aucun blâme ne lui est infligé lorsque Colomb, son frère, dom Barthélemy et son fils, réclament contre sa conduite, mais son crédit s'affermit à la cour, au Conseil des Indes, et il reçoit même du roi des faveurs particulières.

La fermeté de Colomb déjoua les odieux calculs de Ferdinand. Inébranlable dans l'infortune comme il avait été modeste dans la prospérité, le Révélateur du Globe repoussa dédaigneusement le leurre offert à sa misère. Sans proférer aucune plainte contre son bourreau, il s'en remit à la justice de Dieu ; et peu après, succombant à ses maux, il exhala sa belle âme, au milieu de l'abandon et de la gêne, dans une auberge de Valladolid, le 20 mai 1506.

CHAPITRE DEUXIÈME.

I.

On a souvent déploré l'ingratitude de l'Europe qui mit si promptement en oubli Christophe Colomb, et donna le nom d'un plagiaire au Continent qu'avait découvert son génie. Une telle iniquité révolte la conscience publique, et tout peuple civilisé proteste contre cette injuste appellation. Mais d'où provient l'erreur commune? la cause qui l'a produite fut-elle l'effet du pur Hasard ou le résultat d'une machiavélique combinaison longuement méditée?

Voilà ce qu'il importe d'élucider enfin.

Nous n'avions pas jusqu'à ce jour assez clairement démontré combien avait été funeste à la célébrité de Colomb, l'envie que lui portait l'indigne époux de la grande Isabelle, Ferdinand dit le Catholique. L'astucieux monarque opprima la renommée du Héros dans la tombe, ainsi qu'il avait entravé ses découvertes, et lentement torturé ses jours. La secrète animosité du roi

eut des conséquences fatales pour la gloire de cet admirable chrétien.

En faisant le silence autour de son nom, en jetant mystérieusement l'interdit sur sa mémoire, Ferdinand préparait l'injuste dénomination d'Amérique, aveuglément donnée par l'Europe au nouveau continent. Nous ne disons point par l'Espagne, ou par Améric Vespuce, car il n'est nullement établi que ni l'Espagne ni Améric aient jamais eu l'intention formelle d'enlever à Colomb sa glorieuse priorité.

Après l'influence néfaste du vieux Catholique, cette spoliation quasi sacrilège fut la faute de tout le monde; et malheureusement la France y contribua pour la plus grande part.

Ceci mérite explication.

Comment la France, plus particulièrement que toute autre nation, fut-elle coupable de cet infâme rapt de gloire, accompli sans réparation possible, et subsistant, ineffaçable et inexpié bien que flétri à perpétuité dans toutes les langues de la civilisation?

Le savant Prussien que ses compatriotes surnomment l'*Aristote moderne,* Alexandre de Humboldt, résolvait assez lestement la difficulté. Il disait avec un sans gêne des plus cavaliers : « C'est un homme obscur qui allait manger du raisin en Lorraine, qui a inventé le nom d'Amérique, qu'Appien, Vadianus et Camers ont répandu depuis par Strasbourg, Fribourg et Vienne. » Cette assertion n'est qu'à demi exacte.

Quoique nous ayons, il y a quelques années, succinctement traité ce point de l'histoire des sciences géographiques, nous allons résumer ici le véritable concours des circonstances qui ont provoqué d'abord, déterminé ensuite, et confirmé finalement l'adoption du nom d'Amérique, pour désigner le Nouveau Monde.

II.

Le roi Ferdinand, qu'offusquait toute supériorité et qui ne pardonna jamais à aucune gloire, n'ayant pas à s'inquiéter d'Améric Vespuce, lui fit bon accueil, quand il vint à la Cour, déjà recommandé par une expédition clandestine, exécutée en violation des droits de Christophe Colomb, et au moyen même de ses propres cartes, dont les bureaux de la marine lui avaient traîtreusement livré copie.

Quelques années auparavant, Améric Vespuce cherchant fortune, était venu de Florence à Séville, occuper l'emploi de teneur de livres, dans la maison de son compatriote, le riche armateur Juanoto Berardi. Là, il eut occasion de connaître et de voir fréquemment don Christophe Colomb. La conversation du grand amiral de l'Océan lui inspira le goût des entreprises maritimes. Dans l'année 1497, il se mit en mer. Il fit ensuite trois autres voyages de découvertes.

Le roi Ferdinand, fin connaisseur en hommes, s'étant bien rassuré sur la médiocrité de Vespuce, se plut à le combler de faveurs. Lui qui n'avait jamais trouvé une parole d'éloge ou d'encouragement pour les ser-

vices de Christophe Colomb, ne négligea aucune occasion de signaler ceux d'Améric, son imitateur, son plagiaire. Avant de récompenser ses services réels, il rétribua même ses intentions. Il lui alloua une gratification de douze mille maravédis, le 11 avril 1505, pendant que Christophe Colomb languissait misérablement livré à l'abandon et à l'indigence (1).

Treize jours après, en accordant des lettres de naturalisation à Vespuce, il louait sa fidélité et ses bons services. Cette fidélité, ces bons services qui avaient précédé l'entrée en fonctions officielle, consistaient dans deux navigations quasi clandestines hâtivement faites en violation des droits et privilèges de l'amiral de l'Océan, comme l'atteste de sa propre main Améric, dans sa lettre au magnifique seigneur Pietro Soderini, gonfalonier de Florence (2). C'était aussi afin de rémunérer une déloyauté pareille que Ferdinand avait fait compter dix mille maravédis à Vincent Yañez Pinzon, le 28 février de la même année (3).

Ensuite, le roi créait pour Vespuce le grade de Pilote major, avec un traitement annuel de cinquante

(1) Archivo de Simancas, *Libros generales de cedulas,* num. x, fol. 69.

(2) « Stando in Sibylia riposandomi da molte mie fatiche ch'in dui viaggi fatti per il serenissimo Re, don Fernando di Castiglia, nell' Indie occidentali haveva passato... » — *Lettre insérée dans la troisième édition du Recueil des navigations et voyages, imprimé par Giunti;* Venise, 1563.

(3) Archivo de Simancas, *Libros generales de cedulas,* num. VI. — *Documentos de los Viages menores,* num. XXIII.

mille maravédis (1). Et pourtant, huit jours auparavant, le parcimonieux monarque lui avait fait compter soixante mille maravédis. Et à ce traitement, il ajoutait, le même jour, une allocation annuelle de vingt-cinq mille maravédis, à titre d'indemnité (2). Là ne s'arrêtèrent point les libéralités de Ferdinand. En sus du traitement officiel de cinquante mille maravédis par an, le roi établit pour Vespuce sur d'autres fonds, une allocation supplémentaire et annuelle de soixante-quinze mille maravédis (3).

Améric était ensuite promu à la dignité de président du Conseil d'hydrographie.

Après sa mort, la faveur royale s'étendit sur sa veuve, Maria Cerezo. Une ordonnance du 28 mars 1512 lui assura une pension viagère de dix mille maravédis. Le roi mit le service de cette pension à la charge du Pilote major. Le navigateur Jean Diaz de Solis, qui remplaçait Vespuce, vit retenir le cinquième de son traitement au profit de Maria Cerezo. Et quand le célèbre Sébastien Cabott lui eut succédé, une nouvelle

(1) Archivo de Indias de Sevilla, *Leg. num.* 1 *de la casa de Contratacion.*

(2) 14 mars 1508, paiement de 60,000 maravédis à Améric Vespuce. — *Coleccion diplomatica,* num. XXVII.

(3) Un ancien registre de la trésorerie royale, composé de quatre livres de comptabilité, porte la mention d'un paiement de dix mille neuf cent trente-sept maravédis, le 24 février 1512, à don Manuel Cataño, chanoine de Séville, exécuteur testamentaire d'Améric Vespuce, pour solde de cette subvention annuelle de soixante-quinze mille maravédis. — *Coleccion diplomatica,* lib. III, p. 304.

cédule imposa encore au nouveau titulaire l'obligation de payer annuellement dix mille maravédis à Maria Cerezo (1), parce que cette somme lui était attribuée en témoignage des services rendus par son mari.

La cour ne borna pas sa gratitude envers Améric, à cette attention pour sa veuve. Elle combla aussi son cousin Jean des Vespucci. Le 22 mai 1512, on le nomma Pilote royal, aux appointements de vingt mille maravédis par an. Deux mois après on lui concéda le privilège exclusif de dresser, publier, et vendre les cartes marines. Plus tard, on ajouta encore à ces avantages une gratification annuelle de dix mille maravédis (2).

Cet éloge d'Améric Vespuce, si répété, et les égards accordés à sa mémoire persuadèrent qu'on lui devait quelque importante découverte. En voyant ce que faisait pour lui un roi qui refusait d'exécuter les engagements pris envers Colomb, il était naturel d'attribuer au premier les plus grands services. Tout le monde en Espagne parlait d'Améric, président de la Commission d'hydrographie et des examens de la marine, et personne ne s'entretenait de Christophe Colomb, d'autant plus que son fils aîné se

(1) Cédule royale du 16 novembre 1523. — *Coleccion diplomatica.* — *Documentos de Americo Vespucio,* num. XIV.

(2) Cédule en date du 6 août 1515. — *Coleccion diplomatica,* tomo III.

trouvait réduit à plaider contre la Couronne pour être mis en possession de ses droits. L'avocat général du Fisc lui opposait, d'abord, que son père n'avait rendu à l'Espagne aucun service notable; que sa prétendue Découverte était sans mérite et sans honneur, puisqu'il l'avait accomplie à l'aide des cartes d'un pilote inconnu, qui autrefois était mort dans sa maison, à Porto Santo (1), et dont il l'avait dépouillé impunément. Qu'au surplus, Vespuce, Juan de la Cosa, Ojeda, Yañès Pinzon, avaient aussi trouvé de nouvelles terres, et rendu de bien autres services.

Malheureusement pour Colomb, à la faveur dont jouissait Vespuce auprès du roi Ferdinand, vint se joindre celle de la publicité littéraire, autorité déjà visible à cette époque dite de Renaissance.

L'ancien teneur de livres, Améric, s'était trouvé, à Florence, le condisciple de plusieurs adolescents de naissance illustre, chez son oncle Georges-Antoine des Vespucci, savant religieux qu'on avait chargé de leur éducation. Ce Georges-Antoine Vespucci était très renommé de ses contemporains. Il avait traduit les travaux de Sextus Empiricus. Marsile Ficin le choisit comme censeur de sa Théologie platonique, avant de la livrer à l'impression. Érudit autant que polyglotte, il traitait également des questions d'histoire, de physique et de géométrie. Il se

(1) Lopez de Gomara, *Histoire générale des Indes,* liv. I, ch. xiv.

montrait grand amateur de poésies populaires, bien qu'il fût d'un goût épuré et sût presque par cœur Virgile et Dante.

Améric, doué d'un style abondant, rédigea en latin l'histoire de ses voyages, et en adressa des copies à ses anciens compagnons d'étude, entre autres au roi René II, duc de Lorraine, au gonfalonier de Florence, Pietro Soderini, et à Laurent-Pierre-François de Médicis. La relation des quatre voyages de Vespuce datée de Lisbonne, le 4 septembre 1504, adressée d'abord au gonfalonier de Florence, fut aussitôt traduite de l'italien en latin, et imprimée à Augsbourg avant la fin de l'année. Une autre édition en fut faite quelques mois après, à Strasbourg, chez Mathias Hupsoff.

III.

Il existait alors, dans la petite ville de Saint-Dié, cachée entre les montagnes des Vosges, un modeste cénacle de lettrés voués à la science, et sachant égayer quelquefois par la poésie, la grave érudition et l'étude des mathématiques.

Entre les principaux membres de cette association littéraire, préexcellaient : — le poète Mathias Ringmann, du Val d'Orbay, professeur de philosophie à Bâle, intime ami du père Grégoire Reisch, prieur de la Chartreuse de Fribourg, et célèbre auteur de la *Margarita philosophica*, — le cosmographe Martin Waltzemüller, de Fribourg en Brisgau, — le chanoine poète Jean Basin de Sendacourt, au district de Neufchâteau, — le chanoine Gaultier Lud, de Saint-Dié, homme important, riche, parfaitement doté du roi René II, dont il avait été secrétaire, et qui usait dignement de sa fortune au profit de la savante communauté. Il venait généreusement d'établir dans la ville une imprimerie.

Sur ces entrefaites, la première traduction française de la relation d'Améric Vespuce fut adressée au roi René II, et par lui bientôt envoyée au docte gymnase

de Saint-Dié, qui la goûta fort. Le poète Jean Bazin, habitué à signer ses œuvres du doux nom de Philasius Vosgesina, traduisit aussitôt en latin cette version, que la presse de Saint-Dié rendit publique dans l'année 1506; et un autre poète, son émule, Mathias Rigmann, voulut en décorer le frontispice d'une pièce de vers latins. Durant ce temps, le docte Gaultier Lud, et le laborieux cosmographe Martin Waltzemüller, fort jeune encore, s'occupaient de la Découverte du Nouveau Monde, au point de vue de la science. Peu renseignés sur Colomb, et grandement émerveillés des notions nouvelles dues aux récits d'Améric Vespuce, ils s'étaient enthousiasmés pour l'audace et le génie de ce voyageur, qui leur semblait un héros. Les connaissances techniques de Martin Waltzemüller furent mises au service de cette admiration.

Sous le nom latin de Martinus Hylacomilus, le géographe de Saint-Dié composa un petit volume in-quarto, intitulé, *Introduction à la Cosmographie,* que la presse de Saint-Dié mit au jour, le 26 avril 1507.

Ce travail était dédié à l'empereur Maximilien (1). L'auteur paraissait ne pas soupçonner l'existence de Christophe Colomb, et attribuait au génie d'Améric

(1) DIVO MAXIMILIANO CÆSARI AUGUSTO
MARTINUS ILACOMILUS FELICITATEM OPTAT.

Voici textuellement le titre de l'ouvrage : *Cosmographiæ introductio, cum quibusdam geometriæ ac astronomiæ principiis ad eam rem necessariis, insuper quatuor Americi navigationes.* — 1507.

Vespuce la découverte du Nouveau Continent. Dans son émerveillement de la sagacité d'Améric, le jeune savant proposait de donner à ce monde nouveau le nom de celui qui l'avait découvert, et en bonne justice de l'appeler AMÉRIQUE, puisqu'on a mis au féminin les noms de l'Europe et de l'Asie (1). La haute destination de cet écrit facilita l'adoption du nom que proposait si ingénument le candide Waltzemüller.

Le succès de ce mince volume fut si grand, que peu de semaines après, une seconde édition avait paru; et que le 29 août de la même année, une troisième édition sortait de l'imprimerie vosgienne.

En 1508, une quatrième édition répandait encore plus loin le nom d'Amérique donné au Nouveau Continent, de par le géographe de Saint-Dié. En janvier 1509, la cinquième édition de l'*Introduction à la Cosmographie,* achevait de consacrer cette injuste dénomination, sortie des Vosges, et reproduite à l'imprimerie de Strasbourg, par Jean Reinhart, autrement dit Gruniger.

L'année suivante, la Cosmographie de Waltzemüller trouvait aussi un éditeur à Lyon, chez Jehan de la Place. Ces publications successives attirant l'attention sur Améric, le rehaussaient dans l'opinion et favorisaient

(1) « Non video cur quis jure vetet ab Americo inventore sagacis ingenii viro *Amerigem* quasi Americi terram, sive *Americam* dicendam cum et Europa et Asia a mulieribus sua sortitæ sint nomina. » (*Cosmographiæ introductio,* cap. IX.)

le rapide écoulement de la relation de ses quatre voyages.

L'éminent dominicain, père Jean de Joconde, traduisit en latin la relation italienne des voyages de Vespuce, dédiée à Laurent de Médicis. Ce volume était intitulé : *Mundus Novus.* Ainsi, déjà le nom d'Améric Vespuce semblait lié à celui du Nouveau Monde. Le père Jean de Joconde, homme des plus heureusement doués, à la fois littérateur, mathématicien, polyglotte, était venu utiliser ses talents d'architecte à Paris, où il dirigea en même temps la construction du pont de Notre-Dame, et celle du petit pont. Il s'y trouvait avec son compatriote, le célèbre poète Sannazar. Le succès de cette traduction latine publiée sans désignation de lieu et de millésime, fut rapide. Les brillantes liaisons du traducteur profitèrent à son œuvre. L'imprimeur, Félix Jehan Lambert, la reproduisit à Paris. Elle y fut successivement réimprimée onze fois.

Deux ans après la publication de Joconde, un Parisien, amateur de géographie, Denis Roce, fit réimprimer à ses frais, par Guillaume Lerouge, la relation complète d'Améric Vespuce, sous le titre de *Mundus Novus.* Avec cette édition rivalisait celle qu'avait annotée Gilles de Gourmont.

Pour se faire une idée de l'intérêt que les esprits studieux prenaient alors aux nouvelles découvertes, il n'y a qu'à voir la succession des éditions qui se renouvellent sans interruption.

Outre les douze éditions latines, sans date, connues des bibliophiles, il y eut des éditions italiennes, allemandes, espagnoles, dont plusieurs, après avoir été épuisées, ont totalement disparu. En vérité, l'*Introduction à la Cosmographie,* par le savant de Saint-Dié, avait été celle d'Améric Vespuce dans la célébrité.

Dans l'année même où, pour la première fois, Waltzemüller appliquait décidément le nom d'Amérique au Nouveau Monde, la plus ancienne collection des voyages était publiée en italien, à Vicence, par Fracanzo de Montabaldo, sous un titre qui semblait un écho du cénacle des Vosges : « LE NOUVEAU MONDE, *ou pays nouvellement découverts par Albéric* (sic) *Vespucis Florentin* (1). »

L'année suivante, un moine de l'ordre de Cîteaux, Archange Madrignano, en fit une traduction latine, et l'imprima à Milan. Immédiatement un médecin de Nuremberg en fit une version allemande. En 1515, Mathurin du Redouer, licencié ès lois, « translate de l'italien en langue françoise » l'ouvrage de Madrignano, sous ce titre que nous reproduisons littéralement : *S'en sunt le nouveau monde et navigations faites par Eméric de Vas Puce Florentin, des pays et îles nouvellement trouvés.* Cette publication eut de la vogue, car, après avoir paru chez Galliot-Dupré, rue Notre-Dame, elle fut réimprimée par Jehan Jannot, près

(1) Titre dans l'original italien : « MONDO NUOVO e paesi nuovamente retrovati da Alberico Vespuccio Florentino. »

Sainte-Geneviève des Ardents. Puis Galliot-Dupré en fit une autre édition, qui se vendait « sur le pont Notre-Dame et dans la salle du palais, au second pilier », ce qui n'empêcha pas Philippe Lenoir de la publier à son tour.

Il semble qu'à dater de cette diffusion des éditions françaises, où le génie d'Améric est placé si haut, le Continent dont on lui attribue la découverte doive naturellement garder le nom de son prétendu inventeur.

Le moine apostat Sébastien Munster imprima, à Bâle, chez Henri de Pierre, sa *Cosmographie.* Là, Vespuce était exalté aux dépens de l'histoire et de l'ordre chronologique. L'auteur osa audacieusement écrire qu'Améric Vespuce fut envoyé avec Colomb, par Ferdinand, roi de Castille, vers l'année 1492, pour découvrir des terres inconnues.

Déjà dix ans se sont écoulés depuis la proposition du géographe de Saint-Dié. Cette idée, encouragée par un favorable accueil, s'est propagée dans le monde. La science lui donne son assentiment, et en preuve d'adoption, un anonyme publie un opuscule, portant ce titre décisif : *L'Amérique ou le Nouveau Monde d'Améric et la quatrième partie du Globe, ainsi appelée du nom de son inventeur, Améric Vespuce.* Rien de plus clair. Cette appellation ne surprend et ne choque personne, chaque érudit étant déjà familiarisé avec l'œuvre du géographe de Saint-Dié, par son livre et son planisphère. Le grand Copernic, lui-même, partageant

l'erreur commune, attribue au génie d'Améric la découverte du Nouveau Continent.

Alors, à Nuremberg, John Schoner imprime en l'honneur de Vespuce son œuvre magistralement intitulée : DESCRIPTION AUTHENTIQUE DE TOUTE LA TERRE, où Colomb n'avait absolument rien à prétendre. L'engouement fut tel que l'auteur obtint le privilège exclusif de publier, lui seul, des écrits et globes géographiques pendant huit ans, sous peine, pour les concurrents et contrefacteurs, d'une amende de cinquante florins.

Dès ce moment, la renommée de Vespuce a grandi au point de rendre important tout ce qui le concerne. La lettre que son lieutenant, André Corsali, avait adressée à Jules de Médicis, s'imprime à Florence, en 1516, par Stephano di Barlo, de Pavie. Elle est tirée seulement à quelques exemplaires, pour les maisons souveraines, comme un rare et précieux monument d'histoire. L'année suivante, et pour la sixième fois, *l'Introduction à la cosmographie* est réimprimée, non point à Saint-Dié, mais à Lyon.

Quelques mois plus tard, la gloire d'Améric Vespuce est célébrée à Cracovie.

Dans la réimpression de la Géographie de Ptolémée, l'éditeur approuve grandement la dénomination *d'Amérique,* pour distinguer la quatrième partie du Monde, découverte par Améric Vespuce (1). On ne sau-

(1) Et alia quarta pars ab Americo Vesputio sagacis ingenii viro inventa

rait douter que cette communauté d'admiration pour le génie d'Améric et le désir de rétribuer équitablement son mérite, en donnant son nom à sa découverte, ne soit directement inspiré par *l'Introduction à la cosmographie*, et n'ait eu sa source dans l'enthousiasme du petit cénacle des Vosges; car la plupart des éditeurs ou amateurs, en adhérant à la motion du géographe de Saint-Dié, emploient textuellement les expressions dont s'est servi Waltzemüller, pour caractériser la valeur scientifique de Vespuce.

En présence d'une telle unanimité, il se serait montré singulièrement dédaigneux de l'opinion, celui qui aurait osé s'inscrire en faux contre l'assentiment général, et réformer l'erreur des érudits. Durant une certaine période, tel fut le prestige du nom d'Améric, que même après avoir reconnu qu'il n'avait réellement aucun droit certain de priorité dans la Découverte, on n'osait pas le déposséder d'un privilège si universellement consenti.

Il y a mieux.

L'auteur de la fameuse *Introduction à la cosmographie*, Waltzemüller, lui-même, paraît avoir, sept ans après, reconnu son erreur et voulu corriger, sur son planisphère de 1513, cette injuste appellation (1).

Mais il était trop tard.

est, quam ab ipso Americo ejus inventor Amerigen quasi *Americi terram* sive *Americam* appellari volunt... » (Édition du 7 mai 1519.)

(1) D'Avezac, *Martinus Hylacomylus-Waltzemuller*, p. 154.

Malgré lui, l'aveugle usurpation commise au profit de Vespuce demeura inébranlable, étant déjà consolidée par la force de l'habitude. D'ailleurs, sous des titres différents, les lettres de Vespuce et les récits le concernant tenaient déjà leur place dans toutes les bibliothèques. Son nom était sur toutes les cartes, son éloge dans toutes les bouches, et l'on eût cru rabaisser le découvreur célèbre, en le plaçant au niveau de ce certain Colomb, qui n'avait jamais fait de livres.

Ainsi, le médecin-géographe de Colmar, Laurent de Fries, qui en mars 1522, rééditait à Strasbourg le Ptolémée, en indiquant sur un planisphère le Nouveau Continent, écrit qu'il a été découvert par le Génois Christophe Colomb; et néanmoins il lui donne le nom d'Amérique, ne se doutant pas de l'importance du Nouveau Monde, qui n'était à ses yeux qu'un pays de sauvages et d'idolâtres sans barbe. Peut-être ne croyait-il pas faire à ce Colomb, dont personne n'avait lu les écrits, un tort sérieux, en conservant à cette terre le nom d'Améric Vespuce, que l'on disait « très illustre, très célèbre, l'introducteur de la civilisation dans ces nouvelles contrées, leur inventeur très excellent, très noble, leur premier visiteur et leur premier hôte! »

IV.

Le poète mathématicien Henri Glaréan, en faisant imprimer à Bâle sa biographie de Colomb, veut bien accorder au marin génois d'avoir participé aux découvertes d'Améric, mais sans ôter à ce dernier le droit de donner son nom au Nouveau Continent. Même, cette concession paraît faiblesse et pusillanimité à l'auteur d'un livre publié en 1530. Il n'admet pas, lui, cette quasi-égalité de partage. Il ne nie point que Christophe Colomb ait navigué, mais il ne voit dans ce marin qu'un imitateur du célèbre Améric, et le met à sa suite.

Vers ce temps, on imprime en latin, à Paris, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Lys, une *Nouvelle et complète description du Monde,* où le nouveau continent apparaît officiellement revêtu du nom d'*Amérique,* qu'il gardera désormais. Un peu après, l'imprimeur Augelier édite, aux frais de Jean Parvi et de Galliot du Pré, le *Novus Orbis*, constatation définitive de la primauté d'Améric Vespuce.

Afin que cette dénomination d'*Amérique* restât claire, et dorénavant parût légitime à tout homme naissant en ce monde, le Frison Gemma, docteur en médecine

à Louvain, qui imprimait à Anvers ses *Principes d'astronomie et de cosmographie*, déclara formellement que l'*Amérique* portait ce nom, à cause d'Améric Vespuce, qui la découvrit.

On comprendra maintenant comment, dans la publication espagnole de la *Somme de géographie*, qu'édita l'Allemand Cromberger, imprimeur à Séville, il fut passé en silence sur les entreprises de Christophe Colomb, son génie et ses découvertes. On devine aussi par quel motif le savant hébraïsant Jean Vaseus, que don Fernando Colomb avait attiré de Louvain à Séville, a parlé du Nouveau Continent sans nommer une fois le glorieux père de son protecteur, et l'on s'étonnera un peu moins de ce que l'abbé François des Albertini, de Florence, en destinant son livre *de Mirabilibus novi et veteris Orbis* au pape Jules II, qui avait été en correspondance avec Christophe Colomb, semble ignorer l'existence de celui-ci, et ne célèbre qu'Améric Vespuce, son compatriote (1).

Florence accueillit avidement l'idée que la découverte du Nouveau Monde était due à l'un de ses enfants. Son patriotique orgueil se glorifia bruyamment d'Améric Vespuce. Plus tard, la maison où il était né devint un monument précieux pour la cité. On y grava dans le marbre, en lettres d'or, sur la porte d'entrée,

(1) Alexandre de Humboldt s'en étonne justement, et dit dans son *Cosmos* : « L'abbé Albertini François, qui deux ans après la mort de Colomb dédie son livre à Jules II, ne connaît que les découvertes d'Améric. »

la fastueuse et mensongère inscription qui lui attribue d'avoir doublé l'espace du Globe. Généralement, en Italie, on crut de bonne foi que le Florentin Améric Vespuce avait découvert la terre qui porte son nom. Cette opinion fut presque générale en Europe. Néanmoins, il ne résulte d'aucun fait et d'aucun document qu'Améric Vespuce se soit jamais donné comme l'auteur de la Découverte, ni qu'il ait écrit son nom sur les cartes marines confectionnées sous sa direction.

Si la cause première du nom d'Amérique se trouve dans la faveur inouïe dont le roi Ferdinand honora la médiocrité de Vespuce, nous ne pouvons nous dissimuler que la cause principale et directe d'une telle usurpation est malheureusement imputable à la France.

La proposition de ce nom d'Amérique est venue de la France. La renommée d'Améric a été accrue par la France, vulgarisée par la France, surexcitée par les éditions et les réimpressions françaises, grandie à l'aide des cartes françaises, des planisphères français, des gravures sur bois des imprimeurs français à Saint-Dié, à Strasbourg, à Paris, à Lyon. Mais après ce sincère aveu, le droit nous reste et le devoir nous incombe de déclarer que l'erreur de la France dériva de l'ingratitude de la cour d'Espagne envers Christophe Colomb. Nous disons, la cour, et non pas le peuple ; car l'Espagne, au contraire, a été la seule nation qui, jusqu'à nos jours, n'ait jamais adopté ce nom subreptice d'Amérique, et n'ait cessé, dans le langage vulgaire,

comme dans le style officiel, d'appeler *les Indes* le Nouveau Continent. De plus, la première protestation contre ce nom usurpateur d'*Amérique* a été formulée en Espagne. Le vertueux Las Casas, évêque de Chiapa, dont le père avait été autrefois protégé par Colomb, s'indignait de ce que les étrangers donnaient aux Indes le nom d'*Amérique,* et disait qu'il conviendrait d'appeler le Nouveau Monde *Colomba.*

Si la cour d'Espagne n'avait pas, à l'exemple de son roi, systématiquement dissimulé l'importance de la Découverte, rabaissé le mérite de son auteur, suscité des rivaux à Colomb, malgré ses privilèges ; si, au lieu de faire le silence sur lui, de contester les services reçus, elle eût honoré son bienfaiteur, célébré l'homme providentiel à qui elle devait sa richesse, l'essor de sa marine, le germe de sa suprématie, assurément la France n'aurait pas commis de méprise, et le Nouveau Continent eût porté le nom de son inventeur.

CHAPITRE TROISIÈME.

I.

Nous venons de voir par quel enchaînement de circonstances, au nom de Christophe Colomb, inventeur du Nouveau Monde, s'est substitué celui d'Améric Vespuce, qui n'était pas même marin. Sachons maintenant comment fut ourdie et conduite la conspiration destinée à faire l'oubli sur le Révélateur du Globe.

Ici, nous serons forcé d'accuser hautement et directement ce souverain que son titre de Catholique a protégé jusqu'à ce jour contre la sévérité de l'histoire. Mais comme cette grandeur nous semble usurpée, n'ayant consisté qu'en finesses, dissimulations, ruses diplomatiques et que d'autre part le titre de Catholique échu à Ferdinand, en sa qualité d'époux consort, fut uniquement dû aux vertus héroïques de son immortelle compagne, la reine Isabelle, nous ne balançons pas à déférer au tribunal du catholicisme le plus fourbe autant que le plus ingrat des monarques, l'ennemi implacable de L'AMBASSADEUR DE DIEU.

Ferdinand d'Aragon se flattait de tromper la postérité, ainsi qu'il avait escamoté l'opinion des peuples, pipé les diplomates, triché les princes, berné les rois, tenté de duper même le Souverain Pontife (et il y est parvenu dans une certaine mesure). Pendant plus de trois siècles son titre de Catholique lui servant d'immunité, les écrivains espagnols n'avaient pas osé prononcer la dure condamnation que méritaient ses actes. Il a paisiblement joui d'une réputation deux fois surfaite. Son nom est resté injustement considéré dans sa nation ; et l'image de celui qui s'était indignement moqué du Saint-Siège, a eu l'honneur de figurer dans une des salles du Vatican, où elle se voit encore. Mais enfin justice historique sera pleinement faite, aujourd'hui, du machiavélique Aragonais. Ainsi que déjà nous avons, ailleurs, châtié le complice de ses iniquités, l'indigne Évêque, don Juan de Fonseca, nous devons maintenant arracher au sycophante couronné son masque d'imposture. Nous allons signaler cette Altesse menteuse et voleuse, cet escroc régnant, ce monarque parjure et sacrilège, se jouant avec impudeur de sa parole de souverain, de la foi jurée par écrit, marquée du sceau de ses États et de sa signature royale.

Selon qu'il nous appartient, nous allons montrer dans sa honte le diplomate qui osa ruser avec Dieu, persécuter son Ambassadeur, se jouer du Saint-Siège, prétendit réformer ses décisions, établit contre le Révélateur du Globe le bestial principe de la force primant

le droit, dépouilla inhumainement le bienfaiteur de ses peuples, combla de faveurs ses ennemis, voulut annihiler sa descendance, étouffer sa renommée, et s'efforça de l'effacer du souvenir des hommes.

En demandant justice pour Colomb, n'est-il pas équitable de réclamer le châtiment de son bourreau? n'est-il pas temps qu'une plume inflexible se charge de l'exécution ; qu'en guise de hache elle brise les éperons du chevalier félon, rompe sa déloyale épée, balafre l'écu royal, le retourne, et l'expose à rebours la pointe en haut?

Si vous examinez les faits, lecteur, bientôt votre jugement confirmera le nôtre.

II.

Dans son ardent désir de racheter le Saint-Sépulcre, Christophe Colomb, pendant qu'il traitait de son projet de découvertes, avait, pour rémunération de ses travaux, stipulé des droits proportionnés à leur importance, d'après cet axiome d'équité : « A chacun selon ses œuvres. »

Afin qu'aucune autorité ne pût dans l'avenir porter atteinte à ses droits, il les avait fait revêtir de la plus haute dignité possible après la Couronne, et placer sous le titre de VICE-ROI, qui devenait perpétuel et héréditaire dans sa famille, par rang d'aînesse. De cette façon, il était assuré de pouvoir un jour, soit par lui-même, soit par ses successeurs dans la Vice-royauté des Indes, capitaliser les sommes nécessaires au rachat du Saint-Sépulcre ou à sa délivrance par les armes. Ces droits étaient d'autant plus complets, parfaits, indiscutables, qu'ils n'avaient été consentis qu'après des débats longs et approfondis. La Reine s'était engagée seule à risquer les frais de l'expédition, mais le roi avait donné son consentement aux engagements de la Reine ; il les sanctionnait de sa signature et de son sceau. La convention signée par les deux rois était

l'œuvre commune des deux souverains. Ce titre de VICE-ROI et sa transmission par ordre de primogéniture, avait été la condition essentielle de l'entreprise de Colomb, car il servait de garantie à la possibilité de cette pieuse libération, saint espoir de son âme et but persévérant de sa vie.

Malgré les résistances du roi, des membres du conseil, malgré les préjugés de la cour et l'orgueil castillan, la résolution inébranlable de Colomb força les deux rois d'accepter cette condition expresse, absolue, impérieuse comme la nécessité qui la lui dictait, et sans laquelle, pour lui, aucun pacte n'était possible.

III.

Après que l'amiral, en réalisant la Découverte annoncée, eut ainsi, aux termes de ses engagements envers la Castille, acquis de fait les dignités d'amiral de l'Océan, de VICE-ROI et de gouverneur général perpétuel et héréditaire, il fut salué de ce titre de VICE-ROI dès qu'il mit le pied en Espagne. La lettre par laquelle les souverains l'invitaient à venir à la cour, portait cette suscription : *A don Christophe Colomb, notre amiral de la mer océane et* VICE-ROI *et gouverneur des îles découvertes aux Indes.* Ces titres, les rois les lui donnèrent de vive voix, publiquement, lors de sa réception triomphale à Barcelone. Quelques semaines après, le 28 mai 1493, ils les confirmèrent authentiquement dans un acte dont les formes solennelles méritent d'être remarquées.

Nous devons en reproduire ici fidèlement quelques passages, afin que l'on voie combien étaient strictes et sacrées les obligations de la Couronne envers Christophe Colomb.

« Au nom de la sainte Trinité et éternelle unité du
« Père, du Fils et du Saint-Esprit, trois personnes réel-
« lement distinctes en une essence divine, qui vit et

« règne pour toujours et sans fin ; et de la bienheu-
« reuse Vierge, la glorieuse sainte Marie, Notre-Dame,
« Mère du Sauveur que nous avons pour patronne, et
« pour avocate dans tous nos faits, et à qui soient
« honneur et révérence, et du bienheureux apôtre le
« seigneur Jacques, lumière et espoir des Espagnes,
« patron et guide des rois de Castille et de Léon, ainsi
« qu'en l'honneur et révérence de tous les autres
« saints et saintes de la cour céleste (1). »

Tel est le début de cet acte de confirmation. Sa formule solennelle atteste son caractère quasi religieux. Elle est cette fois plus ample et plus spécialement placée sous la sauvegarde de la sainte Trinité, que ne l'étaient les accords ordinaires faits par l'Espagne avec divers États ; entre autres les traités d'Arevallo et de Tordesillas qui furent passés l'année suivante, entre la Castille et le Portugal, au sujet des découvertes maritimes.

Il n'est pas sans quelque intérêt de citer un passage de ce curieux protocole, à la fois religieux, doctoral et philosophique.

(1) « En el nombre de la santa Trinidad, é eterna unidad Padre, é « Fijo, é Espiritu Santo, tres personas realmente distintas, é una esencia « divina, que vive é reina por siempre sin fin ; e la bienaventurada « Virgen gloriosa Santa Maria nuestra Señora, su Madre, à quien nos « tenemos por señora é por abogada en todos los nuestros fechos é a honra « é reverencia Suya, é del bienventurado Apostol señor Santiago, luz é « espejo de las Españas, patron e guidor de los reyes de Castilla é de Leon, « é asimismo à honra é reverencia de todos los otros santos é santas de « la corte celestial. » — *Coleccion diplomatica,* tomo II, num. XLI.

. . . .

« Si de sa nature l'homme ne peut complètement « connaître Dieu, néanmoins par l'étude du Monde, « l'aspect de ses merveilles, il parvient à comprendre « que Dieu est le principe, le soutien et la fin de toutes « choses; qu'elles s'accomplissent suivant son ordre; « qu'il n'a besoin d'aucune chose créée et qu'on ne « peut se passer de lui; qu'il peut les changer à son « gré, et que nul changement ne peut s'opérer sans « lui; qu'il est le roi des rois, que par lui seul règnent « les princes, qui deviennent ses vicaires, chacun dans « son gouvernement. D'après le sentiment des saints, « le roi est mis sur la terre à la place de Dieu, pour « accomplir la Justice, rendre à chacun son droit. C'est « pour cela qu'on l'appelle *le cœur et l'âme du peu- « ple*. La Justice est le premier besoin des nations; le « moyen de conserver la société. La Justice est la « source d'où émanent et s'obtiennent les droits. La « Justice ne consiste pas seulement à punir les coupa- « bles, mais à récompenser les justes; et il y a dans « l'observation de cette équité, de grands avantages « pour un État, car de tels exemples intimident les « méchants, et encouragent les bons. Les rois doi- « vent annoblir, décorer et honorer. . . . . « ceux qui rendent de grands services (1). »

(1) « La justicia no es tan solamente en escarmentar los malos, mas « aun en galardonar los buenos honrarlos é sublimarlos entre los otros

« Par conséquent, considérant et ayant égard . . .
« Nous don Ferdinand, et doña Isabelle, par la grâce
« de Dieu roi et reine de Castille, de Léon, d'Aragon,
« de Sicile, de Grenade, de Tolède, de Valence, de
« Galice, de Majorque, de Séville, de Çerdagne, de
« Cordoue, de Murcie, des Algarbes, d'Algésiras, de
« Gibraltar, des îles Canaries, comte et comtesse de
« Barcelone, seigneurs de Biscaye et de Molina, de
« Roussillon, marquis d'Oristan, etc., etc. ; . . . . .
« . . . . vu un parchemin signé de
« nos noms et scellé de nos sceaux, rédigé en cette
« forme : ... » (*ici est l'insertion intégrale du titre expédié à Grenade, le* 30 *avril* 1492).

Le texte de la confirmation dit ensuite :

« Et maintenant, comme il a plu à Notre-Seigneur
« que vous trouvassiez beaucoup de ces dites îles et
« ayant l'espoir qu'avec son aide vous trouverez et
« découvrirez d'autres îles et la terre ferme dans la
« mer Océane. . . . . . . Considérant les risques et
« les périls que vous avez courus en allant découvrir
« ces îles, et ceux auxquels vous vous exposerez encore
« en voulant rechercher et découvrir d'autres îles et
« la terre ferme, voulant vous faire bien et faveur, par
« la présente nous vous confirmons, à vous et à vos
« dits fils et descendants et successeurs, l'un après
« l'autre, pour le présent et pour l'avenir, toujours à

« de su linage, é los ennoblecer, é decorar, é honrar é les facer otros « muchos bienes, é gracias é mercedes. » — *Coleccion diplom.*, ibid.

« jamais, les dits offices d'amiral de la mer Océane « et de VICE-ROI et de gouverneur des dites îles et terre « ferme que vous avez trouvées et que vous découvri- « rez dorénavant. . . . . . .

« Notre plaisir et volonté est que vous, et après « vous, vos fils et descendants et successeurs, vous « ayez et teniez. . . . . et par cela même « nous vous faisons et créons notre amiral, et vos fils, « descendants et successeurs l'un après l'autre à tout « jamais. Et de la même manière nous vous faisons « notre VICE-ROI et gouverneur, et après vous, vos fils « descendants et successeurs, l'un après l'autre, des îles « et terre ferme, découvertes ou à découvrir (1). »

« Nous vous donnons comme notre VICE-ROI et gouverneur pouvoir de justice civile et criminelle, haute et basse justice, l'exerçant par vos lieutenants, alcades et alguazils, et autres officiers que vous créerez à cet effet. Nous ordonnons à toutes personnes qui s'établiront ou viendront aux Indes, de vous obéir comme à notre VICE-ROI et gouverneur. Nous vous donnons pleins pouvoirs pour toutes choses nécessaires dans vos fonctions de notre amiral, VICE-ROI et gouverneur (2). »

(1) « É asimismo vos facemos nuestro Visorey é gobernador é despues « de vuestros dias à vuestros hijos é descendientes. . . . . E vos da- « mos la posesion é casi posesion de todos los dichos oficios de Almirante, « é Visorey e Gobernador para siempre jamas. « — *Coleccion diplomatica*, tomo II, num. XLI.

(2) « Mandamos a todos los vecinos e moradores... que vos obedez-

Dans cette confirmation, le titre de VICE-ROI perpétuel et héréditaire est répété NEUF FOIS, par les souverains, sanctionné de leur signature, et scellé du sceau des deux couronnes. De plus, à cause de la noblesse de son origine, ce titre est déclaré exempt de tout droit de chancellerie. Il ne pouvait donc exister au monde un engagement plus complet, mieux motivé, plus solennel, plus strictement obligatoire. Nous allons voir de quelle manière le roi Ferdinand, son gendre Philippe le Beau, son petit-fils Charles-Quint, et leurs successeurs, sont parvenus à s'en délier.

can como a nuestro visorey e gobernador dellas. » — *Coleccion diplomatica*, tomo II, num. XLI.

IV.

Les droits du VICE-ROI DES INDES étaient trop formellement établis, confirmés et itérativement sanctionnés, pour y porter ouvertement atteinte. Ferdinand ne pouvait tenter de surprendre l'indéviable droiture d'Isabelle. Donc son plan d'iniquité n'était pas d'une exécution facile. Mais ce rusé politique, habitué à dissimuler avec les souverains, avec ses amis, ses proches, avec sa noble compagne, espérait n'être deviné par personne, et arriver insensiblement à son but. Pour cela, il jugea qu'il suffisait, sans modifier le texte des traités, de ne pas accorder au VICE-ROI DES INDES le libre exercice de sa VICE-ROYAUTÉ. Car à cette dignité seule étaient attribués des droits de dîme et d'octave qui devaient plus tard atteindre des sommes colossales. Il se promit bien de garder pour sa propre couronne une telle source de richesses, et de réduire à néant des chartes devenues inutiles, puisqu'il avait seul en main la force exécutive pour leur donner vigueur. Quant aux titres d'amiral de l'Océan et de gouverneur général des îles et terre ferme, on pouvait sans inconvénient les lui continuer, puisque c'était surtout la VICE-ROYAUTÉ qui produisait les droits et revenus stipulés dans la convention de Grenade.

A dater de ce moment, comme s'ils eussent reçu le mot d'ordre, les bureaux de la marine n'appellent jamais plus le VICE-ROI que *l'Amiral des Indes.*

Lorsque la Reine écrit personnellement à Colomb, elle lui donne toujours son titre de VICE-ROI. Dans sa nomination comme capitaine général de la flotte, le titre de VICE-ROI est répété trois fois. En lui envoyant le sceau royal pour l'emporter aux Indes, elle l'appelle VICE-ROI. Quand elle lui adresse une cédule pour nommer aux offices et emplois dans les colonies, elle ne manque pas de lui donner son titre de VICE-ROI. Dans le libellé des instructions qu'elle lui transmit, le 29 mai 1493, le titre de VICE-ROI était répété DIX-HUIT FOIS (1).

D'ordinaire, si la Reine lui écrit personnellement, le titre de VICE-ROI n'est jamais oublié, ni dans la lettre, ni sur la suscription. En général, lorsque la lettre est rédigée par le secrétaire de la Reine, Colomb est appelé VICE-ROI. Au contraire, quand le secrétaire du roi en est le rédacteur, on l'appelle seulement *l'Amiral.*

La persistance des bureaux de la marine à n'inscrire jamais le titre de VICE-ROI, et à n'appeler Colomb que *l'Amiral des Indes,* même quand il ne s'agissait nullement de la mer, mais bien de la Vice-royauté, finit par prévaloir à la cour, par la force de l'habitude. Ainsi une ordonnance du 2 juin 1497, relative

(1) Instruction datée de Barcelone le 29 mai 1493. — *Coleccion diplomatica,* num. XLV.

aux droits de Colomb, l'appelle six fois *l'Amiral*, et pas une seule fois VICE-ROI. Dans une lettre à la même date, encore au sujet des droits du VICE-ROI, on l'appelle cinq fois *l'Amiral*, et dans les instructions pour la bonne administration des Indes, pendant qu'on inscrit à peine une seule fois son titre de VICE-ROI, on lui donne HUIT FOIS celui d'*Amiral* (1).

Si la simplicité de la colombe habitait le cœur de Colomb, la prudence du serpent veillait dans son esprit, suivant la recommandation évangélique. Sa pénétration naturelle avait intuitivement reconnu l'astuce et pressenti les manèges du roi, son profond ennemi. Il voyait bien qui avait attisé contre lui l'orgueil castillan, l'envie, les préventions de la cour, et quelle main s'était aidée à réunir en faisceau ces haines.

Dès lors, sa juste défiance avait dû prendre quelques garanties contre l'avenir. Il pensait que l'engagement du souverain, en étant renouvelé, rappelé et sanctionné de rechef, finirait par alarmer sa conscience, lier son honneur, et l'empêcher de violer ouvertement ses obligations.

Loin de s'y refuser, l'astucieux Ferdinand paraissait au contraire très désireux de dissiper ses craintes, et ne se lassait pas de multiplier ses protestations, et de renouveler ses engagements.

Ainsi, après la signature de la convention conclue

(1) Cédule datée de Medina del Campo. — *Coleccion diplomatica*, num. CXIV.

dans la plaine de Grenade, le 17 avril 1492, il avait volontiers signé le parchemin, qui, dans des formes de protocole, établissait la reconnaissance des droits et privilèges du VICE-ROI des Indes.

La Découverte une fois accomplie, il ratifia solennellement, à Barcelone, le 28 mai 1493, les titres d'amiral, de VICE-ROI et de gouverneur général, héréditaires à perpétuité, dans la descendance de Christophe Colomb.

Après le second voyage de découvertes, le roi confirma authentiquement, à Burgos, le 23 avril 1497, les droits et privilèges du VICE-ROI des Indes.

Le 6 mai suivant, le roi, dans un document officiel, daté de la même ville, sanctionne et rappelle les obligations de la Couronne à son égard.

Toutefois le renouvellement de la promesse royale n'avait pas entièrement rassuré Colomb, puisque près d'un an avant son troisième voyage, et pendant qu'il en préparait les moyens, le roi étant à Médina del Campo, crut devoir, le 2 juin 1497, réitérer ses protestations et les engagements déjà pris envers lui.

Cependant, malgré la dissimulation et les politesses, l'ensemble des faits avait une signification si claire. que non seulement Colomb craignait l'oubli des promesses, mais redoutait la spoliation, à force ouverte, durant son absence; l'enlèvement du titre original de ses privilèges. Comme avant de s'embarquer pour sa dernière expédition, en écrivant aux rois pour leur

recommander sa famille, il laissait percer quelque inquiétude, Isabelle lui envoya, de Valencia de la Torre, une lettre, signée des deux rois, dans laquelle ils promettaient de faire pour lui beaucoup plus qu'il n'était spécifié dans ses privilèges, et l'assuraient de nouveau qu'après lui ils mettraient son fils aîné en possession de ses titres, ses charges et ses dignités.

Colomb ne douta jamais un instant de la droiture d'Isabelle, mais son regard perçait la triple astuce dont se faisait cuirasse Ferdinand. Ayant lu dans son cœur, il s'occupa de mettre en dépôt chez ses amis du couvent de la Chartreuse de Séville, la copie de ses traités avec la Couronne. Il songeait à renfermer l'original de ses titres et parchemins signés des rois, et scellés de leurs sceaux, dans une cassette imperméable en liège, hermétiquement close et recouverte de cire, qu'ils auraient cachée au fond de la citerne, pour la dérober aux recherches de son puissant ennemi. Il en remit aussi une copie à Nicolas Oderigo, ambassadeur de la république de Gênes.

Entre le Messager de la Croix et le machiavélique époux d'Isabelle, la lutte était invisiblement engagée, ainsi qu'elle se perpétue depuis le commencement, entre l'esprit de Dieu et l'esprit du monde. Colomb tenait à s'assurer les moyens de délivrer un jour le Saint Sépulcre, et Ferdinand à confisquer les revenus destinés à ce but sacré.

Lorsque Christophe Colomb, qui avait deux fois

refusé le don d'une Principauté, de peur d'être ralenti par des préoccupations personnelles dans sa propagation de l'Évangile, réclamait persévéramment ses droits, la restitution de sa VICE-ROYAUTÉ, lui qui, depuis sa seconde expédition, ne quittait presque plus son vêtement franciscain, évidemment les honneurs mondains et les jouissances du luxe n'étaient pas le mobile de sa persistance. Son âge, ses infirmités, ses fatigues de mer, son éloignement volontaire de la Cour, le disent assez. On ne peut s'y méprendre. Séparé de l'Europe par tout l'Atlantique, naufragé, abandonné des hommes, il a toujours devant les yeux l'objectif sacré de sa vie, la délivrance des lieux saints; et en réclamant sa VICE-ROYAUTÉ, il la demande comme la part due à Dieu. La VICE-ROYAUTÉ est pour lui la mise en valeur de son majorat, et son majorat la mise en produit des revenus qui lui permettront de racheter ou de conquérir le Sépulcre du Christ. De là son énergie de réclamation que rien ne décourage; de là sa persistance dans le rappel de ses droits, à qui ne veut pas entendre pour ne pas comprendre, et se borne à prendre.

V.

Au moment où Colomb, brisé par les souffrances et les inénarrables traverses de sa dernière expédition, revint en Espagne, la Reine était mourante, la Castille en alarme, la Cour en deuil. Il sentit son cœur déchiré. La maladie s'ajoutant à l'accablement le retint forcément à Séville. Ce fut dans cette cité, foyer de ses ennemis, qu'il apprit la mort de sa protectrice. Dès que les convenances le permirent, il écrivit au roi : aucune réponse ne lui fut faite.

Vainement adressa-t-il au souverain une autre lettre, à laquelle était joint un mémoire sur les maux de l'administration des Indes, et les moyens d'y remédier. Le silence de la Cour ne fut pas rompu. Alors il chargea son fils aîné de placer sous les yeux de son maître une nouvelle lettre très explicative.

On n'y répondit pas davantage.

Apprenant qu'il était question, sous prétexte de pourvoir aux besoins religieux de l'Espagnole, d'y créer un Archevêché et deux suffragances, il écrivit de nouveau, suppliant qu'on voulût bien retarder les nominations jusqu'à l'arrivée des renseignements qu'il allait donner.

On n'en tint pas compte.

Par ce dédain on lui faisait sentir combien peu désormais importaient ses appréciations. Ce hautain silence lui disait clairement que les affaires de la colonie ne le regardaient plus. On le savait malade, à demi perclus, délaissé de tous; aussi dépourvu d'amis que d'argent. Son état de misère était si notoire qu'un Chargé d'Affaires italien, en parlait dans sa correspondance, et que pour lui prêter un brancard mortuaire, dans lequel il avait projeté de se faire porter, la goutte l'empêchant de monter une mule, le Chapitre de Séville le jugeant hors d'état de payer les réparations que pourrait nécessiter quelque accident de route, exigeait la caution du bon François Pinelo, trésorier de la ville.

Enfin, au printemps de 1505, son mal lui ayant accordé un instant de répit, Christophe Colomb partit pour Ségovie, où séjournait la cour. C'était le VICE-ROI DES INDES, qui s'y présentait; mais c'est seulement l'*Amiral* qui était reçu. Ferdinand, toujours froidement poli, lui disait de banales gracieusetés, l'entretenait de sa goutte, lui indiquait des remèdes et des médecins, et le laissait partir aussi peu avancé qu'à la précédente audience. Le monarque calculait le temps que pouvait encore avoir à vivre un vieillard épuisé par ses longs travaux, ses souffrances, ses dernières fatigues. Il fallait l'user en délais, en vaines espérances, ajourner toujours, renouveler ses déplaisirs, arrêter ses revenus, afin que, doublement accablé par

le mal et la misère, il renonçât enfin à ses titres et privilèges, moyennant quelque rente fixe. De temps à autre, il arrivait de l'Espagnole un navire chargé d'or; mais on n'y trouvait rien pour lui; et celui qui faisait de la Castille le plus riche pays du monde se voyait sans cesse à la veille de manquer de pain. Souvent il n'avait pas de quoi payer son lit de louage. On nous pardonnera de le répéter : quand, ses forces déclinant encore, son mal parut empirer, Ferdinand, jugeant le moment opportun, lui fit proposer de renoncer à ses titres illusoires, à ses revenus lointains, irréguliers, d'une rentrée difficile, en échange d'une rente fixe et d'un domaine en Castille, ce qui serait d'une jouissance immédiate et commode.

Le Serviteur de Dieu, qu'aucune proposition ne pouvait tenter, dès qu'on lui arrachait la possibilité de recouvrer le Saint Sépulcre, cette espérance de toute sa vie, repoussa avec indignation l'offre odieuse par laquelle Ferdinand comptait séduire sa détresse. Il écrivit à l'archevêque de Séville, don Diego de Deza, qui avait été autrefois son défenseur à la junte de Salamanque : « Il paraît que Son Altesse ne juge pas à propos d'exécuter les promesses que j'ai reçues d'elle et de la reine (qui est maintenant dans le sein de la gloire) sur leur parole et leur sceau. Lutter contre sa volonté ce serait lutter contre le vent. J'ai fait tout ce que je devais faire. Je laisse le reste à Dieu, qui m'a toujours été propice dans tous mes besoins. »

Peu de mois après, le jour de l'Ascension, vers midi, le Révélateur du Globe allait recevoir au ciel la récompense de ses travaux sur la terre.

L'Espagne ne s'aperçut point de cette perte, et personne dans la cité de Valladolid n'y prit garde, si ce n'est les franciscains qui l'inhumèrent dans leurs caveaux. La chronique de la ville, *Chronicon de Valladolid,* ne daigna pas mentionner cet événement dans ses pages où s'inscrivaient soigneusement les mariages, les naissances et les décès des familles notables. Un fait qui peint dans quel état d'abandon et d'oubli languissait ce héros chrétien marqua la veille de sa mort. Il voulait faire le dépôt authentique de son testament, et dans toute cette noble ville de Valladolid, au lieu des grands seigneurs qui eussent dû assister à cet acte solennel du VICE-ROI des Indes, on ne put trouver qu'un bachelier et un religieux assez complaisants pour l'honorer de leur présence.

La cour, alors à Villafranca, tout près de là, sembla ignorer que le Révélateur du Nouveau Monde avait disparu de l'Ancien. Elle ne fit l'aumône ni d'un regret, ni d'un éloge, ni d'un mètre de terrain à l'homme qui lui avait apporté la moitié de ce Globe. Le littérateur lombard Pierre Martyr d'Anghierra, depuis quelques années fixé en Espagne, espérant, disait-il, passer à la postérité s'il écrivait les découvertes de Colomb, garda sur cet événement le plus complet silence. Ceci s'explique. Pierre Martyr était chapelain

du roi. Il convoitait le titre d'abbé de la Jamaïque, et il sut l'obtenir, en inventant le moyen d'écrire son livre sur les découvertes, *De insulis nuper inventis,* sans parler de Christophe Colomb. A l'imitation des grands, le latiniste de la cour, le Sicilien Lucio Marineo, qui rédigeait *les choses mémorables de l'Espagne,* tenait en si faible estime le donateur du Nouveau Monde, qu'il avait déjà oublié à demi son nom, et l'appelait *Pierre*, au lieu de CHRISTOPHE. Ce chroniqueur avait aussi son ambition : il brûlait d'être chapelain du roi, et il y parvint.

Ferdinand pouvait se féliciter ; il avait réussi. Déjà la gloire de Christophe Colomb était confisquée comme sa fortune, et son nom même allait presque s'effacer de la mémoire des peuples. Tout était prêt pour faciliter la célébrité de Vespuce.

CHAPITRE QUATRIÈME.

I.

Après les jours consacrés à la douleur et au deuil, le fils aîné de Christophe Colomb, don Diego, pria le roi de le mettre en possession des droits de son père, et de l'envoyer aux Indes, en sa qualité de VICE-ROI et de gouverneur général héréditaire.

Ferdinand lui répondit que son père n'étant plus en activité de service au moment de son décès, sa prétention n'était pas absolument fondée; qu'il y avait lieu de réfléchir avant de statuer sur une affaire de telle importance.

Toutefois il donna l'ordre au commandeur Ovando, gouverneur provisoire de l'Espagnole, d'expédier à don Diego les effets mobiliers qui avaient appartenu à son père. S'il eût ordonné d'envoyer en Europe la défroque d'un colporteur ou de quelque muletier, sa lettre n'eût pas été conçue en termes plus dédaigneux. Son laconisme témoignait de cette haine toujours vivace, quoique toujours dissimulée, et qui survivait au trépas!

Il se disait généralement alors que la prétendue

Découverte de Colomb n'était qu'un larcin commis au préjudice d'un mort. Un navigateur étranger était arrivé mourant à Porto Santo, il expira dans la maison de Colomb. Celui-ci avait dérobé ses cartes, son plan, et à l'aide de ces indications s'était risqué au voyage. D'autres disaient que ces terres avaient été connues des anciens, qu'à cause de la grande distance de l'Espagne on avait cessé d'y aller, et oublié la route à suivre pour y attérir. Colomb n'avait donc fait aucune invention, montré aucun génie, rendu aucun service notable. D'ailleurs maintenant on parlait beaucoup des compagnons de ses voyages, particulièrement des frères Pinzon, surtout du plus jeune, Vincent Yañez Pinzon, qui récemment avait découvert de nouvelles terres. Aussi plusieurs écrivains, embarrassés pour déterminer quel fut le véritable et premier découvreur des Indes, ne parlaient-ils de cette Découverte qu'au pluriel. Chez les uns il était question d'une caravelle qui découvrit; chez les autres, de ces hommes intrépides qui bravèrent les flots (1). On s'occupait si peu de Colomb, et l'on s'en informait si mal que vingt-six ans après sa mort, Jean Grynœus, en imprimant à Bâle son Index des choses mémorables, montrait encore Christophe Colomb délivré de

(1) « Los castellanos como en la historia de Castilla queda escrito, descubriendo en este año (1492) las Indias occidentales, el papa Alexandro sexto en el año seguiente... concedió á los Reyes de Castilla la conquista destas Indias... — Esteban de Garibay y Camalloa, *Compendio historial de las chronicas,* etc., t. II, in fol., lib. XXXV, cap. xxv.

ses fers ainsi que ses frères, et vivant honorablement à la cour d'Espagne (1).

Or, quelques semaines avant la mort du grand homme, la princesse Jeanne, fille d'Isabelle, mariée à l'archiduc d'Autriche, Philippe le Beau, était arrivée, avec son volage époux, pour occuper le trône de Castille.

De graves dissentiments n'avaient pas tardé d'éclater entre le jeune roi et le vieux Catholique. Celui-ci, fort mécontent de son gendre, et du peuple qui l'avait chaleureusement acclamé, quitta l'Espagne pour se retirer dans son royaume de Sicile.

Ce départ n'améliora point le sort du fils de Colomb. Les courtisans de Ferdinand étaient devenus ceux de Philippe; les préventions restaient les mêmes qu'auparavant. Don Diego Colomb, qui en force des traités de son père avec la Castille, se trouvait *Vice-roi* et Gouverneur des Indes en même temps que grand Amiral de l'Océan, fut mal reçu du nouveau souverain en se présentant à la cour. Le dédain du roi envers la gloire de Christophe Colomb, autorisait les hauteurs blessantes des nouveaux favoris, et obligeait à la plus grande réserve le fils du grand homme. Il ne pouvait guère invoquer les services paternels, alors ra-

(1) « Inque regum regia splendidissima usque in diem præsentem non inhonori degunt. » (Cap. CVIII, folio 101.) Cet ouvrage intitulé: *Novus orbis regionum ac insularum veteribus incognitarum... copiosus rerum memorabilium index*, fut aussi imprimé à Paris, par Jehan Petit, à l'enseigne du Lys, rue Saint-Jacques.

petissés et presque conspués. Il n'ignorait pas qu'au moment où ses soins adoucissaient les dernières souffrances de son père, un des courtisans les plus en faveur, don Fernand de Velasco, oncle du connétable de Castille, n'avait pas attendu sa mort, pour solliciter de Philippe le gouvernement des Indes, au mépris des traités solennellement confirmés, itérativement ratifiés, et que le jeune roi le lui avait promis (1).

L'hostilité de la Cour envers le fils de Colomb devint telle, que le pauvre Diego en fut à regretter le roi Ferdinand. Abreuvé de déboires, il était déterminé à s'éloigner de cette Cour ingrate, et avait écrit au vieux Catholique, lui offrant d'aller le servir en Sicile. Le roi lui répondit, de Naples, pour lui exprimer son regret de ce qu'il n'était pas mieux traité, le remercier de ses offres, et lui annoncer son prochain retour (2).

En effet, la mort soudaine de Philippe obligea la nation d'envoyer une adresse au vieux Ferdinand, pour le supplier de revenir exercer le pouvoir au nom de la reine, sa fille, l'infortunée Jeanne, dont la raison n'avait pu supporter un coup si imprévu.

Dès que le Catholique fut revenu de Naples, don Diego, qui était allé en grande pompe, avec vingt che-

(1) Las Casas, *Histor. gener. Indias*, lib. II cap. IX. Oviedo y Valdez, lib. IV, cap. I.

(2) Lettre du 26 novembre 1506, *Coleccion diplomatica,* tomo II, CLXI.

vaux, le recevoir à son débarquement, ne cessa de renouveler ses instances et ses prières, lui rappelant les bonnes paroles de ses lettres, les espérances qu'il lui avait données, et la légitimité de son droit. Ferdinand répliquait toujours avec mesure et politesse, mais ne statuait jamais. Enfin, lassé de ces éternels pourparlers qui se terminaient inévitablement sans conclusion, don Diego, un jour, faisant brèche à l'étiquette royale, laquelle interdit toute question directe et même toute forme interrogative dans le langage tenu au Souverain, osa demander pourquoi Son Altesse ne lui faisait pas la grâce de lui accorder, au moins comme une faveur, ce qui lui appartenait de plein droit, à lui qui devait La servir si fidèlement, ayant été élevé presque sous ses yeux dans la maison royale. Sans s'offenser de la question, Ferdinand lui répondit qu'assurément il avait pleine confiance en lui, mais qu'il ne pouvait en avoir une semblable dans ses fils et leurs successeurs. Don Diego se permit de répliquer au roi qu'il ne lui paraissait pas très juste de le punir, dès à présent, pour les fautes que pourraient commettre les descendants qu'il n'aurait peut-être jamais, étant encore célibataire.

A la suite de nouvelles demandes, également infructueuses, don Diego, reconnaissant l'inutilité de ses sollicitations, pria le roi de vouloir bien lui accorder l'autorisation de faire valoir ses droits en justice, et de former une instance contre la Couronne de Castille.

Pour se débarrasser de ses réclamations, Ferdinand la lui accorda, persuadé que les tribunaux n'oseraient jamais prononcer contre l'autorité royale.

L'instance fut introduite vers le printemps de l'année 1508. Mais, disons-le, à l'éternel honneur de la loyauté castillane : sans égard pour la répugnance du roi, bien connue, et l'influence des bureaux de la marine, les diverses juridictions qui furent saisies de cette affaire, en divers temps et en différents lieux, plus occupées de l'équité que de la position des parties litigantes, reconnurent les droits de don Diego Colomb.

Ferdinand oubliait que la plupart des membres de la magistrature avaient étudié le droit et pris leurs grades dans les universités fondées ou restaurées par la grande Isabelle. Le texte des traités se trouvait si clair, les stipulations étaient si nettes, les engagements de la Castille si précis, qu'on ne pouvait sans criante prévarication, rejeter la demande de don Diego Colomb. Le Suprême Conseil décida donc en sa faveur, ainsi que déjà le Conseil des acquits, dont faisaient partie l'archevêque de Séville, Diégo de Deza, et l'illustre cardinal Ximénès, avait, quatre ans auparavant, prononcé à l'égard de son père. Mais une fois cet acte de justice accompli, le haut Conseil se crut quitte envers sa propre conscience, et comprenant combien était irrévocable la résolution du roi, contre la descendance de Colomb, croyant peut-être que des rai-

sons d'État déterminaient la volonté du monarque, il ne se préoccupa plus désormais des réclamations de don Diego.

Toutefois, la force exécutive manquant au bon droit, sans doute le gouvernement des Indes n'aurait jamais été rendu à son légitime titulaire, si un intime événement de cœur, survenu dans la famille même du roi, n'avait tout d'un coup modifié ses dispositions et changé la destinée de don Diego.

La fille du grand commandeur de Léon, l'illustre Doña Maria de Tolède, nièce du roi Catholique, partagea les tendres sentiments qu'elle inspirait au fils du grand Colomb. Son oncle paternel, le duc d'Albe, ayant pris sous sa protection l'inclination de sa nièce, leur union fut projetée.

Après le mariage, le duc d'Albe reprit auprès du roi la réclamation de don Diego. Personne plus que lui n'était en situation d'obtenir de Ferdinand. Leur étroite parenté se fortifiait d'une ancienne amitié et de services tout récents. Lorsqu'à l'arrivée de la reine Jeanne sa fille, le Catholique, abandonné de la cour, des seigneurs et du peuple, s'était vu forcé de quitter l'Espagne, seul, le duc d'Albe l'avait escorté avec sa maison, ses troupes, et l'aurait suivi jusqu'à Naples, si le roi l'eût souffert. Le Catholique céda un instant à d'affectueuses obsessions. D'ailleurs l'opportunité des circonstances favorisait l'instance du puissant duc. S'infatuant de son crédit, et se croyant éternel dans

son gouvernement, le commandeur Ovando avait eu l'imprudence de contrarier l'évêque Ordonnateur, président du Suprême Conseil des Indes. Dès lors son remplacement fut résolu.

Le 9 août 1508, don Diego était autorisé à résider aux Indes.

Néanmoins la nature cauteleuse et défiante de Ferdinand l'obligeait de procéder toujours obliquement avec petitesse et mesquinerie, même quand il s'agissait à la fois d'assurer le bonheur de sa nièce, de récompenser un fidèle serviteur de sa maison, d'accomplir les intentions de l'admirable Isabelle, et de satisfaire à l'honneur de son seing royal. Il ne pouvait s'élever à la droiture, atteindre jusqu'à la franchise. Il lui fallait par des restrictions, des termes ambigus, laisser en réserve des objections inattendues et des moyens nouveaux d'éluder ses anciens engagements.

Il refusait à don Diego le titre de VICE-ROI, lui reconnaissait seulement celui d'*amiral,* et lui accordait l'autorisation de résider aux Indes, et de s'occuper de leur administration, en vertu du pouvoir qu'il lui donnait présentement à cet effet, mais sans préjudicier à ses droits, et rien changer à la situation litigieuse. Ce ne fut qu'après deux mois de nouvelles tergiversations, que Ferdinand, le 29 octobre 1508, signa la

(1) Cédule datée de Arevalo, le 9 août 1508. — *Coleccion diplomatica,* CLXIII.

nomination de don Diego. Et encore l'acte qui lui conférait le gouvernement des Indes, n'était-il nullement d'après son texte la conséquence de ses droits, l'exécution des traités de la Castille avec son glorieux père, mais bien une pure faveur, un acte de gracieuse condescendance de la part du souverain. Le roi dit en propres termes, que son bon plaisir est que don Diego tienne de lui le gouvernement et la judicature des Indes, pour le temps que sa grâce et volonté royale jugeront à propos de les lui continuer.

Le 13 décembre, ordre est donné au Ministère des colonies de suivre de point en point, à l'égard du voyage de don Diego, ce qui s'était fait lors du départ du gouverneur provisoire qu'il va remplacer. On recommande aux bureaux d'en rechercher la mention dans les écritures de cette époque, et de s'y conformer strictement sans rien innover (1).

L'intention préméditée par Ferdinand de ravir au pauvre don Diego la VICE-ROYAUTÉ des Indes était si profondément arrêtée dans son esprit, qu'elle le suivait en tout lieu. Peu de mois après la mort de Colomb, le roi, en répondant de Naples à don Diego, le 26 novembre 1506, avait bien soin de supprimer son titre de VICE-ROI des Indes, et de ne lui donner que celui d'Amiral (2).

(1) Cédule du 13 décembre 1508, *Coleccion diplomatica;* CLXVI.

(2) *Coleccion diplomatica*, t. II, CLXL.

II.

Tandis que don Diego fait ses préparatifs de déplacement, quelqu'un l'a déjà précédé dans sa future résidence ; c'est Miguel de Passamonte, créature de Fonseca et de Lopez de Conchillos. Bien recommandé au roi, par sa haine des Colomb, Passamonte devait résider à l'Espagnole, avec le titre de Trésorier général des Indes. A cet emploi aussi lucratif qu'envié, il en joignait un autre, source plus assurée de faveur et d'influence. Il se trouvait, par l'intermédiaire de Lopez de Conchillos, le correspondant occulte du vieux Catholique. Sa mission confidentielle consistait à rendre impossible l'administration de don Diego ; à lui susciter des obstacles continuels, des difficultés imprévues, des humiliations, à l'abreuver de dégoûts ; enfin, à le forcer, par de sourdes et incessantes tracasseries, à se démettre de ses fonctions.

Le délateur était arrivé à Saint-Domingue avant sa victime. Il avait eu le temps d'étudier le terrain, de combiner ses manœuvres ; et lorsque don Diego se dispose au départ, une lettre de l'espion royal à Lopez de Conchillos lui apprend quelles embûches il a déjà dressées. Ferdinand considère comme un grand service

cette preuve de vigilance. Il écrit directement à cet astucieux gredin, le complimente, l'engage à continuer ses bons offices. Et de peur que par accidents quelque missive pareille ne vienne à tomber sous les yeux d'un honnête homme, qui aviserait don Diego de cet espion nage, le monarque lui recommande, quand il voudra dire des choses qui doivent rester secrètes, de ne pas se borner à faire sur l'adresse de la lettre le signe dont ils étaient convenus, mais d'employer dans le contexte, les chiffres qui ont été concertés avec Lopez de Conchillos, dont en partant, il avait emporté l'alphabet et la clef (1).

Ainsi la complicité du roi avec ces misérables est avouée par lui-même, et signée de sa propre main. Sa lettre, datée de Valladolid, le 15 août 1509, se voit dans les archives de Simancas. Ferdinand flatte le vil suppôt de sa félonie, l'agent de son avarice. Il proteste que c'est principalement en lui qu'il met sa confiance pour toutes les affaires de là-bas. Le monarque fait le pauvre, le besogneux ; le prie de lui indiquer minutieusement toutes les dépenses qu'on pourrait éviter ; et de s'appliquer à lui envoyer le plus d'or possible, parce qu'il en a, dit-il, grand besoin (2).

(1) « En lo describir al secretario Lope Conchillos algunas cosas que os parezcan ser secretas y que conviene a nuestro servicio yo las sepa, ansi lo debeis hacer é continuar, y podeis escribir por la cifra que de acá llevasteis concertada con el dicho secretario. » — *Coleccion diplomatica,* tomo III, num. LXVIII.

(2) « Pues sabeis que toda la confianza de las cosas de allá tengo en

Aussitôt qu'il fut décidé que don Diego irait aux Indes, celui-ci avait choisi pour fondé de pouvoirs en Castille, afin de suivre le litige toujours pendant, un gentilhomme sûr et capable, Jean de la Peña, qui appartenait au duc d'Albe, l'oncle de sa femme. Inconscient du péril au-devant duquel il allait, don Diego, pénétré de dévouement à ses nouveaux devoirs, espérait travailler de tout cœur au bonheur de la colonie et à la grandeur de l'Espagne. Mais de peur qu'il ne se révélât subitement en lui des qualités pour l'administration, comme autrefois chez son père, et qu'il ne prît quelque glorieuse initiative, des instructions formelles, impérieuses, combinées entre le roi, Fonseca, et Lopez de Conchillos, vinrent resserrer son autorité dans de si étroites limites, qu'aucune mesure importante et aucune influence réelle ne lui était désormais possible (1).

Cependant l'agent occulte, Passamonte, aurait peut-être éprouvé quelque difficulté dans sa vile mission, s'il n'eût pas été personnellement en relation avec l'amiral, et par là en situation de pénétrer sa pensée,

vos principalmente; y tened mucho cuidado de me enviar todo el mas oro que pudieres, porque acá es bien menester. » — *Coleccion diplomatica*, loco citato.

(1) Le roi écrit directement à Passamonte :

« He mandado dar una carta para la forma é manera que en ella se ha de tener de aquí adelante, cuyo traslado va con la presente..... Por ende yo vos mando tengas mucho cuidado de mirar si en ello se guarda la orden en la dicha carta contenida. » — *Suplemento primero a la Coleccion diplomatica*, p. 536.

ses vues d'amélioration, afin de leur faire échec. Aussi le roi soumet-il don Diego à des rapports obligés avec le Trésorier général des Indes. C'est à Passamonte qu'il lui faudra s'adresser pour connaître les nécessités de la colonie, ses intérêts, même ses besoins religieux (1). Il devra aussi s'en enquérir auprès du grand commandeur Ovando, dont le monarque louange l'administration ; car Ovando est l'homme qui s'est si habilement aidé à martyriser Christophe Colomb, et à le faire mourir dans la détresse.

Ces instructions imposent en termes précis au nouveau Gouverneur, de se modeler sur l'ancien. On l'oblige à s'incliner devant le persécuteur de son père ; à lui demander un Mémoire très étendu sur son mode de bonne administration. Ce Mémoire devra être signé par son auteur. Et pour que don Diego ne puisse prétexter qu'il n'a pas eu le temps de lire, on exige qu'il en fasse une copie signée de sa main, et l'adresse au roi (2), par l'entremise d'Ovando.

Cette étrange subordination ne paraît pas suffire encore à l'effacement du nouveau Gouverneur des Indes.

(1) Le roi dit : « Yo querria que las iglesias de la dicha isla estuviesen bien servidas y proveidas como es razon, tomares con vos á Miguel de Pasamonte nuestro tesorero general. » (3 de mayo 1509.) — *Coleccion diplomatica,* tomo II, CLXIX.

(2) Le roi ajoute : « Le mando que vos dé un mémorial muy largo y muy particular, firmado de su nombre, de la manera que ha tenido en la buena gobernacion de la dicha isla ; y firmareis vos un traslado del dicho memorial para que lo traiga á mi el dicho comendador mayor. » — *Coleccion diplomatica,* ibid.

On a décidé qu'il ne pourra prendre aucune mesure relative à la recherche ou à l'exploitation des mines d'or, sans l'assistance de Passamonte. Ces instructions lui recommandent de favoriser un affidé de la cour, Gil Gonçalez Davila, ancien garde du corps. Elles l'avertissent également que le roi a fait cadeau du commissariat général de police au licencié Fernand Tello, employé dans des bureaux de la marine, depuis 1503, et qu'il aura à lui payer annuellement deux cent mille maravédis d'indemnité.

Cependant, par ses autorisations de travailler aux mines, don Diego aurait pu gagner des appuis dans la population ; mais on y avait paré.

Le roi déclare qu'en témoignage de satisfaction, il a fait don à son secrétaire, Lopez de Conchillos, de l'intendance générale des mines d'or ; et que dès lors c'était exclusivement audit secrétaire, ou à son fondé de pouvoirs, qu'il appartenait d'accorder les permis de travail dans les mines ; et que sans s'arrêter aux règlements précédemment établis, don Diego Colomb devra exécuter uniquement les ordres que lui transmettra Lopez de Conchillos (1).

Ainsi limité, le pouvoir du nouveau Gouverneur

(1) « Y por hacer merced á Lope Conchillos, mi secretario le hice merced de la Escribania mayor de las Minas de las Indias para que él ó la personaque nombrose toviesen cargo de dar las cedulas á las personas que fuesen á cavar á las dichas minas, y ansi mismo tuviese cuenta é razon de todas las cosas á Nos pertenescientes. » — *Coleccion diplomatica*, ibid.

allait se borner à piétiner humblement dans la pratique administrative creusée par son prédécesseur. Son autorité se réduisait uniquement à l'exercice de la Justice. Don Diego néanmoins, résigné à cet amoindrissement, et acceptant sa position dépendante, sans soupçonner quelle infortune elle cachait, partit accompagné de ses deux oncles, don Barthélemy et don Diego, et s'embarqua avec sa femme, doña Maria de Tolède. Ils atteignirent Saint-Domingue, le 10 juillet 1509.

Bientôt, avec chaque navire apportant la correspondance des Indes, arriva quelque lettre chiffrée à l'adresse de Lopez de Conchillos. Et, naturellement, au retour du courrier des observations, des avertissements sévères ou des réprimandes venaient offenser la dignité de don Diego, révolter sa justice et soulever sa conscience. Ni sa prudence, ni sa pénétration, ni les conseils dont l'aidait l'expérience de ses oncles, ne pouvaient empêcher les agissements clandestins, les dénonciations, les calomnies et les rapports confidentiels écrits en chiffres.

Un an s'était à peine écoulé, qu'afin de diminuer encore son peu d'importance, et lui retirer l'exercice souverain de la Justice, on établit à Saint-Domingue, sous le nom d'Audience royale, un haut tribunal devant lequel chacun pouvait former appel des jugements et décisions rendus par le gouverneur. Cette nouvelle atteinte portée à celui que son droit d'héritier constituait VICE-ROI et Gouverneur perpétuel de ces régions,

ne satisfaisait point entièrement Passamonte, qui tenait à montrer son zèle. Comme les bureaux des colonies redoublaient de reproches et d'admonestations, don Barthélemy crut urgent de partir pour l'Espagne et de parler au roi. Il comptait aussi faire agir, auprès de Ferdinand, son cousin germain, le duc d'Albe.

Tout en subissant ces injustices, aggravées de mortifications cruelles, don Diego n'abandonnait pas les réclamations juridiques commencées avant son départ. On a découvert depuis peu que le 8 avril 1511, son mandataire Juan de la Peña faisait viser diverses pièces relatives à son procès contre la Couronne. Malheureusement les efforts de l'Adelantado n'aboutirent point. Il perdit sa peine. Les dénonciations chiffrées et les accusations écrites continuaient d'arriver à Séville. Loin d'accueillir aucune des demandes de don Diego, on renvoya aux Indes don Barthélemy, porteur d'instructions qui restreignaient encore le semblant de pouvoir laissé à son neveu.

III.

Vers ce temps, un événement singulier, demeuré un problème pour les contemporains, se produisit à la Cour. Que s'était-il passé au cœur de Ferdinand? pour la première fois un rayon de justice y avait-il pénétré? le remords troublait-il enfin le sommeil du bourreau de Christophe Colomb? La réflexion lui faisait-elle entrevoir l'avenir? la crainte de l'opinion avait-elle subjugué son astuce, ou bien espérait-il, sous un semblant pieux, déguiser son ingratitude et tromper encore le sentiment des peuples? Quoi qu'il en soit, tout d'un coup, après sept ans de silence, il parut se souvenir de sa victime, et ordonna de célébrer à son intention un service solennel, dans la cathédrale de Séville.

Ce fut là pour le public moins une nouvelle à sensation qu'un sujet d'étonnement. Depuis sept ans, le nom de Christophe Colomb n'avait guère été prononcé que devant les tribunaux, et n'en dépassait pas l'enceinte. Les jeunes gens qui se destinaient à la mer, entendaient parler uniquement d'Améric Vespuce, de Juan de la Cosa, de Juan de Solis, de Sébastien Cabott, de Vincent Yañez Pinzon. Ils savaient que le Nouveau Continent avait été découvert par des navires espagnols, et qu'en Europe on commençait à désigner du nom

célèbre d'Améric la terre ferme située dans la mer des Indes. Quant à ce don Christophe Colomb, pour l'âme duquel s'apprêtait la cérémonie funèbre, nul n'en avait souci.

Suivant l'ordre royal, le cercueil du premier amiral de l'Océan fut donc exhumé du couvent des franciscains à Valladolid, et transporté dans la cathédrale de Séville, afin d'y recevoir les honneurs qu'on avait oublié de lui rendre. Les membres du Suprême Conseil des Indes, les chefs de bureau du Ministère des colonies, tous ceux qui s'étaient aidés à traverser ses projets, à l'éloigner de son but, à le tuer en détail, alors strictement vêtus de deuil, groupés autour du catafalque, l'aspergèrent d'eau bénite, et au sortir de l'église purent vanter le grand cœur du roi, qui, n'oubliant jamais aucun service, au bout de sept ans, daignait accorder encore un hommage public à ce navigateur génois, qu'il combla de tant de faveurs, auquel cependant on avait dû retirer le gouvernement des Indes.

Ferdinand pensait s'assurer ainsi dans l'histoire le titre de monarque juste et reconnaissant. En effet, les courtisans, les employés de la marine et des colonies, exaltèrent cette magnanimité. Les écrivains à gages, les chroniqueurs royaux ne manquèrent pas d'inscrire dans les annales cette marque de haute gratitude. Malheureusement, tout en honorant de cet équivoque témoignage la mémoire de Christophe Colomb, le roi n'en continuait pas moins de persécuter son fils.

Incessamment les instructions écrites en chiffres répondaient aux lettres chiffrées du Trésorier général des Indes. Les accusations ouvertes et les accusations secrètes, qui servaient de complément aux premières, continuaient le système de tracasserie organisé contre le malheureux gouverneur. Les difficultés, les oppositions, et par suite les réprimandes devinrent telles, que don Diego demanda la permission de passer en Espagne pour se justifier. Il quitta Saint-Domingue le 15 avril 1515.

Durant ce temps, en vue de repousser la demande juridique de don Diego, qui excipait des traités de son père avec la Castille, et réclamait leur exécution, le ministère public, sous le nom de Fiscal du roi, ouvrit une nouvelle Enquête, dans laquelle furent appelés à déposer, tant en Espagne qu'aux Indes, tous ceux qu'on supposait ennemis des Colomb.

Le Fiscal opposait à don Diego que son père n'avait rendu à l'État aucun service éminent ; que sa prétendue Découverte n'en était pas une en réalité, puisque d'autres l'avaient faite avant lui. Ces pays-là étaient anciennement connus. Au surplus son entreprise lui avait été suggérée par un étranger. Alors surtout fut répandue la fable du pilote mort dans sa maison, à Porto Santo, et par lui dépouillé de ses cartes, qui indiquaient la route à suivre (1).

(1) Cette misérable calomnie, bien digne du vieux Ferdinand et de ses suppôts, s'est accréditée pourtant jusqu'à simuler un caractère

Il n'était pas reconnu que l'amiral Christophe Colomb eût découvert le premier la terre ferme. On ne produisait pas la preuve de sa priorité. D'autres navigateurs assuraient y être descendus avant lui. Rodrigo de Bastidas, Juan de la Cosa, Per Alonzo Niño, Cristobal Guerra et Vincent Yañez Pinzon avaient relevé des côtes bien autrement étendues.

La partie des documents que nous possédons sur les deux Enquêtes de 1513 et 1515, contient des révélations curieuses. Ces enquêtes ont manifestement pour but d'effacer la gloire de Christophe Colomb; de lui enlever jusqu'au mérite du plan et de la constance. On vise à réhabiliter les trois frères Pinzon; l'aîné surtout, qui fut déserteur, voleur et faussaire. On lui attribue uniquement la priorité de l'idée, la persévérance dans l'exécution, et le changement de route qui détermina le succès. Le Fiscal tâche de faire déclarer que le vrai mérite de la Découverte appartient tout entier aux frères Pinzon. Les questions sont posées captieusement, de façon à provoquer une réponse affirmative.

Ainsi, dans le onzième interrogatoire on demande aux témoins s'ils ne savent pas que lors de l'arrivée de Colomb, à Palos, pour ses préparatifs, déjà Martin Alonzo

de tradition. Tous les historiens, sans en admettre la sincérité, se sont pourtant crus obligés de la reproduire, sauf à l'atténuer diversement.

Pinzon se disposait à partir avec deux caravelles (1)?

Dans le quatorzième interrogatoire, le Fiscal leur demande s'ils ne savent pas que dans cette entreprise, le principal personnage fut le dit Martin Alonzo, étant capitaine d'un de ses navires, et ayant ses frères pour commandants des deux autres caravelles? Il leur demande aussi s'ils ignorent, qu'après avoir navigué pendant huit cents lieues, l'amiral n'osait plus aller en avant, et que ne trouvant pas la terre, ne sachant plus de quel côté se diriger, il était allé trouver Martin Alonzo sur son navire, et prendre ses conseils (2)?

Le seizième interrogatoire marche encore plus droit au but. Le Fiscal demande aux témoins s'ils ne savent pas que c'était Martin Alonzo qui avait encouragé Colomb à pousser en avant, quand l'amiral était sur le point de rétrograder et rentrer en Espagne (3).

Dans le dix-huitième interrogatoire, le Fiscal, voulant absolument faire honneur de la réussite à Martin Alonzo Pinzon, demande aux témoins s'ils ne savent

(1) « Item, Si saben que cuando el Almirante fué á descubrir aquellas partes, Martin Alonzo Pinzon, vecino de Palos estaba para irlas á descubrir à su costa con dos navios hijos. » *Suplemento primero a la Coleccion diplomatica,* tomo III, p. 559.

(2) « E no sabia ya donde ir, e deque vido que non fallaba, llegose al navio de Martin Alonzo é le dijo i que le parecia que ficiesen. » — *Suplemento a la Coleccion diplomatica,* p. 565.

(3) « Item, Si saben que el dicho Martin Alonzo le dijo, adelante adelante... que si vos, Señor, quesierdes tornaros, yo determino de andar fasta hallar la tierra ó nunca volver en España; é que por su industria i parecer pasaron adelante. » — *Suplemento primero a la Coleccion diplomatica*, p. 567.

pas que pour avoir changé de route, sur l'avis de Martin Alonzo, trois ou quatre jours plus tard ils trouvèrent la terre (1)?

(1) « Si saben que mudado el camino é via por lo quel dicho Martin Alonzo Pinzon habia dicho, luego desde á tres ó cuatro dias dieron con la tierra en las islas de los Yucayos en la isla Guahani. » — *Suplemento primero a la Coleccion diplomatica,* p. 569.

IV.

Aussitôt après son débarquement, l'infortuné don Diego vint à la cour. Avec sa dissimulation habituelle, Ferdinand accueillit gracieusement le mari de sa nièce. D'ailleurs, nonobstant tous les obstacles semés autour de lui, l'amiral avait commencé la colonisation de Cuba, de la Jamaïque, et de plus, établi à Cubaga une pêcherie de perles. Le roi, obligé de reconnaître la sagesse de son administration, ordonna la cessation des poursuites qu'exerçait contre lui le Fiscal, et fit semblant de vouloir examiner par lui-même les pièces du débat. Néanmoins il refusa de lui accorder la part qui lui appartenait dans les revenus du Darien et de la Castille d'Or.

Toutefois le procès engagé entre don Diego et la Couronne suivait lentement son cours. Le roi se flattait de vaincre enfin par lassitude l'opiniâtreté du fils de Colomb. Sans compter ses années, il espérait éluder le temps, comme la justice des hommes ; mais n'ayant pu réussir à tromper la mort, il fut emporté par elle au commencement de l'année 1516. Il disparut laissant, au lieu de regrets, le souvenir de sa sécheresse de

cœur, de son hypocrisie, de sa bassesse, de ses ruses diplomatiques.

Cet événement n'amena aucun changement favorable à la situation de don Diego. Il fallait maintenant attendre l'arrivée du nouveau souverain, le prince Charles d'Autriche, depuis lors connu sous le nom de Charles-Quint. Elle n'eut lieu que l'année suivante. Quatorze mois se consumèrent dans cette attente, pendant laquelle don Diego tenta vainement de se concilier le Suprême Conseil des Indes, que présidait encore don Juan de Fonseca, l'implacable ennemi de sa famille.

Après l'arrivée du jeune roi, les demandes d'audience, les sollicitations, les justifications durent recommencer.

Quatre mortelles années furent employées par don Diego, à suivre la Cour, à présenter des requêtes, à prouver la droiture et la prudence de son administration ; la malignité de ses accusateurs, et conséquemment l'injustice des mesures prises contre lui.

Dans l'intervalle, le roi Charles fut nommé Empereur d'Allemagne.

Enfin l'année suivante, en 1520, l'Empereur rendit hommage à la vérité, reconnut la fausseté des plaintes portées contre don Diego, le déchargea de toutes les accusations, et décida qu'il reprendrait son gouvernement. Mais les bureaux firent maintenir à l'Espagnole leur émissaire Passamonte, en sa qualité de Trésorier

général des Indes. C'était recommencer le supplice auquel ils avaient voué la postérité de Colomb.

Don Diego repartit au mois de septembre. Ce qui arriva, on le devine. Les lettres chiffrées reprirent la même route qu'autrefois. Les dénonciations, les réclamations contre le gouverneur, se multiplièrent d'autant plus, que, durant son absence, de graves abus s'étaient commis et qu'il s'efforçait d'y porter remède. Au lieu de l'en remercier, le Conseil des Indes lui fit des représentations très dures. Pendant deux ans il eut à combattre des difficultés toujours renaissantes. Il s'épuisait avec un courage héroïque. Mais à la suite d'un mémoire, cette fois lisible pour tous, adressé par Miguel de Passamonte au Suprême Conseil, on lui écrivit de revenir en Espagne, pour donner diverses explications et dire son avis sur des règlements à préparer. C'était tout simplement une révocation. Le fils de Christophe Colomb obéit.

Ce fut en janvier 1524, que don Diego rejoignit la Cour, alors fixée à Vittoria. Les preuves de sa bonne gestion étaient évidentes. L'Empereur reconnut de nouveau la fausseté des accusations. Pourtant, déjà se montrant digne de son aïeul Ferdinand, il ne rendit point son gouvernement au calomnié dont il déclarait l'innocence. Le malheureux don Diego se vit contraint de passer encore l'année entière à réclamer, sollicitant et suivant la Cour dans ses différentes stations, se leurrant de l'espoir d'être rétabli dans son gouver-

nement. Enfin, un jour, s'enhardissant par la force de son droit, le gouverneur destitué laissant de côté les anciennes procédures et la marche tortueuse que leur avait imprimées le vieux Catholique, essaya de faire franchement appel à la droiture du jeune empereur.

Dans le Mémoire qu'il lui adressa, don Diego s'appuyait uniquement sur le texte des traités passés entre la Couronne et son père, pour réclamer la mise en possession des charges, titres et dignités qui lui appartenaient héréditairement. Les circonstances semblaient plus favorables, car le haineux don Juan de Fonseca s'était vu obligé de céder la présidence du Suprême Conseil des Indes à une capacité véritable venue du dehors.

Charles-Quint avait attiré en Espagne un homme savant, honnête et ferme, Piémontais d'origine, juriste éminent, ancien premier président au parlement de Bourgogne, Mercurino Arborio de Gattinara. En le nommant son chancelier, l'Empereur voulut l'établir président supérieur de tous les ressorts de Justice. Arborio de Gattinara se trouvait naturellement à la tête du Suprême Conseil des Indes. C'est à lui que, dans le courant de l'année 1525, fut renvoyé le Mémoire de don Diego, après que le Fiscal en eut artificieusement annoté chaque paragraphe.

Grâce à ses annotations, ce document jette une vive clarté sur le ténébreux réseau de faux principes, de négations, de basses chicanes dans lequel le vieux

Catholique avait enfermé la cause du malheureux don Diego. Non seulement ce Mémoire met à nu l'ignoble échafaudage d'équivoques, d'arguties, de sophismes juridiques employés contre le fils de Christophe Colomb, mais il révèle la transmission occulte d'un système d'iniquité qui se confiait comme un secret d'État dans la famille de Ferdinand. Ce que le Catholique a commencé, son gendre Philippe d'Autriche le continue ; son petit-fils Charles-Quint le maintient ; son arrière-petit-fils l'achèvera, et ses successeurs le prolongeront au delà même de leur dynastie.

Un trop grand intérêt s'attache à ce document, pour que nous n'ayons pas l'obligation d'expliquer comment jusqu'à nos jours il était resté inédit.

Le Mémoire de don Diego Colomb, revêtu des annotations du Fiscal, parvint à la chancellerie vers la fin de 1525. Le 23 février suivant, le fils de Colomb succombait aux tortures morales et aux fatigues corporelles. Pour employer l'expression de l'Archichronographe Impérial, il « terminait sa misérable vie (1) ».

Il y eut, pendant un temps, suspension de la procédure.

Quatre ans plus tard, lorsque Arborio de Gattinara après avoir utilement servi l'Empereur, fut appelé à servir noblement le Pape, et créé, par Clément VII,

(1) « Desta manera que he dicho acabo el almirante don Diego Colon miserabile vida. » — OVIEDO Y VALDEZ, *Historia general y natural de las Indias,* lib. IV, cap. VI

cardinal de la sainte Église romaine, l'original de ce Mémoire oublié ou peut-être confondu avec les papiers personnels du chancelier, suivit leur sort et arriva en Italie. Dans la suite des ans la famille du cardinal, en souvenir de son origine piémontaise, fit don d'une partie de ses archives à Sa Majesté sarde. Un savant paléographe, M. Vincenzo Promis, ayant découvert à la bibliothèque royale de Turin ce Mémoire, dans un recueil in-folio des papiers du célèbre Gattinara, reconnut son importance, et eut, en 1869, l'heureuse pensée d'en faire tirer quelques exemplaires.

A nos yeux, la valeur principale de ce document provient bien moins de l'homme qui le produisit que de celui qui s'y opposa. C'est don Diego qui écrit à Charles-Quint ; et c'est l'aïeul de ce dernier, le vieux Catholique, trépassé depuis huit ans, qui fait la réponse. Il l'avait dictée d'avance aux complices de sa haine : don Juan de Fonseca et Lopez de Conchillos, le secrétaire favori. Ce que les écrivains de cette époque n'étaient pas libres de dire, ce qu'aucune pièce historique n'avait fait connaître, ce Mémoire nous le révèle sans réticence. Nous y retrouvons tout entier l'esprit de Ferdinand. Son effrayante puissance de dissimulation apparaît rétrospectivement ici ; et nous avons enfin l'explication de sa conduite, tant à l'égard de Christophe Colomb que de son fils Diego. Dans ses répliques, le Fiscal n'émet rien de son propre fond. C'est le vieux roi qui a préparé chaque objection, dressé chaque

subtilité, arrangé chaque imposture. Tout ce qu'écrit le Fiscal, en 1525, avait été déjà prévu et combiné en 1493, avant le second départ du Révélateur de la création terrestre.

Ce manuscrit formant un cahier de cent vingt-deux pages, en beaux caractères antiques, et divisé en vingt-sept paragraphes, nous paraît être le résumé de la Requête en quarante-deux chapitres, qui figure dans le procès de don Diego avec la Couronne.

Présentons seulement les principaux points du litige :

Don Diego demande à jouir de ses droits d'amiral de l'Océan, avec le traitement et les privilèges dont jouit l'amiral de Castille, ainsi qu'il était expressément spécifié dans la convention passée sous Grenade, le 17 avril 1492, convention ratifiée à Barcelone, le 28 mai 1493, et confirmée à Burgos le 23 avril 1497.

Le texte que cite don Diego est clair, précis, formel; il ne se prête à aucune interprétation; aussi le Fiscal n'essaie-t-il pas de le discuter. Il se borne à répondre que l'amirauté de l'Océan ne ressemble pas à l'amirauté de Castille; que don Diego n'a aucun droit à percevoir, puisque son père n'a jamais pu en toucher. C'est là du Ferdinand tout pur. On oppose au réclamant l'inexécution subie par son père, malgré ses instances; et l'on tire un droit du mépris qu'on a fait de la convention écrite. Ceci revient à dire : « Te crois-tu plus grand que ton père? j'ai violé mes engagements envers

lui ; comment oses-tu penser que je les tiendrai envers toi? »

Don Diego réclame la Vice-royauté ainsi que le gouvernement perpétuel des Indes. Il rappelle les propres expressions du traité qui nomme son père Amiral, Vice-Roi et Gouverneur des îles et terre ferme découvertes et à découvrir, avec juridiction civile et criminelle; et après lui « ses fils et descendants, l'un après l'autre pour toujours à jamais. » Outre les ratifications et confirmations déjà citées, il invoque une autre ratification implicite contenue dans l'acte du 2 juin 1497, à Médina del Campo, et postérieurement la ratification très explicite écrite de Valencia de la Torre, le 14 février 1502, avant le départ de Christophe Colomb pour la dernière découverte, dans laquelle la Couronne rappelle ses engagements itératifs, la teneur des privilèges susénoncés et lui dit : « Vous et vos fils en jouirez comme de raison. Et s'il est besoin de les confirmer de nouveau, nous les confirmerons et ordonnerons que votre fils soit mis en possession de tout ; et en sus de cela nous voulons vous honorer et vous faire des faveurs (1). »

Certes il ne se trouve ici nulle ambiguïté. Personne ne croirait qu'à ces paroles si précises il y ait rien à

(1) « Y sabeys el fabor con que vos hemos mandado tratar siempre..... y vos y vuestros hijos gozareys dellas comes el razon, y si necessario fuere confirmarlas de nuevo las confirmaremos, y a vuestro hijo mandaremos poner en la posesion de todo ello, y en mas que esto tenemos voluntad de vos honorar y hacer mercedes. » — VINCENZO PROMIS, *Memoriale di Diego Colombo*, p. 31.

répondre. Mais le Fiscal ne s'embarrasse pas pour si peu, et il réplique carrément ceci : Le titre de Vice-roi et de gouverneur fut donné à la personne de l'amiral comme prix de son industrie, pour lui faire honneur ; l'amiral étant décédé, le titre a pris fin avec lui (1).

Quant aux traités conclus et aux services rendus, c'est là une illusion filiale. L'Espagne n'est pas fort obligée à Christophe Colomb, car depuis son premier voyage elle n'a rien reçu de lui. Ce qu'il a cru apporter, la Castille déjà le possédait en vertu de la Bulle du pape Alexandre VI, en date du 3 mai 1493. Et puisque cette Bulle en donnant et incorporant au royaume de Castille lesdites Indes, avait annulé de fait les services de l'amiral, cause de ses privilèges, il n'y avait aucune raison de les considérer comme existants.

Quant à la Vice-royauté et à ses privilèges, le Fiscal en croit triompher promptement par cette réponse : Les rois n'ont pas reconnu à Christophe Colomb le titre de VICE-ROI, puisqu'en lui écrivant, ils ne le lui donnaient jamais (2).

Ce misérable suppôt de la cour de Charles-Quint ne se doutait pas que cet aveu était pour l'aïeul de

(1) « Fu y es visto de derecho que por la muerte de lo dicho don Christoval Colon espiro el dicho oficio y no paso en herederos. » — VINCENZO PROMIS, *Memoriale di Diego Colombo,* p. 33.

(2) « Y nunca mas le escribieron Visorey ni se lo llamaron. » — VINCENZO PROMIS, *Memoriale di don Diego Colombo,* p. 34.

l'empereur une nouvelle flétrissure. L'omission de ce titre, première consigne donnée par Ferdinand aux bureaux, et qu'ils observèrent rigoureusement, fait remonter à vingt-deux ans sa criminelle préméditation. Elle a vieilli avec lui. Ce calcul odieux a persévéré dans son esprit, nonobstant les Découvertes successives de Christophe Colomb, les périls affrontés, les souffrances subies ; ses prodigieux travaux et l'infinie fécondité de leurs résultats. Rien n'a pu désarmer son envie, fléchir le crime conçu dans son cœur.

Toutefois, de peur que sa réplique ne parût pas décisive, le Fiscal déclare avec une assurance voisine de l'effronterie, qu'alors même que ce titre existerait réellement, que la Vice-royauté serait effective, et qu'on reconnaîtrait aux traités invoqués la force d'un contrat, dès l'instant où il peut paraître préjudiciable à la Couronne qu'il y ait aux Indes un Vice-roi perpétuel (1), le monarque est libre de briser le contrat : la raison d'État donnant toujours le droit de s'en dégager. — Avouons-le : pareille doctrine ne tourne pas au profit de la grandeur royale. D'après de tels principes, il serait plus sûr de traiter avec un muletier qu'avec un monarque.

(1) « Por que de derecho, quando quiera quel privillegio aun que fuese hecho en fuerça de contrabdo, comiença a ser nocibo a la corona real destos reynos e a los reyese e subçessores dellos que sea visorey perpectuo en las Indias y sus subcessores para siempre, no ay ninguno de sano seso que lo puede ignorar..... » — VINCENZO PROMIS, *Memoriale di Diego Colombo,* p. 34.

Ce n'est pas tout.

Le Fiscal soutient que, malgré la lettre des conventions, don Diego n'est point saisi des droits de son père à la vice-royauté et au gouvernement des Indes, parce que celui-ci, au moment de sa mort, déjà n'était plus en fonction. Ainsi, de même qu'on s'était fait un droit de l'inexécution des traités, on se fait un droit encore plus fort de la violence commise.

Au surplus, dit le Fiscal, les engagements de la Castille à l'égard de Colomb sont radicalement nuls et frappés d'une impuissance originelle. En ce qui concerne la perpétuité de la vice-royauté ou du gouvernement, les rois ont excédé leur pouvoir. Il ne leur était point licite de faire une pareille concession; parce que, d'après la loi promulguée à Tolède en 1480, aucun emploi d'administration ne peut s'accorder à perpétuité. La grâce faite à Christophe Colomb n'est pas transmissible à ses héritiers.

Le Fiscal ajoute que la prétention de don Diego est une énorme et énormissime lésion des royaumes de Castille et de Léon auxquels sont incorporées les Indes. La récompense exigée est trop grande.

Don Diego réplique : On ne peut soutenir que la récompense étant si grande, Leurs Altesses ne pouvaient la vouloir et ne l'ont pas voulue; car pour grande qu'elle soit, elle ne peut se comparer à l'immensité du service rendu, en leur procurant les Indes dont personne n'avait connaissance.

Le fils de Christophe Colomb établit nettement la position de son père à l'égard de l'Espagne.

Mon père, dit-il, n'était pas sujet espagnol. Il n'avait ni à complaire aux souverains ni à les servir. En traitant avec lui, les rois ont contracté avec un étranger qui n'était nullement tenu de leur rendre un pareil service, et qui ne l'aurait point fait, s'ils n'eussent accepté ses conditions. Avant la Découverte, la dignité de VICE-ROI lui avait été promise comme transmissible à ses successeurs, *à toujours*. Il y a eu à cet égard accord, convention entre les rois et mon père. C'est un contrat à titre onéreux, ayant force de loi.

Et, s'adressant directement à l'Empereur, le fils de l'Amplificateur de la Création lui dit ouvertement : « On ne saurait soutenir que ce contrat fut, comme on le prétend, nuisible à la Couronne de Votre Majesté, puisque de jour en jour ses royaumes s'accroissent, gagnent en richesse et agrandissent le patrimoine de Votre Majesté. Toutes ces accusations sont fabriquées par le désir et le projet d'usurper les charges qui m'appartiennent, de se procurer ainsi des dignités de VICE-ROI et de Gouverneur, tandis que je serais, moi, réduit au rôle d'Alcade ou de Corregidor. Et comme ceci ne pourrait s'opérer sans la plus révoltante injustice, ils excitent les discussions, les dissensions et les dommages qui ont lieu aux Indes (1) ».

(1) VINCENZO PROMIS, *Memoriale di Diego Colombo,* p. 48.

Abrégeons :

Après avoir d'abord réclamé le plein exercice de ses droits d'Amiral et de VICE-ROI, don Diego demande qu'au moins, pour la bonne administration, il puisse nommer des officiers ministériels quand il en sera besoin, et pourvoir à la vacance des emplois, sans laisser les affaires en suspens et attendre que la nomination arrive de Castille. Le Fiscal repousse cette prétention qu'il trouve un empiètement sur la prérogative du souverain. Ainsi le VICE-ROI héréditaire des Indes avait dans son gouvernement moins d'autorité qu'un de nos ancêtres, le comte Antonio Roselli, à qui l'Empereur Sigismond, chef du Saint-Empire romain, avait conféré le pouvoir de créer des chevaliers, d'instituer des notaires, de légitimer les enfants naturels, et d'émanciper les mineurs quand il le jugerait nécessaire (1).

Les allégations du Fiscal de Charles-Quint auraient pu être signées par celui de son père, Philippe le Beau, comme elles l'avaient été par celui de son aïeul Ferdinand. Dans ces divers points de chicane, il n'y avait à changer que la date ; le fond était le même, le mobile aussi. Le désir d'annuler les traités de la Castille avec Colomb restait également vif dans les trois degrés

(1) GUIDO PANCIROLO, *De claris legum interpretibus*, lib. III, p. 461. — COMNÈNE PAPADOPOLI, *Historia gymnasii patavini*. — P. GONZATI, *la Basilica di S. Antonio*. — MICHAUD, *Biographie universelle*, t. XXXIX, f° 24. — BOREL D'HAUTERIVE, *le Monarque de la sagesse, son tombeau et sa famille*, f° 12. — *Nobiliaire universel de France*, t. IX.

de génération. La descendance du Catholique montra la même âpreté de convoitise, les mêmes suspicions ombrageuses. Et qu'on n'essaie pas de nier une tradition orale ou écrite à cet égard, qui se transmettait dans la famille de Ferdinand, car elle se trahit par la marche suivie, et la répétition des moyens adoptés. Parlons seulement du dernier de ceux-ci. Il consiste à exalter Vespuce, et à rabaisser Colomb ; à effacer sa gloire pour rendre la spoliation moins affreuse.

Nous avons vu comment Ferdinand vantait Améric Vespuce, le comblait de gratifications, d'emplois, d'honneurs, tandis qu'il faisait mourir d'injustices et de misère Christophe Colomb. N'oublions pas que Philippe Ier, dans son règne de quatre mois, suivit absolument la même tactique. Pendant qu'il enlevait à Colomb, déjà sur son lit de mort, le gouvernement des Indes, pour en investir don Fernand de Velasco, il comblait d'honneurs Améric Vespuce, et ordonnait de ne pas laisser partir la flotte sans prendre son avis (1). Pareillement Charles-Quint, toujours disposé à rappeler les grands services d'Améric, loin de reconnaître ceux de Christophe Colomb, arrachait son fils à ce gouvernement des Indes, dont il était légalement titulaire à perpétuité.

(1) Carta del rey D. Felipe I, á los oficiales de la contratacion. — *Coleccion diplomatica,* t. III, p. 294, num. v.

V.

Le même Empereur, qui, au mépris du droit, de la justice, de l'honneur, dépouille impitoyablement la postérité du Héros par lequel l'Espagne est devenue la plus riche nation du Globe, se montre délicat, timoré jusqu'au scrupule envers la mémoire du médiocre et plagiaire Améric. Il reporte sur sa veuve l'intérêt que lui témoignait le vieux Catholique, et déclare au Ministère des colonies qu'il est *d'acquit de conscience* de continuer à prélever sur le traitement du Pilote général la pension de la veuve Vespuce, à cause des services de son mari (1).

Il est à noter que le premier homme de mer de l'époque, Sébastien Cabott, qui succédait à Juan Diaz de Solis, occupait alors cette charge de Pilote général. Naturellement un navigateur de la valeur de Sébastien Cabott n'accordait qu'une mince estime aux talents prétendus de Vespuce. Il n'avait jamais pu découvrir ses éminents services, et trouvait peu équitable de les rétribuer aux dépens du traitement qui formait la

(1) Cédule royale datée de Pampelune le 16 novembre 1523. — *Coleccion diplomatica,* t. III, p. 308.

rémunération de ses travaux de chaque jour. Les bureaux eux-mêmes finissaient par être de son avis. Mais avant tout il importait, en haut lieu, de faire retentir les fameux services de Vespuce, de les signaler à l'attention publique. Une pension accordée à sa veuve sur d'autres fonds, aurait eu moins d'éclat; tandis qu'en grevant de cette redevance la charge du Pilote général, on perpétuait le renom de cet Améric, envers qui l'Espagne était si obligée. Ainsi, au risque de mécontenter le meilleur marin de ce temps, de perdre le concours de l'illustre Cabott, l'Empereur suivit à la lettre les instructions de son aïeul. Il fit maintenir dans son intégralité la pension de la veuve Vespuce; et après la mort de celle-ci, payer les arrérages à sa sœur, Catherine Cerezo. Grandir Améric, c'était diminuer Colomb. Voilà tout crûment le secret de l'affection posthume que montrait Charles-Quint à ce qui était de Vespuce.

Par le même motif, en digne petit-fils de Ferdinand, l'Empereur honora d'une faveur particulière la famille des plus anciens rivaux de Colomb, les trois frères Pinzon de Palos. Le souverain qui n'avait pas trouvé un mot de gratitude pour le Révélateur du Globe et la moindre marque d'intérêt envers sa descendance, énumérait avec complaisance les titres des Pinzon à la reconnaissance de la Castille. Il rappelait les entreprises des trois frères, les risques courus, les dépenses subies, les travaux pénibles et renouvelés,

les périls auxquels ils avaient exposé leur personne au service de la couronne royale (1).

Charles-Quint voulut que les descendants de Martin Alonzo, de Vicente Yananez Pinzon, et d'Andres Gonzales Pinzon, afin d'éterniser le souvenir de leur glorieuse Découverte, eussent pour armoiries en signe de noblesse : *Un écu d'azur à trois caravelles voguant,* sur chacune desquelles s'élevait une main indiquant la nouvelle terre. Cette contrefaçon authentique des armes de Colomb inspira aux Pinzon l'audace de contrefaire aussi sa devise.

Celle que la Reine Catholique donna au Révélateur du Globe disait :

POR CASTILLA Y POR LEON
NUEVO MUNDO HALLÓ COLON.

Les Pinzon ne craignant pas de s'attribuer, non seulement la Découverte, mais la donation du Nouveau Monde à l'Espagne, écrivirent :

A Castilla y a Leon
Nuevo Mundo dió Pinzon.

Ils déclaraient de la sorte que si Colomb avait trouvé le Nouveau Monde, c'étaient les Pinzon qui l'a-

(1) « Demas de esto sirvieron otras veces y ayudaron á poner todo debajo del jugo y dominio de nuestra corona real, poniendo como pusieron y pusisteis muchas veces vuestras personas á todo riesgo y peligro, en lo que Nos y nuestra corona real recibio servicio. » — *Coleccion diplomatica,* t. III ; *Documentos de los viages menores,* pl. XLIV.

vaient donné à l'Espagne. L'empereur autorisant cette impudente outrecuidance, le fils du Héros chrétien courba la tête; et personnellement nous avons vu, il y a quelques années, l'amiral Antonio Hernandez Pinzon, vrai descendant de ceux de Palos, surmonter fièrement ses armes de la devise usurpatrice.

Le premier traducteur espagnol de notre *Histoire de Christophe Colomb* s'indigne à bon droit de cette ancienne iniquité. Dans une de ses annotations, il « avoue ne pas comprendre les raisons qui ont déterminé Sa Majesté Impériale à concéder aux Pinzon de telles armoiries (1) ».

Ces motifs, nous venons de les expliquer.

(1) *Historia de Cristobal Colon*, MARIANO JUDERIAS. Ilustracion al capitulo XI del tomo I, p. 71

CHAPITRE CINQUIÈME.

I.

La veuve de don Diego, doña Maria de Tolède, à qui sa parenté avec l'Empereur avait toujours valu les respects des ennemis de son époux, et que ceux-ci n'avaient pas cessé d'appeler VICE-REINE, passa la mer pour mieux soutenir en Espagne les droits héréditaires de son fils aîné, don Luiz, encore enfant.

Quand elle débarqua, Charles-Quint était parti pour son couronnement à Bologne. L'absence du souverain prolongea la suspension du litige. L'Impératrice accueillit fort gracieusement la Vice-reine, la garda près d'elle en attendant le retour de l'Empereur, et nomma son plus jeune fils, Diego, page de l'Infant don Philippe; mais ne voulut rien décider toute seule, au sujet de la Vice-royauté et du gouvernement des Indes.

A son retour d'Italie, Charles-Quint reconnut au jeune Luiz Colomb, fils aîné de don Diego, le titre d'Amiral, mais il lui refusa celui de VICE-ROI DES INDES. Cependant, par gracieuseté pour la Vice-reine, sa mère, il lui alloua un subside annuel de cinq cents ducats. Quelques années après, les réclamations juridiques de

don Luiz commencèrent, sans qu'aucune solution leur fût donnée.

Plus tard, le jeune Amiral obtint d'être envoyé à Saint-Domingue, en qualité de gouverneur général. Mais la résolution de la Cour était irrévocablement prise de rendre insoutenable sa position, et d'extirper définitivement de l'Espagnole cette race étrangère et vivace des Colomb, qui, sous prétexte de ses droits, menaçait d'y prendre racine.

Les obstacles à l'administration du jeune gouverneur devinrent bientôt des empêchements; et les empêchements des impossibilités. Les bureaux qui les lui avaient suscités censuraient vertement sa prétendue inexpérience, et le condamnaient dans bien des cas où la pratique la plus ancienne eût également échoué. Les difficultés se multipliaient progressivement, car il fallait à tout prix décourager l'énergie de don Luiz.

Forcé de se rendre à l'évidence, reconnaissant l'inutilité de sa lutte contre l'hostilité toute-puissante du Conseil des Indes secrètement favorisée du Roi, don Luiz s'avouant la stérilité de ses efforts, son vain recours à une justice qui ne lui serait pas rendue, et dont les jugements d'ailleurs resteraient sans exécution, comme le furent la décision de Séville et la déclaration de la Corogne en faveur de son père, fit misérablement l'abandon de ses droits, de ses titres de Vice-roi et de gouverneur général, moyennant les titres de duc de Veraguas, de marquis de la Jamaï-

que soutenus d'une rente, depuis lors réduite à vingt-quatre mille piastres.

On plaint don Luiz d'avoir cédé, pour cette piètre aumône, un titre vraiment royal, dont les revenus auraient dépassé bientôt cinq cents millions par an. Mais qui pouvait l'abriter contre la volonté du souverain? Quelle protection invoquer alors que le nom du Révélateur de la Création, loin de le couvrir de sa glorieuse égide, n'était pour lui qu'un sujet de contrariétés, d'embarras, et presque de confusion? Telle avait été l'activité des erreurs répandues dans le public sur Colomb, que malgré leur alliance avec la maison royale, jamais son fils et son petit-fils n'osèrent rappeler hautement à l'Espagne qu'elle lui devait sa richesse, sa prépondérance maritime, son incalculable agrandissement. L'un et l'autre s'en tinrent humblement au texte des conventions passées avec la Castille. Ils sentaient que s'ils parlaient du Messager de l'Évangile, de son immortelle gloire, on les aurait regardés avec étonnement et peut-être pris en pitié. L'isolement de leur opinion les intimidait. Ils gardaient une attitude modeste, circonspecte, comme s'ils avaient eu à rougir de leur origine.

Ainsi le vieux Ferdinand ne s'était pas trompé. Les faits justifiaient l'exactitude de ses calculs. Pour l'instant la célébrité de Colomb semblait éteinte. La spoliation de sa descendance n'intéressait et ne choquait personne. On ne parlait point de sa famille, et sa fa-

mille ne parlait pas de lui, tant elle se sentait annihilée sous l'indifférence publique. On eût dit qu'elle répudiait l'héritage d'une gloire désormais inutile, puisque nul ne la voulait reconnaître.

A défaut d'historiens, les faits l'énoncent et le dénoncent clairement.

On sait que dans son institution de Majorat, Christophe Colomb avait ordonné de construire à Saint-Domingue, dans la Vega, une église sous le vocable de Sainte-Marie de la Conception, où il serait dit trois messes chaque jour. C'est là qu'il fixait l'établissement de sa dernière demeure. Les tracasseries scélérates auxquelles succomba son fils don Diego, avaient empêché la réalisation de ce vœu. Quelques années après, la Vice-reine des Indes, doña Maria de Tolède, veuve de don Diego, agissant au nom de l'Amiral don Luiz, son fils mineur, et de ses autres enfants, pria l'Empereur de vouloir accorder aux restes mortels de son beau-père, Christophe Colomb, une sépulture définitive dans la cathédrale de Saint-Domingue.

Charles-Quint ne pouvait guère refuser à sa parente une grâce si peu coûteuse. Néanmoins, soit qu'il craignît de froisser l'opinion de la Grandesse, toujours mal disposée pour les Colomb, soit qu'il entrât dans ses vues de donner une grande importance à cette mesquine faveur, il voulut prendre d'abord l'avis du royal et souverain Conseil des Indes, et lui communiquer la demande de la Vice-reine. Le Conseil n'ayant soulevé

aucune objection, le monarque formula son autorisation dans ces termes textuels.

« Don Charles, par la divine clémence, Empereur toujours auguste, roi d'Allemagne, doña Juana, sa mère, et le même don Carlos, par la grâce de Dieu, rois de Castille, de Léon, d'Aragon, des Deux-Siciles, de Jérusalem, de Navarre, de Grenade, de Tolède, de Valence, de Galicie, de Mayorque, de Séville, de Cerdagne, de Cordoue, de Corse, de Murcie, des Algarves, de Gibraltar, des îles Canaries, des Indes, îles et terre ferme de la mer Océane, comtes de Barcelone, de Flandres, du Tyrol, etc., etc.

« A vous évêque, doyen et chapitre de l'église de Saint-Domingue, dans l'île Espagnole, salut et grâce...

» Doña Maria de Tolède, Vice-reine des Indes, qui fut épouse de l'Amiral don Diego Colomb (défunt), agissant tant en son nom que comme tutrice et curatrice de don Luiz Colomb, son fils, Amiral, qui est présentement aux Indes, et au nom de ses autres fils et filles dudit Amiral don Diego Colomb, son mari, nous a exposé que l'Amiral don Christophe Colomb, son beau-père et aïeul de ses dits fils, était mort dans nos royaumes, et avait ordonné que son corps fût déposé au monastère des Grottes, hors des murs de la cité de Séville, où il est maintenant, pour que de là ses ossements fussent transportés à l'île Espagnole; et qu'aujourd'hui, accomplissant la volonté dudit Amiral, elle désirait porter ses restes à ladite île; et elle nous a sup-

plié, attendu que ledit Amiral nous a servi dans la découverte, la conquête et le peuplement de nos dites Indes, et que ses fils et petits-fils nous ont servi et nous servent, de lui faire don de la principale chapelle de l'église cathédrale de Saint-Domingue, où seront transportés et placés les dits ossements et ceux de ses descendants, sous notre bon plaisir.

« Notre Conseil des Indes entendu, considérant que l'Amiral don Christophe Colomb a découvert, conquis et peuplé nos Indes, lesquelles ont donné et donnent tant de relief à la couronne royale, à nos royaumes et à leurs habitants, nous trouvons bon d'accorder à l'Amiral don Luiz Colomb la grande chapelle de ladite église cathédrale, de ladite ville de Saint-Domingue, dans ladite île Espagnole, et lui concédons permission et faculté d'y pouvoir ensevelir les ossements dudit Amiral don Christophe Colomb, son aïeul, et d'y pouvoir ensevelir ses ascendants, ses frères, ses héritiers et ses successeurs dans son Majorat, en tout temps, à toujours et à jamais, afin que tous ces dits héritiers et successeurs puissent faire et fassent poser dans cette chapelle telles statues qu'il leur plaira, qu'ils puissent y mettre aussi leurs armoiries, excepté au haut de ladite chapelle, où nous voulons que soient placées nos armes royales (1). »

(1) « Con tanto que no puedan poner ni pongan en lo alto de la dicha capilla, donde queremos y mandamos que se pongan nuestras armas reales. » — *Cedula.* — *Archivo General de Indias.*

Certes, à l'homme qui avait donné tout un Monde, l'Empereur ne pouvait, en retour, concéder un mètre de terrain avec plus de solennité graphique. Ce fut là d'ailleurs son unique munificence, et le total de sa gratitude envers le Révélateur du Globe.

La cédule signée du monarque, scellée du sceau impérial, et contresignée du secrétaire Juan de Sámaño, datée de Valladolid, le 2 juin 1537, fut expédiée à l'Évêque de Saint-Domingue. Le cercueil de Christophe Colomb, déposé depuis vingt-trois ans dans la chapelle du Christ, à la Chartreuse des Grottes, fut ensuite embarqué et transporté à sa destination. Mais ni l'Évêque de Saint-Domingue, ni le doyen du chapitre ne s'empressèrent d'obéir à un ordre qui leur semblait rabaisser la dignité ecclésiastique, et porter atteinte aux privilèges épiscopaux. Si l'Empereur et roi réservait à ses armes le fronton au-dessus du maître autel, le Prélat réservait à sa sépulture et à celle de ses successeurs la partie souterraine du sanctuaire, et n'entendait pas y admettre un laïque, un étranger surtout. Il aurait cru, peut-être, par ce voisinage, profaner la tombe du vénérable Alexandre Geraldini, premier évêque effectif des Antilles, qui dormait là, dans la paix du Seigneur.

Le cercueil de Colomb fut donc hautainement repoussé de l'Église! Dans ces affligeantes conjonctures les Franciscains donnèrent un abri aux restes du Héros, ainsi qu'ils avaient autrefois donné asile à sa personne.

Cependant les jours se suivaient, et ces reliques glorieuses restaient toujours comme exilées. L'année 1538 se termina sans que la Cathédrale leur eût été ouverte. La persistance de l'Évêque n'avait pas fléchi. L'année suivante s'accomplit encore avant que le Chapitre eût obtempéré à la volonté de l'Empereur. Outré de cette obstination, le jeune Amiral Don Luiz en informa sa mère, qui se plaignit au Souverain.

Alors Charles-Quint adressa de Madrid, au difficultueux Prélat, une nouvelle Cédule. Le 22 août 1539, il lui enjoignait de mettre à effet l'ordre précédemment reçu. Mais la prompte obéissance ne figurait pas au premier rang des vertus de Mgr Fuenmayor. Malgré cette pressante Cédule, de nouveaux prétextes furent trouvés pour éluder l'exécution de l'ordre Impérial. On rédigea des mémoires, on soumit de respectueuses observations au Souverain. On eut de spécieux motifs à faire valoir. On suscita des moyens dilatoires. Le Prélat se sentant appuyé par l'opinion, ne s'effrayait pas des retards. Il savait bien que ce dédain pour les dépouilles mortelles d'un Génois ne scandaliserait personne aux Antilles, et qu'à la Cour nul ne le blâmerait sérieusement. Au contraire, peut-être secrètement lui saurait-on gré de sa résistance passive.

Cependant l'inexécution de l'ordre Impérial s'étant prolongée durant plus de trois ans, finissait par prendre un caractère d'offense envers l'Empereur. Sur la plainte du jeune Amiral Don Luiz, une nouvelle Cédule,

cette fois impérieuse et comminatoire fut expédiée, le 5 novembre 1540, à l'Évêque récalcitrant (1). Il n'y avait plus à répliquer. Bien qu'il en eût, le Prélat dut se soumettre.

Pour avoir empêché la fraude et les rapines, rappelé au respect de la religion, à l'observation des lois les bravaches hidalgos; défendu contre leur barbarie et leur cupidité les malheureux indigènes, on avait fait à Colomb une telle réputation, écrivait-il, que s'il eût « construit des églises et des hôpitaux, on aurait dit que c'étaient des cavernes pour les voleurs ». Les enfants de ses diffamateurs n'étaient pas tous défunts. A cette époque, le clergé de Saint-Domingue semblait lui-même imbu de préventions.

Ces tristes faits démontrent mieux que toute parole combien les agissements de la Cour, à l'égard de Colomb et de sa descendance, avaient égaré le sentiment public.

Plus tard, le jeune Amiral don Luiz Colomb, premier duc de Veraguas, sollicita le patronage de la chapelle du Christ, à la Chartreuse des Grottes, de Séville, où pendant vingt-trois ans avaient reposé les restes de son immortel aïeul. Il offrait mille ducats pour les frais de la reconstruction, et affectait une rente de vingt-six ducats à l'entretien du monument. Il avait commandé une toiture en bronze. Pourtant,

(1) « Dado en la villa de Madrid à cinco dias del mes de noviembre de 1540. » — *Real cedùla*, Archivo general de Indias.

quoique les autorisations nécessaires eussent été obtenues, il jugea d'après l'opinion du jour, qu'une fondation pour perpétuer au souvenir le dépôt temporaire d'un cercueil déjà oublié, serait montrer une importance exagérée, une infatuation étrange de sa race. Il eut peur de déplaire à la Cour, en rappelant un nom qu'elle eût voulu ensevelir avec celui qui l'immortalisa, et il abandonna son projet. La crainte de la défaveur, et surtout du ridicule, fit reculer sa piété filiale.

Vers ce temps, se produisit dans la famille de Colomb un événement regrettable, qui fournit à la Cour l'occasion de laisser percer sa malveillance pour la postérité du grand homme.

L'impétueux et galant Amiral don Luiz, au lieu d'aller à la recherche de terres nouvelles, se bornait à celle des cœurs. Aventurier d'amour, il se dirigea d'abord vers la jeune créole Maria de Orozco, résidant à Saint-Domingue, et l'épousa, nonobstant l'opposition formelle de la Vice-Reine. De là, rupture ouverte entre la mère et le fils. Ce mariage n'étant point béni du ciel, ne fut pas heureux longtemps.

Lassé de son bonheur, ou peut-être même blessé dans son honneur, don Luiz, avant la septième année, portait ailleurs ses regards. Excipant d'un vice de forme, soutenant l'irrégularité de ce premier mariage, il ne craignit pas de contracter une nouvelle union, en engageant sa foi à la fière doña Maria de Mosquera.

Que se passa-t-il ensuite? d'où vint le désenchantement? Comment le charme de cette dominante beauté s'évanouit-il si vite? Aucun document ne le dit. Seulement nous savons que don Luiz eut des scrupules, et ceux-ci grandissaient proportionnés à sa désaffection. Sa conscience n'était plus tranquille. La validité de cette seconde union lui parut contestable. Avec laquelle de ses deux femmes était-il réellement marié? Des casuistes furent consultés à cet égard.

Durant ces consultations, l'équivoque époux se sentait subjugé par la noble Anna de Castro, fille de la comtesse de Lemos. Et comme le premier mariage ne lui semblait pas valide, ayant été contracté en dehors du consentement maternel; comme, d'autre part, le second mariage était jugé nul, d'après Mgr l'Évêque de Cuenca, l'intrépide épouseur, armé de ces deux annulations, se présente à celle qu'il aime, et doña Anna de Castro consent à devenir sa femme.

Évidemment, s'il n'y avait pas eu lieu de considérer comme nuls son premier et son second mariage, le volage Amiral n'aurait pu en contracter un troisième avec une fille d'aussi noble maison que celle de Castro. Car, chose à remarquer, toutes les alliances de don Luiz étaient d'assez grand relief. La caducité ou l'invalidité de ses précédents mariages sembla en autoriser un quatrième, avec doña Maria Luiza Carvajal, dont il eut un fils, Cristobal, qui prétendit à la succession du Majorat après la mort de don Diego, dernier rejeton

mâle de la postérité de Christophe Colomb. Quelque scandaleuse que fût une telle situation, on ne saurait invoquer, contre don Luiz, la tromperie, la surprise, l'ignorance de ses proches, le manque de publicité.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'impérieuse Maria de Mosquera, jalouse de ses droits, revendiqua hautement la possession exclusive de don Luiz. Tandis que la première et la troisième épouse épanchaient discrètement, au sein de la famille, l'amertume de leur déception, la seconde au contraire menait grand bruit, et jetait au dehors un menaçant tapage. Ses dénonciations, ses poursuites, eurent pour résultat, en 1558, l'arrestation de don Luiz, à Valladolid, et son incarcération préventive. Le malheureux se vit complètement abandonné. La Vice-Reine, sa mère, n'était plus là pour intercéder, et l'Empereur, qui, l'ayant vu adolescent, aurait peut-être été touché de son étrange imbroglio matrimonial, se mourait alors près du monastère de Saint-Just. Il était donc seul, sans défense. On ne vit plus en lui qu'un Colomb, et la Cour fut inexorable.

Assurément les témérités conjugales de don Luiz méritaient un blâme officiel, une punition. On aurait pu lui interdire l'entrée de la Cour, l'interner pour un temps dans un district éloigné. Mais les circonstances atténuantes devaient être accordées à ce galant coupable. Certes elles ne manquaient pas dans cette singulière polygamie, ouvertement accomplie au grand jour, sans la moindre dissimulation, avec l'assurance

et les tranquilles allures de l'homme qui chemine honnêtement dans la légalité.

La bonne foi pouvait être supposée ici, et peut-être avait-elle existé réellement.

En effet, le premier mariage étant nul, et le second ne valant rien, le troisième paraissait mériter quelque indulgence. Mais hélas! don Luiz était le petit-fils du bienfaiteur de l'Espagne. Il s'appelait Colomb, et dès lors la justice s'appesantit sur lui de toute sa rigueur. Sur la réquisition du Fiscal don Contreras, il est conduit, sous escorte, de Valladolid au fort d'Arevalo, puis transféré au château de Medina del Campo. L'année suivante, sur un ordre donné le 1er janvier 1559, don Luiz est emmené à la citadelle de Simancas. Quelque temps après on l'interne à Gétafe. Plus tard il est conduit à Madrid pour qu'il puisse conférer avec ses avocats; mais on l'y tient en surveillance, il est aux arrêts dans un hôtel. Ensuite on le transfère à San Torcas.

Après cinq ans de détention intermittente, d'isolement forcé, d'anxiétés, de privations de tout genre, durant lesquelles la procédure prend amplement ses aises, on le juge enfin.

Le 4 août 1563, l'arrêt est rendu.

La sentence le condamne à dix ans d'exil, avec transportation en Afrique et emprisonnement dans la citadelle d'Oran. Ce n'est pas tout. Son incarcération s'aggrave d'une pénalité aussi arbitraire qu'inique. On commet à sa garde dix Cavaliers, et on l'oblige à payer

de ses propres deniers ses dix gardiens à cheval, sans pouvoir toutefois profiter lui-même de l'équitation. Une surveillance rigide, incessante, est exercée sur sa personne. Les jours, les mois, les années se passent sans apporter le moindre adoucissement à son sort. Après sept ans de détention, sa santé s'altère visiblement par suite de son immobilité forcée dans la citadelle. Il lui faudrait un autre climat, et au moins un séjour à la campagne. Mais on est inflexible.

Cependant, de jour en jour le mal s'aggrave; l'infortuné don Luiz finit par tomber tout à fait malade. Les médecins voudraient qu'il pût respirer l'air salubre des champs. Après quarante jours de souffrance, il demande la permission de faire une promenade, sous l'œil de ses dix gardes à cheval. Au milieu d'eux aucune évasion n'est possible. Malgré l'attestation pressante des médecins, la permission lui est impitoyablement refusée. Le mal progresse, et le 3 février 1572, l'infortuné don Luiz meurt de son emprisonnement.

II.

On sait que Charles-Quint, nonobstant son ingrat oubli de Christophe Colomb, avait honoré hautement le second de ses fils, l'abbé don Fernando, à cause de son mérite personnel, de sa vaste érudition et surtout de sa spécialité dans les sciences cosmographiques. Il recherchait sa conversation, se plaisait à l'avoir pour compagnon de ses voyages; et pourtant tel était le discrédit du nom de son père, que don Fernando n'osa publier ni l'histoire de l'Amiral qu'il avait terminée depuis cinq ans, ni son traité sur la manière de poursuivre les découvertes et de coloniser les Indes, ni son ouvrage divisé en trois livres : *Colon de Concordia*. Également il jugea imprudent de livrer à l'impression l'œuvre principale de son père, comprenant l'histoire complète des Découvertes, en quatre livres, qu'il avait rédigée pour le Souverain Pontife, dans la forme des *Commentaires* de César, c'est-à-dire en parlant de lui-même à la troisième personne.

Par la défaveur qui frappait le nom de Colomb, le dédaigneux oubli de sa personne qu'affectait la Cour et l'ignorance où était le public de la grandeur de ses services, on comprend le peu de cas qu'on devait faire de ses autographes, et combien furent négligés les

rapports officiels qu'il avait adressés sur chacune de ses expéditions. Le gouvernement d'Espagne n'a pas jugé qu'ils valussent la peine d'être conservés. Cette insouciance atteste le profond discrédit où gisait sa mémoire.

La négligence a été portée à ce point que, lorsqu'en exécution des ordres du Roi Charles III, le bibliographe Muñoz, et après lui Thomas Gonzalez et don Martin Fernandez de Navarrete, voulurent réunir les premiers éléments de la Collection diplomatique, ils compulsèrent en vain les archives des palais de Madrid et de l'Escurial, celles de Simancas et du Suprême Conseil des Indes, pour y trouver les pièces officielles adressées par Christophe Colomb à la Reine de Castille. Tous ces documents si précieux avaient disparu.

Qui possède le journal manuscrit de la première expédition de Colomb?

On l'ignore.

Ce premier voyage ne nous est connu que par l'abrégé qu'en a fait Barthélemy de Las Casas, qui à l'aide des papiers de Colomb commença son histoire des Indes. Sans l'asile inviolable du couvent des Dominicains, cet abrégé même serait perdu.

Qu'a-t-on fait de la relation du deuxième voyage de Colomb, par lui adressée aux souverains d'Espagne?

Personne n'a pris soin de nous la conserver. Sans la lettre que le docteur Chanca, médecin de l'Infante Isabelle, écrivit au Conseil de Séville, nous ne pourrions

nous former une idée tant soit peu exacte de cette seconde expédition de découvertes. Ce n'est pas au gouvernement Espagnol, mais à un religieux hiéronymite du couvent de la Méjorada, frère Antonio de Aspa, que nous devons la possession de ce document jusqu'à nos jours demeuré inédit.

Qu'est devenu l'original du Rapport qu'avait adressé aux Rois Christophe Colomb, au retour de sa troisième expédition, durant laquelle il découvrit le Nouveau Continent?

C'est encore à un religieux, un Évêque, Barthélemy de Las Casas, que nous sommes redevables de connaître cette relation, copiée en entier de sa main, et qui a été classée dans les archives du Duc de l'Infantado.

Où s'est retrouvée la célèbre lettre de Christophe Colomb aux Rois, datée de la Jamaïque, résumant les découvertes et les drames accomplis dans le dernier voyage, lettre si curieuse, si importante, qu'on l'imprima à l'étranger, du vivant même de son auteur?

On n'avait pas daigné la conserver dans les archives royales; elle était devenue la proie d'un amateur de belle calligraphie, don Ramirez de Prado, qui l'avait insérée dans un recueil de lettres par lui légué au collège de Cuenca, à Salamanque.

En quel lieu a-t-on rencontré la lettre de Colomb dans ses fers, où s'épanche si noblement le cœur du héros chrétien, en s'adressant à la vertueuse amie de la Reine, Juana de la Torre, nourrice de l'Infant?

Au monastère de Sainte-Marie de la Chartreuse des Grottes, à Séville.

Qui nous a transmis le placet de don Diego, demandant, en janvier 1505, à être pourvu des charges et dignités de son père?

Las Casas, qui l'a transcrit en entier.

Comment savons-nous qu'à cette date Christophe Colomb avait prié le Roi d'accepter sa démission et de nommer à sa vice-royauté son fils aîné Diego?

Par la copie de cette pièce que nous a aussi conservée Las Casas.

Ce n'est ni dans les archives du palais, ni dans celles du suprême Conseil des Indes, qu'on a pu lire la lettre par laquelle Colomb rappelle au Roi Ferdinand de quelle façon providentielle Dieu l'a fait arriver en Espagne pour servir ce pays. C'est encore dans une collection privée que nous trouvons la dernière lettre écrite par le Révélateur du Globe.

Où s'est rencontré le brouillon mutilé du Livre des prophéties et de la récupération de la sainte ville de Jérusalem, que l'Ambassadeur de Dieu avait dédié aux Rois catholiques?

Dans la bibliothèque de l'Église métropolitaine de Séville.

Pourquoi n'a-t-on jamais pu reproduire en original l'institution de Majorat qu'avait faite Colomb le 22 février 1498, et où la grandeur de ses espérances catholiques, sa profonde piété se révèlent par ses fondations

charitables, et les obligations imposées à sa descendance?...

Durant trois siècles, quelqu'un en Espagne pensa-t-il jamais à réunir la volumineuse correspondance de Colomb, tant avec la Reine qu'avec ses amis, l'Archevêque Diego de Deza, les Franciscains, les religieux du couvent de Notre-Dame de Guadeloupe, ceux de la Méjorada, ceux de Notre-Dame des grottes à Séville, etc.?

La même puissance qui a brisé les traités de la Castille avec Colomb, qui a privé d'effet la sentence rendue au profit de ses descendants, pour couvrir du silence son iniquité, essaie maintenant de fausser le burin de l'histoire comme elle a dévié le cours de la justice.

Estimant qu'il était plus sûr de livrer au public une opinion toute faite, que de lui laisser la peine de la former lui-même, Charles-Quint institue, à l'usage des Espagnols, une histoire officielle de la Découverte et de la colonisation du Nouveau Monde. Il crée l'office de Grand Chroniqueur des Indes. A cet important et lucratif emploi, il destine un homme que ses longs services dans la maison royale recommandaient particulièrement. Le capitaine Gonzalo Fernandez de Oviedo était page au temps de la guerre des Maures. Nommé par Ferdinand contrôleur de la fonte des monnaies d'or à la terre ferme, il avait traversé plusieurs fois l'Atlantique, acquis l'expérience des hommes, des choses; beaucoup vu, beaucoup lu, beaucoup noté; il pouvait

beaucoup écrire, et l'on ne doutait pas qu'il ne dirigeât sa plume au gré de la Cour.

Fort désireux de s'avancer dans les bonnes grâces du maître, Oviedo comprit qu'il devait servir la Couronne par sa chronique, ainsi que le Fiscal l'avait servie par sa chicane. Quant à la dignité de l'écrivain, aux convictions personnelles, aux droits de la vérité, il n'en avait souci. Acceptant sans sourciller les obligations de son mandat, il tient à le remplir ponctuellement, et il s'intitule assez fièrement *Chroniqueur de la Sacrée Césarée et Catholique Majesté, l'Empereur Charles-Quint.*

Chez ce capitan, bourré d'érudition et de ducats, généreux en paroles, chiche en actions, tour à tour incisif, hargneux, narquois, dévot par convenance et détracteur par bénéfice, le courtisan surpassse de beaucoup l'historien. Oviedo a deviné la pensée impériale, et aussitôt son thème est prêt; l'Espagne ne doit aucune reconnaissance à Christophe Colomb; tout le mérite de la Découverte appartient aux Rois. Les Indes sont la juste récompense de leur zèle pour la religion. Ils les tiennent directement de la Providence.

Ceci est passablement clair.

Et cependant, ni le dévouement ni l'expérience d'Oviedo ne rassurent entièrement le monarque et les complices de son aïeul, membres la plupart du Suprême Conseil des Indes. Quand son œuvre est terminée, le Conseil, sous la présidence de don Manrique, comte d'Osorno, l'examine, la discute et la modifie

par ses additions, ses suppressions, ses corrections. C'est Oviedo lui-même qui nous l'apprend, dans sa lettre au confesseur du Roi, le cardinal Joffre de Loyasa. Nous savons encore que parmi ceux qui épluchèrent de plus près cette histoire, se trouvaient : « le très magnifique Seigneur, le docteur Beltram, qui par rang d'ancienneté tenait la première place et votait le premier ; ensuite le révérend et généreux licencié Suarez de Carvajal, le très révérend docteur Bernal, le noble chevalier et licencié Gutierez Velasquez, ainsi que le très magnifique et noble seigneur Juan de Samaño, chevalier de Saint-Jacques et secrétaire du Conseil. » Ce dernier avait été dès l'adolescence l'élève chéri et le confident du plus ancien ennemi des Colomb, don Juan de Fonseca, et se trouvait, en 1537, attaché au cabinet de l'empereur Charles-Quint.

On voit que si la chronique des Indes fut rédigée par Oviedo, elle subit la revision, les corrections et insertions du Suprême Conseil. S'associant ainsi à cette œuvre, y ajoutant une sorte de collaboration, il en assume la responsabilité.

Or voici quelles prodigieuses assertions a autorisées le Suprême Conseil des Indes.

Les Indes sont la récompense légitime des Rois d'Espagne, « Dieu leur inspira d'envoyer découvrir ces terres » ! ! !

Dans ses prolégomènes, qui comprennent tout le premier livre, Oviedo portant un coup d'œil général

sur le rôle de l'Espagne et sa destination, passant en revue les temps anciens, les fermes croyances de cette terre catholique, parle de David, de la Reine Candance, de Pline, d'Abulasis, de Récarède, de saint Hermégilde, de l'archevêque don Rodrigue, du Nouveau Monde et de ses produits. Mais il ne cite ni ne désigne l'Homme qui l'a découvert. Le grand nom de Christophe Colomb ne sort pas de sa plume.

Au chapitre II de son livre, Oviedo écrit : « Aucuns tiennent que ce païs avoit premièrement esté cognu d'assez longtemps, et qu'il estoit marqué et noté au lieu où il est et aux mêmes parallèles, et que la navigation et cosmographie de ces parties avoit été mise en oubli par la négligence des hommes, et que Christophe Colon, comme homme scavant et expert en cette science, s'âdventura à descouvrir ces iles et païs. »

Le Suprême Conseil souffre que le Grand Chronographe répète complaisamment la fable du pilote mort dans la maison de Colomb. — « Aucuns ont voulu affermer et maintenir qu'un autre a esté premier découvreur de cestuy païs et mers. » — « Les uns disent que ce maître pilote était d'Andalusie; les autres Portugalois : aucuns disent Biscain. Autres disent que Colom estoit lors en l'île de la Madère, et autres qu'il estoit en celle du promontaire de Cabo Verde, et qu'illec le susdit navire print port, et que par ce moyen il eut la cognaissance de cette terre et païs. »

D'après ces dires, le mérite de Christophe Colomb

serait déjà considérablement réduit. Mais le Grand Chroniqueur des Indes ne se borne pas là; il ajoute : « Car il cognut à la vérité que ces terres et païs avoient été mis en oubly, lesquels toutefois il a trouvé, cottez et notez » et pour montrer combien peu la Castille lui est obligée, il ose énoncer que ces pays appartenaient jadis à la Couronne. Et le Suprême Conseil souffre qu'il écrive cette déclaration stupéfiante : « Quant à moy, je ne fay doute qu'ils n'ayent été cognus et possédés anciennement des roys d'Espagne (1) » !!!

Après cela, que penser de la sincérité d'Oviedo et de la droiture de ses correcteurs!

Obéissant au mot d'ordre, le Chroniqueur de la Sacrée Césarée et Catholique Majesté l'Empereur Charles-Quint, ne donne jamais à Christophe Colomb son titre de VICE-ROI et de gouverneur général des Indes. Il ne lui reconnaît que celui d'*Amiral*. A l'en croire, c'est le seul que les souverains lui eussent accordé. Il dit que don Christophe Colomb, pour avoir découvert, « fut dignement fait Amiral perpétuel ». Il se garde bien de parler de la VICE-ROYAUTÉ ainsi que du *gouvernement héréditaire des Indes*. Pourtant il ne les ignorait pas. Nous tenons de lui-même qu'il avait vu de ses yeux, plus d'une fois, les titres et privilèges de Colomb. Également il travestit à son plaisir, pour celui de la Cour,

(1) Traduction de Jean Poleur, valet de chambre de François Ier.

Voici les propres expressions d'Oviedo : *Para mi no dudo averse sabido é posseydo antiguamente por los reyes de Espana. — Historia general y natural de las Indias,* lib. I, cap. III, p. 14, édition de 1851.

les principaux épisodes de la vie du grand homme. Il vante la générosité des Rois qui l'anoblissent, qui lui composent un magnifique blason, et ensuite lui pardonnent quand on le ramène chargé de fers. « Et sitôt que l'amiral fut délaissé, il alla faire la révérence au Roi et à la Reine, et avec de grands pleurs leur fit ses excuses le mieux qu'il put, et après l'avoir ouï, le consolèrent avec une grande clémence et lui dirent de telles paroles qu'il en demeura aucunement content. » Il nous le montre repentant, s'efforçant de reconquérir leur faveur. « Tâcha par tous les moyens qu'il put de retourner en la grâce d'iceux bons princes. »

Oviedo fait l'éloge de Bobadilla, d'Ovando, de tous les persécuteurs de Colomb; il évite de parler de sa personne, omet les détails les plus intéressants, et jette sur la fin de sa vie le voile du silence.

Le système tortueux de réticences, de doute, d'obscurité préméditée qu'avait établi le premier Chroniqueur officiel des Indes, ne pouvait évidemment pas être renversé par les autres Chroniqueurs officiels. Ses mensonges, ses erreurs restaient inattaqués, sinon inattaquables. Qui eût osé combattre ses assertions? Le sillon une fois tracé de main officielle, il n'y avait qu'à le suivre. Les précautions prises à l'égard d'Oviedo ne disent-elles pas quelles garanties on exigera des écrivains appelés à lui succéder?

Après que l'inéluctable nécessité livrant le mal-

heureux don Luiz Colomb aux mains de son auguste spoliateur, l'eut forcé de céder ses titres et ses droits pour une obole mal dorée, le Gouvernement n'avait plus le même intérêt à étouffer la mémoire de Christophe Colomb. Pourtant il ne se départit point de ses précautions soupçonneuses. Cinquante ans plus tard, don Antonio de Herrera, chroniqueur des Indes, n'a pas reçu licence d'écrire sans contrôle. Non seulement son ouvrage intitulé : *Description des îles et terre ferme de l'Océan*, quoique dédié au président du Suprême Conseil, est examiné, mais le Suprême Conseil délègue un commissaire spécial pour en surveiller la confection. Il nomme à cet effet le licencié Molina de Medraño, conseiller de la chambre et chevalier de Saint-Jacques.

Herrera devra ne mentionner ni la Vice-royauté, ni le gouvernement général héréditaire de Christophe Colomb, et ne pas lui attribuer la conception de son projet de Découverte. Il lui faudra aussi, sans répéter mot à mot la vieille fable du pilote mort, son plan en poche, dans la maison de Colomb, supposer que celui-ci n'a pas agi seul, et qu'il avait simplement exécuté une œuvre collective.

« Le seigneur Christofle Colomb premier Admiral des Indes, Espagnol naturalisé, estant marié en Espagne, et après y avoir demeuré par plusieurs années, du conseil de Martin de Boheme, Portugalois, natif de l'île de Fayal, très expert en astronomie et spéciale-

ment en la judicatoire; et aussi aidé et poussé par quelques autres, avec lesquels il avait communiqué son entreprise, donna le premier trait à la découverte de celle que nous appellons aujourd'huy la quatriesme partie du Monde, estant la plus grande de toutes. »

Comme dans ce premier ouvrage, Herrera avait rigoureusement évité de reparler de Colomb, le Conseil, bien rassuré, ne soumit pas au regard d'un commissaire spécial la rédaction de son autre ouvrage : *l'Histoire générale des faits des Castillans dans les îles et la terre ferme de l'Océan*. Néanmoins, on voit que même sa dédicace au Roi Philippe III ne put l'exempter de la revision minutieuse qu'ordonna le Souverain en personne.

Le manuscrit passa d'abord sous les yeux du Grand Cosmographe des Indes, le licencié Andres Gracias de Cespédès, qui le garda longtemps dans son cabinet et ne signa son visa que le 3 janvier 1599. L'approbation du docteur Juan Beltram de Gevara, donnée le 1er mars suivant, ne suffit pas pour obtenir l'*imprimatur*. Le Suprême Conseil chargea l'Inquisiteur Diego Davila de l'examiner. Ce religieux y consacra trois mois, et signa son approbation le 1er juin. On ne s'en tint pas là. Molina de Medraño, l'ancien commissaire de l'Histoire, le soumit à la critique d'Esteban de Garibay. Celui-ci garda également l'ouvrage pendant trois mois. Le Suprême Conseil des Indes le livra ensuite à l'appréciation du licencié François de Ananci-

bay, qui le retint deux mois seulement. Alors le manuscrit passa aux mains de don Garcia de Silva y Figueroa. Ce docte personnage se contenta de le parcourir rapidement, et, sur la foi des approbations précédentes, au bout de trois jours signa son visa favorable.

Esprit naturellement judicieux et loyal, Herrera, bien renseigné par la tradition et les documents, n'ignorait pas la sublimité de Christophe Colomb. Il l'admirait au fond du cœur. Obligé de le montrer en action dans cette histoire, dont il était la première cause, il l'a fait avec une grande réserve d'expressions, passant légèrement sur ce qui est de sa personne. Cependant, grâce à l'étendue de son ouvrage, il a pu glisser entre les nombreuses pages de ses quatre volumes in-folio, un paragraphe où il rend brièvement témoignage à sa vertu.

L'attentat commis par Ferdinand contre la personnalité de Colomb incrimine également Philippe Ier, son gendre, et Charles-Quint son petit-fils, qui ont continué la perpétration de ce crime sur la postérité du Serviteur de Dieu. Ces Monarques ont aussi pour complices rétrospectifs, leurs successeurs : Philippe II, Philippe III, Philippe IV, Charles II, lesquels ont adhéré au forfait, en le couvrant de leur silence, et en légitimant ses conséquences, dont ils tiraient profit. La tradition du silence à l'égard de Colomb est tellement passée à l'état de règle dans la famille Royale, qu'elle survit même à un changement de dynastie, qui dégageait les nouveaux

Souverains de toute solidarité avec la descendance du vieux Catholique.

Nous voyons Philippe V, Ferdinand VI, Charles III, Charles IV, observer le même silence. Sous leurs différents règnes personne n'entreprend la biographie du chrétien qui acheva pour nous l'œuvre de la Création. Non seulement on n'érige en son honneur aucun monument d'histoire, mais on ne daigne pas le comprendre parmi les notabilités de l'Espagne. Dans les livres dédiés aux Rois ou imprimés par leur munificence, on ne trouve jamais le nom de Christophe Colomb.

Sans dresser ici méthodiquement le catalogue de ces publications, prenons au hasard, dans nos souvenirs, quelques exemples :

Le célèbre grammairien Antonio Nebrissa, historiographe du Roi Catholique, auteur des *Décades* dédiées à Ferdinand, dans sa préface datée de 1509, trois ans après la mort de Colomb, n'écrit pas même le nom de ce Héros.

Lucius Marineo, chapelain de Ferdinand, auteur des *Choses mémorables de l'Espagne*, dit que les rois catholiques, en vue d'acquérir des mines d'or, et de sauver des âmes, envoyèrent *Pierre Colomb* avec *trente-cinq* caravelles et un grand nombre d'hommes.

Damien de Goës, dans son livre *de Hispania*, représente le Nouveau Monde comme la juste récompense des vertus de Ferdinand. Le nom de Christophe Colomb ne sort pas de sa plume.

François Tarapha, chanoine de Barcelone, écrivant son livre de *l'Origine et des gestes des Rois d'Espagne,* dédié à Philippe II, présente la Découverte comme l'œuvre directe des Rois, ayant Christophe Colomb pour chef d'escadre.

L'auteur de *l'Index ducum Hispaniæ* déploie le catalogue des illustrations nationales, où il fait figurer Fernand Cortez, Pizarre, le marquis de Pescara, Antoine de Leïva, Édouard Pacheco, etc., etc., et ne daigne pas y placer Christophe Colomb.

Le grand jurisconsulte Solorzano y Pereira dédie à Philippe IV son fameux ouvrage *du Droit et du gouvernement des Indes,* composé par ordre du Roi Philippe III, et n'ose pas y rendre témoignage à Colomb.

Antonius Nicolas, l'auteur renommé de la *Bibliothèque Espagnole*, dédiée au Roi Charles II, énumère dans sa préface les principales notabilités politiques, scientifiques, militaires, théologiques dont s'honore l'Espagne. Il n'en oublie qu'une seule : Christophe Colomb ! Peut-être ne l'avait-il pas jugé digne de se trouver en si brillante compagnie.

Esteban de Garibay y Camalloa compose son *Résumé historique* des chroniques de l'Espagne, sans s'occuper de Colomb. Il attribue au Roi Ferdinand seul, éclairé par l'Esprit-Saint, la Découverte du Nouveau Monde, la propagation de la foi, et les fondations utiles, la protection des lettres qui furent l'œuvre propre d'Isabelle.

L'ingratitude du vieux Ferdinand, envers le donateur du Nouveau Monde, semble s'être perpétuée avec sa postérité, dans les palais de Madrid et de l'Escurial, pour n'en plus sortir.

CHAPITRE SIXIÈME.

L'exposé des événements posthumes relatifs à Christophe Colomb resterait incomplet, si nous ne rappelions ici un fait extraordinaire, profondément mystérieux, néanmoins absolument certain, dont ne s'est guère préoccupée l'Europe, la cour d'Espagne ayant eu soin d'amortir son retentissement, et que les biographes du Maître des Navigateurs ont toujours passé sous silence, bien qu'il ait laissé une trace encore visible de nos jours.

La hautaine incrédulité des libres-penseurs, leur dédaigneux sourire, n'intimideront pas notre plume. Nous ne venons pas disserter; mais seulement constater un prodige, et le placer sous leurs yeux avec une entière assurance; car jamais épisode historique ne fut plus solidement établi et n'offrit une plus respectable garantie d'authenticité.

Lors de son second voyage à Hispaniola, Christophe Colomb résolut de fonder une ville qu'on nommerait la Conception, en l'honneur de Marie Immaculée. L'emplacement choisi dominait le lieu où un miraculeux secours lui avait permis, n'ayant avec lui que deux

cents fantassins et vingt chevaux, de mettre en déroute une armée d'environ cent mille indigènes.

Dans l'année 1495, pendant le tracé des rues, l'alignement des premiers édifices, et en attendant l'achèvement de l'Église, à laquelle il avait fait travailler d'abord, l'Amiral ordonna d'élever au haut de l'éminence sous laquelle allait naître la nouvelle Cité, une grande Croix de bois, destinée à être vue de loin (1). C'est au pied de cette Croix, que le porte-étendard du Christ faisait matin et soir publiquement sa prière. Les soldats, les ouvriers, les employés, quelques futurs habitants s'y rendaient à son exemple. L'immortel Tertiaire de saint François affectionnait particulièrement ce lieu où il avait reçu des consolations spirituelles, et pour lequel sa prédilection était connue de tous.

Par ses efforts, en peu de temps, la ville de la Conception fut entièrement construite. L'Église devint une vraie Cathédrale, et eut pour premier évêque don Pierre Suarez de Deza. La population s'augmenta rapidement. Quatre ans plus tard, on y fondait annuellement jusqu'à deux cent quarante mille écus d'or, provenant des mines de Cibao.

Après la mort de Colomb, la Croix qu'il avait inaugurée au-dessus de la Conception, devint tout à coup célèbre, au point d'effacer l'importance de la ville elle-même. Un fiévreux ayant été guéri au pied de

(1) Antonio de Herrera, « Para que desde muy lexos se pudiesse devisar ». — *Histoire des Indes occidentales*, 1re décade, liv. X, ch. XII.

cette Croix, des malades, des infirmes, s'y firent transporter. Le bruit de nombreuses guérisons attira bientôt un tel concours de gens, que les indigènes, témoins de ces miracles, s'imaginant que cette Croix était le fétiche des Espagnols, et la cause de leur domination, complotèrent de la détruire.

Une certaine nuit, après avoir creusé le sol tout autour du pied de la Croix qu'ils lièrent de fortes tresses en liane, une multitude d'Indiens se mirent à tirer de toute leur vigueur sur ces cordes. Vains efforts! la Croix resta inébranlable, ferme comme un roc. Leurs forces s'épuisant en tentatives infructueusement renouvelées, ils songèrent à l'anéantir par le feu.

Ayant nuitamment amassé autour de la Croix quantité de copeaux, de broussailles desséchées, de branches mortes, ils les allumèrent. La flamme rapidement s'éleva menaçante jusqu'au faite de la Croix, qui disparut dans un tourbillon de fumée; et ils se retirèrent triomphants, bien persuadés de la trouver le lendemain réduite en cendres. Mais quand revint le jour, ils aperçurent la Croix debout, à la même place, ne portant nulle trace d'atteinte. Seulement au bas, près du sol, « il semblait qu'on l'eût noircie avec une chandelle, » dit un historien de Saint-Domingue.

Malgré ce double insuccès, les Indiens, dans leur acharnement, inventèrent un autre moyen de destruction. Ils attaquèrent la Croix avec leurs couteaux de pierre, essayèrent de l'entamer et de la fendre, au

moyen de pierres aiguisées qu'ils tâchaient d'y enfoncer en forme de coins. Découragés par l'inutilité de leurs efforts divers, ils renoncèrent à ce projet, et finirent même par s'agenouiller avec un respect mêlé de frayeur devant le signe que vénéraient leurs maîtres.

La célébrité de cette Croix était si grande qu'on ne l'appelait jamais que la *Très Sainte Croix,* ou la VRAIE CROIX de la Conception, et qu'aux Antilles et dans le Nouveau Continent, son nom fut donné à deux villes. Le concours des fidèles allait grandissant. La vénération pour cette Croix miraculeuse s'étendit jusqu'au terrain même où elle s'élevait. Il ne fut plus nommé que la *Sainte Colline,* SANTO CERRO.

On l'appelle encore ainsi aujourd'hui.

Cependant la ferveur des chrétiens les amenait souvent à de pieux larcins. Pendant plusieurs années, on continua d'enlever des fragments de ce bois vénéré, sans qu'il diminuât. On en mettait des parcelles dans des reliquaires. La SAINTE COLLINE était devenue un but de pèlerinage. Cependant, un jour, sans doute à la suite de quelque horrible profanation, ce miracle cessa tout à coup. Le bois enlevé ne se renouvela plus désormais. Néanmoins, comme l'affluence des pèlerins était toujours la même, et qu'ils continuaient de soustraire des fragments de la Croix, l'évêque de la Conception, pour arrêter ces pieuses mutilations qui la menaçaient d'une disparition prochaine, vint processionnellement

l'enlever et la transporter dans une chapelle de sa Cathédrale. Ce qui restait de la VRAIE CROIX, et qui est évalué à un tiers de sa hauteur, fut renfermé dans une châsse de cuivre doré, munie de trois serrures.

L'immense notoriété des miracles, précédemment accomplis sur la *Sainte Colline,* attirait toujours une foule autour de la VRAIE CROIX, dans la Cathédrale de la Conception. Les aumônes y affluaient. L'empereur Charles-Quint prenait intérêt aux prodiges de ce bois miraculeux. Il sut que des ecclésiastiques, préposés à sa garde, détournaient à leur profit une partie des offrandes qu'apportaient les pèlerins et les malades. Il fit admonester le trésorier de l'Évêque, lui enjoignant d'avoir à se conformer dorénavant aux intentions des donateurs. Dans l'année 1525, lui-même, en témoignage de Vénération pour la TRÈS SAINTE CROIX, la *Santissima Cruz,* voulut consacrer une somme de quatre-vingt mille maravédis à l'ornement de sa chapelle. Le madré politique, voyant par suite de tant de miracles, s'établir un commencement de culte, écrivit au Pape, le suppliant de vouloir bien favoriser cette dévotion populaire, et accorder des indulgences aux chrétiens qui viendraient honorer cette Croix, en déposant quelque offrande. Il demandait en même temps de percevoir sa dîme royale sur cet hommage de la piété. Comme le nom de Christophe Colomb n'était point prononcé dans l'affaire, la Cour de Rome ne s'empressa pas de répondre.

Pendant près de trente ans le concours des pèlerins ne se ralentit point. Mais dans le cours de l'année 1564, un affreux tremblement de terre épouvanta l'île de Saint-Domingue, et détruisit de fond en comble la Cité de la Conception. Le sol se couvrit de ruines. La campagne bouleversée fut abandonnée de ses habitants. De cette jeune et prospère cité, il ne resta debout, au milieu des décombres, que deux parties d'édifices, où se gardaient deux fragments considérables de la VRAIE CROIX.

Ce désastre ne servit qu'à mieux démontrer la puissance du bois miraculeux qu'avait planté Colomb.

Durant l'écroulement total des maisons et l'écrasement de leurs malheureux habitants, aucun de ceux qui avaient sur eux ou chez eux une parcelle de la VRAIE CROIX ne reçut d'atteinte mortelle.

Les Franciscains, ces fidèles amis de Colomb, possédaient une portion considérable de la VRAIE CROIX. Le moment du désastre les surprit réunis au chœur pour l'office. Presque ensevelis sous les décombres de la voûte, à demi suffoqués et meurtris, ils se relevèrent pourtant sans blessure. Chose étrange, après la cessation du fléau, la seule construction qui se maintint debout, était leur couvent. Au commencement de ce siècle, ces restes apparaissaient encore reconnaissables.

La cathédrale, bâtie en pierres de taille, s'était entièrement écroulée sous la violence des secousses. Une

seule Chapelle avait résisté au terrible phénomène : c'était celle où l'on conservait la Vraie Croix.

Héritier de la vénération de son père pour ce saint bois, le roi Philippe II ordonna de le transporter à ses frais dans la cathédrale de Saint-Domingue. Ce fut une difficultueuse procession de vingt-deux lieues. La Vraie Croix, remise à l'évêque, reçut alors de la munificence royale une châsse d'argent massif, ornée d'un beau travail en filigrane et fermée de trois serrures, dont l'Évêque, le doyen du chapitre métropolitain, et le plus ancien prébendier eurent chacun une clef.

Si étranges et merveilleux qu'ils paraissent, ces faits subsistent dans leur intègre réalité, dignes de toute croyance. Ils défient la critique, et sont tout aussi certains que les guérisons très fréquentes obtenues, sous nos yeux, au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes.

A quelque cause que Messieurs les athées et les positivistes veuillent les attribuer, ces guérisons miraculeuses n'en sont pas moins réelles, palpables, manifestes. Depuis plusieurs années on voit se succéder les pèlerinages à la célèbre grotte. On y accourt d'Italie, d'Espagne, de Belgique, d'Allemagne et d'Angleterre. Chaque été l'affluence des chrétiens nécessite la formation de trains spéciaux sur les voies ferrées. C'est avec un pareil empressement qu'on venait des grandes et des petites Antilles honorer la *Très*

Sainte Croix, la Vraie Croix de la Conception, et jusqu'à la Colline où elle fut primitivement élevée.

L'archichronographe impérial, Oviedo y Valdez, connaissait personnellement l'Officier de mer chargé par Colomb d'aller en corvée, avec une vingtaine de matelots et de charpentiers, couper l'arbre dont fut formée la Croix. Cet Officier se nommait Alonzo de Valencia, et habitait Saint-Domingue au moment même où l'auteur de *l'Histoire générale et naturelle des Indes* en rédigeait le troisième livre.

« ... Le bois de cette Croix, dit-il, a guéri plusieurs malades; et pour cette cause les chrétiens y ont une si grande dévotion qu'ils en dérobent et coupent plusieurs pièces ou éclats pour porter en Espagne, partie en autres pays. Pourquoi est tenue en singulière vénération, tant pour ses miracles, comme parce que depuis si long-temps qu'elle a été découverte, ne s'est aucunement pourrie ni tombée par quelque tourmente d'eau ou de vent qui soit survenue. Et qui plus est, les Indiens ne la purent jamais bouger de son lieu, combien qu'ils l'eussent voulu arracher, tirant avec des cordes de Bexucos. De quoi fort émerveillés, la laissèrent au lieu même... et l'estimant chose sainte et de grande admiration, ils n'osèrent plus s'opiniâtrer de l'arracher et de la tirer du lieu où elle était; mais voyant que les chrétiens la tenaient en grande révérence, et que tant d'hommes ne la pouvaient bouger du lieu où elle était fichée, ils la regardaient avec

une révérence, et enfin s'humiliaient devant icelle (1). »

A cet égard, la concordance des historiens constitue un témoignage de la plus irrécusable autorité.

Un autre historien des Indes, d'ordinaire peu favorable au grand Découvreur, l'Espagnol Lopez de Gomara, nous apprend qu'à son second voyage, Christophe Colomb avait planté une Croix, dont le bois guérissait un si grand nombre de malades qu'elle fut pour cela nommée la VRAIE CROIX. Il ajoute qu'on en prenait des morceaux comme reliques, et que les Indiens révoltés ne purent l'arracher, quoiqu'ils eussent creusé beaucoup à l'entour (2).

L'historiographe royal, Antonio de Herreras, confirme tous ces détails, sur lesquels il possédait des documents précis. Dans sa *Description des Indes Occidentales*, ainsi que dans *l'Histoire générale des Voyages et Conquêtes des Castillans*, il parle des miracles de la TRÈS SAINTE CROIX. Il rappelle que parmi les ruines de la Conception, existait encore « un monastère de frères Mineurs, auquel se garde le baston de la Croix que les Indiens ne purent brusler, ne briser,

(1) OVIEDO Y VALDEZ, *Histoire générale et naturelle des Indes*, traduction de Jean Poleur, valet de chambre de François Ier, liv. III, ch. V.

(2) « Sanaron muchos enfermos con el palo y devocion de una cruz que puso Christoval Colon, la segunda vez que passo en la Vega que llamaron por esso de la VERA-CRUZ, cuyo palo tomavan por reliquias. Los Indios de guerra provaron de arrancarla, y no pudieron aunque cavaron mucho. » — LOPEZ DE GOMARA, *la Historia general de las Indias*, cap. XXXIII, p. 27.

ne destruire, lequel par après a fait de grands miracles (1). »

Herrera, ce judicieux narrateur, déclaré par l'archichronographe des Indes, Muños : « le Prince des historiens du Nouveau Monde » (2), nous dit :

« Les habitants de la Conception allèrent par dévotion couper de cette SAINTE CROIX, et à mesure qu'ils en coupaient, le bois se remplissait; et comme au commencement on n'avait pas observé la Vénération requise en une chose si sainte, comme ils en coupaient fort souvent, la continuation du miracle cessa, et ce qui en demeura fut ôté de ce lieu, et transporté en l'église de la Vega... Il y en a presque un des bras. Cette Croix était de la hauteur de deux lances, et ce qui en est resté est dans une châsse de cuivre fermée de trois ou quatre clefs. Ce saint bois fut dispersé au commencement de par le monde, et causa plusieurs miracles.

« Et il est très véritable que lorsqu'il arriva un tremblement de terre, qui renversa la ville de la Vega, en l'an 1564, ceux qui avaient de ces saintes reliques ne furent pas blessés ni ne moururent point; entre autres les Religieux de Saint-François, dont l'église fut renversée, et l'Église Collégiale, qui était fort grande, et

(1) HERRERA, *Description des Indes occidentales*; in-fol., chap. VI, p. 9; Amsterdam, 1622.

(2) « Ha sido estimado Herrera por el Principe de los historiadores de America. » — Muñoz, *la Historia del mundo nuevo*, t. I; prologo, p. 27.

bâtie de pierres de taille, excepté le lieu où était la Croix.

« Ce bois guérit les fièvres, qui est une chose fort approuvée, en en faisant prendre en poudre à ceux qui en sont attaqués; l'on en a vu guérir des hommes qui étaient abandonnés des médecins (1) ».

Les prodiges de la Vraie Croix de la Conception ont joui d'une grande notoriété parmi les Castillans d'outre-mer, sans que cependant l'Espagne les ait enregistrés dans ses Annales. Et par cela, ils sont aujourd'hui presque entièrement ignorés de l'Europe. Pendant que le bruit de tant de miracles traversait l'Océan et surexcitait la curiosité de Charles-Quint, le fils aîné de Colomb plaidait contre la Couronne. Le Ministère public répandait contre le Révélateur du Globe d'indignes insinuations, lui contestait jusqu'à l'idée première de son entreprise et niait l'importance de ses services. La gloire de Christophe Colomb gisait dans l'ombre, subissant une éclipse totale. Ni le fils du Héros, don Diego Colomb, ni sa veuve la Vice-Reine, ni son petit-fils, don Luiz, n'osèrent jamais faire allusion aux prodiges de cette Croix. D'après les dispositions de la Cour envers la mémoire de Colomb, on comprend la réserve des écrivains. A peine quelques-uns indiquent-ils succinctement les merveilleux effets de la Vraie Croix de la Conception. Aucun d'eux n'a le courage de montrer

(1) Herrera, *Histoire générale des voyages et conquêtes des Castillans dans les Indes,* 1re décade, liv. X, ch. xii, traduction de Nicolas de la Coste, dédiée au président de Lamoignon.

leur mystérieuse corrélation avec l'Apostolique instaurateur de ce signe sacré.

Néanmoins, tel a été le renom de ces faits miraculeux, qu'ils ont pris ostensiblement rang parmi les bienfaits dont la Providence comblait le royaume Catholique. Nous les trouvons commémorés par le dessin et la gravure au frontispice de l'histoire officielle d'Herrera, dédiée au roi Philippe V, et publiée en 1730, à Madrid, chez Rodriguez Nicolas Franco. Mais l'historiographe royal, craignant de déplaire au Souverain Conseil des Indes, s'est abstenu de nommer le chrétien qui planta cette Croix, devenue miraculeuse aussitôt après sa mort. Et tout en constatant ses merveilles, il ne parle de son érection que vaguement, au pluriel.

Nonobstant l'oubli préparé et le silence concerté, le souvenir de la Croix qu'avait élevée Colomb, des grâces par elle obtenues, est demeuré vivace aux Antilles. Trois siècles n'ont pu affaiblir la vénération qu'elle n'a cessé d'inspirer depuis la mort du Vainqueur de la *Mer ténébreuse*. Les chrétiens n'ont pas discontinué d'aller voir cette Croix. Ce qui en reste est encore, depuis plus de trois cent dix-huit ans, renfermé dans une belle châsse d'argent massif ornée de filigranes, avec serrure à trois clefs aussi d'argent, hommage de la piété du roi Philippe II. Chaque année, le jour du Vendredi Saint le clergé l'expose aux respects des fidèles. Ils adorent la Croix de Colomb, la VRAIE CROIX, que beaucoup confondent avec celle du Sauveur.

Ce fragment de la TRÈS SAINTE CROIX est d'un bois fort dur, de couleur marron tirant sur le jaune. Il mesure soixante-seize centimètres de haut, sur cinquante-sept de large. Ses angles semblent avoir été déchiquetés, et dans toute sa longueur on reconnaît la trace de petites entailles, adroits larcins de la dévotion. Un autel spécial est consacré à ce morceau de Croix, que la désignation populaire nomme présentement « la SAINTE RELIQUE ».

Toutefois, la présence de cette précieuse Relique ne suffit pas à la piété des chrétiens. Ils aiment à contempler le lieu où la Croix fut élevée d'abord, et manifesta son pouvoir thaumaturge. Bravant les difficultés d'une route mal frayée de quatre-vingt-cinq kilomètres, les pèlerins se rendent tantôt processionnellement, tantôt par groupes séparés, au sommet de la SAINTE COLLINE.

C'est près de là que, par la dévotion publique, fut construite, après la mort de Colomb, une belle église couverte de peintures murales retraçant divers épisodes de la grande victoire des Espagnols, due à la prière de Colomb, et qu'on appela le « miracle des flèches ». Cette grande église bâtie dans une gracieuse solitude, bien loin de tout centre de population, était l'objet d'un concours incessant. Les pèlerins, après avoir stationné sur la *Sainte Colline*, s'y rendaient avec un pieux empressement. Le riche tabernacle du maître-autel contenait un morceau de la VRAIE CROIX. Il y a plus de cent ans, en 1783, le Délégué des Colonies Françaises, député de la

Martinique, Moreau de Saint-Merry, le rédacteur du Code colonial et maritime, avait pu maintes fois l'examiner. Il écrit : « On en rapporte une multitude de miracles (1). »

L'an VI de la République Française, en germinal, un Commissaire du Gouvernement visita cette église. « On ne saurait, dit-il, se faire une idée de la ferveur des habitants... Ils viennent en grand nombre, de fort loin, déposer dans cette église de riches présents, en échange desquels ils obtiennent de petites portions de ce bois... Les murs de l'intérieur de l'église sont couverts de peintures fort anciennes, et en assez mauvais état, représentant divers sujets qui se rattachent tous à l'époque de la Conquête. A droite, on voit la description d'une grande bataille livrée par les Espagnols aux Indiens. Christophe Colomb occupe le premier plan du tableau. Vis-à-vis, on voit le grand homme faisant construire un fort, et rendant des actions de grâce à Dieu. Au fond, est représenté le miracle des flèches... Ce miracle est encore représenté à l'entrée de l'église, et au-dessus du maître-autel. Il tient le premier rang parmi les faits extraordinaires qui accompagnèrent la Découverte. »

Le Commissaire du Gouvernement dit encore dans sa relation : « Nous remontâmes à cheval... Enfin, au moment de rejoindre notre route, nous rencontrâmes

(1) Moreau de Saint-Merry, *Description de la partie espagnole de Saint-Domingue,* t. I, p. 132.

une troupe de pèlerins et de pèlerines de tout âge et de toute couleur qui allaient faire leurs dévotions à l'ermitage (1). »

Pendant les règnes de Napoléon, de Louis XVIII, et de Charles X, la belle église du *Santo Cerro* vit se renouveler régulièrement les pèlerinages. Mais depuis lors de violentes secousses du sol ont renversé cet édifice commémoratif des miracles de la *Très Sainte Croix;* et, postérieurement, des tremblements de terre consécutifs ont détruit jusqu'à ses ruines. Néanmoins, la dévotion des pèlerins n'a point périclité; on est constamment revenu au *Santo Cerro*. Un petit oratoire a remplacé un peu plus loin l'église anéantie, et tandis que nous traçons ces lignes, de pieux chrétiens continuent de s'acheminer vers la SAINTE COLLINE.

Le vénérable archevêque d'Otrante, qui habitait autrefois Saint-Domingue, comme Délégat du Saint-Siège, et a maintenant l'honneur de le représenter au Brésil, en qualité de Nonce, M[gr] Cocchia, atteste personnellement la continuation de ce culte. Il écrivait, le 31 août 1878, à Sa Sainteté, le pape Léon XIII : « Cette éminence s'appelle toujours la SAINTE COLLINE. Une petite chapelle, construite sur la déclivité du monticule et dédiée à la Vierge de Grâce, attire toute l'année

(1) DORVO-SOULASTRE, ex-commissaire du gouvernement à Saint-Domingue, *Voyage par terre de Santo-Domingo, capitale de la partie espagnole de Saint-Domingue, au Cap François,* p. 73. — Ce livre était dédié à l'archichancelier Cambacérès. — Paris, 1809.

une foule de pèlerins : J'en suis, moi-même, témoin oculaire. La SAINTE COLLINE a été et est encore le plus renommé sanctuaire de toute l'Ile (1). »

Le savant Prélat, tirant l'induction logique de tous ces faits, dit ensuite à l'auguste chef de l'Église : « Rien d'actuel et d'extérieur ne justifie un pareil concours. Il n'y a pas dans ce lieu le moindre sujet d'attraction. La chapelle est commune, la Croix ordinaire ; cette vénération ne provient que de Christophe Colomb. Ces prodiges, la durée de la tradition, la dévotion toujours fervente semblent signifier que Dieu et les hommes attestent ainsi la Sainteté de ce Héros si grand (2) ! »

Tels qu'ils sont, ces faits positifs, véritablement indubitables, appuyés à la fois par la tradition, les chroniques, les monuments, et prouvés même par l'actualité présente, n'ont été pourtant jusqu'à ce jour mentionnés dans aucune des biographies de Colomb. Mais comme ils sont intrinsèquement liés à l'histoire posthume de l'immortel Navigateur, nous avons dû les rappeler brièvement dans ces pages.

(1) « La stessa collina che resto col nome di SANTO CERRO. Una chiesola sulla Vetta, dedicata alla Vergine della Mercede, è visitata da turme di pellegrini tutto l'anno. Io stesso ne sono testimonio oculare. Il SANTO CERRO fu ed è il maggior Santuario di tutta l'isola. » — Extrait de la Postulation de Mgr Rocco Cocchia à Sa Sainteté Léon XIII.

(2) « In se nulla : la capella comune, la croce ordinaria. La venerazione non è venuta che di Colombo : e quei prodigi, la lunga tradizione tuttora viva provano che Dio e gli uomini attestarono in pro della Santità di tanto Eroe. » — M[gr] Rocco Cocchia, Postulation à Sa Sainteté, en date du 31 août 1878.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Revenons sur nos pas, et remontons maintenant plus haut, en suivant l'ordre chronologique des faits.

Toute l'habileté de Ferdinand le Catholique et l'adoption de son système par ses successeurs, n'aurait cependant pas suffi à détruire complètement la renommée de Colomb en Espagne, si l'astucieux monarque n'avait eu la précaution de s'associer des complices, intéressés au même but.

Tandis que le Vice-Roi des Indes, violemment dépossédé de son gouvernement, se vengeait de l'ingratitude des hommes, en reprenant la mer à soixante-six ans, malgré ses infirmités et son épuisement, n'ayant d'autre soutien que l'ardeur de sa Foi, espérant pouvoir servir encore le catholicisme et la civilisation, l'accroissement que prenaient de jour en jour les relations de l'Espagne avec les pays nouveaux obligea la Cour d'élargir les attributions des bureaux de la marine. Ils constituaient alors un véritable Ministère des Colonies, qui reçut régulièrement existence par ordonnance royale du 20 janvier 1503, sous le nom d'Hôtel des Affaires des Indes, CASA DE LA CONTRATACION DE LAS INDIAS.

Christophe Colomb fut tenu étranger à cette importante création, dont il était pourtant la cause première et directe.

A l'évêque Ordonnateur général, président né du Conseil des Indes, fut adjoint comme Directeur suppléant, le secrétaire du Roi, Lopez de Conchillos, l'*alter ego* de Fonseca. Puis, en qualité de chef du contentieux, un docteur en droit, fort versé dans les matières commerciales, Sanchez de Matienzo. L'honnête François Pinelo conserva ses fonctions de trésorier. Parmi les chefs de service on voyait le commandeur Ochoa de Isaga, le docteur en droit Cabrera, le licencié Tello. Juan Lopez de Recalde, parent du secrétaire de Ferdinand, fut nommé Payeur général. Laurent Pinelo, frère du trésorier, devint Commissaire du Gouvernement, le licencié Gimenez eut la garde du Sceau. Il s'attacha comme premiers employés les juristes François Diaz et Ramiro Valenzuela. Au secrétariat général du Ministère fut promu le vieux Juan de Coloma, qui depuis le 12 mai 1489, avait été mêlé aux pourparlers avec Colomb, avait contresigné tous les actes relatifs à la Découverte : les traités de la Castille avec le Révélateur du Globe, l'expédition des titres d'Amiral, de Vice-Roi et de gouverneur perpétuel des Indes.

Tous les chefs et sous-chefs de bureau étaient gradués, et justifiaient pour le moins du Diplôme de Licencié en Droit.

Nous voyons parmi eux le licencié Zapata, ancien

attaché au cabinet du Roi; le licencié Mogica, qui s'incrusta dans les bureaux; le licencié de Santiago, le licencié Polanco, le licencié Francisco de los Cobos, que son habileté devait porter aux plus éminents charges; le licencié Carbajal, le licencié Salmeron, qu'on présume parent du compagnon de saint Ignace de Loyola.

C'était là une organisation complète et considérable autant que considérée. Assurément ces employés présentaient toute garantie d'aptitude et de capacité. Il est à remarquer cependant que dans ce Ministère relevant uniquement de la Reine de Castille, les membres les plus élevés de la hiérarchie administrative étaient exclusivement des créatures directes du Roi Ferdinand. Cette singularité s'explique par la date de l'époque où fut institué l'Hôtel des Affaires des Indes. Déjà, en 1503, la Reine Isabelle, bien que le sentiment du devoir royal la portât à surmonter son affaiblissement physique, triste prélude de la maladie qui allait l'enlever au bonheur de l'Espagne, se trouvait malgré ses efforts souvent obligée de se décharger d'une partie des affaires, et de s'en rapporter, pour les Indes, à la pratique des bureaux.

Beaucoup de choses se faisaient et surtout se défaisaient sans son ordre ou même à son insu. Et quoique le Ministère des Affaires des Indes eût été établi par la Reine de Castille, c'était par le Roi d'Aragon qu'il se sentait dirigé. Voilà pourquoi, dans la création du Su-

prême Conseil des Indes, on ne trouve presque aucun des grands fonctionnaires de la Castille ni des attachés intimes du cabinet de la Reine. Tous ceux qui sont appelés à faire partie du Suprême Conseil, dont les fonctions étaient si magnifiquement retribuées, appartenaient ou avaient appartenu à la maison du Roi.

Quatre ans après la mort de Colomb, l'Hôtel des Affaires des Indes prenant progressivement plus d'importance, la multiplicité des transactions étant proportionnée à l'extension des colonies, une ordonnance du 15 juin 1510 imprima une activité nouvelle à son administration, par de nouveaux règlements qui astreignaient les employés à une régularité de travail fixée rigoureusement.

Le vieux Ferdinand ne craignit pas d'entrer dans les menus détails. Après avoir établi pour les bureaux un service semestriel dont les heures d'entrée et de sortie différaient suivant la saison, le Roi, apprenant que le travail ne s'accomplissait pas avec la ponctualité désirable, et que malgré le règlement, messieurs les employés en prenaient un peu trop à leur aise, rendit l'année suivante, le 18 mai 1511, une nouvelle ordonnance qui frappait d'une amende d'un demi-réal d'argent chaque inexactitude, sauf le cas d'un légitime empêchement; ce que le délinquant était tenu de prouver. En outre, si l'amende n'était pas payée le jour même, elle serait portée au double par chaque jour

de retard. Le secrétaire général du Ministère était chargé de ce recouvrement (1).

Mais l'accroissement des relations avec les régions transatlantiques fit sentir, bientôt après, la nécessité d'organiser en dehors et au-dessous de l'Hôtel des Affaires des Indes, une sorte de juridiction distincte pour la solution des différends qui naissaient entre commerçants, par suite du trafic dans ces contrées nouvelles.

On l'établit sous le titre de CONSULAT DE SÉVILLE. Les notables négociants de ce port choisissaient parmi eux des Consuls pour décider sur les contestations relatives aux transactions avec les Indes, et maintenir les privilèges accordés à leur commerce, régler avec les membres de LA CONTRATACION, les nolis et les moyens d'approvisionnement des vaisseaux. Le premier des Consuls était appelé de son nom : le PRIOR. C'était par le seul intermédiaire des Consuls que pouvait s'obtenir l'autorisation d'aller aux Indes. Ils y envoyaient aussi chaque année deux Délégués pour y répartir l'indult ou taxe sur les commerçants. Un siècle après Colomb, cette taxe dépassait déjà sept millions de francs.

L'hôtel des Affaires des Indes reçut alors des attributions plus larges et plus nettement définies qu'auparavant. Il avait à la fois une juridiction administrative et une compétence judiciaire. Il formait un tribunal composé d'un Président et de huit juges, dont quatre étaient hommes de robe, et quatre, hommes

(1) *Coleccion diplomatica*, tomo II, num CLXXI.

d'épée. Les quatre premiers avec le Président connaissaient de toutes les contestations ou délits relatifs aux affaires des Indes. Ils prononçaient en première instance, et on pouvait toujours faire appel de leurs jugements au Suprême Conseil des Indes. Les quatre magistrats d'épée étaient chargés de la partie administrative des affaires des Indes. Ils s'occupaient du gréement, de l'armement et de l'approvisionnement des navires, des galions ainsi que des flottes; du recrutement des équipages, du contrôle des passagers pourvus de licence; ils veillaient à la perception des droits royaux, et devaient empêcher la fraude et la contrebande. Ils recevaient les soumissions pour les munitions de guerre, les fournitures de la marine royale.

Les membres du Conseil de la CASA DE LA CONTRATACION jouissaient donc d'une inévitable influence, aucune affaire maritime ou commerciale dans le Nouveau Monde ne pouvant se traiter sans leur participation plus ou moins officielle. Néanmoins, l'autorité du Conseil de Séville se trouvait subordonnée à l'autorité suprême du Souverain Conseil des Indes, résidant à Madrid. Ce conseil, qui fonctionnait sous la direction personnelle du Roi, réglait, ordonnait et décidait sans appel sur tout ce qui concernait la paix, la guerre, la navigation, les affaires commerciales, civiles et criminelles des Indes. Il faisait au Roi des propositions pour tous les emplois à créer, les charges à pourvoir, les

magistratures à remplir, les commandements à exercer, l'investiture des bénéfices, ainsi que pour les Gouvernements et les Vice-Royautés des Indes. Ce Souverain Conseil participait ici à la puissance royale, nommait au commandement des galions, des escadres et des flottes destinées aux Indes. Il encaissait les avances ou cautionnements exigés des capitaines et amiraux, pour obtenir leur commission. Ceux-ci devaient s'y prendre deux ans d'avance, et accompagner leur demande d'emploi d'un versement immédiat au trésor du Roi, de soixante mille livres, s'il s'agissait d'un simple galion; et en outre compter trente-six mille livres au Provéditeur de la marine. Un contre-amiral était tenu de verser cent cinquante mille livres; un vice-amiral deux cent quarante mille, et un amiral trois cent mille.

Ce Souverain Conseil, par ses attributions, ses influences, sur la richesse de l'État et la fortune des particuliers, jouissait d'un prestige très grand. L'empereur Charles-Quint l'accrut encore en étendant ses pouvoirs jusqu'à connaître des choses de la Religion dans les Indes. Et il le constitua définitivement de la manière suivante :

Ce Conseil, présidé de droit par le Grand Chancelier, avait en outre : — un président ordinaire, — douze conseillers, dont huit de robe et quatre d'épée, — un lieutenant du Chancelier, — un Procureur général du Roi sous le nom de Fiscal, — cinq Rapporteurs des

Affaires, — un Grand Alguazil, — deux Secrétaires généraux, ayant sous leurs ordres vingt-quatre commis ou expéditionnaires, — deux délégués du Fiscal, — quatre agents comptables, — un Historiographe, — un Géographe, — un chapelain, — un sacristain, — un avocat, — un Procureur des pauvres, — un écrivain rédacteur, — un conseiller membre de la *contratacion* de Séville, spécialement chargé du recueil et de la garde des lois et ordonnances relatives aux Indes. — En outre dix huissiers ou appariteurs étaient préposés au service intérieur des bureaux du Souverain Conseil.

C'est devant cet imposant aréopage que les Gouverneurs et tous les grands fonctionnaires des Indes étaient tenus de venir, à l'expiration de leurs pouvoirs, rendre compte de leur administration et du bon emploi de leur charge. On comprend quel était, en Espagne, l'ascendant moral de ce Souverain Conseil.

Sous la présidence inamovible de l'évêque Ordonnateur de la marine, les premiers conseillers au Souverain Conseil des Indes sont les favoris de Ferdinand ou ses créatures, telles que l'insatiable Lombard, Pierre Martyr d'Anghierra, qui non content de ses émoluments de chapelain du Roi, de doyen du chapitre de Grenade et d'abbé de la Jamaïque, voulut aussi cumuler ceux de membre du Souverain Conseil des Indes.

La charge si importante de Secrétaire du Souverain

Conseil paraît dévolue ainsi qu'un légitime patrimoine aux secrétaires de Ferdinand. Ils l'occupent successivement. Quatre d'entre eux en sont, l'un après l'autre, immédiatement investis : on dirait d'un héritage.

Après le vieux serviteur Juan de Coloma, vient le secrétaire du Roi, Miguel Perez de Almazan, autrefois témoin des combats secrets d'Isabelle, et de sa répugnance à délivrer au commissaire Bobadilla la lettre de créance dont il abusa, pour destituer et jeter ignominieusement dans les fers le Révélateur du Globe. Almazan avait contresigné et expédié cette lettre laconiquement sinistre ; Ferdinand lui devait une récompense.

Son successeur fut Gaspar de Gricio, qui, jeune alors, assista aux conférences de Salamanque. Secrétaire intime du Roi, il avait été par le Catholique pourvu, en 1501, de l'intendance des droits royaux dans les Indes.

Celui qui le remplaça occupait un lieu privilégié dans l'estime de Ferdinand : c'était l'ancien secrétaire, Lopez de Conchillos, ce vertueux inventeur de l'alphabet en chiffres dont se servait son correspondant occulte, Miguel de Passamonte.

Sa succession administrative revint naturellement à François de Cobos, qui par intervalles avait servi de secrétaire au Roi. Bureaucrate d'instinct, paperassier par vocation, Cobos se perpétua aux Affaires des Indes.

Ce fut lui qui contresigna les lettres patentes qui donnaient à Vincent Yañez Pinzon les armes usurpatrices dont nous avons parlé. Les plus grands honneurs vinrent le trouver au milieu de ses cartons : sans sortir de son bureau, il chemina si loin qu'il atteignit la suprême dignité de grand Commandeur de Léon.

Après lui, arriva le plus zélé des plumitifs, l'infatigable travailleur Juan de Samaño, l'élève favori de Fonseca. Entré dans son cabinet au sortir du collège, il possédait la confiance du prélat Ordonnateur de la Marine et connaissait tout le personnel des Affaires des Indes ainsi que des employés d'outre-mer. Par lui se continuaient au Souverain Conseil des Indes, dont il était l'actif moteur, les traditions et les intentions du Roi Ferdinand. La pensée secrète du Catholique était ainsi représentée longtemps après sa mort, dans ce haut tribunal qui décidait souverainement des affaires du Nouveau Monde.

Nous ne voulons pas suivre ici la trace de cette influence dans la personne du Commandeur François de Errazu, qui le remplaça, et chez les successeurs de celui-ci. Il est certain que le Souverain Conseil des Indes, dès son origine, fut surtout composé de personnes qui par leur attenance avec la Cour ou les bureaux de la Contratacion, se trouvaient imbues de préventions contre Colomb et sa descendance. Leurs familles n'étaient guère disposées à s'indigner d'une spoliation qui leur profitait grandement.

Si les traités passés par la Castille avec Christophe Colomb eussent été fidèlement observés, le Vice-Roi des Indes et ses successeurs auraient eu seuls le droit de présentation pour les hautes fonctions et de nomination directe aux emplois ordinaires dans le Nouveau Monde. Ils eussent ainsi disposé d'une foule d'existences et de situations. Au contraire, l'annulation violente des obligations de la Castille envers Colomb donnait désormais au Roi seul la disposition des dignités et des offices dans les Indes. Il y eut ainsi au lieu d'une VICE-ROYAUTÉ unique, dans le Nouveau Continent, trois Vice-Rois et huit Gouvernements distincts, qui par leur étendue et la richesse simulaient de petites royautés véritables.

D'année en année s'étendait le domaine de la Couronne de Castille, par conséquent s'accroissait le nombre des emplois. La colonisation se propageait avec une force d'expansion et une rapidité dont il est difficile aujourd'hui de se faire une idée, en l'état de nos mœurs. Bientôt on put compter dans les régions soumises à la Monarchie espagnole :

Cinq archevêchés, vingt-sept évêchés ;

Deux académies ;

Plus de quatre cents monastères ou missions appartenant aux divers ordres des Franciscains, des Dominicains, des Jésuites, des Augustins, etc., sans parler des couvents de femmes, des écoles et des collèges.

La Justice fut établie dans ces contrées d'une ma-

nière complète. Des tribunaux à différents degrés de compétence furent institués dans les diverses circonscriptions, et l'on créa successivement dix Cours royales d'appel, dont le siège fut fixé au chef-lieu des principaux districts. On les désignait du nom d'Audience Royale. Il y eut ainsi les Audiences royales de Saint-Domingue, de Mexico, de Los Reyes, de Saint-Jacques de Guatemala, de Santa-Fé de Bogota, de Guadalajara, de la Plata, de Panama, de Quito, de Saint-Jacques du Chili.

L'Espagne semblait se doubler et revivre tout entière par fac-similé, dans le Nouveau Monde. Elle donnait le nom de ses provinces aux nouvelles contrées, et de ses villes aux cités qui s'y élevaient avec une rapidité prodigieuse. Bientôt on vit, sur le nouveau continent, la Castille d'Or, la Nouvelle-Grenade, la Nouvelle-Galice, etc. On y trouvait des chefs-lieux qui s'appelaient Saint-Jacques de Compostelle, Tolède, Séville, Léon, Guipuscoa, Larez, etc.

L'érection et le développement de chaque petite capitale entraînait la création d'un grand nombre d'emplois, et multipliait celui des agents de l'autorité royale. Chaque port, assuré par des fortifications, nécessitait un personnel maritime, militaire, administratif et judiciaire. Depuis le succès des frères Pizarre et d'Almagro, plus d'un honnête Hidalgo, en mangeant ses garbanzos ou son olla podrida dans une écuelle ébréchée, songeait à la vaisselle d'or de Montezuma, et

rêvait la conquête de quelque royaume inconnu. Parmi les cadets de famille, beaucoup laissaient leurs aînés ambitionner la gloire de Gonzalve de Cordoue, le grand Capitaine resté pauvre, et préféraient les lauriers des Conquistadores moins purs mais poudrés d'or. Nombre de Fernand Cortez adolescents pullulaient alors dans plus d'un coin de l'Andalousie. La nouvelle génération, sans se soucier du passé, jouissait avec ardeur du présent et s'abandonnait à des songes de grandeur fabuleuse.

Maintenant, la jeune Espagne bâtissait ses châteaux en Amérique. L'arrivée de galions chargés d'or enflammait l'imagination des Caballeros en guenilles des Sierras, comme de ceux du Mançanarès et du Guadalquivir. Il n'était question que des mines d'or et d'argent d'Oruro, des mines d'or de Caylloma, de celles de Jaraca, des mines de Chichapoyas, des veines aurifères de Caxamarca, des mines d'or de Huantaja, et de celles de Carangas, non moins riches. De temps à autre la curiosité publique se réveillait par l'annonce de quelque découverte heureuse.

Après tant de mines d'or et d'argent, il y eut aussi des mines de cuivre et de mercure. La richesse minéralogique du Pérou était déjà proverbiale, lorsque dans la province de Charcas furent découvertes, en 1545, les fameuses mines de Potosi, dont la renommée retentit par toute l'Europe. Cent ans après, elle se répercutait encore dans les comparaisons et les hyperboles de nos

poètes. Des mines nombreuses, fort importantes, quoique moins célèbres, furent exploitées ensuite, parmi lesquelles la mine d'or de Porco, et celle de Guancavelica, donnant un rendement annuel de huit mille quintaux de mercure, méritent d'être remarquées. Le revenu des mines de l'Amérique méridionale était évalué par l'Anglais Robertson à la prodigieuse somme de sept millions quatre cent vingt-cinq mille livres sterling! Où voyait-on richesse comparable à ce fleuve d'or?

La passion des emplois salariés, qui a pris de nos jours un si funeste développement parmi les Espagnols, sévissait déjà comme une épidemie morale dans ce chaleureux pays. L'Amérique, pour la pluralité des vulgaires ambitions, était une carrière indéfiniment exploitable. On demandait à servir outre-mer, parce qu'on espérait y commander sous peu. Commander, c'était s'assurer les moyens d'une prompte richesse. Comme les diverses fonctions dans les territoires transatlantiques s'obtenaient par le Souverain Conseil des Indes, que les nominations dépendaient uniquement de son choix, les membres de ce suprême arbitre de tant de destinées se trouvaient placés au plus haut degré du respect et de la considération publique.

Entre ces importants personnages et le créateur de leur charge, existait le lien d'une invisible solidarité. Partageant avec leurs parents et leurs protégés les dépouilles des droits de Colomb, ils n'avaient garde de rappeler ses services.

Le docteur Maldonado, neveu de celui qui assistant, en qualité de Vice-Président, à la Junte de Salamanque, avait par deux fois repoussé comme *insensé* le projet de Colomb, aurait-il pu souffrir que justice lui fût rendue? Lui rendre justice, c'eût été lui restituer ses droits, par conséquent s'obliger de remettre à son successeur la VICE-ROYAUTÉ des Indes. Comment le Conseiller Bribiesca, parent de celui que l'audace de ses outrages avait promu au poste de Payeur général de la Marine, n'aurait-il pas été aussi acharné contre la renommée du Héros, que son devancier le fut contre sa personne? Le tout influent *Monsieur de Lassau*, de la Chambre de l'Empereur et du Conseil d'État, l'important, l'inévitable Monsieur de Lassau, membre du Souverain Conseil des Indes, pouvait-il permettre qu'un historien mît en pleine lumière les paroles et les actions de l'inventeur du Nouveau Monde? Le Conseiller qui fit créer la fonction d'Historiographe officiel des Indes ne se trouvait-il pas l'héritier du nom et de la fortune du sanguinaire Ovando, cet exécrable sycophante, le premier destructeur des Indigènes? Et ces mêmes Conseillers, si intéressés au déguisement de la vérité, eussent-ils été sans ambition, sans préjugés, sans le parti pris de vicier l'histoire, auraient-ils jamais eu la force de contre-balancer la ténébreuse influence d'un président, membre du Haut Conseil de l'Inquisition?

Devenus rétrospectivement les complices de la spoliation, ils le furent aussi du silence qui devait la cou-

vrir, et par lequel Ferdinand espérait la dérober à la postérité. Comme le vieux Catholique avait le premier créé le Souverain Conseil des Indes, le composant des affidés de sa politique, initiés à son système de gouvernement dans les nouveaux pays, ces hauts titulaires ne pouvaient assez exalter la sagesse du Roi Ferdinand et publier ses grandeurs. Ils n'avaient pas à craindre de susciter l'envie chez l'Empereur. On était libre de vanter devant lui son aïeul, dont le renom ne faisait qu'ajouter à sa propre gloire.

La pensée du Catholique se perpétua donc naturellement, avec ses traditions administratives, dans le Souverain Conseil des Indes. Chaque jour, involontairement, on évoquait son Souvenir, en invoquant ses décisions, ou en rappelant ses préférences. Chaque fois qu'il s'agissait du commencement des choses d'outre-mer, ou du meilleur mode d'expédier les Affaires du Nouveau Monde, les décisions de la Reine Isabelle étaient complètement oubliées, et l'on parlait uniquement du Roi, par qui avait été composé ce Souverain Conseil des Indes, source inépuisable de fonctions, de dignités et d'opulence dans laquelle plusieurs Membres de la Grandesse avaient su raviver l'éclat de leur blason, et les cadets d'illustre maison puiser les moyens de rivaliser de splendeur avec les aînés de leur souche.

La Couronne d'Espagne était alors la seule au monde qui étendît son règne à travers un si long espace de mer, et sur une si large surface de terres. Le soleil ne

se levait et ne se couchait jamais hors de ses États. Il les éclairait dans les deux hémisphères. Aucun gouvernement n'envoyait ses ordres aussi loin et n'était obéi à de telles distances. Cette puissance inouïe ne fit qu'augmenter la fierté native de la race Espagnole, et donna aux Castillans une si haute idée d'eux-mêmes, qu'elle ne contribua pas faiblement à les grandir aussi dans l'opinion des peuples. Leur valeur militaire s'accrut de cette confiance dans la supériorité de leur destination. Cette nation fortunée pouvait maintenant s'appliquer en Europe la devise catholique des premiers Colons du Mexique, tirée des Livres saints, et qu'avait autrefois proclamée avec un juste orgueil le peuple de Dieu : *non fecit taliter omni nationi*. Par ses résultats, la découverte du Nouveau Continent avait surélevé, dans l'estime des Cabinets Européens, la nation Espagnole. Laissant de côté les horreurs commises par les ignorants et violents Conquistadores, la Castille, qui avait la première contribué à la Découverte, acquit une renommée populaire, à ce point que cette partie de l'Espagne devint plus importante que le tout, et que durant une longue suite d'années, il fut usuel de dire LES CASTILLANS, pour signifier les Espagnols.

Pendant ce temps, qui s'occupait de Colomb? Au Mexique, au Pérou, au Chili, dans la Floride et l'Yucatan, pas plus qu'en Andalousie et dans l'Estramadure, nul ne songeait au Révélateur du Globe. Son nom ne

pouvait se lire sur aucun monument, puisqu'il n'était plus présent à aucune mémoire.

En peu d'années, par l'effet d'une jalouse concurrence, les Portugais, les Français, les Hollandais, les Anglais avaient successivement pris possession de diverses contrées du Continent nouveau, sans que chez ces différentes nations personne s'enquît du véritable auteur de la Découverte, et fît remonter sa reconnaissance jusqu'au donateur de cette terre si productive, dont s'enrichissaient maintenant les plus importantes contrées de l'Europe.

CHAPITRE HUITIÈME.

I.

Comment l'Europe se serait-elle souvenue de Colomb, pendant qu'il se trouvait si complètement oublié de la propre Nation qui lui devait sa richesse et sa gloire?

Personne dans l'Espagne entière n'était en mesure de concevoir la grandeur de son rôle et l'immensité de son Œuvre. L'histoire paraissait ne pas se douter de son action sur le Monde. La biographie du Héros n'avait jamais été encore imprimée en castillan. Ce qu'avaient rapporté de lui certains écrivains n'était guère arrivé à la connaissance du public. Tout au plus quelques érudits, par leurs patientes recherches, étaient-ils parvenus à se former une juste opinion de ce Navigateur. Si l'on excepte un petit nombre d'ecclésiastiques, de religieux, qui à longs intervalles prirent la peine d'étudier sa vie, ou eurent comme par intuition le pressentiment de son Mandat providentiel, nous ne trouverons pas un historien assez informé, ni assez dégagé des préventions traditionnelles de ses devanciers,

pour nous fournir une notion exacte de ses travaux et de leur caractère.

Ce fut à la suite de laborieuses investigations et de collations non moins consciencieuses, que Thomas Bozius comprit la Mission Apostolique de Christophe Colomb, et lui rendit hommage dans son livre DE SIGNIS ECCLESIÆ DEI, dont le premier volume fut dédié au Pape Grégoire XIV, et le second au Pape Innocent IX (1).

C'est aussi pour avoir résidé et recherché en Espagne tout ce qui intéressait l'histoire de ce pays, que l'ancien Secrétaire de saint Charles Borromée, le docte Giovanni Botero, déclara Colomb aussi apte à évangéliser le Nouveau Monde qu'à le découvrir (2).

Pareillement, un érudit théologien et prédicateur, le Père Antero Marie de Saint-Bonaventure, affirmait que Christophe Colomb avait « brûlé d'un zèle apostolique » (3).

Le savant chanoine de Plaisance Pietro Maria Campi avait péniblement réuni des documents, hélas ! perdus par la négligence de sa famille ! quand il écrivit que Christophe Colomb avait exercé un rôle d'Apôtre, mené

(1) 2 vol. in-4°; Rome, 1626.

(2) GIOVANNI BOTERO : « Atto non meno a promovere la conversione del mondo nuovo che a scoprirlo e a conquistarlo. — *Delle relationi universali*, liv. II, p. 55.

(3) « Sed assero ipsum Zelo apostolico flagrasse. » — ANTERO MARIA S. BONAVENTURA, *Ponderationes in psalmos juxta multiplicum Divinarum Scripturarum sensum;* t. II ; Lyon, 1673.

la vie d'un Martyr, et eu la fin d'un Confesseur de la Foi (1).

D'autres auteurs frappés de l'action divine dans la Découverte du Nouveau Monde, mais manquant de renseignements suffisants sur l'agent de la Providence, n'ont pas étendu jusqu'à Lui leur admiration. Ainsi fit le Cardinal de Vérone, l'illustre auteur *de Consolatione Ecclesiæ Dei*. Il s'émerveille des résultats de l'œuvre, sans oser qualifier l'ouvrier sublime qui la conçut et l'exécuta.

Ne nous étonnons pas trop de cette réserve. Durant de longues années l'Espagne n'avait pas ouï prononcer le nom de Christophe Colomb. Les circonstances servirent le vieux Catholique au delà des plus méchantes espérances. Le silence gardé par son ordre eut pour effet de le grandir lui-même. Ferdinand fut exhaussé aux dépens d'Isabelle. Généralement les historiens qui écrivirent sous les règnes de Charles-Quint et de son fils, laissant dans la pénombre la constance et la généreuse initiative de la Reine, firent honneur au Roi seul de la découverte du Nouveau Monde. D'après eux, c'est Ferdinand qui donna audience à Colomb, goûta son projet, et lui fournit les moyens de le mettre à exécution. Ils effacent autant que possible le rôle de la grande Isabelle. Nombre d'écrivains postérieurs ont suivi cet exemple.

(1) Pietro Maria Campi, *Dell' historia ecclesiastica di Piacenza,* parte terza, p. 225.

On doit avouer que, durant une assez longue période, il fut souvent difficile de bien savoir la vérité sur Colomb, moins à cause de la divergence d'opinions à son sujet, que du manque de notions biographiques concernant sa personne ou ses entreprises.

Pour ne parler d'abord que des historiens qui avaient eu la bonne fortune de le voir et le connaître personnellement, Las Casas acheva son *Histoire des Indes*, seulement cinquante-trois ans après la mort de Colomb. Il laissa s'écouler un intervalle de trente-deux ans entre le premier et le dernier chapitre ; d'ailleurs son ouvrage était resté manuscrit. *L'Histoire des Rois Catholiques* du bon curé de Palaccios, André Bernaldez, était manuscrite aussi. Les trois permières *Décades Océaniques* de Pierre Martyr d'Anghierra rédigées en latin, ne parurent à Alcala de Hénarez qu'en 1516, vingt-quatre ans après la Découverte. Neuf ans plus tard, fut publiée à Tolède la première partie de l'ouvrage officiel d'Oviedo y Valdez, intitulé : *Sommaire de l'histoire générale et naturelle des Indes*. La seconde partie parut dix ans après à Madrid. Le reste de l'histoire n'a été livré à la presse que deux cent cinquante ans après la publication du *Sommaire*.

Lorsqu'en 1596 le Roi Philippe II ordonna au docte Antonio de Herrera de composer l'*Histoire générale des faits des Castillans* dans les Indes, il y avait alors cent quatre ans que le Nouveau Monde était connu, et son Inventeur oublié.

Divers auteurs, Alonzo de Mata, Andres de San Martin, Pedro de Zieza, Francisco de Xerès, parlaient d'une façon plus ou moins explicite du Nouveau Continent. Girolamo Benzoni, Gabriel Tasso de la Vega, Alvar Nunez, disgracieusement surnommé *Tête de vache*, Diego Fernandez de Palencia , le doyen Cervantes, Bernal Diaz del Castillo, et quelques autres, avaient aussi parlé des Indes. Mais presque tous leurs écrits demeuraient inédits; et réellement, en Espagne, l'opinion relative à Colomb n'était absolument que l'écho de la Cour et du Souverain Conseil des Indes. Nul d'ailleurs ne songeait au Révélateur du Globe. Chacun savait que la conquête du Mexique était due à Fernand Cortez, que l'océan Pacifique avait été reconnu par Vasco Nuñez de Balboa, et le Pérou soumis par Pizarre. Quant aux questions de date et de priorité dans les découvertes, le public laissait les savants les débattre et les résoudre à leur gré, se bornant uniquement pour lui à tirer profit de ces Contrées nouvelles.

II.

A l'étranger, les premières erreurs répandues sur Christophe Colomb allaient s'accréditant. On les adoptait de bonne foi comme des éléments d'histoire. Ceux qui voyaient dans Améric Vespuce le légitime auteur de la Découverte, ayant par conséquent le droit de lui donner son nom, ne faisaient aucune difficulté d'attribuer aussi au Roi Ferdinand une grande part dans la réussite. Personne n'avait songé à contredire Sébastien Munster, quand il écrivait en 1544 que Vespuce fut envoyé avec Colomb, par le Roi Ferdinand, pour découvrir des terres inconnues.

Le Milanais Jérôme Benzoni vantait les délicats procédés du Roi Ferdinand, qui choya, dit-il, pendant trois ans (1), à sa Cour, l'Amiral Christophe Colomb.

Parmi les géographes, les cosmographes et les chroniqueurs les plus renommés, les uns présentent Ferdinand comme le protecteur de Christophe Colomb, et le promoteur de son entreprise ; les autres accordent simplement à Colomb la découverte des Antilles, et at-

(1) « Ammirante Colombo, il quale stette tre anni nella corte accarezzato molto dal Re. » — GIROLAMO BENZONI, *la Historia del Nuovo Mondo,* liv. I, p. 27.

tribuent à Vespuce celle du Nouveau-Monde. De ce nombre était l'auteur du *Theatrum orbis terrarum,* imprimé à Amsterdam en 1555. Il dit fort nettement que l'Amérique est ainsi nommée d'Améric Vespuce, Florentin, qui étant parti de Cadix en 1497, sous les auspices du roi Emmanuel, de Portugal, fut le premier Européen qui y aborda, quoique avant lui le Génois Christophe Colomb eût trouvé les îles Hispaniola, Cuba et la Jamaïque (1).

Plusieurs auteurs ne prononcent pas même le nom de l'immortel Génois. Ainsi, dans sa célèbre « Chronique contenant tous les faits remarquables du monde dans tous les temps et tous les pays jusqu'en l'année 1500 » (et continuée ensuite jusqu'à l'an 1544), Johannes Nauclerus ne daigne pas nommer Christophe Colomb. Parmi les événements remarquables de l'an 1492, il ne fait pas entrer la Découverte. Sans doute, il la trouvait de trop peu d'importance. Dans son livre, *Hispania, sive de regis Hispaniæ regnis,* Jean de Laët, qui se plaît à décrire minutieusement les possessions de l'Espagne dans le Nouveau-Monde, oublie de nommer Christophe Colomb. Le cosmographe suisse Vadianus, adressant à Agricola sa dissertation sur les Antipodes, qui fait suite au célèbre ouvrage de Pom-

(1) « Quanquam prior Christophorus Colombus Genuensis, anno 1491 (*sic*) insulas Americæ Hispaniolam, Cubam et Jamaïcam adierit. » — *Theatrum Orbis terrarum Sive Atlas novus;* pars secunda, AMERICA, cap. I, in-fol.

ponius Mela *De situ orbis terrarum*, parle d'une façon assez équivoque d'Améric Vespuce, mais le nom de Colomb ne sort pas de sa plume.

Pareillement, l'ouvrage prétentieusement intitulé « Particulière Description de l'Inde occidentale par le prestre Pedro Ordonnez de Cevallos qui les a recherchés fort curieusement » n'a que faire de Christophe Colomb.

Le Dauphinois Fine Oronce, « lecteur Mathématicien du Très Chrétien Roi de France, en l'université de Paris, » dédiait à Henri II un livre de cosmographie, sans paraître soupçonner l'existence de Christophe Colomb.

Dans le premier volume de « l'Histoire des choses faictes et advenues en son temps dans tous les pays du monde, » Paul Jove attribue la Découverte au seul Ferdinand. « Ayant donc, dit-il, par longue et difficile guerre chéhacé les Maures hors de toute l'Espagne, pris par force tant de villes en Aphrique, depuis les Syrtes jusqu'aux coulomnes d'Hercules, et ajouté à tant de royaumes de ses ayeuls, après avoir dompté l'Océan immesurable et insurmontable, par félicité merveilleuse, un Monde nouvel et duquel on n'avait point ouy parler par avant, pourroit être veu le plus grand des Roys, etc. (1). »

Robert Regnauld, offrant au Roi Henri IV sa traduc-

(1) Paul Jove, Évêque de Nocera, *Histoire des choses faictes et advenues en son temps dans toutes les parties du monde*; t. I, p. 361;

tion de « *l'Histoire naturelle et morale des Indes* », du Père Acosta, rehausse « l'Épistre dédicatoire » des noms d'Alexandre le Grand et d'autres héros, mais se garde bien d'inscrire celui de Christophe Colomb.

Dans sa « Description de l'Amérique », le Flamand Pierre Bertucius, historiographe de Louis XIII, met surtout en évidence le Roi Ferdinand.

D'autres, grandement embarrassés par le conflit d'opinions diamétralement contraires, ne savent plus qu'admettre, et leurs explications se ressentent de leur perplexité.

Citons-en un exemple.

Dans son livre intitulé : *Mémoires géographiques de tous les pays du monde*, du Val d'Abbeville, géographe du Roi Louis XIV, imprimait ce singulier paragraphe, intitulé :

Du Monde Nouveau ou Amérique.

« L'Amérique est ainsi appelée, d'Améric Vespuce, Florentin, et Indes Occidentales, à la différence des Orientales qui font partie de l'Asie, soit qu'elles aient été découvertes en même temps, soit qu'en toutes deux les habitants soient ordinairement nus ; ou que des unes et des autres on rapporte des marchandises bien précieuses. On l'appelle aussi Monde Nouveau (*sic*) à cause de sa grandeur, et pour n'avoir été découvert

édit. de 1581, traduction de Denys Sauvage, seigneur du Parc Champenois, historiographe du Roi. Ce livre était dédié à Catherine de Médicis.

que depuis environ 150 ans, par Christophe Colomb, Génois (1). »

N'est-ce pas admirable? Le pauvre géographe royal, étrangement empêtré au milieu des assertions contradictoires de ses prédécesseurs, ne sait plus qu'affirmer. Il ignore, le cher homme, si les Indes Orientales et les Indes Occidentales *ont été découvertes en même temps?* Puisqu'en 1674 un géographe du Roi se trouvait encore dans une telle incertitude, comment le public aurait-il été mieux fixé sur cette question?

Également, la prévention qui fit donner au Nouveau Continent le nom d'Amérique, parvint à intervertir dans l'histoire le rôle du Catholique. La plupart des chroniqueurs sont de l'avis d'Alvarès de Colmenar, auteur des *Annales d'Espagne et de Portugal,* qui nous dit : « L'année 1492 est remarquable par l'expédition importante qu'entreprit Christophe Colomb, pour le service du Roi de Castille, dans le temps que la ville de Grenade venait d'être enlevée aux Maures par Ferdinand. »

Plus loin, Colmenar attribue au Roi Ferdinand la réception solennelle de Colomb à Barcelonne. C'est le Roi qui commande à Colomb de se relever, de s'asseoir sur le fauteuil qu'il lui a préparé. Les jours suivants, c'est à l'exemple du Roi que les Grands d'Espagne comblent d'honneurs l'Amiral. Le même écrivain qui

(1) Du Val d'Abbeville, *Mémoires géographiques de tous les pays du monde,* p. 10; Lyon, 1674, chez Jean Certes, rue Mercière, à la Trinité.

n'a pas trouvé un mot d'indignation contre Bobadilla, qui détroussa et chargea de chaînes Christophe Colomb, ni contre Ovando, le barbare destructeur de la race Indienne, à Hispaniola, appelle Ferdinand « le Père de toute l'Espagne et la gloire de la nation ». Il ose même représenter Ferdinand, cet invisible bourreau de Colomb, comme son protecteur, et dit de l'Amiral : « Il était allé trouver le Roi à Ségovie; peut-être aurait-il pu se flatter de rentrer dans toutes ses charges, si la mort ne l'eût enlevé le 20 mai de l'année 1506 (1). »

De la même façon, dans son *Résumé historique des Chroniques de l'Espagne*, Esteban de Garibay attribue en propre à Ferdinand l'idée de la Découverte, le projet d'étendre la Foi parmi les Nations inconnues. Il lui fait honneur de toutes les conceptions d'Isabelle : les réformes, la protection des Lettres, les dotations des Églises, les fondations utiles. Cet écrivain, qui nous montre Ferdinand « illuminé de la grâce divine,... inspiré par l'Esprit-Saint, » ne daigne pas prononcer le nom de Colomb, et met la Découverte au pluriel. Il dit, à propos de l'an 1492 : « Dans cette année les les Castillans, comme il est écrit en l'histoire de Castille, découvrirent les Indes Occidentales (2). »

(1) ALVARES DE COLMENAR, *Annales d'Espagne et de Portugal*, t. I, p. 468.

(2) « Los Castellanos como en la historia de Castilla queda escrito descubriendo en este ano las Indias occidentales; el Papa Alexandro

Michel Ritius fait mieux encore. Son ouvrage *De regibus Hispaniæ* ne mentionne même pas la Découverte.

Abusé par les Espagnols, admirateurs du vieux Catholique, un ancien gouverneur des possessions Françaises en Amérique, lieutenant général du Roi, en dédiant à Louis XIV sa *Description géographique et historique des costes de l'Amérique Septentrionale*, voyait dans Ferdinand le protecteur du projet de Colomb. « Bien qu'il n'eust, dit-il, quasi que des conjectures du pays dont il proposait la Découverte, et que les richesses qui en sont venues ne fussent encore qu'en idée, sa constance enfin triompha du refus dont tout autre que luy aurait été rebuté, et une audience favorable acquit au Roy d'Espagne ce qu'un des prédécesseurs de Votre Majesté avait traité de chimère (1). »

Une *Histoire de la navigation*, imprimée en Angleterre, en 1722, nous montre succinctement Ferdinand comme le patron de la Découverte. « Christophe Colomb ayant découvert, en 1492, l'Amérique, par le secours que Ferdinand, Roi d'Aragon et de Castille, lui fournit pour entreprendre cette navigation, le Pape Alexandre VI en accorda la propriété au Roi Ferdinand et à la Reine Isabelle, sa femme, etc. »

Un prélat, que ses oraisons funèbres ont classé parmi

Sexto..., etc. » — Esteban de Garibay y Camalloa, *Compendio historial de las chronicas y universal historia de todos los reynos d'Espana;* libro XXXV, capit. xxv, p. 902.

(1) Denys, *Description géographique et historique,* épître dédicatoire, in-12, chez Claude Barbin, 1672.

les orateurs sacrés du grand siècle, Fléchier, Évêque de Nîmes, qui pour son histoire du Cardinal Ximenès a puisé principalement dans les auteurs Espagnols, tout en rendant justice aux vertus de la Reine Catholique, grandit outre mesure l'influence du Roi Ferdinand. Lui aussi ne se doute pas de la mission providentielle de Christophe Colomb. C'est d'une façon étrangement écourtée qu'il parle du « Nouveau Monde découvert par son industrie, sous les auspices des Rois Catholiques (1) ».

L'auteur de l'histoire anglaise de la Jamaïque ne se méprend pas moins que lui sur le caractère de Christophe Colomb. Il nous dit : « La Jamaïque doit sa découverte à ce mortel qui le premier fendit les flots des mers de l'Amérique, et tira le Nouveau Monde de l'obscurité; à ce puissant génie né pour toutes les plus merveilleuses aventures, en un mot à Christophe Colomb. Il la découvrit à son retour du Continent de l'Amérique Méridionale (2) et la nomma l'île de Saint-Jacques; mais elle perdit bientôt ce nom et reçut celui de Jamaïque qu'elle a toujours conservé depuis lors. » Plus loin le même écrivain nous montrant le premier établissement des Espagnols dans cette île, dit : « Ils se

(1) Fléchier, *Histoire du Cardinal Ximénès*, t. I, liv. I, p. 164.

(2) L'auteur de cette histoire anglaise commet ici une erreur. La Jamaïque fut rencontrée par Colmb, lors du second Voyage, pendant son exploration de la mer des Antilles, et non pas au retour de sa troisième entreprise, qui nous valut la découverte du Nouveau Continent.

fixèrent à Saint-Jacques de la Vega, dont Christophe Colomb fut fait duc. » Il confond le père avec son petit-fils don Luiz, et commet encore ici une autre erreur, car ce ne fut point la Jamaïque, mais Veraguas qu'on érigea en duché (1). La Jamaïque devint un marquisat, et ce marquisat fut purement honorifique. Christophe Colomb était si mal connu et si pitoyablement jugé que nul ne se piquait d'exactitude en ce qui regardait sa personne.

L'historien « des découvertes et conquêtes des Portugais dans le Nouveau Monde » nous semble résumer complètement, à son insu, les aveugles préventions accumulées contre Colomb par ses ennemis et les contemporains de sa descendance. Lafitau se fait innocemment le détracteur de sa gloire catholique. Il s'inspire des écrivains portugais, oubliant que ceux-ci ne peuvent absoudre Colomb d'avoir préféré la Castille à leur nation, pour son entreprise de Découvertes. Ce spécimen de l'opinion des dix-septième et dix-huitième siècles sur le Révélateur du Globe, est trop expressif pour que nous n'en remettions pas un fragment sous les yeux de nos lecteurs. Voici sans commentaires ce que nous dit Lafitau, avec la plus tranquille assurance.

« Christophe Colomb, Génois de nation, ayant navigué longtemps dans le Levant, voulut aller tenter

(1) Histoire de la Jamaïque, p. 17, *imprimée en* 1751, in-12, à Londres, chez Nourse.

fortune sur la mer Atlantique, pour donner dans le goût qui régnait alors. On prétend qu'il alla s'établir à Madère, où ayant recueilli chez lui les débris d'un naufrage d'un vaisseau françois, il eut par le pilote la connaissance de l'Amérique, connaissance dont il n'eut garde de découvrir la source, et dont il pouvait se promettre le secret, le pilote et tous ceux qui avaient échappé au naufrage étant morts de la misère et des fatigues qu'ils avaient souffertes.

« Quoi qu'il en soit, Colomb passa en Portugal, et vint se présenter au Roi avec de magnifiques promesses de le mettre en possession d'un Nouveau Monde à l'ouest, aux extrémités de l'Océan. Don Jean, qui crut apercevoir peu de solidité dans cet homme, le regarda comme un visionnaire et en fit peu d'état. Toutes les autres puissances maritimes en firent autant; enfin, après sept ans de rebuts et de peines souffertes, Colomb obtint par le moyen de l'archevêque de Tolède que la Reine Isabelle lui fit armer trois caravelles avec lesquelles, etc...

« Dès qu'il fut entré dans le Tage, et eut mouillé au port de Lisbonne, le Roi, qui eut avis de son arrivée, fut bien aise de l'entretenir. Colomb était si fier du succès de son voyage, il en parlait avec tant d'emphase et d'exagération, entremêlant à ce qu'il disait des reproches qu'il fit au Roi sur le peu de confiance qu'il avait eue en lui, et sur la perte qu'il s'était causée par là à lui-même, qu'il parut n'être venu dans

ses ports que pour lui faire insulte. Cette hardiesse peu respectueuse pensa lui coûter la vie. Des gens de la Cour, indignés, eurent la pensée de l'assassiner. On en fit même la proposition au Roi, qui la rejeta avec horreur et affecta même de gracieuses politesses pour sa personne et les insulaires qu'il avait amenés avec lui. Il fit hâbiller ceux-ci d'écarlate, et leur fit beaucoup d'amitiés et de largesses. Cependant ce prince était véritablement piqué de la vanité de Colomb, et de ses discours peu mesurés, etc... (1). »

De la meilleure foi du monde, sur les insinuations de certains Portugais, notamment de Vasconcelos, et d'après l'imposant témoignage de Joam de Barros, surnommé le Père de l'histoire portugaise, Lafitau croyait réellement Christophe Colomb un marin vantard, hâbleur, faisant si volontiers parade de son habileté, qu'il se rendit suspect à Jean II.

Les mystérieux indices de l'auguste mandat confié à Colomb n'étaient aperçus de personne, au milieu des agitations du monde. Seule l'intuition de quelques âmes d'élite avait eu le privilège de les discerner, ou plutôt de les pressentir. Pour les marins, les cosmographes et les bibliographes, le vrai Christophe Colomb demeurait inconnu.

(1) Lafitau, *Histoire des découvertes et des conquêtes des Portugais dans le Nouveau Monde*, in-4°, 1723.

III.

Depuis le jour où le Pape Alexandre VI rédigea la fameuse Bulle du 4 mai 1493, laquelle semble n'avoir eu pour but que de rendre authentiquement témoignage aux vertus de Christophe Colomb, et à sa vocation providentielle, le Sacré Collège tout entier, après avoir assisté le Souverain Pontife dans le tracé de la célèbre Ligne de Démarcation, cet éternel sujet d'étonnement pour l'incrédulité moderne, éprouva une sympathie admirative qui l'attirait irrésistiblement vers le Héros des mers.

On sait combien Rome fut transportée d'enthousiasme à la première annonce de la Découverte. Le fameux Rhéteur-Grammairien Pomponius Lætus versa des larmes de joie, au milieu des savants et des professeurs de littérature profane; pendant que simultanément, à la Cour d'Angleterre, cette Œuvre paraissait le fruit d'une inspiration plus divine qu'humaine.

La première impression qu'avait ressentie Rome ne fut point passagère, ainsi qu'il advient ordinairement pour tout événement, même considérable, de l'histoire. Elle fit trace dans les esprits.

La lettre au grand trésorier d'Espagne, Raphaël

Sanchez, que le Révélateur du Globe écrivit au milieu du tumulte des flots, pendant qu'il revenait en Europe, et dont une copie avait été adressée à Rome, fut tout aussitôt traduite dans la langue de l'Église par Aliander de Cosco, et imprimée chez Eucharius Argentinus. La curiosité publique ayant promptement épuisé cette édition, il fallut en tirer une autre. On se disputait ce précieux document. De l'enthousiasme universel jaillit bientôt la poésie. Les premiers vers publiés en l'honneur de Colomb naquirent de l'admiration d'un prélat, Mgr de Corbaria, évêque de Montepulciano.

Dès le premier instant, le Sacré Collège avait pris un vif intérêt aux travaux de Colomb. On dirait que déjà il entrevoyait l'infinité de leurs conséquences, au profit de la Chrétienté. Ce n'était pas uniquement l'attrait de la nouveauté qui tenait en éveil les plus nobles intelligences de la Cour Romaine. Elles semblaient deviner, dans cet événement, quelque chose d'aussi vaste qu'heureux pour l'extension du Catholicisme. Toute nouvelle concernant les explorations du Maitre des navigateurs était avidement recueillie et colportée dans la Ville Éternelle. Il y eut même émulation de renseignements maritimes, parmi les toges pourprées. Une sorte de concurrence s'y formait pour obtenir la primeur des nouvelles de l'Océan.

Le cardinal Ascanio Sforza s'attachait à recevoir, avant tous, des détails sur ces pays nouveaux, et s'empressait d'en régaler son entourage. Stimulé d'un

pareil désir, le cardinal Bernardin Carjaval ouvrait un commerce épistolaire avec le Lombard Pierre Martyr d'Anghierra, qui s'était, disait-il, fixé en Espagne, uniquement dans l'espérance de s'y faire une renommée, en racontant les Découvertes de Christophe Colomb. Jaloux de puiser ses renseignements aux meilleures sources, le cardinal Luiz d'Aragon fit mieux encore, il établit en Castille un de ses secrétaires, afin d'y recueillir de la propre bouche de Pierre Martyr ce que celui-ci tenait de Colomb lui-même.

A peine intronisé, le Pape Jules II voulut être en rapport direct avec l'intrépide Chrétien qui le premier porta la Croix dans des régions ignorées du Vieux Monde. Nous savons que ce Grand Pontife se plaignait de ne pas recevoir de Colomb d'assez fréquentes lettres. On devine aussi par quels motifs de prudence le Révélateur du Globe évitait d'éveiller les ombrageuses susceptibilités du Roi Ferdinand, qui aurait peut-être assimilé à un crime de haute trahison une correspondance assidue avec Rome.

Le successeur de Jules II prit, à son tour, un si vif intérêt aux travaux accomplis par Colomb, qu'il en solennisait le simple récit. Léon X avait organisé des soirées, où en grand apparat au milieu de sa Cour, entouré de ses Cardinaux, et en présence de sa sœur, il faisait lire les Décades Océaniques de Pierre Martyr d'Anghierra.

Ayant respiré dans cette atmosphère de louanges, l'il-

lustre Cardinal Bembo ne pouvait guère échapper aux émotions admiratives, qu'excitait chez les membres du Sacré Collège la sublimité de Colomb. Aussi crut-il devoir, en écrivant l'histoire de Venise, l'enrichir d'un livre entier sur la Découverte.

Plus tard, le cours du temps ralentit cette curiosité. Les compétitions, les conflits, les préoccupations locales, surtout les luttes religieuses absorbant les esprits, l'image de Colomb parut s'éloigner, s'amoindrir, et fut sur le point de s'effacer du souvenir des peuples.

Durant une longue succession d'années, la renommée du Ministre de la Providence eut uniquement Rome pour asile. Dans les autres parties de l'Europe quelqu'un se remémorait-il encore Christophe Colomb?

Pendant que tous l'oubliaient sur cette terre qu'il avait agrandie, un vague ressouvenir de ses rapports avec la Papauté subsistait dans la Ville Éternelle. L'aperception de sa grandeur y devançait de deux siècles l'opinion qu'allaient s'en former les générations suivantes. Bien que le caractère Apostolique du Héros ne fût pas encore révélé, et que l'immensité de son Mandat providentiel ne pût être embrassée de la pensée, puisque même deux cents ans plus tard son œuvre n'avait pas atteint son entière évolution, plusieurs Princes de cette Église Romaine, qui recueillait déjà les fruits de ses labeurs, éprouvaient comme le pressentiment de sa grandeur évangélique. Ce fut dans la Métropole du Catholicisme que la plus resplendissante de ses gloires

reçut l'hospitalité. C'est là que l'ex-Ambassadeur de la République de Gênes comprit la sublimité de son compatriote, déjà totalement oublié de la Cité natale. C'est de Rome qu'Uberto Foglieta, s'indignant d'une telle indifférence, adjurait ses Concitoyens d'élever enfin à ce Héros un monument de ce marbre tant prodigué à des services secondaires. Là aussi, sous les yeux du Pape Grégoire XIII, le même Ambassadeur ne craignit pas d'imprimer cette affirmation, que jamais dans l'Église Chrétienne nul ne lui fut comparable en mérite. « Ac neutiquam comparabile in christianam œcclesiam promeritum (1). »

Également, on vit un Prince de l'Église, esprit d'aussi haute valeur que de large érudition, et non moins versé en diplomatie qu'en jurisprudence, s'éprendre de l'héroïsme de Colomb. L'Éminentissime Perrenot, plus connu sous le nom de Cardinal Granvelle, non content de s'être attaché pour secrétaire un des érudits les plus renommés, Juste Lipse, avant d'appeler dans son Archevêché de Besançon les célèbres juristes Alciat et Dumoulin, voulut raviver en Italie la gloire de Christophe Colomb. Sur son invitation, un poète de Brescia, dont il se fit le Mécène, Lorenzo Gambarra, composa en quatre chants son épopée latine *de Navigatione Christophori Columbi.*

Les relations personnelles du poète avec les plus

(1) UBERTO FOGLIETA, *Clarorum Ligurum elogia,* p. 36; Rome 1577.

illustres littérateurs de la péninsule, aidèrent à la prompte diffusion de son œuvre. Latiniste d'un goût épuré, il ne put qu'être apprécié des esprits délicats. Nous voyons que Paul Manuce payait à ses vers le plus flatteur tribut, et déclarait qu'ayant fait à Rome une lecture publique de la première partie de son poème, et s'étant complu à faire ressortir la force autant que l'élégance de sa versification, il ne s'était trouvé personne qui ne partageât son avis.

Un Prince Romain d'antique race, le Cardinal Farnèse, dans son admiration de Colomb, voulut, pour l'honneur de la Ville Éternelle, qu'un poète né aux bords du Tibre célébrât l'Amplificateur de la Création. Il excita l'enthousiasme du noble Romain, Jules César Stella, devint son inspirateur et se fit son Mécène. Autant en vue de surchauffer sa verve que d'accroître son ambition littéraire, le généreux Cardinal ouvrit des réunions périodiques dans sa villa Farnèse, où les principaux lettrés de la ville entouraient les toges pourprées devant lesquelles Jules César Stella lisait des fragments choisis de son poème. Le retentissement de ces nobles Assemblées semblait préparer à son œuvre le chemin de la gloire. Et cette gloire, bien qu'éphémère et incomplète comme son poème, qui ne fut jamais achevé, eut pourtant son heure d'éclat. Les meilleurs écrivains d'Italie formèrent autour de ce livre un vrai chœur de louanges. L'éditeur lui-même, François Beuzi, le préconisait d'un ton dithyrambique, et ambitionnait pour son pays natal

de trouver dans l'auteur presque un compatriote, à cause de son Origine, quoique Stella fût incontestablement né à l'ombre du Capitole.

Les accords de la lyre n'eurent pas seuls l'honneur de faire résonner en Italie le nom de l'inventeur du Nouveau Monde. Un ascète au regard profond, synthétique, s'élevant au-dessus de la poésie humaine, entrevit lumineusement la destination providentielle de Christophe Colomb. Bien assuré d'avance des sympathies du Souverain Pontife pour la mémoire du **Chrétien Incomparable**, Thomas Bozius dédia au Pape Grégoire XIV son Ouvrage aux horizons prophétiques, où il signale l'étonnante Entreprise de ce Messager de l'Évangile, ainsi que le Caractère surnaturel de son mandat.

Dès lors commence à se dessiner dans l'opinion Romaine une conception plus haute et plus vraie du rôle de Colomb. Aux cruelles épreuves, aux drames maritimes qui avaient jusque-là formé pour le public l'unique tableau de ses Entreprises, apparaît maintenant l'influence d'une assistance supérieure, et presque l'intervention visible de la Divinité.

Georgini de Jessi, publiant en 1596, chez Farri, son poème, *le Nouveau Monde*, composé de vingt-quatre chants, se croyait obligé, suivant le goût mythologique de l'époque, à mettre en scène le Destin, le noir Pluton, et ses hideux acolytes; mais ne manquait pas de faire une grande part à la très sainte Trinité, à la vierge

Marie, et aux saints habitants des célestes demeures. Nonobstant la bizarrerie des mélanges et la médiocrité des rimes, l'imagination de l'Auteur se donna si libre carrière qu'il eut, par ses témérités, un succès relatif, et acquit pour un temps, à son œuvre, une renommée contestable.

Peu après, à Savone, l'admiration pour les travaux de Colomb suscita un poète. Ambroise Salinero ébaucha quatre chants, en l'honneur du Héros des Mers. Surpris par la mort dans la force de l'âge, il ne put achever son poème, qui resta inédit.

Presque en même temps, un trépas imprévu enlevait Jean Villifranchi, Auteur d'un poème héroïque à peine terminé, sur Christophe Colomb.

Un autre poète, le Florentin Jean-Baptiste Strozzi, fort dédaigneux de Colomb, avait hardiment commencé un poème à la gloire de Vespuce, qu'il jugeait le véritable Découvreur du Nouveau Monde. La Cécité dont Strozzi fut frappé, durant ce labeur impie, porta un coup funeste à son espoir d'effacer du souvenir des vivants le nom du Génois Colomb, cet effronté plagiaire de son compatriote, le célèbre Améric. Le premier chant de Strozzi fut aussi le dernier, au grand déplaisir de Florence.

Un autre Florentin ne tarda pas à célébrer le Nouveau Monde. Raphaël Gualterotti eut la joie d'enfanter un poème héroïque, sous ce titre suffisamment expressif : L'Amérique. Ce seul nom donné à son Œuvre, comme

personnifiant la découverte de son compatriote, ravit ses concitoyens. Le patriotisme de Cosimo Giunti fit paraître en 1611 cette production plus civique qu'harmonieuse, et non moins creuse que sonore.

L'équivoque faveur du public pour ces tentatives d'Épopée ne retint pas cependant le chevalier Thomas Stigliani. Se sentant l'escarcelle bien garnie de rimes, en 1617, il lança de Plaisance, sur l'Italie, son poème du Nouveau Monde, qu'édita dans le format in-12 le libraire Alexandre Bazacchi. Ce poème se composait alors seulement de vingt-quatre chants. L'Œuvre, d'une valeur fort controversée, causa grande rumeur parmi les nourrissons des Muses. A Florence, les membres de la Crusca firent rage contre l'Auteur, et surtout démembrèrent sa versification. Les défauts de style étaient d'ailleurs compensés par de réelles beautés en maints passages. Mais avec un parfait sans-gêne, et sans prendre souci des discussions académiques, l'Auteur, poursuivant l'entreprise, poussa jusqu'au Trente-Quatrième Chant le déroulement de son Épopée. Cette fois ce fut à Rome que parut le poème complet, édité par les soins de Jacques Mascardi, en 1628.

A Rome encore, cette hospitalière protectrice de la renommée de Colomb, le poète Calabrais Agazio était venu peu auparavant imprimer chez Barthélemy Zanetti son poème en cinq chants, *l'Amérique*.

Également ce fut à Rome qu'Alexandre Tassoni, secrétaire du Cardinal Ascanio Colonna, vivant auprès

de ce Prince de l'Église, conçut une haute idée de Colomb, et y puisa son inspiration du poème L'OCÉAN, qui fit sa célébrité.

Ensuite, un fervent admirateur de Vespuce, le Comte Fulvio Testi, publia en son honneur un ensemble de poésies, sous ce titre : *l'Inde conquise.* Elles parurent à Modène, en 1633. Le talent de l'Auteur n'avait pas l'envergure de l'Épopée. Fulvio Testi aurait dû se borner à la simple poésie lyrique où il eût excellé par la pureté du goût et la perfection du rythme.

Dans le même temps, à la Cour du Duc de Parme demeurait un penseur natif de Gubbio, nommé Guidobald Benamati, qui avait, durant ses loisirs, imaginé un poème sous ce titre : *les Gloires des inconnus*, dont, en 1647, l'éditeur Vénitien, François Valvasense hasarda la publication.

A Trévise, l'abbé Jean-Marie Vanti, abordant à son tour les hauteurs du Parnasse, composa un poème aujourd'hui oublié. On n'en a guère retenu que le titre : *le Nouveau Monde.*

La gloire de Colomb offrit aussi ses tentations à la verve d'un jeune littérateur de Vérone, Jérôme Tortoletti. Mais, enlevé prématurément à l'affection des siens, il laissa inachevée son œuvre.

D'autres essais poétiques en l'honneur de Vespuce se produisirent dans plus d'une Cité de la Péninsule.

Comme ces enfantements de la lyre Italienne ne satisfaisaient complètement ni la justice, ni la vérité, ni

le génie catholique, un illustre Prince de l'Église, le Cardinal Benoît Pamphili, invita le Père jésuite Ubertino Carrara, professeur de littérature au Collège Romain, à célébrer Colomb dans ses chants. Ce docte religieux, né à Sora, dans le Royaume de Naples, était cité pour l'élégance de sa versification latine. Le zélé Cardinal fut non seulement le Mécène, mais encore l'inspirateur, le guide, et presque le Collaborateur du poète. Grâce à sa munificence, l'œuvre du Père Carrara, divisée en douze chants, et noblement intitulée : COLUMBUS, parut à Rome en 1715, imprimée par Roch Bernabo.

Ainsi de loin à loin, en se manifestant, les sympathies du Sacré-Collège ramenaient vers la grande image de Colomb l'admiration de l'Italie, que les littérateurs Florentins cherchaient à diriger sur Vespuce. L'influence Romaine se fit sentir à Venise, où le patricien Louis Quirini publia son poème : *l'Amiral des Indes*. Un jeune poète de Vérone, ravi trop tôt aux éloges ou à l'envie de ses concitoyens, Rosa-Morando, laissa interrompue, avant sa vingt-cinquième année, son œuvre, qui aurait eu pour titre : *la Conquête de l'Amérique*.

Grâce à l'action parfois indirecte ou latente, mais toujours réelle, de divers membres du Sacré-Collège, la gloire de Christophe Colomb ne fut pas entièrement submergée dans la renommée envahissante de Vespuce, que l'orgueil patriotique des Florentins s'efforçait d'élargir démesurément.

Les Princes de l'Église ne se bornèrent point à encourager des travaux littéraires, à indiquer le plus magnifique des sujets d'Épopée, et à inspirer des poètes. Plusieurs d'entre eux laissèrent une empreinte personnelle d'admiration, dans leurs propres œuvres. En rédigeant son livre des *Consolations de l'Église*, le Cardinal de Vérone, le grand Valerio, signala les féconds résultats de la Découverte. Le Cardinal Paleotto publiait la grandeur de Colomb, et le Cardinal Sforza Pallavicino commémorait, dans ses *Fasti sacri*, les prodigieux travaux de ce Héros Chrétien.

Par une heureuse exception, tandis que les Souverains dont les États profitaient le plus des découvertes de Christophe Colomb, faisaient sur lui le silence, à l'exemple de la Cour d'Espagne, le Cardinalat Romain honorait hautement le Révélateur du Globe, et patronait publiquement sa gloire.

IV.

Toutefois, malgré la générosité de ce Mécénat Cardinalice, et la diffusion des poèmes sortis de la presse romaine, le retentissement du nom de Colomb ne dépassait guère les Apennins, et venait au surplus expirer aux contreforts des Alpes. Néanmoins, quelques exemplaires de ces poésies pénétrèrent en France L'histoire des conquêtes des Castillans dans les Indes, par Antonio de Herrera, que traduisit en français Nicolas de la Coste, arriva fort à propos pour raviver parmi nous l'éclat du nom de Colomb (1). Il était de bon goût à cette époque de s'enflammer pour les conquérants, de s'enthousiasmer de leur gloire, d'admirer uniquement les combats, les lauriers, et de placer Fernand Cortez beaucoup au-dessus de Colomb.

L'aimable femme que Voltaire charmé, après l'avoir couronnée de lauriers à Ferney, surnommait complaisamment la *dixième Muse*, Mme du Boccage, était loin de penser commettre une profanation, quand prise d'admiration pour le Révélateur du Globe, elle entremêlait les déités mythologiques aux événements de la

(1) D'autant mieux que le traducteur avait dédié son travail au savant président de Lamoignon.

Découverte, que célébraient ses rimes. Avec une candeur qui l'excuse, l'agréable bas bleu jugeait si naturelle l'intervention des divinités de la Fable, dans les fabuleux exploits de Colomb, qu'elle n'hésitait pas à dédier son poème, *la Colombiade*, au grand Pape Benoit XIV, l'auteur des Règles sur la canonisation des Saints! Et, il faut bien le dire, nul ne s'offusqua de cette étrange promiscuité. La plupart des lettrés prirent au sérieux la belle dame. Beaucoup lui surent gré d'avoir chanté sur le mode majeur, à grands renforts d'alexandrins, l'entreprise qu'on s'accordait à reconnaître hardie et audacieuse jusqu'à l'épouvante. La *Colombiade*, justement ridiculisée de nos jours, eut dès son apparition un certain prestige. Elle valut à son auteur d'agréables émotions, des politesses, des gentillesses et des tendresses.

A Milan, l'éditeur Morelli publia son poème. Croirait-on que cette œuvre en dix chants compta neuf traducteurs italiens, parmi lesquels on remarquait le célèbre abbé Parini, et un religieux, le Père Maineri, barnabite? Le voyage de Mme du Boccage, dans la péninsule, accompli au milieu d'enchantements et d'agréments divers, devint une véritable ovation littéraire. On eût dit d'une Muse descendue de l'Hélicon pour promener ses rêveries dans le pays des fleurs. Dès qu'elle parut, le cénacle des rimeurs, tel qu'un essaim mielleux, s'empressa de bourdonner autour d'elle, l'accablant de doucereux hommages, lui préparant sur la route des sur-

prises quasi triomphales. Son entrée à Rome fit grande sensation. Comme la belle voyageuse bêlait tendrement et, malgré son musc, sentait assez fort la Bergerie, l'Académie des Arcades l'admit incontinent parmi ses pasteurs (1).

Ne l'oublions pas, les écrits publiés en l'honneur d'Améric Vespuce, l'importance attribuée à ce Florentin, l'incertitude sur la priorité de la Découverte, avaient semé le doute dans les esprits et par conséquent, diminué l'intérêt qu'aurait fait naître la majestueuse personnalité de Christophe Colomb. Trois cents ans après la Découverte, nul ne possédait encore une idée précise de ce marin dont on ne savait au juste ni la patrie, ni la famille, ni les actions; qu'aucune biographie sérieuse ne faisait connaître, et qu'on traitait tout simplement *d'aventurier,* sans penser par ce mot offenser sa mémoire. Les poétiques récits de sa navigation inspirés en divers pays, dans le cours des seizième et dix-septième siècles, se ressentaient de l'incertitude commune.

A cette erreur inévitable, suite des contradictions de la bibliographie contemporaine, allait succéder l'erreur systématique, l'erreur préméditée de l'École protestante. Elle commence avec *l'Histoire de l'Amérique,* par le pasteur William Robertson.

(1) Mme Fisquet du Boccage, dont le mari habitait Dieppe, fut encore nommée membre des Académies de Rouen, de Lyon, de Bologne et de Padoue.

Cette œuvre fit son entrée en France sous le règne de M. de Voltaire, pendant la vogue des *Esprits forts*, Diderot, d'Alembert, Lamétrie, Helvétius collaborant, et en pleine floraison de la fameuse Encyclopédie ; durant cette fermentation du philosophisme d'où allait bientôt sortir la Révolution Française. Les conséquences du livre de Robertson devaient se prolonger jusqu'à nos jours.

Nous avons dit autre part, et il convient de le répéter ici : « On sait que depuis l'ère de la Réforme, l'histoire (suivant la courageuse affirmation du grand Joseph de Maistre) n'est plus qu'une conspiration contre la vérité. » Aucun ouvrage ne justifie mieux cette observation que celui de Robertson, en ce qui touche l'auteur de la Découverte.

Une fois admis le principe qu'on pouvait se passer de Colomb, que la Découverte était un fait logique, la conséquence naturelle et obligée du progrès humain, la personne du Découvreur n'était plus que de médiocre importance. Aussi l'abbé Genty, « Censeur royal, Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, et de celle de Toulouse », publiait-il avec une naïve satisfaction un volume intitulé : « L'INFLUENCE DE LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE SUR LE BONHEUR DU GENRE HUMAIN. » Dans la partie qui a pour titre : *la Découverte de l'Amérique a-t-elle été utile à ses nouveaux habitants?* l'excellent abbé commence ainsi :

« Parmi les Européens qui ont quitté leur patrie,

pour en aller chercher une autre, en Amérique, l'immortel Colomb et les vainqueurs du Mexique et du Pérou attirent principalement nos regards et doivent fixer d'abord notre attention, etc. » Plus loin, le bon abbé ajoute que « Colomb paya cher quelques moments de gloire et d'ivresse! que d'amertumes son triomphe même répandit sur sa vie et de combien de larmes il arrosa ses sanglants lauriers (1)! »

L'idée ne vint à personne de s'enquérir du sang dans lequel Colomb avait trempé ses lauriers et « ses mains victorieuses ». L'envoyé du Salut, le Messager de la paix, resta, de par l'abbé Genty, transformé en guerrier sanguinaire. Pas un bibliographe ne s'émut. Aucune indignation n'éclata. L'abbé Genty parut si peu inconvenant ou ridicule aux yeux de l'Académie des sciences, que tout aussitôt, un autre abbé, mais celui-ci expulsé du sanctuaire, l'abbé Raynal, ouvertement apostat, proposa, sans rire, à l'Académie de Lyon, un prix sur cette inepte question : « la Découverte de l'Amérique est-elle nuisible ou utile au genre humain? » D'ailleurs l'ex-abbé Raynal faisait assez bon marché de Colomb, et sans gêne aucune plaçait bien au-dessus de lui Vasco de Gama, en considérant le passage du Cap comme la plus grande époque de l'histoire.

Vers la même époque, l'auteur d'un voyage à Saint-

(1) Abbé Genty, *l'Influence de la découverte de l'Amérique*, p. 120. — Paris, 1788.

Domingue, le Baron de Wimpffen écrivait : « La Découverte dut combler Colomb d'une joie d'autant plus pure, qu'elle le tirait de la foule des *aventuriers* téméraires, etc. » Il ajoutait plus loin, d'un ton de philosophe : « La question, si la découverte de l'Amérique doit être regardée comme avantageuse ou préjudiciable à l'Europe, n'est point encore décidée (1). »

On comprend que lorsqu'on appréciait si mal l'œuvre de Christophe Colomb, et qu'on se passait si aisément de sa personne pour la Découverte, pendant qu'à l'exemple de Raynal et du naturaliste M. de Buffon, on plaçait au-dessus de lui Vasco de Gama; lorsqu'on croyait, sur la foi du protestant Robertson, qu'à défaut de Colomb, le Portugais Alvarès Cabral nous aurait infailliblement révélé le Continent Nouveau, on n'était pas éloigné d'admettre, avec Ferreras, que Christophe Colomb se lança dans son entreprise, d'après les indications d'Améric Vespuce.

Dès lors, qui pouvait se croire irrévérencieux, en qualifiant *d'aventurier* le Génois plagiaire? et comme au fond, il n'y a pas à se gêner à l'égard d'un *aventurier,* si heureux ou renommé qu'il puisse être, ceux qui voulurent célébrer la Découverte purent librement, en vertu des licences poétiques, accommoder à leur goût les aventures de *l'aventurier*.

C'est ainsi qu'aiguillonné des succès de Mme du Boc-

(1) Wimpffen, *Voyage à Saint-Domingue pendant les années* 1788 *à* 1790, t. I, p. 40.

cage, un académicien de Rouen, le poète Le Suire, à qui le Roi Voltaire ne rougissait pas d'écrire : « Vous (1) serez probablement *l'Crnement du Siècle* que je vais bientôt quitter, » ambitionna de composer en l'honneur de Colomb un poème épique. Le candide rimeur l'intitula : *le Nouveau Monde ou Christophe Colomb.*

Là, sans aucun scrupule, il donne au Messager de l'Évangile, pour interprète, un Vaudois! nommé Rémond; il met en scène un « jeune missionnaire scélérat », il fait se démêler entre des personnages secondaires un Pape, le Prince turc Zizim, le Roi Louis XII, Albuquerque, etc. Comme les amours lui semblent ne pouvoir, sans impolitesse, être exclus d'une aventure épique, le poète adjuge à Colomb, pour amante, une noble Toulousaine, poétique et renommée, Clémence Isaure, laquelle n'eut absolument aucun moyen de s'en défendre, étant passée de vie à trépas deux cent soixante-quinze ans avant l'intrigue où l'impliquait la galanterie de Le Suire, tout fier d'un tel choix (2).

Cet étrange poème, pourtant çà et là émaillé d'assez beaux vers, obtint au premier moment un succès

(1) Lettre datée de Ferney le 22 avril 1781, imprimée à la suite du poème de Le Suire, nouvelle édition à Paris, l'an VIII de la République Française.

(2) Avec une niaiserie exemplaire, le trop galant Le Suire nous dit dans sa préface, page vingtième : « J'ai donné à cette amante le nom de Clémence Isaure. Cette prétendue fondatrice de l'Académie des jeux Floraux passe pour avoir vécu avec Colomb, mais il n'y a rien de certain là-dessus. » Vraiment?...

d'estime, et fut réimprimé à Paris, en l'an VIII de la République Française. Lors de la première édition, l'auteur avait reçu des congratulations nombreuses. Monsieur Thomas, le grand Monsieur Thomas de l'Académie, qui, outre sa prépotente spécialité des Éloges, s'émancipait parfois à lutiner les muses, escaladait nuitamment les hauteurs du Parnasse où il sarclait de pompeux hémistiches et récoltait de gros alexandrins, Monsieur Thomas s'empressa de lui écrire avec sa solennité coutumière : « Vous avez su agrandir un sujet déjà grand par lui-même... Il y a des ouvrages qui ont besoin de méditation pour produire tout leur effet, et je crois le vôtre de ce nombre (1). » Il faut supposer que la méditation dure encore, car cent deux ans se sont écoulés sans que l'effet produit soit jusqu'à présent devenu perceptible.

L'honnête Le Suire s'était montré relativement gracieux envers Christophe Colomb. D'autres Académiciens se passaient aisément du navigateur génois, et pour rien au monde n'auraient monté leur lyre en l'honneur de ce personnage équivoque. Il était presque de mode d'en faire peu de cas. On se donnait des airs d'érudition et de supériorité en découvrant l'Amérique sans son concours.

Un diplomate Français, Allemand naturalisé, M. Otto, pensait faire montre de perspicacité archéologique, en

(1) Thomas, Lettre envoyée de Hyères en Provence, 26 avril 1782.

prouvant que réellement le nommé Christophe Colomb n'avait fait aucune découverte; l'Amérique étant déjà bien connue avant sa naissance. C'est sur cette donnée qu'il adressait, le 1er avril 1786, un mémoire au célèbre Franklin. Deux ans plus tard, dans les additions matérialistes faites aux travaux d'Ulloa, concernant l'Amérique, on voit reparaître la vieille accusation du Fiscal de Ferdinand le Catholique, et l'on reparle encore du fameux pilote inconnu, qui, mourant chez Colomb, fut par lui dépouillé de ses notes, « ce navigateur auquel il dut toute la gloire de ses découvertes » !

Qui pourrait calculer avec assurance la durée d'une sottise, quand elle a une fois pris possession du vulgaire? La fable du fameux pilote mort dans la maison de Colomb, après s'être accréditée avec une facilité prodigieuse, a traversé trois siècles. On en trouve des traces à une époque peu éloignée de la nôtre.

Un manuscrit anonyme de 1709, daté de Troyes, nous apprend que, d'après Duverrier traitant du Nouveau Monde et de celui qui l'a trouvé, « un petit vaisseau *navigeant* en la mer d'Espagne fut surpris d'une tempête si furieuse, du côté de l'Ouest, qu'il fut transporté dans des pays inconnus et qui n'étaient pas sur les cartes de navigation. Ils mirent beaucoup plus de temps à revenir qu'ils n'avaient fait à aller; n'y étant restés vivants que le pilote et trois ou quatre matelots qui, exténués par la faim et le travail qu'ils avaient depuis si

longtemps supportés, moururent peu de jours après être arrivés au port. Le pilote de ce petit bâtiment, nommé Andeluzo, mourut en la maison de Christophe Colomb, natif de Coguero ou, comme plusieurs disent, d'Albisola, petit village de la rivière de Gênes, près de Savone, qui s'empara, après la mort de ce pilote, de tous les mémoires et papiers de voyage, qui rapportaient la nature des terres qu'il avait découvertes et trouvées (1). »

On lit aussi dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Versailles, intitulé : *Mémoire historique des principales découvertes, voyages et navigations de long cours* : « Colomb était un homme assez expérimenté dans l'art de *naviger* et qui était cependant réduit à une extrême misère, ne vivant que de ce qu'il gagnait en faisant des cartes maritimes. Il s'en voit une de sa main dans le palais de Westminster. Après avoir travaillé en plusieurs provinces de l'Europe, il s'établit à Madère, où arriva un pilote nommé Huelva, échappé d'un dangereux voyage qu'il avait fait, porté par la tempête, aux îles Antilles, environ l'an 1484. Quoiqu'il eût souffert d'extrêmes misères, il avait néanmoins fait une carte de son voyage et dressé un journal de cette périlleuse navigation qui fit périr presque tous ceux de son équipage. Colomb, qui le connaissait, parce que Sanche trafiquait de sucre et de conserves aux Canaries et à Ma-

(1) *Journal de l'Amérique;* Troyes, 1709. Bibl. de l'Arsenal, 7154, in-12.

dère, le retira dans sa maison, où il mourut peu de jours après, et lui laissa sa carte et tous ses papiers. Colomb les ayant examinés avec soin, et remarquant des vents d'Ouest assez réglés, qui pouvaient venir d'une terre située dans cette partie du monde, dressa des mémoires qu'il présenta aux rois de France, d'Angleterre, de Danemark, de Portugal et enfin au roi Ferdinand des Castilles. Ces propositions furent rejetées avec mépris par tous les princes excepté par le dernier, qui voulut hazarder quelque dépense pour un dessein dont il n'espérait pas grand succès (1) . »

Il est certain qu'au moment de la Révolution Française, le public ne savait plus à qui entendre, et ne pouvait guère comprendre la grandeur de Christophe Colomb.

Cependant sous le Directoire, en 1795, un événement non moins remarquable qu'inattendu ressuscita sa gloire aux Antilles. Par le traité de Bâle, l'Espagne ayant cédé à la France la possession de Saint-Domingue, un réveil subit s'opéra chez les habitants de l'Ile. Les autorités Espagnoles ne voulurent pas laisser aux nouveaux possesseurs du sol les restes du fondateur de la Colonie. Le transport de ses cendres à l'île de Cuba, entouré d'une pompe religieuse extraordinaire, parut être la translation des reliques d'un Saint.

(1) Adrien de Salles, *Histoire générale des Antilles*, note ajoutée au chapitre XIX du 1er volume, 1847.

Circonstance à jamais digne de mémoire, et qui jusqu'à nous n'avait pas été remarquée :

Le premier témoignage qu'aient rendu les hommes au caractère Apostolique de Christophe Colomb, est spontanément sorti de la conscience des autorités laïques du Gouvernement Colonial. Cette affirmation solennelle a précédé de soixante-douze ans l'auguste sanction que lui a donnée le Chef suprême de la Chrétienté, l'immortel Pie IX, premier Pape qui ait vu le Nouveau Continent.

Néanmoins, cette importante attestation, authentiquée sur le lieu même que le Messager du Salut avait choisi pour devenir le foyer de la propagande Catholique dans le Nouveau-Monde, n'eut presque aucun retentissement en Europe. On continuait d'y méconnaître le rôle providentiel de Christophe Colomb. La question de la priorité de la Découverte, et de la primauté d'Améric Vespuce restait encore en suspens, si bien qu'un ancien géographe du Roi, Membre de l'Académie des sciences, se croyait obligé de tirer de son examen cette conclusion : «... Ainsi l'Amérique n'était point connue avant le premier voyage de Christophe Colomb. C'est à ce Navigateur seul qu'appartient toute la gloire de la Découverte du Nouveau-Monde. Ses contemporains n'ont pas été justes à son égard (1). »

Ce certificat de priorité donné au grand Navigateur

(1) Mémoires de l'Institut des Sciences mathématiques et physiques, t. VI. — Paris, janvier 1806.

nous prouve combien, au commencement du siècle actuel, l'Institut national de France avait besoin d'être éclairé sur le véritable Découvreur de l'Amérique. Nous l'avons dit déjà (1), qui songait alors à l'action de Colomb sur l'humanité entière? Parmi les savants, qui remarquait sa beauté morale et se doutait de sa mission évangélique? L'histoire complète de sa vie n'était point écrite encore. Pas plus dans le Nouveau Monde que dans l'Ancien, les peuples ne pensaient à lui, et aucun hommage de gratitude n'était rendu au Révélateur du Globe, tandis que la reconnaissance publique avait solennellement élevé une statue à Guillaume de Bieraliet, pour avoir perfectionné la manière de conserver les harengs (2)!

(1) Roselly de Lorgues, *Christophe Colomb serviteur de Dieu, son apostolat, sa sainteté;* E. Plon et Cie, superbe in-8°.

(2) Cancellieri, *Notizie Storiche di Christoforo Colombo,* § lxxiv, p. 175. — Roma, 1809.

CHAPITRE NEUVIÈME.

I.

Jusqu'ici cependant, s'il subsistait quelque doute sur le véritable auteur de la Découverte, si parfois la médiocre personnalité de Vespuce était prisée plus haut que la sublimité de Colomb, au moins la moralité de l'Homme Providentiel n'avait pas été suspectée. La honte d'outrager sa mémoire était réservée aux modernes bibliographes protestants, et surtout à certains ecclésiastiques Génois.

Avec le siècle actuel, commence toute une série d'imputations calomnieuses et d'interprétations erronées, tendant à rapetisser l'Amplificateur de la Création, ainsi qu'à effacer le sceau de Prédestination qui marqua sa personne et ses actes.

Déjà notre Histoire de Christophe Colomb, plus tard notre livre : l'Ambassadeur de Dieu, et postérieurement notre écrit : *Satan contre Christophe Colomb*, avaient trois fois victorieusement repoussé l'accusation portée contre le Révélateur du Globe. Mais bien que

nous ayons rudement terrassé cette coupable imputation, l'opiniâtreté que mettent à la reproduire les bibliographes protestants, renforcés de certains Académiciens de Gênes, leurs efforts pour l'ériger en tradition nous obligent à la combattre derechef, puisque toujours elle ose se redresser après l'écrasement, comme aux temps fabuleux l'hydre de Lerne sous la massue d'Hercule.

II.

Examinons donc définitivement cette calomnie scélérate, qui depuis soixante-dix-huit ans se perpétue impudemment contre l'évidence, contre la vérité, malgré les inductions morales, les preuves écrites, les documents officiels, les affirmations de l'histoire, et les décisions de l'autorité judiciaire.

Quoique nous ayons, il y a plus de vingt ans, péremptoirement démontré son inconsistance, faisons ici l'exposé succinct de sa mensongère et honteuse origine.

Par son institution de Majorat, en 1498, le Vice-Roi des Indes, don Christophe Colomb, avait exclu formellement de sa succession tout héritier qui ne serait pas *fils légitime;* puis, au cas d'extinction de la ligne masculine directe, et à défaut de tout parent de *naissance légitime*, il appelait à la transmission de ses droits la parente la plus rapprochée, pourvu qu'elle fût de *sang légitime*.

En 1575, la descendance masculine du Héros s'éteignit dans la personne de don Luiz Colomb, mort en exil entre les murs de la forteresse d'Oran. Un fils naturel de celui-ci, nommé Christoval, se porta comme

héritier, disant que le fondateur du Majorat avait absolument exclu de sa succession les femmes, voulant que celles-ci n'y pussent arriver qu'à défaut de tout parent mâle. Il prétendait que suivant l'intention du testateur, il devait encore être préféré aux femmes, malgré l'irrégularité de sa naissance.

Comment étayer cette prétention? Sur quoi l'appuyer? Elle devait au moins se baser sur un précédent. Il fallait citer un exemple.

La cupide engeance des procureurs se mit activement en besogne. A bout de ressources, enfin la chicane s'efforça de tirer du testament de Colomb la preuve que son second fils Ferdinand n'était pas légitime.

Dans son testament du 25 août 1505, Christophe recommandait à son Successeur dans la Vice-Royauté des Indes son épouse, la noble Béatrix Enriquez, mère de don Fernando, sans ajouter ce mot « ma femme ». De la seule absence de ce mot, le bâtard Christoval induisait l'illégitimité de don Fernando. Quel magnifique appât que ce Majorat princier avec ses titres et ses revenus! Et aussi quelles épices pour les procureurs! Avec quelle ardeur ceux-ci se mirent en campagne pour donner un corps à cette argutie, à l'aide de quelque document !

Combien de recherches, à Cordoue, à Séville, à Burgos, à Valladolid? Cependant on eut beau bouleverser les Archives, fouiller, remuer les protocoles,

après cent efforts, aucun résultat; pas le moindre document, pas même un bout de papier qui vienne indiquer cette bâtardise qu'il importe tant de prouver.

A défaut de pièce écrite, Christoval demande à faire la preuve par témoins. On y consent. Une enquête est ordonnée.

Elle s'ouvre. On attend; mais personne ne comparaît. En vain les procureurs vont-ils en quête de témoignages. Pour tout le monde, Fernando a toujours été fils légitime du grand Amiral; l'Enquête reste ouverte inutilement.

Enfin, un témoin est annoncé... Pourtant, quand il se présente, il ne peut rien articuler, faire aucune déposition. Dès que le juge l'interroge, ce témoin est forcé d'avouer qu'il ne sait rien, ne peut rien dire de précis et qu'il s'en tient aux termes du testament (1). Mais voici qu'à l'encontre de ce comparant inutile, se dresse alors un témoin imposant et solennel. Celui-ci a dans ses veines du sang de Christophe Colomb; c'est l'Amiral d'Aragon, don Christoval de Cardona y Colon, Marquis de Guadaleste, dont la mère eut pour aïeul le Révélateur du Globe. Par sa bouche s'exprima toute la descendance du Héros. D'un mot, l'Amiral Colomb abat le système entier du prétendant.

(1) « Ay un testigo, y no dize sino dal Codicilo á que se remite, y de oyadas vagas. » — *Memorial del Pleyto sobre la sucession en possession del estado y Mayorazgo de Veragua*, PREGUNTA, XIII.

« Sa réclamation n'est pas soutenable, dit-il, la similitude qu'il veut établir entre sa position et celle don Fernando ne saurait exister, puisque don Fernando était FILS LÉGITIME, né du LÉGITIME MARIAGE du Fondateur (1). » Voilà l'union légale de Christophe Colomb avec Béatrix Enriquez attestée devant la Justice par son arrière-petit-fils, le meilleur représentant de sa postérité.

A cette inébranlable affirmation, rien ne pouvait être opposé. En déboutant le malheureux Christoval, le tribunal confirma donc implicitement la légitimité de don Fernando.

(1) « Fué HIJO LEGITIMO y de LEGITIMO MATRIMONIO del fundador. » — *Memorial del Pleyto,* folio 130, verso.

III.

Quarante ans après ce procès, un chanoine espagnol, grand Collectionneur de notes biographiques et bibliographiques, chercheur infatigable, Antoine Nicolao, chevalier de Saint-Jacques, se procura une copie du testament de Colomb. Étranger à l'histoire du Héros, incapable de comprendre son cœur, il interpréta d'une façon grossière et plate la recommandation relative à Béatrix Enriquez. Nommé Gérant des Affaires d'Espagne, à Rome, Nicolas y porta son bagage littéraire, les volumineux éléments de son répertoire bibliographique, paru en 1672, sous le titre de *Bibliotheca Hispana*. Dans sa courte notice sur don Fernando Colomb, il cita la clause testamentaire, qu'avec une niaiserie insigne il fit suivre de ces mots : *Citrà conjugium procreatus*.

Cette annotation aussi injurieuse qu'inepte resta inaperçue pendant cent vingt ans, sommeillant dans sa *Bibliothèque*.

En 1792, don Mariano Colon y Larriategui prétendait au duché de Veraguas, contre don Belvis Moncada et contre don Fitz-James Stuard y Colon de Tolède et de Portugal, Duc de Werwick. Le représentant de

Larriategui, un certain Luis de la Palma y Freytas, hardi et madré procureur, avait besoin pour sa cause d'établir un précédent de bâtardise dans la famille de Colomb. En furetant, il trouva la sotte induction de Nicolao, et osa s'en armer devant le tribunal. Mais cette calomnieuse imputation n'eut pas plus de succès que la première fois. La Justice rejeta ce misérable expédient de chicane. Le grand juriste de Madrid, don Antonio Perez de Castro, défendeur, ne prit pas même la peine de discuter cette vile calomnie, et dédaigneusement y répondit par cette simple note marginale : « Dans aucune partie de ces documents, nous n'avons vu la preuve que Fernando ne fût pas *fils légitime* (1) ».

Quoiqu'il se contente de ce méprisant laconisme, le célèbre jurisconsulte fait sentir dans ses conclusions combien lui répugne la honteuse argutie de l'adversaire. Il dit avec une sorte de tristesse : « Nous avons vu que dans le cours de cette procédure, tous l'oublient (l'accusation de bâtardise), comme aventurée témérairement et opposée sans preuves; parce que leur conscience leur a fait connaître qu'elle est injuste, fausse, calomnieuse et insoutenable (2) ».

(1) « En ninguna parte de estos autos hemos visto prueba de que Fernando no fuese hijo legitimo. » — *Mémoire de Don Perez de Castro,* page 101 verso, avined 249.

(2) « Hemos visto que todos en el progresso de los pleytos la oblidan como avanturada termeriamente y opuesta sin pruebas; porque sus conciensias les hacer conocer que es injusta, falsa, calumniosa é insosténible. » — PEREZ DE CASTRO, *Mémoire du* 15 *juillet* 1792, n° 297.

Il est à remarquer effectivement que le moyen tiré de la prétendue illégitimité de Fernando, mis en avant d'abord par les procureurs de Larriategui, n'est plus ni soutenu ni développé dans le reste de la procédure. Ils semblent en rougir, le passent sous silence et l'abandonnent comme désespéré.

En résumé :

Deux fois, à deux siècles de distance, la Justice Espagnole a confondu cette odieuse calomnie, qui d'ailleurs jusqu'à l'année 1800 n'eut point de retentissement au dehors. Les succès du mensonge et du scandale vont commencer avec notre époque.

IV.

Dans l'année 1801, un chanoine Piémontais, don Ignace de Giovanni, condisciple du célèbre Denina, et comme lui passionné pour l'étude, voyant le doute flotter encore sur le véritable lieu de naissance de Christophe Colomb, entreprit d'enlever à Gênes l'honneur de lui avoir donné le jour, afin d'établir que le maître des navigateurs était né au château de Cuccaro, dans le Monferrat.

Le laborieux Chanoine tenait à débiter du neuf. Il avait dans ce but recueilli certaines informations, réuni quelques documents et cousu adroitement des notes. Le savant Denina, sous l'influence de l'amitié, l'autorisait de son opinion. Mais l'abbé de Giovanni se sentit bientôt atteint d'un mal auquel il devait succomber. Ne voulant pas avoir perdu sa peine, il engagea un autre Piémontais, le studieux Comte Galeani Napione, à s'emparer de la question, et lui transmit tous ses papiers, le priant de travailler ce sujet, et de faire une communication à la Société littéraire de Turin.

Fidèle exécuteur de la recommandation, le Comte Napione se prêta d'autant plus volontiers à placer le berceau de Colomb dans l'antique castel Monferrin,

qu'il payait ainsi, en monnaie de gloire, les succulents repas et la cordiale hospitalité que lui réservaient périodiquement les seigneurs de Cuccaro. Pendant qu'il composait son Mémoire, une quatrième édition de l'ouvrage du P. Canovai, professeur de Mathématiques à Florence, courait en Italie, attribuant toujours à Vespuce la Découverte du Nouveau Continent. Un autre livre également imprimé à Florence, en l'honneur d'Améric, par François Bartolozzi, lui faisait suite. Mais, en opposition à ces œuvres d'un aveugle patriotisme, don Mariano Llorente publiait son essai apologétique des historiens et des conquérants Espagnols de l'Amérique.

L'année suivante, Napione avait terminé son travail. L'Académie de Turin apprit alors que Christophe Colomb, généralement réputé Génois, était né au château des Comtes Colombo de Cuccaro.

Cette nouvelle fut accueillie avec satisfaction, puisque Cuccaro est dans le Monferrat, et que le Monferrat fait partie du Piémont; par conséquent c'était le Piémont qui avait eu l'honneur de produire le Révélateur de l'autre hémisphère. Cette étrange découverte prédisposait l'assemblée en faveur d'une autre nouveauté, non moins inattendue, à savoir : que le second fils de Christophe Colomb, l'abbé don Fernando, fondateur de la célèbre bibliothèque de Séville, compagnon de voyage de l'Empereur Charles-Quint, et auteur de l'histoire du grand Amiral, était l'illégitime

fruit des amours de celui-ci avec une fille de Cordoue nommée Béatrix Enriquez.

Cette singulière révélation de la faiblesse du Héros, venant, trois siècles après sa mort, surprendre le monde lettré, fut comme un événement.

Jusqu'ici nul n'avait pris garde à la bévue du bibliographe Nicolao, ni à l'impudence du procureur Freytas. Grâce aux élucubrations faussement érudites de Napione, les deux erreurs formèrent deux curiosités bibliographiques, auxquelles la plupart des Académies d'Italie ouvrirent complaisamment leurs portes. Le petit bibliographe toscan, Damiani Priocca, et le grand bibliographe romain, Cancellieri, furent dupes des assertions du moyen bibliographe piémontais, Galeani Napione. Mais l'ex-barnabite Génois, Jean-Baptiste Spotorno, tout en acceptant volontiers l'idée de la chute qu'aurait faite Colomb dans les lacets d'une fille de Cordoue, n'entendit pas raillerie au sujet de la naissance du Navigateur. Il revendiqua pour Gênes, son berceau. De là, maintes dissertations entre diverses sociétés savantes de la péninsule.

Quant à la bâtardise de don Fernando, elle fut sans discussion aucune admise à Gênes, de plein droit, comme vérité démontrée. De sa nature l'homme est fragile, dit-on ; partant, le Héros avait bien pu éprouver une faiblesse de cœur, succomber à l'entraînement du désir, sans que l'importance de son œuvre en fût amoindrie.

Tel était alors le sentiment général des bibliographes. Ils ne croyaient nullement qu'une liaison galante pût diminuer un galant homme, surtout un *aventurier;* et à cette époque Colomb n'avait pas encore d'autre nom dans l'esprit du plus grand nombre. Toutefois, la prétendue liaison galante inventée par un procureur à bout de chicanes, plus tard renouvelée par l'ânerie d'un lourd Bibliographe, n'aurait jamais fait une tache visible sur la renommée du Héros, si des Académies Italiennes n'avaient aveuglément accordé l'hospitalité à cette misérable calomnie. C'est à Gênes surtout qu'elle fut accueillie, adoptée, nourrie, choyée. C'est là qu'elle se fortifia, s'embellit, et en grandissant prit des airs d'assurance où se laissèrent piper les érudits de seconde main.

Le Piémontais qui avec une orgueilleuse joie lança le premier dans le monde pareille effronterie, mit ce jour-là sur sa conscience un poids dont la postérité ne soulagera point sa mémoire.

Il existe peut-être pour le bibliographe Nicolao une sorte d'excuse, dans son ignorance de la vie sociale; on pardonnera la niaiserie de son induction. Mais qu'objecter en faveur du Comte Galeani Napione? Il n'avait pas, lui, d'interprétation à faire, d'induction à tirer. La pudique réticence qu'avait suspectée l'auteur de la *Bibliotheca hispana* offrait un sens net et précis à l'hôte des comtes de Cuccaro. Il possédait la clé de ces paroles quasi mystérieuses pour des étrangers, mais fort

claires pour les enfants et la famille de l'immortel navigateur. Napione n'en pouvait méconnaître la signification, ayant tenu dans ses mains tous les papiers de Baldassare Colombo.

L'hôte périodique du château de Cuccaro put examiner à l'aise les pièces des procès qui s'ouvrirent après l'extinction de la lignée masculine du Grand Amiral, et dont la poursuite avait retenu infructueusement en Espagne pendant plus de vingt ans Baldassare Colombo. Il eut également connaissance du dernier procès perdu par Colon y Larriategui. Napione savait que deux fois la Justice Espagnole avait repoussé l'impudente accusation portée contre la légitimité de don Fernando. Il tenait sous ses yeux les parchemins, les titres, les preuves héraldiques et les divers arbres généalogiques attestant également la légitimité du second fils de Colomb (1). Il voyait que la vieille noblesse de la mère de don Fernando avait été invoquée, comme un titre à la faveur royale, par les descendants du fils aîné de Colomb. Napione n'ignorait pas que Baldassare Colomb, l'ancêtre de ceux qui l'hébergeaient alors, n'ayant pu, durant son litige, obtenir de ses compéti-

(1) Non seulement Napione connaissait l'arbre généalogique des Colomb publié par Campi dans son troisième volume de l'*Histoire ecclésiastique de Plaisance,* où Fernando Colomb est mis sur la même ligne que son frère aîné don Diego; mais à la suite de l'annotation VI[me], page 240 de son livre, il a inséré en entier le tableau généalogique des Colomb existant au château de Cuccaro, qui présente Fernando au même rang que son frère aîné.

teurs certains renseignements, était allé à Cordoue s'informer auprès de la famille de Béatrix Enriquez, et que dans la fréquence de ces rapports il avait eu occasion de recevoir directement, d'eux-mêmes, l'explication de ces paroles du testament, devenues l'objet d'une interprétation tantôt inepte et tantôt malveillante.

Depuis le retour de Baldassare à Cuccaro, cette explication s'était transmise comme une tradition de famille dans le château des Colombo.

Il est impossible que Napione ne connût pas, il y a soixante-dix-huit ans, cette tradition constante et invariable chez les Seigneurs de Cuccaro, tradition que nous connaissions, nous, il y a plus d'un quart de siècle, et dont nous possédons depuis plusieurs années le résumé, écrit en entier de la main du dernier descendant de cette antique race, Mgr Luigi Colombo, des Comtes de Cuccaro, chanoine de Saint-Jean de Latran, Doyen des protonotaires apostoliques, Prélat domestique de Sa Sainteté, distributeur des aumônes secrètes du grand pape Pie IX.

Le Comte Galeani Napione a donc sciemment commis une mauvaise action, un méfait de plume dont les suites dépasseront la durée de la génération actuelle.

V.

Si le bibliographe Génois Jean-Baptiste Spotorno adopta complaisamment la calomnie qu'avait laborieusement confectionnée Napione, aux dépens de sa conscience, c'est qu'elle venait servir sa rancune contre Fernando Colomb, qu'il accusait d'avoir dissimulé l'origine Génoise de son père. Le bilieux ex-barnabite cherchait à se venger, en humiliant la mémoire du second fils de l'amiral. Il savourait cette imputation de bâtardise, et faisait grand bruit de la liaison galante de Colomb avec une donzelle de Cordoue, ce dont jamais nul ne s'était douté. Pour mieux ravaler Fernando, il niait la noblesse de sa mère, qu'il déclarait être une pauvre fille du peuple.

Aucune réclamation ne s'élevant, Spotorno fut cru sur parole. Telle était à cette époque l'indifférence ou l'ignorance au sujet de Colomb, que dans une dissertation sur la Découverte, éditée d'abord à Turin, le 20 mai 1807, Napione s'étonne de voir l'Espagnol don Mariano Llorente, en réfutant l'ouvrage du Florentin François Bartolozzi relatif aux prétendues découvertes de Vespuce (1), accorder à Colomb l'épithète d'*im-*

(1) *Saggio apologetico degli Storici conquistadori Spagnuoli dell' America.* — Parma, 1804.

mortel! Et il souligne le mot, tant il s'en trouve offusqué (1). Sans doute le Révélateur du Globe n'avait pas assez mérité une telle qualification. Celle d'*aventurier* devait probablement lui suffire. C'est pourquoi on la rencontre si souvent accolée à son nom, dans les livres qui se publiaient alors pour l'éducation ou la récréation de l'enfance.

Entre l'année 1809 et l'an 1812, des dissertations relatives au premier Découvreur du Nouveau Continent, et des discussions sur la véritable patrie de Colomb passionnèrent plusieurs savants d'Italie. La France, alors tout enivrée du cours de ses victoires, n'y prêta guère attention. L'accusation portée par Gènes contre la pureté de Colomb ne trouva point d'écho sur notre sol.

Bientôt la chute du colosse impérial, frappant de stupeur les Nations, suspendit toute joute académique.

Cependant, aussitôt après la réorganisation de l'Europe, les débats relatifs à Colomb recommencèrent dans plusieurs pays. En 1816, la *Revue d'Edimbourg* donnait le signal. En 1817, l'Académicien Milanais Luigi Bossi préparait une Vie de Christophe Colomb. L'année suivante, dans ses *Voyages des Vénitiens les plus illustres,* le Cardinal Zurla parlait aussi de Colomb. Puis, le Père Spotorno imprimait à Gênes son ouvrage de *l'Ori-*

(1) Voici ses propres paroles : « Questo scrittore poco favorevole a Vespucci dà a Colombo l'epiteto *d'immortale.* » — *Della patria di Cristoforo Colombo,* p. 146 ; Molini, Landi et Comp., FIRENZE, 1808.

gine et de la patrie de Christophe Colomb, où il ne manquait pas de reproduire avec insistance l'accusation contre la renommée du Héros. Plus tard, il renouvelait triomphalement cette impudente sottise dans son ***Histoire littéraire de la Ligurie,*** et revendiquait avec fierté cette calomnie, comme le propre fruit de sa critique érudite, tandis qu'elle n'était qu'un plagiat commis au préjudice de Napione.

Les Génois admirèrent la découverte que s'attribuait Spotorno, et pour l'en récompenser le chargèrent de coordonner la collection des documents relatifs à Colomb, donnés par le Roi Victor-Emmanuel Ier à la municipalité de Gênes. Ce somptueux volume parut sous le titre de CODICE COLOMBO AMERICANO. Il était grossi d'une ample notice où l'opiniâtre bibliographe ne manqua pas d'établir de rechef la prétendue liaison galante. Le luxe de cette publication fut assez remarqué. L'Ouvrage du Père Spotorno, parvenu en Castille, où personne encore n'avait eu vent de la liaison galante, fut accueilli avec transport par un Bibliographe Espagnol, dont l'acharnement contre la renommée de Christophe Colomb nous paraît mériter ici une mention particulière.

Il s'agit de don Martin Fernandez de Navarette, secrétaire de Sa Majesté Ferdinand VII, Archiviste peu ou point paléographe, prominimistre du Conseil supérieur de la Guerre, Maître des Comptes et Contrôleur fiscal du Conseil suprême de l'Amirauté, membre de l'Aca-

démie royale Espagnole et de l'Académie d'histoire, Conseiller et Secrétaire de celle de Saint-Jean, Directeur du dépôt hydrographique et du dépôt géographique de la marine, etc., etc.

Ce triple Académicien, plus cumulard qu'érudit et beaucoup moins érudit que solliciteur, chargé par Ferdinand VII de former la Collection des voyages maritimes, dédia son travail au Roi, qui voulait bien l'imprimer aux frais de la Couronne. Aussi s'efforça-t-il de s'acquitter en adulations et d'attirer ainsi une nouvelle pluie de faveurs. Dans ce but il ne craignit pas de reprendre le vieux rôle de l'archichronographe impérial Oviedo, ce calomniateur breveté de Christophe Colomb.

En outrageant la vérité pour atteindre Colomb, à travers trois siècles, Navarrete ne satisfaisait pas une rancune personnelle contre les derniers membres de sa famille. Il cherchait simplement à disculper la Monarchie Catholique.

Une petite histoire italienne de Christophe Colomb, en quarante-quatre pages, publiée à Milan, par Bossi, l'alarmait; il en redoutait les effets sur l'opinion. Il tremblait pour la vénération due aux Rois d'Espagne. Il craignait que l'accusation d'ingratitude portée par le Milanais Bossi n'affaiblît envers eux le respect du peuple. Pour sauvegarder la majesté défunte des souverains Espagnols, il veut à toute force en écarter le reproche d'injustice et de cupidité. Son thème est ardu. Il devra opposer à la grandeur de Ferdinand la petitesse

de Christophe Colomb. Malgré ses recherches, ses arguties, ses efforts désespérés, il en est réduit à repasser les vieilles calomnies de son prédécesseur Oviedo, et ne peut les aggraver que de quelques subtilités saugrenues.

Navarrete fait le plus complet éloge du Commandeur Bobadilla, ce brutal ambitieux qui jeta dans les fers Colomb, sans l'entendre ni observer aucune formalité de justice. « Dans cette malheureuse affaire, dit-il, la nation Espagnole et les Monarques qui la représentaient, loin de persécuter Colomb, le comblèrent d'honneurs et de bontés, soit en public, soit en particulier. » Puis, le courtisan éhonté consacre ONZE PAGES ! à énumérer, expliquer et célébrer les bontés dont les Rois d'Espagne couvrirent Colomb et sa famille ! ! ! Nous le reconnaissons, sa revue est complète. Il n'a rien omis, même la permission de monter une mule sellée et bridée « en mula ensillada y enfrenada ». Malheureusement cette grande faveur est la seule que le Roi Ferdinand ait jamais accordée à Colomb. Le reste des ONZE PAGES consiste en allégations pitoyables, en interprétations fantaisistes et en pur travestissement des faits.

Quand il a épuisé sa liste des bontés royales, Navarrete nous montre que la Nation elle-même, par sa littérature, qui à chaque époque est l'expression de la société, a largement payé à Colomb sa dette, si dette il y avait, chose, suivant lui, contestable. Les poètes espagnols, assure-t-il, « n'ont pas négligé *d'immortaliser!*

son nom, par la bouche des muses ». Ainsi, à défaut des poètes espagnols, le Révélateur du Globe serait resté privé de l'immortalité. Ces bardes rayonnants, ces maîtres de l'Épopée, ces dispensateurs sublimes de l'immortalité, quels sont-ils? Après avoir fouillé longuement parmi les archives littéraires de la nation, Navarrete ne peut cependant nous citer qu'une inscription funèbre, et une maigre strophe en l'honneur du Héros. L'inscription nous vient de l'abbé Juan Castellanos. Quant à la strophe glissée par Juan Melendez, dans l'ode intitulée : *le Désir de la gloire*, elle est aussi piètre que sa donnée trompeuse.

Que l'Europe se le tienne pour dit : Si les Rois d'Espagne ne lui paraissent pas assez reconnaissants, c'est qu'on n'est pas suffisamment instruit de leur histoire.

Navarette va nous l'apprendre.

Les plaintes des étrangers sur les prétendues infortunes de Colomb, dit-il, sont de pure fantaisie. Quelques fonctionnaires, il est vrai, lui ont suscité des ennuis, mais toujours à l'insu et contre l'intention formelle des rois. D'ailleurs ce tort n'était pas aussi grave qu'on le pense, car le mérite de Colomb n'est pas aussi réel qu'on l'a généralement admis. En définitive, il n'a de valeur bien reconnue que la persistance, la force de volonté. Il ne s'est pas lassé des refus suscités par l'incrédulité des savants, refus que motivait au reste la sagesse et que sanctionnait la prudence. Quant à l'invention, au génie qu'on lui

attribue, il n'en eut point; ce ne fut qu'un heureux et audacieux imitateur des entreprises tentées avant lui dans cette partie de l'Océan.

Et s'il n'est pas suffisamment établi qu'un pilote d'Huelva, nommé Alonzo Sanchez, faisant voile d'Espagne aux Canaries, en 1484, fut poussé par une tempête jusqu'à l'île de Saint-Domingue, ainsi qu'on l'assurait, au moins est-il constant que les premiers Castillans venus à l'Espagnole apprirent des indigènes que, peu avant leur arrivée, des hommes blancs et barbus avaient débarqué dans leur pays. On assurait aussi qu'un marin du golfe de Gascogne, nommé Juan Échaïde, avait trouvé le banc de Terre-Neuve, bien avant la découverte du Nouveau Monde. Au surplus, Colomb n'avait aucun droit de priorité. Quant au désir de chercher des terres vers l'Occident, Barthélemy Colomb, qui habitait Lisbonne avant l'arrivée de Christophe, l'avait mûri dans son esprit, d'après les récits des pilotes portugais. Barthélemy avait communiqué son plan à son frère aîné, celui-ci : avec une ténacité remarquable, était parvenu à l'exécuter.

Navarette n'ose pas, en plein dix-neuvième siècle, affirmer hardiment avec Oviedo que les pays découverts par Colomb avaient jadis appartenu aux Monarques d'Espagne; toutefois son zèle de Courtisan le pousse à côtoyer cette prodigieuse assertion. « On ne laisse pas néanmoins, dit-il, de trouver fréquemment des îles et des terres que découvrirent autrefois les

anciens, et qui depuis ont été si négligées, qu'on avait perdu jusqu'au souvenir de leur existence, et qu'elles sont regardées aujourd'hui comme de nouvelles découvertes (1). » Cette pasquinade gravement posée en fait, et présentée avec des airs d'autorité, la conclusion se tire d'elle-même : Colomb a simplement retrouvé ce que d'autres avaient découvert depuis longtemps déjà. Donc, si les Rois n'ont rien fait de plus pour lui, c'est qu'il n'en méritait pas davantage. On l'a récompensé bien au delà de ses services. Il ne nous reste qu'à bénir la mémoire du Catholique et de ses successeurs pour leur magnanimité envers la postérité de Colomb.

Ces tentatives de l'Académicien contre les droits imprescriptibles de la vérité dans l'histoire indignent justement notre âme. Et pourtant ce qu'il y a encore de plus triste à considérer, c'est que ces étranges audaces et leur étrange bassesse n'aient révolté personne en Espagne. La loyauté Castillane ne s'en émut pas. Navarette reçut les remercîments de la Cour, des faveurs nouvelles, des compliments Académiques; les éloges de la presse, l'approbation du barnabite Génois Spotorno et de l'École protestante.

Cette erreur, presque récente, du public démontre clairement combien le rôle providentiel de Christophe Colomb fut méconnu de la nation espagnole, restée

(1) Navarrete, *Coleccion de los viages y descubrimientos que hicieron por mar los Españoles,* t. I. Introduction.

jusqu'à présent dupe du vieux Catholique. L'homme qui a le plus profité aux sciences n'était pas compté parmi les savants. Le chrétien qui a le plus servi à répandre la Foi n'était pas compris dans les illustrations religieuses du Royaume Catholique.

VI.

Nous ne suivrons pas ici les interminables discussions sur le lieu de naissance du Héros qui se continuèrent en Itàlie. Nous tairons les croisements de plume qu'excitait cette question entre les Académiciens de Gênes et des lettrés de Savone. Aux réclamations de Felice Isnardi, en faveur de Cogoletto, Jean-Baptiste Belloro répliquait vigoureusement. Le premier ne voulant pas s'avouer vaincu, le second recommença le combat. Le baron de Zach, dans sa *Correspondance astronomique*, soutenait celui-ci. Durant ce temps, de l'autre côté de l'Atlantique, deux auteurs, MM. de la Vega et Bustamente, écrivaient chacun sur la découverte du Nouveau Monde. Ces ouvrages presque ignorés de l'Europe furent sans effet sur l'opinion.

Le seul travail considérable qu'on eût encore tenté relativement à la vie de Colomb, fut à cette époque entrepris en Espagne.

Un littérateur protestant, l'Américain Washington Irving, trouva sous sa main les documents concernant les expéditions maritimes des Espagnols, déjà recueillis par ordre de la Cour. Il puisa aussi à Madrid, à Séville, à Cadix, et put facilement composer une ample

biographie du maître des navigateurs. Toutefois, imbu des idées du pasteur William Robertson, des accusations du Père Spotorno et des préventions du courtisan Martin Fernandez de Navarette, avec lequel il était en rapport quotidien, Irving, malgré sa rectitude habituelle de jugement, n'était pas apte à se pénétrer de l'esprit de Colomb et à comprendre son cœur Apostolique.

D'ailleurs, comment aurait-il discerné quel saint désir animait ce grand homme et dirigeait ses vues? Le protestantisme ne croit ni à la sainteté, ni aux miracles, ni à la Vierge, ni à l'inspiration divine, ni à l'infaillibilité pontificale. Or, Christophe Colomb étant précisément l'expression la plus élevée de la Foi Catholique, l'écrivain protestant ne pouvait donner sur lui que des appréciations souvent inexactes, et parfois complètement erronées. Aussi, à l'exemple de Robertson, le biographe Américain a-t-il effacé soigneusement l'action de la Providence dans l'entreprise de Colomb, et parfois caché sous le pluriel son initiative personnelle. Il taxe également d'exaltation fanatique et presque de folie l'ardente foi du Messager de l'Évangile. Tout en rendant justice à ses vertus purement humaines, il atténue et voile l'éclat de sa sublimité religieuse.

Dès qu'elle parut, cette histoire, acclamée du protestantisme entier, devint pour les Luthériens, les Calvinistes, les Anglicans, les Méthodistes, les Quakers,

en un mot tous les adversaires de Rome, une œuvre éminemment classique. C'est par Washington Irving que la biographie protestante de Christophe Colomb s'est répandue en Angleterre, aux États-Unis, en Allemagne, en Suède, en Norvège, en Prusse, en Russie, et que les traductions l'introduisaient en France, en Belgique, en Italie, même en Espagne.

De 1825 à 1856, c'est-à-dire pendant plus de trente ans, le protestantisme eut le monopole de l'histoire de Christophe Colomb. Il la regardait comme sa propriété littéraire.

Le Révélateur du Globe était pour les protestants une sorte d'épave historique, qu'ils se partageaient en frères. Ils ont fait le bilan de son savoir, l'autopsie de sa conscience, l'analyse de son génie, et se sont récréés au travestissement de ses conceptions. On les a vus, à l'envi l'un de l'autre, s'efforcer de ternir les rayons de sa gloire. Eux, ennemis nés du Catholicisme, nous ont expliqué, à leur façon, les vues et la pensée de ce Catholique incomparable. Aux erreurs et aux accusations des Académiciens Génois, ils ont ajouté des assertions calomnieuses et des interprétations offensantes.

L'effacement de la personnalité providentielle du Héros des mers, commencé en Piémont, complété à Gênes, et par Gênes accrédité en Espagne, fut systématiquement l'objectif des érudits du protestantisme. Les efforts vers ce but reçurent bientôt un puissant

auxiliaire, dans la plus grande notabilité scientifique de l'époque, le protestant Alexandre de Humboldt.

Spotorno avait accusé Christophe Colomb de liaison illicite et d'orgueil dénaturé, prétendant qu'il rougissait de son plus jeune frère, Diégo Colomb, l'ancien cardeur, et l'avait gardé quelque temps à son bord, en le faisant passer pour son domestique. Belloro l'avait accusé de mensonge et d'hypocrisie; Irving, de ruse et de fanatisme. Humboldt y ajouta l'imputation d'adultère, de bigotisme, d'ignorance, d'avarice et d'ingratitude.

Humboldt, l'illustre Humboldt, l'hôte des Empereurs et des Rois, le savant universel, autorité suprême dans les Académies des sciences et les Sociétés de Géographie, le grand Alexandre de Humboldt, surnommé par ses compatriotes *l'Aristote moderne*, avait enfin parlé! Quel téméraire aurait osé opposer son propre sentiment à cet infaillible oracle de la science et de l'érudition?

On ne s'étonnera donc pas de voir, au sujet de Colomb, se reproduire avec une aveugle docilité certaines erreurs toutes sorties du même moule, et tirées les unes des préventions de secte, les autres, des négations systématiques du philosophisme.

CHAPITRE DIXIÈME.

I.

Nous le disons sans circonlocution : la sublime personnalité de Colomb a été diminuée, tantôt avec préméditation, tantôt en force d'un système.

Comment le caractère providentiel du Messager du Salut aurait-il été compris de ceux qui ne croient pas à la Providence, qui nient obstinément le Surnaturel, et ne reconnaissent que l'ordre physique, les lois de la matière, la puissance du fait? Comment Humboldt, l'illustre Humboldt pourrait-il admettre l'inspiration céleste, l'influence du Verbe divin, quand dans sa description de l'Univers, le COSMOS, il n'ose pas une seule fois nommer son Auteur, et lorsque parcourant l'ensemble des merveilles terrestres, au lieu d'apercevoir la main du Créateur, il n'a jamais rencontré que la Nature, l'inépuisable force de la Nature, les immuables lois de la Nature, sans reconnaître la suprême intelligence d'où elles procèdent, ni s'incliner devant le maître de la vie, ce Père d'immense majesté qui posa dans l'espace les Soleils et les Mondes?

Il a donc expliqué d'une façon matérielle et vulgaire les sentiments du Révélateur de l'intégralité du Globe. Il n'a pu comprendre le ministre des miséricordes célestes. A l'exemple de Humboldt, une pléïade de bibliographes, d'hydrographes, de géographes de divers acabits se sont évertués à estomper les traits éclatants de cette sublime figure.

Toutefois, depuis son voyage au Nouveau Continent jusqu'à sa mort, l'illustre Prussien n'a pu parvenir à séparer de son esprit le souvenir de Christophe Colomb, ni à écrire un livre, sans que le nom de l'immortel Découvreur ne soit tombé de sa plume. Dans ses *Tableaux de la Nature,* dans son *Examen critique de l'histoire de la géographie du Nouveau Continent*, dans son *Voyage aux régions Équinoxiales,* dans son œuvre capitale, le COSMOS, se retrouvent inévitablement des réflexions plus ou moins équitables sur le Révélateur du Globe. Dominés par la grande célébrité de Humboldt, les publicistes ont respectueusement modelé leur opinion d'après la sienne; d'où il suit qu'en parlant de Colomb, ils se copient l'un l'autre avec une soumission singulière.

Citons un exemple de cette répétition servile.

Humboldt ayant écrit que Christophe Colomb mourut certain d'avoir touché le Continent Asiatique, et sans se douter de l'importance de sa Découverte, tous les écrivains protestants, tous les critiques, les bibliographes ne manquent pas de reproduire d'une façon

diversement pédantesque la même assertion, que nous déclarons être pleinement erronée. Même le savant Babinet fait écho à Humboldt, et nous répète, vingt ans après lui, que « Christophe Colomb mourut sans savoir qu'il avait découvert un Nouveau Monde, et dans l'idée qu'il avait atteint l'Asie Orientale, en quoi il ne faisait erreur que de la moitié du contour de la Terre. »

Le premier, nous avons apporté un formel démenti à l'affirmation mensongère de l'*Aristote moderne*. Nous avons établi par le témoignage de l'Historiographe royal d'Espagne, don Antonio Herrera, par celui de l'abbé don Fernando Colomb, et par les propres paroles du Grand Amiral, son père, que le Révélateur du Nouvel Hémisphère connaissait déjà parfaitement l'importance de sa Découverte, dès qu'il eut accompli son Troisième Voyage, par conséquent huit ans avant sa mort.

Nul n'a pu nous contredire.

Néanmoins, les bibliographes continuent de bêler moutonnièrement la même fausseté, devenue de par Humboldt une vérité sacro-sainte.

L'auteur de la première *Histoire de la Colombie,* Lallement, affirme que « Christophe Colomb découvrit le Nouveau Monde sans s'en douter (1) ». D'après ces errements, un historien de Cuba et de la Havane, E. Masse, pose cette question : Si l'Amérique a été utile ou nui-

(1) LALLEMENT, *Histoire de la Colombie;* Bruxelles, 1826.

sible au genre humain, s'il faut le féliciter de cette découverte ou la déplorer? Il se borne à voir dans Colomb « un grand homme infortuné (1) ». Déjà, l'auteur anonyme d'une histoire de l'île de Saint-Domingue ose écrire qu'au retour de son troisième voyage « Christophe Colomb languissant dans l'inaction, sollicitait en vain l'attention publique (2) ».

Un autre historien de Saint-Domingue, Charles Malo, ajoutant aux erreurs de ses devanciers, va jusqu'à rendre Colomb responsable des cruautés des Espagnols envers les indigènes. Il ne rougit pas d'écrire : « Les sentiments de Christophe Colomb lui-même, qui ne cherchait qu'à satisfaire la cupidité de la Cour, le mettent peu à l'abri de cette horreur dont tout homme éclairé doit se sentir rempli au récit de forfaits aussi exécrables (3). » Dans son *Histoire générale des Antilles,* Adrien de Salles fait la part des compagnons de Colomb presque égale à la sienne. Il parle de la Découverte au pluriel, et remet sous nos yeux la vieille fable du pilote mort dans la maison de Colomb, à Madère, (4).

De son côté, l'Italie acceptait très respectueusement chaque erreur de l'École protestante, relativement à l'homme et à l'histoire de la Découverte. L'Académi-

(1) E. Masse, *L'île de Cuba et la Havane,* p. 38 et 39; Paris, 1825.

(2) *Histoire de Saint-Domingue;* Paris, 1819.

(3) Charles Malo, *Histoire d'Haïti;* Paris, 1824.

(4) Adrien Dessales, *Histoire générale des Antilles*, t, I, ch. xix, p. 248.

cien de Florence, Trucchi, vivant à Florence, écrivant à Florence, tout gonflé d'orgueil Florentin, met sans aucune gêne Améric Vespuce sur la même ligne que Christophe Colomb. Il enlève au Révélateur du Globe, pour l'attribuer au grand Améric, l'honneur d'avoir le premier mis le pied dans le Nouveau Monde, et ose prétendre que si Améric égala Colomb pour la gloire, il ne lui est pas moins comparable par l'infortune (1).

Au moment où se débitaient de pareilles énormités, nous écrivions notre livre : La Croix dans les Deux Mondes, qui pour la première fois esquissait le rôle providentiel de Christophe Colomb. Ce travail eut une action déterminante sur la renommée du Héros.

(1) F. Trucchi, *De' primi Scritori del Nuovo Continente Americano*; Firenze, 1842.

II.

On sait qu'à sa lecture, le Roi Charles-Albert, s'étonnant de l'indifférence des Génois, décida qu'il serait élevé à Colomb un monument dans sa ville natale (1).

Les traductions et les réimpressions de notre livre eurent aussi leur résultat en Amérique. Le Pérou voulut, des premiers, honorer le Révélateur du Globe, et lui ériger une statue colossale sur la grande place de Lima.

Comme ici nous sommes forcément amenés à parler de notre humble personne, on voudra bien permettre que nous substituions à notre propre récit la plus autorisée des publications du Monde Chrétien : la CIVILTÀ CATTOLICA. Malgré la modestie de l'Anonyme, beaucoup de lecteurs y ont reconnu la brillante plume de l'illustre Père Raphaël Ballerini.

Voici en quels termes s'exprime l'éminente Revue :

(1) Les détails de cette initiative royale avaient été donnés par la presse périodique, il y a quelques années. — Voir, sur l'influence qu'exerça cet ouvrage, les *Annales historiques*, vol. XXXVIII; le *Nobiliaire de France*, t. IX; l'*Émancipation Belge* du 6 avril 1864; *les Vicissitudes posthumes de Christophe Colomb*, par le Baron Van Brocken; le *Giornale degli studiosi*, de Gênes, du 19 mars 1870, etc.

Touché du grand bien que l'ouvrage du comte Roselly de Lorgues (LA CROIX DANS LES DEUX MONDES) avait fait à la cause de la vérité et de la religion, le Saint-Père Pie IX, à peine revenu de son exil à Gaëte, recommanda au catholique écrivain de composer, tout exprès, une histoire complète et authentique de Colomb, où il serait présenté tel qu'il fut véritablement, et non pas tel que les passions et la routine protestante l'avaient figuré jusqu'à ce jour. Et non content d'avoir inspiré cette œuvre sainte, le Souverain Pontife en protégea la publication.

Ainsi, le premier pape qui ait traversé l'Atlantique et foulé du pied la terre du Nouveau Monde, s'est constitué le zélateur des titres qu'a son Découvreur, à la gratitude et à l'admiration des catholiques.

La nouvelle histoire parut il y a une vingtaine d'années. La grande faveur avec laquelle on l'accueillit en Europe et en Amérique est chose notoire; les éloges que les journaux de toute nuance décernèrent à cet ouvrage furent unanimes. Les plus autorisés d'entre les amis des sciences historiques reconnurent que l'auteur l'avait rédigé avec un zèle scrupuleux de la vérité; que les faits y étaient puisés aux sources primitives; que chaque assertion s'y trouvait appuyée de documents originaux; que l'exposition des événements, bien liés entre eux, ressemblait plutôt à une rigoureuse procédure qu'à un récit ordinaire. Les personnages les plus considérables de l'Églie comblèrent de félicitations Roselly de Lorgues, qui reçut aussi, pour ce classique travail, maints honneurs des cours catholiques d'Espagne, d'Autriche, de Bavière, de Naples, de Sardaigne. Plusieurs gouvernements de l'Europe firent placer cette histoire dans les bibliothèques publiques; et en France, particulièrement, les ministres d'État et de la

Marine y souscrivirent pour celles de la couronne et des ports. Nous ne dirons rien des traductions et des éditions nombreuses qui la répandirent partout. En somme, par cette œuvre magnifique, entreprise et achevée sous les auspices du Saint-Siège, le comte Roselly de Lorgues s'est acquis à bon droit le mérite et le nom de restaurateur de la renommée de Christophe Colomb. A lui appartient la louange d'avoir réparé une énorme injustice qui se prolongeait depuis plus de trois siècles, et d'avoir révélé à la société moderne le Révélateur de notre Globe, jusqu'ici méconnu.

C'est que la chose qui, par-dessus toute autre, ressort de son histoire, si véridique et si appuyée, est le caractère de la Sainteté de Colomb, caractère qui resplendit dans toute la trame de sa vie, et aux yeux de qui le contemple, le ceint d'une auréole d'apostolat chrétien. Le comte Roselly de Lorgues mit en pleine évidence Christophe Colomb. Sous l'éclat d'incontestables vérités, il le montra un homme tout de Dieu, enflammé d'amour pour la bonté du Verbe Créateur et Rédempteur, un infatigable propagateur du nom et de la charité de Jésus-Christ, un admirable précurseur de Saint Ignace de Loyola, ainsi que l'auteur l'affirme expressément, et le démontre dans l'éloquent parallèle qu'il fait entre ces deux héros de la gloire du Sauveur.

Alors tous les catholiques, les laïques non moins que les ecclésiastiques, s'accordèrent à reconnaître dans Christophe Colomb un caractère spécial de sainte et apostolique ardeur pour Jésus-Christ. Et le premier, parmi eux tous, fut le Souverain Pontife lui-même; car plus tard, en félicitant le comte Roselly de Lorgues, dans un très ample Bref, il ajoutait : « Parmi vos œuvres, il en est une qui

tourne tout autant à l'honneur de la religion qu'au lustre de l'Italie; c'est la très riche histoire par vous écrite de la vie et des actes de Christophe Colomb, lequel, enflammé de zèle pour la foi catholique, résolut, en entreprenant la plus audacieuse des navigations, de découvrir un nouveau monde, non point afin d'ajouter de nouvelles terres à la couronne d'Espagne, mais pour ranger des peuples nouveaux sous le règne du Christ, ce qui veut dire l'Église. »

L'illustre Théatin Ventura, qui lut l'histoire du comte de Roselly, manuscrite, environ un an avant sa publication, ne put s'empêcher d'exprimer spontanément dans son livre : CHRISTOPHE COLOMB RESTITUÉ A L'ÉGLISE, la vive impression, qu'en lisant ces pages, il avait eue de la SAINTETÉ de Colomb. Et il disait ouvertement : « En fait, comme il sera prouvé, Christophe Colomb fut un véritable SAINT; puisqu'en dehors des héros de l'Évangile que l'Église honore du culte et du nom de *saint* ou de *bienheureux*, on n'a peut-être jamais vu un chrétien plus épris d'amour pour Jésus-Christ, mieux pénétré de l'esprit du Christianisme et plus sincèrement dévoué à la chaire apostolique. Si donc il est quelquefois permis de donner, par similitude ou extension de langage, le titre de SAINT à un chrétien que l'Église n'a pas canonisé, ce titre assurément appartient au messager du ciel, à l'ange, à l'apôtre qui porta la croix dans un nouveau monde. » Or, d'autres hommes versés dans la science sacrée et les habitudes ascétiques pensèrent comme le Père Ventura. Il s'ensuivit que bientôt se forma dans la chrétienté cette opinion que Christophe Colomb avait été un Serviteur de Dieu tout à fait extraordinaire.

Une fois bien établie, cette opinion, qui ne reposait plus sur de pures hypothèses ou de simples inductions

personnelles, mais se fondait avec certitude sur des faits et des documents ne laissant place à aucun doute, la pensée naquit chez plusieurs qu'une Cause pour la canonisation de cet homme héroïque pourrait être introduite auprès du Saint-Siège, avec espoir d'heureuse réussite.

Dans l'année 1865, le comte Roselly de Lorgues, insatiable du désir de glorifier les mérites du grand Christophe aux yeux du monde moderne, se trouvait à Rome et s'y rencontrait avec son ami, le comte Tullio Dandolo, traducteur et annotateur italien de son histoire, et fervent admirateur de Colomb. Ils convinrent de se présenter ensemble au Saint-Père Pie IX, et de le supplier de voir si, sous son haut patronage, il ne serait pas possible d'introduire cette Cause de canonisation. « Le Souverain Pontife (ce sont les paroles du comte Roselly de Lorgues confirmées aussi par Dandolo, qui crut nécessaire de rendre un compte imprimé de cette audience) nous montra d'abord les difficultés qu'allait rencontrer l'introduction de la Cause, vu l'impossibilité de se conformer aux règles établies en cette matière. Cependant, Sa Sainteté nous dit que rien n'empêchait d'en former la demande, et Elle ajouta en latin : *Tentare non nocet.* Après une conversation assez diverse, le Saint-Père, revenant au sujet de cette audience, dit de nouveau : On peut essayer », et répéta : *Tentare non nocet.* »

Le journalisme européen se mit alors à discuter l'opportunité et la convenance de cette Cause. Les opinions des rédacteurs furent diverses, selon la différence de leurs sentiments envers la religion. Mais, sauf les plus impies folliculaires de France et d'Italie, qui blasphèment sataniquement dès qu'il s'agit du Christ, de l'Église et du Pape,

la généralité des écrivains, même chez les hétérodoxes, ne parut pas éloignée d'approuver les instances faites auprès du Saint-Père pour obtenir à Colomb les honneurs liturgiques, dont l'histoire montrait qu'il n'était pas indigne.

A ces démarches des deux gentilshommes catholiques s'en joignit une autre plus prépondérante. Le cardinal Donnet, Archevêque de Bordeaux, écrivit dans le même but à Sa Sainteté une lettre qui, à peine connue du public, excita un mouvement des plus favorables à la Cause, et porta aussi Mgr Andrea Charvaz, Archevêque de Gênes, patrie de Colomb, à l'appuyer chaleureusement par une autre belle pétition, que le comte Roselly de Lorgues a reproduite dans son volume : l'AMBASSADEUR DE DIEU.

Bientôt suivirent les adhésions d'un grand nombre de prélats français, parmi lesquels se distinguaient les plus renommés par l'expérience et le savoir. Et après, vinrent les adhésions du Cardinal Fernand de la Puente, Archevêque de Burgos, en Espagne, et celles d'autres Évêques du monde catholique, et d'Amérique particulièrement, jusqu'à la réunion du Concile du Vatican, en 1870.

Nous reprenons la plume.

A cette époque, le grand pape Pie IX ayant daigné nous considérer comme le Postulateur naturel de la Cause, nous adressâmes aux Pères du Concile un Mémoire étendu, dans lequel nous développions les principaux motifs d'introduire, par VOIE D'EXCEPTION, cette Cause tout Exceptionnelle. Ce Mémoire, publié en français et en italien, excita la curiosité, non moins que l'attention de l'Auguste Assemblée.

Peu après, une Postulation latine fut rédigée à Sainte-

Marie-sur-Minerve, pour être collectivement adressée au Souverain Pontife dans le but de solliciter l'Introduction si désirée de cette Cause. Il fut même convenu qu'on en ferait l'objet d'une motion publique dans le Concile, dès la reprise de la session qui aurait lieu en novembre. Mais les événements de septembre, les désastres de la France et l'invasion de Rome, rendirent impossible la réunion espérée.

Toutefois, la dispersion des membres du Concile servit à répandre dans les plus lointains diocèses la gloire de Christophe Colomb. Ils avaient emporté de la Ville Éternelle l'aperception de sa grandeur Apostolique.

III.

Depuis quatre ans nous gardions un silence d'expectative, lorsque le Métropolitain des possessions Françaises dans l'Océan, l'Éminentissime Cardinal Donnet, nous invita par une admirable lettre à poursuivre notre œuvre, et à démontrer d'une façon irréfragable la Sainteté du Navigateur de Dieu, dont nous avions raconté la vie. L'illustre Prince de l'Église nous disait : « Après avoir été historien, soyez hagiographe. »

Nous avons alors, dans un livre intitulé : L'AMBASSADEUR DE DIEU, esquissé les principaux traits de la vie chrétienne de Colomb. Nous l'avons montré accomplissant son Mandat providentiel ; nous avons révélé le caractère surhumain de son rôle, et surtout prouvé qu'il porta au degré héroïque la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Là aussi sont dévoilées les mystérieuses affinités rattachant la résurrection de sa gloire au Pontificat de Pie IX, premier Pape qui ait mis le pied dans le Nouveau Monde.

Les éloges unanimement décernés par la presse Catholique à cet Ouvrage, l'ordre que donna le Pape d'en imprimer la traduction à la typographie de la Sacrée-Propagande mirent en grand émoi les ennemis du Sur-

naturel, les positivistes et les négateurs de la Providence. Ceci se conçoit. On ne s'en étonnera point. Mais ce qui dépasse toute vraisemblance, c'est que l'opposition à la glorification religieuse de Colomb soit uniquement venue de sa ville natale, et que le clergé de Gênes en ait été l'instigateur! Aurait-on jamais pensé qu'il y eût sur cette terre cité assez aveugle, patrie assez ingrate pour accuser d'indignité ce sublime chrétien, et faire précéder par la calomnie la présentation de sa Cause au Saint-Siège?

Ce fait non moins odieux qu'étrange nous oblige à quelques détails.

En 1846, un petit abbé du district de Savone, nommé Angelo Sanguineti, venu à Gênes chercher un emploi, avait résumé, dans un piètre volume, la vie de Christophe Colomb, par le protestant Washington Irving. C'était la première biographie un peu étendue du grand Navigateur qu'on eût publiée en Ligurie. Ses compatriotes, ne sachant pas où il avait puisé, le crurent historien, et il se donna sérieusement pour tel.

Dix ans plus tard, lorsque, sous les auspices du grand pape Pie IX, parut la véritable histoire de Christophe Colomb, l'abbé, furieux du peu de cas que nous faisions de son abrégé protestant, fabriqua contre nous un grossier pamphlet, qu'il envoya partout en Italie. Dans son abrégé, l'orgueilleux abbé assurait que Colomb avait eu, à Cordoue, une liaison coupable avec une pauvre fille du peuple, Béatrix Enriquez, dont naquit son

fils Fernando. Pour lui la chute du célèbre Navigateur n'était pas douteuse; elle résultait des expressions mêmes du testament fait la veille de sa mort. Un trouble de conscience lui avait, disait-il, arraché cet aveu au moment du passage terrible.

Or, notre histoire démontrait :

1° Que Béatrix Enriquez appartenait à la plus ancienne noblesse d'Espagne;

2° Qu'elle jouissait d'une fortune indépendante;

3° Qu'elle était la FEMME LÉGITIME de Colomb;

4° Qu'il n'y avait eu ni trouble de conscience ni TESTAMENT la veille de la mort.

Exaspéré de voir réduire à néant son accusation, l'acrimonieux abbé nous attaqua violemment par la plume de ses amis dans *la Gazette* de Gênes, dans *la Revue* de Florence, dans *l'Apologiste* de Turin. Il écrivit à Rome, à Pise, à Paris et ailleurs, cherchant à soulever contre nous l'opinion. Depuis vingt-cinq ans il n'a cessé de nous insulter par ses diatribes, ses lettres privées, ses lectures académiques.

Longtemps professeur au grand séminaire avec l'abbé Magnasco, devenu par circonstance, hélas! Archevêque de Gênes, le vaniteux Sanguineti, bouffi de cet appui, a voulu imposer au monde, comme un Évangile, son abrégé protestant de Washington Irving. Il n'est pas permis à Gênes de penser autrement que lui sur Colomb. Grâce à la persistance de son acharnement, aux complaisances de la camaraderie, l'Arche-

vêché de Gênes est devenu le réceptacle des calomniateurs de Colomb. Non seulement Mgr Magnasco s'est refusé à signer la Postulation des Évêques, mais il a marqué du visa archiépiscopal le fameux pamphlet de l'abbé Sanguineti, ironiquement intitulé : *la Canonisation de Christophe Colomb*, élucubration haineuse, contenant d'abominables accusations contre le Révélateur du Globe, et de graves irrévérences envers le Pape, protecteur de sa véritable histoire. Le chanoine fit répandre jusqu'aux portes du Vatican ce venimeux opuscule. Le scandale fut grand. Le calomniateur de Colomb soumit par son audace certains esprits timorés. Quelques convictions s'ébranlèrent, et dans sa joie il poussa un cri de triomphe.

Mal lui en prit, car nous fûmes alors publiquement sommé de répondre à ces accusations.

Et nous le fîmes victorieusement, sans effort, par notre livre : SATAN CONTRE CHRISTOPHE COLOMB, ou *la prétendue chute du Serviteur de Dieu*.

Ce volume sapant par sa base l'échafaudage du mensonge, le fit promptement écrouler. Le flatteur accueil fait à notre réfutation par les organes les plus importants de l'opinion catholique, loin de rendre circonspect l'audacieux chanoine, ne servit qu'à exciter sa plume. Il la trempa de rechef dans le fiel. Le lendemain du jour où il venait de lancer contre nous deux nouvelles diatribes, son ami, Mgr Magnasco, pour empêcher le journal ecclésiastique de Gênes de les com-

battre, fit impérieusement défense à M. l'abbé Antonio Marcone, rédacteur en chef du ***Pensiero Cattolico***, de parler de Colomb. Il ne voulut pas même lui permettre de reproduire les documents publiés ailleurs, qui justifiaient la mémoire du Serviteur de Dieu.

Cette défense comminatoire était un révoltant abus de pouvoir. Mgr l'Archevêque n'avait nul droit de menacer d'interdiction l'abbé Antonio Marcone, à propos d'une discussion historique, complètement étrangère au dogme et à la discipline. Le savant ecclésiastique ne l'ignorait point. Il aurait pu en appeler à Rome, et continuer à défendre la mémoire de Colomb contre l'acharnement de ses calomniateurs; mais le pieux don Marcone aima mieux s'incliner devant cet inique Commandement que d'engager avec son Supérieur une lutte dont le résultat aurait grandement réjoui les ennemis de l'Église. Il continua de subir, en silence, l'injustice et le tort matériel fait à sa publication.

Le caractère exceptionnel qui marqua la vie du Messager de la Providence reparaît après lui dans les vicissitudes de sa renommée, dans l'opposition étrange qui est faite à sa Cause.

C'est la première fois qu'on voit un Diocèse décrier dévotement un Serviteur de Dieu, et un Archevêque interdire de le défendre contre ses détracteurs.

Insulté par la louange des Francs-Maçons, des Mazziniens, des Athées, Christophe Colomb l'a été surtout par le clergé de Gênes. Au moins, les libres-penseurs

l'outrageaient-ils sans le vouloir et le savoir. Imbus du Panthéisme et du Positivisme, ils voyaient uniquement dans Colomb un savant Marin, l'Apôtre du Progrès; et en plaçant son portrait sur le cercueil de Mazzini, ils pensaient honorer à la fois deux Génois célèbres. Ils ne comprenaient pas l'énormité de leur profanation. Mais sous l'excitation de l'abbé Sanguineti, les chanoines Académiciens l'ont, au mépris de l'opinion Catholique, outragé sur le seuil de sa Glorification prochaine.

Quand déjà l'ancien Archevêque de Gênes, l'illustre M[gr] Charvaz, avait magnifiquement solennisé les vertus chrétiennes de Colomb, et sollicité du Souverain Pontife l'introduction de sa Cause, alors que le pape Pie IX avait publiquement attesté ses vues évangéliques, après qu'une Postulation, signée d'un grand nombre d'Évêques de toutes nations, le déclarait un Héros Apostolique, venir le calomnier à travers trois siècles, mettre son honneur à le déshonorer rétrospectivement est un acte odieux, impie, qui afflige comme un sacrilège. Cette infamie révolte la conscience de tout Catholique, le sentiment de tout patriote, et doit susciter l'indignation du civisme comme du sacerdoce.

Tandis que des Alpes Piémontaises à l'extrémité des Calabres et de la Sicile toute l'Italie religieuse honore maintenant le premier Apôtre du Nouveau Monde, seule la Ville où fut son berceau garde sur lui un silence honteux, quand son Clergé ne le calomnie pas.

Profondément attristé de cette ingratitude, le vénérable Cardinal Donnet, en écrivant au Délégat Apostolique du Saint-Siège, à Haïti, ne pouvait retenir ce douloureux aveu : Hélas ! le dirai-je ? du sanctuaire lui-même ont surgi dans ces derniers temps les adversaires les plus acharnés de celui qui a eu la gloire de donner un Monde Nouveau à l'Église de Jésus-Christ (1) ! ».

Sous la même impression, un Publiciste Français écrivait de son côté : « Chose triste à dire, c'est dans la patrie de Christophe Colomb que se trouvent les plus acharnés détracteurs du grand homme. Sous la protection de leur Archevêque, Mgr Magnasco, certains Chanoines de Gênes ne cessent de calomnier le Héros chrétien, et s'opposent par les plus indignes moyens à sa Glorification Catholique (2). »

(1) Lettre de S. Em. le cardinal Donnet, reproduite en Italie par plusieurs journaux, notamment à Bologne, dans l'*Ancora* du 28 décembre 1877.

(2) *La France nouvelle*, du 10 octobre 1877.

IV.

Grâce à Dieu, cette affligeante association de chanoines et de libres-penseurs, s'efforçant de sacrifier l'histoire à la vanité de leur confrère Sanguineti, a produit un résultat qu'assurément ils ne prévoyaient guère. Quelques esprits loyaux se sont enfin indignés, et l'honneur de Colomb a trouvé des soutiens dans cette Ligurie où, depuis soixante-quatorze ans, son nom ne suscitait que dénigrement et stériles débats.

Le premier de ces généreux défenseurs a été, comme il seyait, un Membre de l'Ordre Séraphique, l'illustre et savant Franciscain P. Marcellino da Civezza. Déjà, dans son *Histoire Générale des missions Franciscaines,* le docte religieux s'était plu à montrer la Grandeur Catholique de Christophe Colomb.

Ensuite, un Académicien distingué, M. Antonio Dondero, solide érudit et profond jurisconsulte, a complètement fait justice des accusations que maintenait sans vergogne l'opiniâtre Chanoine Sanguineti. Il en a démontré la fausseté radicale, mettant à nu la pauvreté de ses arguties et la honte de ses sophismes dépenaillés. Il a aussi, de sa vigoureuse logique et de sa critique incisive, rudement châtié l'infortuné caudataire du cha-

noine, l'insipide Cornelio Desimoni qui, non content d'admirer avec délectation son Confrère de l'Académie, s'est risqué, pour lui plaire, à nous attaquer en français. Le brave homme espérait l'honneur d'une réponse. Il l'attendra longtemps. Son français funambulesque nous a fort diverti. Nous lui saurions gré de recommencer.

Peu après, un nouveau défenseur de Colomb s'est révélé dans la Cité de marbre. Uniquement inspiré du Catholicisme et de l'amour de la patrie, M. Joseph Baldi a secoué le joug des pédants bibliographes, qui se croyant successeurs de Spotorno, prétendent régenter l'opinion des Génois. Sans leur permis, il est devenu écrivain, a trouvé des accents persuasifs et des formes d'une élégance native. Le don d'écrire semble lui avoir été soudain octroyé, en récompense de sa droiture. Il n'a pas à prendre un ton doctoral, ni à s'enguirlander de belles périodes. Dédaignant les artifices du style, sa parole claire et pénétrante va directement au cœur, éveille les sympathies de l'âme chrétienne, et y dépose la vérité dont il est serviteur fidèle. Sa modestie n'a pas d'autre ambition. Pourtant sa jeune renommée a promptement franchi les Apennins, et conquis au loin d'illustres suffrages. Son nom restera honoré de l'histoire.

Enfin, le 20 mai 1880, anniversaire de la mort de Colomb, un noble appel a été fait à la mémoire des Génois. Un de leurs concitoyens, Littérateur éminent,

M. le chevalier Antonio Pitto, membre des plus célèbres Académies d'Italie, a dignement commémoré la solennité de cette date funèbre, et rappelé à ses insoucieux compatriotes l'obligation de ne point oublier le jour où le Révélateur du Globe était allé au Ciel recevoir la récompense de ses travaux Apostoliques.

Si nous aimons à citer les noms des Génois qui ont témoigné de leur culte pour le Héros chrétien, nous ne saurions non plus omettre celui que sa position difficile condamne au silence, à l'immobilité, malgré l'énergie de ses convictions. Aujourd'hui, don Antonio Marcone reste muet par ordre de son Archevêque ; mais ses espérances religieuses s'étaient hautement affirmées avant que le respect et la soumission n'eussent enchaîné sa plume. Ce digne Ecclésiastique a droit aux sympathies compatissantes de tout chrétien. Tandis que nous le plaignons du fond du cœur, notre âme admire son abnégation et s'incline avec attendrissement devant cette immolation douloureuse.

CHAPITRE ONZIÈME.

I.

La Destinée posthume de Christophe Colomb nous présente aujourd'hui une singularité fort étrange. Les ennemis du Verbe divin qu'il glorifia, de son Église qu'il dilata, ont la prétention de le juger souverainement, et de nous apprendre, à nous, Catholiques, quel il fut, en réalité.

Désormais ce serait uniquement d'après eux que nous devrions le connaître. Que dirait-on si des Chimistes, des Géomètres, se déclaraient seuls aptes à prononcer sur l'esprit de saint François de Sales, la philosophie de saint Bonaventure ou la doctrine du bienheureux Alphonse de Liguori? Que vous semblerait-il des jurisconsultes qui affirmeraient leur spécialité en matière de physiologie végétale et de pathologie? Nous voyons pourtant les positivistes, les négateurs de la Providence vouloir nous imposer leur jugement sur l'homme providentiel dont ils nient le Mandat céleste.

D'autre part, il est remarquable aussi que l'idée de

la Sainteté de Colomb se soit répandue parmi les peuples, en dépit du mutisme obstinément gardé sur sa vie par la presse religieuse. Le pressentiment de sa perfection chrétienne s'est manifesté partout à la fois d'une manière spontanée; car les feuilles Catholiques n'ont parlé de Colomb qu'à propos du Postulatum des Évêques sollicitant l'introduction de sa Cause. Et même à l'heure présente, après vingt-huit ans de succès, malgré les traductions, les illustrations, les réimpressions dans tous les formats, aucun des grands journaux religieux n'a rendu compte de son histoire. N'est-ce point la seule puissance de la vérité qui, surmontant l'insouciance des uns, le silence concerté des autres, a virtuellement semé sur ce Globe le renom du Navigateur Apostolique?

A ces deux faits non moins surprenants que dissemblables, et portant chacun un caractère exceptionnel, s'en ajoute un troisième également extraordinaire; c'est que le temps, cause inéluctable d'effacement et d'indifférence pour les plus grandes renommées, n'a fait au contraire que raviver celle de Christophe Colomb. A mesure qu'on s'éloigne de l'époque où il vécut, l'intérêt qu'il inspire se généralise; sa mémoire paraît grandir, s'animer, et nous la voyons s'avancer dans la société des vivants pour s'y faire autant de place que la plus haute notabilité d'aujourd'hui.

Mais cette surnaturelle grandeur offusque les petites célébrités contemporaines. Elle resplendit trop magni-

fiquement et projette une trop vive clarté sur le Catholicisme, pour que ses adversaires n'essaient pas d'en ternir les rayons.

On sait que des ecclésiastiques Génois ont été les premiers calomniateurs de leur immortel compatriote. Ils s'y obstinent, et tiennent, paraît-il, à rester ses derniers détracteurs.

Spotorno avait accusé d'orgueil et de liaison galante le Serviteur de Dieu. Belloro l'inculpait de mensonge. L'abbé Paul Rébuffo répétait ces calomnies. Le Prussien Alexandre de Humboldt trouvait Colomb d'un naturel bizarre, mystique, alliant au bigotisme la ruse et la cupidité. Il prétendait reconnaître en lui cette finesse commerciale qui est le propre de la race Génoise. Il le montrait superstitieux, ingrat, défiant et crédule. L'Oracle de la science moderne jugeait Colomb fort exercé à la pratique de la mer; cependant peu solide sur la théorie du vaisseau, n'ayant qu'une faible teinture des Mathématiques. Il lui attribuait de fausses observations en Astronomie. Nous le ferons remarquer: si en effet l'Amiral avait été tel que nous l'a dépeint l'École protestante, renforcée des Chanoines Académiciens de Gênes, il serait assez malaisé d'apercevoir son génie, et de découvrir en lui quelque supériorité. Sa valeur ne dépasserait guère le niveau de la médiocrité.

Cette diminution du Héros des Mers ne suffisait pas aux ennemis du Surnaturel. Ce n'était point assez d'a-

voir rabaissé jusqu'à la vulgarité le Révélateur du Globe, il fallait jeter du doute sur les textes les plus autorisés, et démolir les documents authentiques formant la base de sa biographie.

II.

Depuis le Concile du Vatican, l'École positiviste, entrevoyant quel avantage le Catholicisme allait tirer de la sainte personnalité de Colomb, a comploté de démonétiser sa véritable histoire. Des bibliographes Américains, Français, Italiens, Allemands, rajeunissent les vieilles accusations Génoises et Prussiennes, contre la chasteté du Messager de l'Évangile.

Donner crédit à la « liaison galante » afin d'enrayer la marche de l'opinion Catholique, et arrêter son pieux élan, tel est l'objectif des bibliographes adversaires de l'Église.

Ces bibliographes se prêtant appui, s'applaudissant l'un l'autre, forment une catégorie à part dans la République des Lettres. Ils se prisent très haut, se croient juges souverains en toute question d'histoire ou d'archéologie. Nous ne partageons pas leur complaisante appréciation d'eux-mêmes.

Le bibliographe, en général, équivaut à un catalogue ambulant. Il a pour spécialité de savoir que tel livre paru en telle année, dans tel format, chez tel éditeur, sortait de telle imprimerie, et fut contrefait dans tel pays, ou traduit dans tel autre. Il suit la

destinée de l'ouvrage et peut dire ensuite le nombre de ses éditions revues, corrigées et augmentées, sans oublier leur millésime. Pareillement il est de force à énumérer les divers écrits publiés sur le même sujet, en différents États. La modestie du bibliographe ne le met point à l'abri d'une certaine ambition. Dans l'espoir de quelque bruit, il met volontiers la main à la pâte littéraire, et pétrit à sa façon des notes, des notices, des monographies, des brochures, des plaquettes, sous la rubrique variée de : Remarques, Observations, Résumés, Essai Critique ou petite Revue.

A l'heure présente, des Bibliographes de Nationalités diverses, mais unis dans leur commune aversion du Catholicisme, s'efforcent de travestir la noble image du Serviteur de Dieu. Prétentieux myopes, incapables d'embrasser aucune vue d'ensemble dans les Annales de l'Univers, obstinés à ne pas reconnaître une force supérieure qui dirige les événements, guide les pas des générations humaines, et les relève de leur chute, ils sourient de pitié devant ce qu'ils ne sauraient comprendre. Nos croyances excitent leur suprême dédain.

Le plus important comme le plus remuant de ces bibliographes, l'Avocat Américain auteur de la *Bibliotheca Americana Vetustissima,* non content d'avoir donné à son pays une fausse idée de Colomb, est venu en Europe, pour y défigurer le Messager de la Provi-

dence. N'appartenant à aucun des cultes chrétiens, dédiant hardiment sa dissertation principale à l'ennemi du Christ, l'impie érudit Ernest Renan, il tente d'obscurcir la gloire de Colomb, en ébranlant l'ouvrage de son fils don Fernando, que le protestant Washington Irving appelait fort justement « la clef de voûte de l'histoire du Nouveau Monde ».

Missionnaire d'erreur, il déploie une activité inouïe dans sa funeste besogne. Infatigable pionnier de la Négation, il creuse à l'aide d'arguties tout autour des textes, pour les faire tomber sous sa critique, les travailler et les interpréter d'après les besoins de sa thèse. A son insu, le diligent bibliographe reste toujours Avocat, malgré sa profession nouvelle. Il a couru terre et mer en quête de documents inconnus sur Christophe Colomb. Il a su établir des relations bibliographiques avec les principales Sociétés de géographie, surtout celle de Paris, dont le bulletin mensuel lui sert de tribune. Il semble considérer le Découvreur de son pays, comme lui appartenant ; il en a fait sa chose, sa propriété rétrospective. Il se l'est adjugé, en a pris possession comme de son légitime bien, et nous le voyons exercer sur lui, pour son propre compte, toutes les revendications du protestantisme.

On ne peut parler de Colomb qu'aussitôt il ne s'immisce dans le débat, et sous prétexte d'éclaircissements, n'y apporte le doute, n'y épaississe l'obscurité. Telle est son ardeur à l'accaparement du Héros, que nous

devons lui paraître étrangement audacieux pour l'avoir osé réclamer au nom du Catholicisme, le poser en pleine lumière, et le restituer à l'Église. Voici plus de vingt ans que le bibliographe Américain vise à monopoliser cette grande image. Bien qu'il projette de la sculpter un jour à sa façon, il procède, en attendant, par démolitions partielles, et dissertations dissolvantes. On croirait qu'il espère fonder l'école de la Négation historique.

Parmi les bibliographes Français, ses émules, et comme lui détracteurs de Colomb, s'est distingué Davezac-Macaya. Ancien employé du Ministère de la Marine, il fut un des premiers à lire notre histoire; et tout voltairien renforcé qu'il était, jamais il n'avait eu la témérité de l'attaquer, avant son affiliation à la coterie Génoise. Voulant rivaliser en démolitions avec le bibliographe Américain, enviant aussi la lourde prestesse de l'Allemand Peschell, il imagine de bouleverser l'histoire de Colomb; et afin de montrer jusqu'où pouvaient aller « les curieuses hardiesses de la critique érudite », avec un sans-gêne des plus narquois, il ourdit une trame biographique qu'il intitule : « Canevas chronologique de la vie de Colomb (1). » Alors il brode à l'aise, sur ce Canevas hasardeux, des dates de fantaisie, les agrémentant des accusations surannées de la coterie Génoise, tant exploitées du protestantisme.

(1) *Bulletin de la Société de géographie,* — juillet-août 1872.

C'est spécialement l'attrait de « la liaison galante » qui pousse sa navette dans ce « Canevas chronologique », et y crée un dessin calomniateur. Toutes ses diverses combinaisons de date ont principalement pour but de rajeunir Christophe Colomb. Le faire naître plus tard, le faire mourir plus tôt, est l'objectif constant de son labeur.

Il faut nécessairement que le Maître des Navigateurs ait eu tout au plus quarante-deux ans, lorsque naquit à Cordoue son fils Fernando, illégitime fruit de « la liaison galante » avec Béatrix Enriquez. Telle est la visée de ce travail de bibliographe superlatif, où, dans moins de 59 pages, se déroulent 112 notes, dont l'ensemble comprend une étendue deux fois plus longue que le texte. C'est là un étalage de premier rang, un luxe de bibliographie à rendre jalouse toute la gent bibliographante.

Une telle préméditation contre la sincérité de l'histoire ne saurait être assez durement condamnée.

Combien ne s'indignerait-on pas si quelque écrivain Catholique, ou un philosophe non bibliographe s'en rendait coupable? Mais provenant d'un bibliographe de profession, voltairien surtout, elle est complaisamment acceptée des Sociétés de géographie, dupes de son déguisement. Ce « Canevas chronologique » est même pris en considération. On lui fait un succès. Nul ne s'offusque de la broderie; elle vaut argent comptant; personne n'aperçoit la fausse monnaie littéraire.

Désirant être bref, nous ne pouvons entrer ici dans les détails, déchirer ce misérable Canevas si crédulement reçu, et refouler les 59 pages, avec les 112 notes qui leur font cortège, dans le domaine du Subreptice, d'où elles sont venues. Nous nous bornons à signaler le procédé bibliographique de Davezac-Macaya, spécimen nullement honorable des « Curieuses hardiesses de la Critique érudite ».

Ce bibliographe, qui tient à offrir dans un cadre tout neuf le fabuleux tableau des amours de Colomb avec « une belle dame de Cordoue », et qui, à cet effet, a préparé son « Canevas », rencontre cependant des difficultés pour le rendre croyable. Comme il n'était guère admissible que Colomb arrivant à Cordoue, âgé d'environ cinquante ans, dans un état voisin de l'indigence, et courbé sous le poids d'une pensée qui recélait l'autre moitié du Globe, eût rêvé d'amoureux exploits, Davezac fabrique une chronologie fantaisiste qui, dit-il, « rajeunirait fort à propos, de dix ans, le galant Cavalier (1) ».

Que vous semble de cette aisance bibliographique?

Suivons un instant, à cette occasion, « les curieuses hardiesses de la Critique érudite ».

(1) Davezac, *Canevas chronologique de la vie de Christophe Colomb. Bulletin de la Société de géographie*, — juillet-août 1872.

III.

On sait que Christophe Colomb, né en 1435, mourut à Valladolid, le 20 mai 1506, âgé de soixante-dix ans. L'âge du Héros, au moment de sa mort, qu'indiquent d'ailleurs plusieurs circonstances de sa vie, est fixé d'une manière indubitable dans *l'Histoire des Rois Catholiques Ferdinand et Isabelle*, par don Andres Bernaldez, Curé de los Palaccios et Aumônier de l'Archevêque de Séville, Diego de Deza, autrefois défenseur de Colomb, aux conférences de Salamanque. Andres Bernaldez avait connu personnellement l'Amiral des Indes. Il le reçut et l'hébergea dans son presbytère au retour de sa seconde expédition. L'Histoire des Rois Catholiques nous dit que Colomb mourut en bonne vieillesse, *in senectute bona*, à Valladolid, dans le mois de mai 1506, âgé de soixante-dix ans, « de edad de setenta años ». Ce double témoignage en latin et en espagnol ne souffre aucune interprétation. L'expression *senectute bona* est l'équivalent même de soixante-dix ans, nombre d'années que l'Écriture assigne à la vie humaine (1).

Ce chiffre n'arrange point les calculs que Davezac a disposés pour son « Canevas Chronologique »; il se

(1) *Dies annorum nostrorum septuaginta annis.* — Psal. LXXXIX.

prête trop mal à l'accusation d'intrigue amoureuse. Car, remarque ce Bibliographe : « Christophe Colomb aurait eu plus de cinquante ans lorsqu'il formait à Cordoue cette liaison galante avec Béatrix Enriquez de Arana, dont Ferdinand Colomb lui naquit en 1488. » Et alors, sans scrupule aucun, il conseille de lire *Sesenta*, au lieu de SETENTA, « ce qui rajeunirait fort à propos le galant cavalier ».

Voilà certes un exemple édifiant des « Curieuses hardiesses de la Critique érudite ». Comment trouvez-vous ce moyen de sortir d'embarras? Quoi de plus simple? le texte dit SOIXANTE-DIX; ne vous en préoccupez pas, lecteur; lisez *soixante* seulement, et tenez-vous tranquille. N'est-ce pas merveilleux?

Reste pourtant un obstacle.

Outre l'important témoignage de l'historien des Rois Catholiques, nous trouvons une Cédule Royale autorisant exceptionnellement Colomb à voyager sur une mule, à cause de ses infirmités et de son grand âge, *Ciertas enfermedades* et *Vuestra Ancianidad* (1). Qu'objecter à ce document en si parfaite concordance avec les paroles du Curé de los Palaccios?

Un bibliographe aux « Curieuses hardiesses » ne se déconcerte pas pour si peu. Davezac nous apprend qu'en écrivant SETENTA au lieu de *Sesenta,* le Curé de los Palaccios l'aura fait « sous l'impression de ces indices ex-

(1) *Coleccion diplomatica,* t. II, p. 304, num CLVI.

térieurs d'une vieillesse qu'avait devancée le nombre effectif des années (1) », par conséquent, en lisant *soixante-dix,* nous devons croire qu'il s'agit seulement de *soixante.* Quant aux infirmités, à l'âge avancé, qui motivent la permission d'aller sur une mule, on peut, assure-t-il, « les considérer comme de pure forme, et simplement de *style,* ainsi qu'on dit en termes de palais ».

Cette fois, c'est trop fort. Ceci dépasse « les curieuses hardiesses de la Critique érudite » et devient de l'impertinence à l'égard du public. C'est le persiflage de l'histoire. Vit-on jamais pareille audace? N'est-ce pas abuser du lecteur que d'appeler une forme de *style* la vieillesse et les infirmités de l'Amiral? Qui ne sait combien les souffrances morales s'ajoutant aux maux physiques éprouvèrent les dernières années de Colomb? tous ses biographes en parlent; les lettres privées, la Correspondance officielle en font foi; la prose et la poésie les ont douloureusement commémorées. Mais Davezac nie les infirmités, pour être mieux fondé à nier la vieillesse; car il lui faut à toute force « rajeunir de dix ans l'élégant cavalier ».

Voulant absolument établir la « liaison galante », l'intrépide bibliographe fait dire à Oviedo, à Ortiz de Zuñiga ce qu'ils n'ont pas voulu exprimer, ce qu'ils ne pouvaient penser, et à Herrera, précisément le contraire de ce qu'il affirme.

(1) Davezac, *Bulletin de la Société de géographie*, nº de juillet-août 1872, p. 59.

Le cas devient embarrassant, car l'Historiographe Royal, Antonio de Herrera, jouit d'une autorité sans conteste. On l'a surnommé le Prince des Historiens du Nouveau Monde, et quand il déclare le mariage de Colomb avec Béatrix Enriquez, on ne peut mettre en doute son affirmation.

C'est fort désobligeant pour la « Critique érudite », mais le mariage avec son caractère respectable et positif, ses obligations, ses conséquences, congédie tout net les affriolants mystères et les folâtres joyeusetés de « la Liaison galante ». Dès lors les combinaisons des « Curieuses hardiesses » ne sont que de vains mots. Au milieu de ce désarroi, quel parti va prendre le bibliographe désappointé? Il nous accuse de ne pas bien comprendre l'espagnol et de donner une fausse traduction d'Herrera.

A la grande confusion de « la Critique érudite », nous avons démontré : 1° que cette traduction, parfaitement conforme au texte, au sens littéral, était de tout point rigoureusement exacte; 2° que nous n'en étions pas l'auteur, car elle avait été dédiée par Nicolas de la Coste à l'illustre Président de Lamoignon, il y a DEUX CENT VINGT-SIX ANS. Cet ouvrage ne constitue pas une rareté. Il se trouve dans toutes les grandes bibliothèques. En sa qualité de *Bibliographe,* Davezac aurait dû l'y voir.

Nonobstant cette claire réponse, certains admirateurs des « Curieuses hardiesses » ont reproduit l'accusation

portée si inconsidérément. L'infatigable calomniateur de Colomb, le Chanoine Angelo Sanguineti, s'est plu à la renouveler avec fracas dans un Rapport fait à l'Académie de Gênes, contre notre livre : L'AMBASSADEUR DE DIEU. Ensuite cet impudent réquisitoire a paru imprimé, avec approbation de l'Archevêché et recommandation du journal Académique. Sanguineti l'a répandu partout en Italie. Il a trouvé des échos à Modène, à Turin, à Plaisance et à Milan.

A ce propos une polémique s'engagea. Les Chanoines Académiciens noircirent du papier ; puis au cours de ces débats « la Critique érudite » dévoila une « Curieuse hardiesse » jusqu'ici inconnue dans le camp des bibliographes. L'ennemi de Colomb déclara effrontément qu'il n'avait jamais lu, ni même *aperçu* l'ouvrage contre lequel néanmoins il a voulu soulever l'opinion !... Pour le coup, Davezac a trouvé son maître. « La Critique érudite » n'avait point poussé « les Curieuses hardiesses » jusqu'à lire dans une Académie son jugement sur un livre, sans en avoir vu même la couverture !

Croit-on que cet aveu ait été pénible au Chanoine Sanguineti ? un bibliographe de sa trempe ne s'inquiète point d'une supercherie. Au contraire, il en tire orgueil, et répond d'un ton de rogue suffisance qu'il n'a pas lu, parce que point n'est besoin de lire un tel ouvrage pour le juger.

Incrédules ou Chanoines Académiciens, les ennemis de la Sainteté de Colomb vantent réciproquement leurs

erreurs. Entrepreneurs de démolitions littéraires, fabricants de conjectures, dénicheurs de textes hypothétiques, paraphrastes d'inductions hasardeuses, ils se trouvent toujours prêts à bâcler, à propos d'une phrase, d'un mot et au besoin d'une syllabe, quelque brochure bourrée d'interprétations. En désaccord parfois quant aux détails, on les trouve parfaitement unis contre les vues d'ensemble et les nobles enseignements de l'histoire. Ils traitent dédaigneusement de poésie et de légende tout ce qui tient au sentiment de l'historien.

Le but visible de ces bibliographes est de diminuer le Héros, d'enlever à Colomb le nimbe radieux dont nous avons couronné sa gloire, sous les auspices du saint pape Pie IX.

Déjà dans notre écrit : *Satan contre Christophe Colomb,* nous avons suffisamment confondu ces adversaires du sentiment. Nous nous bornerons à montrer ici que parfois même le sens des choses usuelles leur fait absolument défaut.

IV.

Dans sa tendre jeunesse, Christophe Colomb étudia quelque temps à Pavie. Cette circonstance nous est apprise par son second fils, don Fernando. Nul n'avait jamais douté de ce fait, qu'on trouve non seulement chez les historiens, mais qui est consigné dans un manuscrit Espagnol de 1561, conservé à la Bibliothèque de l'Académie Royale d'histoire, à Madrid. Notre grand érudit Jomard l'a également rapporté. Néanmoins l'oracle des Génois, Spotorno qui ne pouvait manquer l'occasion d'une erreur, dès qu'il s'agissait de Colomb, a jugé que le futur Découvreur de l'autre hémisphère n'était point allé à Pavie. Là-dessus, alléché par « les Curieuses hardiesses », l'abbé Sanguineti imagina, dans son Abrégé protestant, de supposer qu'il y avait peut-être ici une faute de typographie, et qu'au lieu de *in Pavia,* il faudrait lire *in Patria.*

Une si lumineuse interprétation parut à ses compatriotes le trait du génie. Ses amis célébrèrent cette sagacité merveilleuse. Plus tard, des bibliographes en renom n'oublièrent point d'adopter comme très naturelle cette substitution de *Pavia* en *Patria.* Davezac la

trouva d'une *ingénieuse justesse* (1) ». Le bibliographe Américain, lui aussi, approuva d'autant mieux l'interprétation d'Angelo Sanguineti, qu'elle servait ses vues contre l'ouvrage de Fernando Colomb, dont il avait entrepris la ruine.

Quelqu'un ayant par mégarde attribué à l'impeccable Spotorno l'idée de cette miraculeuse interprétation, le Chanoine, qui n'entendait pas lui abandonner le mérite de la découverte, a aussitôt réclamé sa priorité d'inventeur. Nous comprenons qu'il attache de l'importance à la « Curieuse hardiesse » qu'ont si fort encouragée certains bibliographes.

Il nous est pénible de troubler aujourd'hui sa joie. Mais pour les droits de la vérité dans l'histoire, et ceux du sens commun dans la société, nous déclarons formellement cette interprétation dépourvue de toute consistance.

Nous prions le Chanoine de ne pas trop s'enorgueillir; car avant « les Curieuses hardiesses de la Critique érudite » existait la Raison. Les bibliographes ne l'ont pas encore abolie. Or, la Raison dément *l'ingénieuse justesse* de sa découverte. Nous ne pensons pas qu'aucun honnête sacristain voulût s'en avouer l'auteur.

S'il est admis, en matière de Paléographie, qu'*une* lettre peut avoir été substituée à *une* autre par l'inadvertance du copiste ou de l'imprimeur, on n'a jamais

(1) *Bulletin de la Société de géographie,* octobre 1873, p. 387.

étendu cette latitude à DEUX lettres ensemble, se faisant suite, et pouvant ainsi altérer complètement un mot, par conséquent changer le sens du texte. Par cela seul l'interprétation du Chanoine devait être non seulement repoussée, mais blâmée très sévèrement. Une telle facilité d'interprétation constitue une licence contraire aux garanties de sincérité que doit offrir tout document public. Si chacun à son gré usait d'une telle commodité de substitution, bientôt tout texte ancien aurait perdu crédit.

Cependant cette misérable interprétation a mis en grand relief l'abbé Sanguineti parmi ses compatriotes. Elle a été accueillie et reproduite avec de nombreux éloges. Tout le clan des bibliographes Voltairiens l'a saluée de triples applaudissements. Eh bien, nous le disons crûment, à la honte des Académiciens Génois, particulièrement ennemis du sentiment dans l'histoire : Cette substitution du mot de *Patria* au nom de *Pavia* n'est qu'une ANERIE de haute encolure.

Nous disons ANERIE, parce que cette interprétation misérable, si complaisamment agréée des pédants Académiques, est diamétralement opposée à la réalité, à la pratique de la vie, à l'autorité primordiale du genre humain : le sens commun.

Vous-mêmes, infaillibles Bibliographes, rappelez vos souvenirs! A-t-on jamais dit d'un homme : « Il étudia dans sa *patrie?* » Et où voulez-vous qu'étudie l'enfant, sinon dans le pays qu'habite sa famille? Il est si

naturel qu'un homme ait fait ses études dans son pays natal, à portée de ses parents et presque sous leurs yeux, qu'on ne voit jamais un fait si habituel mentionné dans sa biographie.

Nécessairement l'enfant est mis à l'école du lieu où il vit; et comme partout cela se passe de la même façon, on ne relate pas un fait si vulgaire. Dans la biographie de Galilée, de Newton, de Muratori, de Milton, de Volta, de Kant, de Humboldt, de Lamartine, lit-on cette plate mention : Il fit ses études dans sa patrie?

Si, au contraire, quelque événement a éloigné du séjour de son enfance l'écolier, plus tard devenu célèbre, la Biographie n'oublie pas l'endroit où il a étudié. Ainsi, elle nous montre l'illustre O'Connell né en Irlande, et faisant en France, à Saint-Omer, ses premières études. Ainsi, il est dit que l'illustre Français Charles de Montalembert étudia d'abord en Angleterre. Ainsi encore, on lit dans la Biographie du nouveau Cardinal Portugais, l'Éminentissime Americo Ferreira dos Santos Silva, Évêque de Porto, que sa première éducation eut lieu en France, à Fontenay-aux-Roses. Mais l'idée ne viendrait à personne d'écrire : L'Anglais Harvey fit ses études dans sa patrie; le célèbre Chimiste Suédois Berzélius fit ses études dans sa patrie; l'Astronome Français Leverrier fit ses études dans sa patrie, tant il est naturel que l'enfant ne commence pas à étudier loin du pays natal.

D'ailleurs ni don Fernando, ni Ulloa, ni même au-

cun faussaire n'aurait écrit *Patria*, s'il eût voulu parler de Gênes. Il aurait dit GENOVA ou *Zena;* mais il n'eût point employé le mot vague et relativement indéterminé de *Patria*, comprenant la Ligurie entière ; pouvant s'appliquer à Savone, aussi bien qu'à Oneglia, à San Remo ou à Chiavari, et ne désignant pas d'une manière absolue la ville natale de Colomb.

Oh! « Critique érudite, » voilà de tes prodiges! interprétation contre l'autorité du texte, contre l'évidence historique, contre le sens commun!

Eh bien, de quelle façon répondront à notre observation les Bibliographes renforcés? — Suivant leur nouvelle tactique, en répétant imperturbablement la même ineptie, en la réimprimant, en la reproduisant avec un entêtement que ni logique ni sentiment ne déconcertent.

V.

L'obstination de ces têtus Bibliographes mettra tout esprit judicieux à bout de patience. Comment ne pas s'irriter de cette opiniâtreté diabolique? Ils s'épaulent et se vantent mutuellement dans leurs répétitions acharnées.

Davezac ayant trouvé d'une *ingénieuse justesse* la pitoyable interprétation *in Patria* du Chanoine Sanguineti, en retour celui-ci conseille vivement à quiconque voudra solidement s'instruire sur ce point, de lire avec attention l'opuscule de M. Davezac, c'est-à-dire le *Canevas chronologique*, assurant qu'on trouve là « Critique Sévère et raisonnement impartial ». Il est assez naturel que le Chanoine calomniateur recommande l'œuvre calomniatrice. Le Chanoine et le Voltairien, bibliographes l'un et l'autre, ayant proféré l'un et l'autre la même accusation, se louangent et se proposent l'un et l'autre réciproquement à l'admiration des lecteurs.

L'exemple de cette ténacité excite une sorte de concurrence parmi les amateurs des « Curieuses hardiesses ». Dans son article sur les sépultures de Christophe Colomb, le bibliographe Américain aggrave l'impu-

tation de « liaison galante » en disant, d'une part, que la Portugaise Felippa Mognis de Perestrello fut *la seule femme légitime* de Colomb ; et de l'autre, en ajoutant qu'à Cordoue eurent lieu *les dernières amours* du Navigateur. Une telle persistance dans la calomnie dénote le parti pris d'égarer l'opinion. C'est là une préméditation coupable, un attentat contre la vérité. Nous voyons l'auteur de la *Bibliotheca Americana vetustissima* remuer les bibliothèques, fouiller dans les Archives de toute l'Europe, espérant découvrir quelque texte qu'on puisse, à l'aide de l'interprétation, aiguiser comme un pic pour attaquer les fondements de l'histoire de l'Amiral. Après avoir diminué Colomb, il tâche d'amoindrir son fils, et de primer ainsi les Génois Spotorno et Sanguineti, qui, non contents de calomnier grossièrement le Révélateur du Globe, ont aussi outragé son vertueux fils Fernando.

Tandis que nous tracions les précédentes pages, l'infatigable Chanoine Sanguineti renouvelait l'accusation d'énorme vanité qu'il avait jadis portée contre le second fils de Colomb, ce modèle admirable de modestie chrétienne. On a beau repousser l'accusation et confondre les accusateurs, ne pouvant répliquer, n'ayant rien à répondre, ils répètent, ils répètent, ils répètent jusqu'à épuisement de force. Ils rééditent invariablement les mêmes sottises. Notre livre : SATAN CONTRE CHRISTOPHE COLOMB avait déjà renversé l'artificiel échafaudage de leurs arguties,

quand, avec son érudition profonde, soutenue d'une inexorable logique, l'éloquent M. Antonio Dondero a mis à néant leurs assertions, les brisant une à une, démasquant leurs subterfuges, détruisant leur palladium.

La presse catholique a constaté la plénitude de son triomphe. Ces tortueux esprits repus de Sophisme ne purent opposer une seule parole au docte polémiste; ils se turent malgré leur dépit, couverts de confusion devant le vainqueur. Maintenant, quoique écrasés, ils essaient de relever le front; ils se traînent honteusement dans le sentier de leur défaite, en râlant les mêmes mensonges. Ils mentent, ils mentent *in extremis*, espérant que leur indomptable obstination va séduire encore quelques niais.

Ces hommes de Négation, ces contempteurs de la Sainteté du Serviteur de Dieu, invoquaient le témoignage des anciens historiens, en ayant soin de tronquer les textes. A leur éternelle honte, nous avons rétabli ces mêmes textes dans leur intégralité, et dès lors les textes ont prononcé la condamnation des calomniateurs.

De son côté notre savant ami, l'illustre P. Marcellino da Civezza, leur a jeté, en solennel défi, ces paroles précises : « Nous défions le Chanoine Sanguineti et ses trois ou quatre adhérents, de citer un seul écrivain (Ancien) qui ait dit que Béatrix Enriquez n'était pas la femme légitime de Colomb. »

N'en pouvant trouver un seul, ils se sont rejetés sur la Tradition.

Davezac atteste la Tradition.

Le Bibliographe Américain s'appuie sur la Tradition.

Les calomniateurs Génois s'accrochent désespérément à la Tradition.

Mais cette Tradition n'est pas moins imaginaire que « la liaison galante ». Nous avons déjà terrassé cette prétention audacieuse. Notre livre : SATAN CONTRE CHRISTOPHE COLOMB a démontré son néant et prouvé l'impossibilité de son existence.

En effet :

Qu'est-ce qu'une Tradition, disions-nous, sinon la transmission orale d'un fait ou d'un récit, qui d'une génération passe à l'autre, est recueilli par la génération suivante, puis reçoit du temps sa consécration? C'est la transmission même qui constitue la Tradition.

Or, peut-il y avoir Tradition, quand il n'y a pas eu transmission?

Nous étions déjà au monde avant que cette prétendue Tradition existât. Qu'est-ce donc qu'une Tradition qui n'a pas été reçue, qui n'a pas été transmise, à laquelle nous avons vu certains détracteurs apporter leur quote-part d'erreur et d'embellissement? En vain les Calomniateurs de Colomb décorent-ils du nom de Tradition leur imposture. Ils peuvent répéter obstinément la même erreur, accréditer une fausseté, propager au

loin la calomnie, ils ne sauraient créer une Tradition, puisque la Tradition nous est forcément antérieure. Elle s'accepte, s'étend, se transmet, mais ne s'improvise pas sur commande. Devant la saine critique leur prétendue Tradition se vaporise et se résout en une têtue répétition du même mensonge. Ainsi, la prétention des Calomniateurs est réfutée jusque par le propre nom de Tradition, qu'ils emploient, pensant ainsi en imposer et se donner Créance.

L'invention Calviniste du pontificat de Saint Pierre, à Babylone, la fable de la Papesse Jeanne, l'historiette moins ancienne de la béquille de Sixte-Quint, quoique absurdes, sont en circulation depuis plus de deux siècles. Nos professeurs avaient entendu dans leur enfance raconter ces trois inepties, dont la triste origine remonte aux premiers sectateurs de la Réforme. Les bonnes gens qui ont aujourd'hui la naïveté d'y croire, ou de les répéter, peuvent donner comme excuse l'ancienneté du récit, et, à la rigueur, appeler cela une Tradition, car ces dires saugrenus avaient été recueillis de la génération précédente, qui les avait à son tour reçus de la génération antérieure.

Ici, au contraire, rien ne nous a précédés, rien ne nous a été légué, rien ne nous a été transmis. Donc la prétendue Tradition dont se targuent les ennemis du Serviteur de Dieu n'est qu'une magistrale imposture. Les insulteurs du surnaturel redoublent d'efforts contre la renommée de Colomb, depuis que sa grandeur Ca-

tholique devient plus manifeste, et que les sympathies chrétiennes s'accroissent en faveur de sa Cause. Les tentatives du bibliographe Américain semblent les piquer d'émulation. Les uns résument succinctement Spotorno et Navarette dans leurs accusations. Les autres, se croyant plus hardis, marchent à reculons, rétrogradant de trois cents ans, afin de remettre sur le tapis les vieilles calomnies d'Oviedo, les honteuses menteries des enquêtes du Fiscal, sous les règnes de Ferdinand et de son petit-fils Charles-Quint.

Il faut que les adversaires du Héros Apostolique, les positivistes, les progressistes humanitaires soient bien au dépourvu de faits et de raisonnements, pour reproduire, en 1875 et 1880, de vieilles sornettes tombées dans le ridicule depuis plus de trois siècles.

Les calomniateurs Génois risquent maintenant d'être distancés par les Américains : qu'ils y prennent garde.

Voici que le Brésilien Varnaghen, diplomate, Bibliographe et franc-maçon, conteste à Colomb sa priorité de la Découverte du Nouveau Continent. Il se persuadait, en 1865, que le public était maintenant mieux disposé à reconnaître les droits du Florentin Améric Vespuce. Nous regrettons que M. A. de Moffras lui prête appui en cette occasion, et engage le lecteur à se défier de l'opinion généralement admise relativement au Découvreur du Nouveau Monde. Laissons à d'autres ces excentricités Américaines.

Un membre de l'Université des États-Unis, le profes-

seur Anderson, est encore plus net dans ses négations. Il publie à Chicago *l'Amérique non découverte par Colomb ;* c'est là sans contredit une des plus « curieuses hardiesses de la Critique érudite ».

Les lauriers de cette audace empêchaient de dormir un autre Américain, vaillant en nouveautés, le citoyen Goodrich. Celui-ci, stimulé par la gloire, sent s'échauffer sa verve. Comment surpassera-t-il le professeur de Chicago? — En contestant au Révélateur du Globe non seulement sa Découverte, mais jusqu'à son propre Nom. Et bravement il imprime à New-York, en 1875, un livre intitulé : « Caractère et Faits de *l'Ainsi Nommé Christophe Colomb* »!!!... Nous n'avons point sous les yeux ce singulier Ouvrage; mais la Société géographique Italienne en a cité un fragment que le Chanoine calomniateur du Héros nous saura gré de reproduire ici. Nous l'empruntons au très excellent livre de M. Antonio Dondro : *l'Onesta di Cristoforo Colombo*. Voici textuellement cet effronté passage :

« Colomb commença à naviguer en faisant le pirate. Il s'appropria les connaissances et les découvertes faites avant lui par un pilote qui mourut en laissant ses notes dans sa maison. Il trompa les Rois d'Espagne pour obtenir les moyens d'entreprendre son expédition. Il n'eut en vue que de s'enrichir dans une terre qu'il se représentait comme pleine d'or et de choses précieuses. S'il réussit à faire sa traversée, il en fut redevable aux frères Pinzon, ses compagnons de

route, qui étaient meilleurs marins que lui. Enfin il fut un menteur, un chercheur d'or, un marchand d'esclaves, un hâbleur, un charlatan. »

Qu'ajouter encore? C'est sans doute d'après une appréciation du même genre, qu'un économiste distingué, M. de Molinari, a eu le courage d'écrire, dans une notice intitulée *la Politique et les affaires* : « Si Christophe Colomb n'avait pas eu dans quelque mesure le tempérament d'un *Joueur*, aurait-il risqué sa vie et celle de ses compagnons pour l'incertaine perspective de découvrir la nouvelle route des Indes? »

Très probablement, l'auteur de ce travail en est satisfait; il s'applaudit de son idée, et pense avoir deviné le fond même du caractère de *l'Aventureux* marin. C'est ainsi que l'Esprit de Dieu est interprété par l'Esprit du Monde. Pour les hommes du siècle, les gens pratiques, les positifs, le Messager de l'Évangile au delà des Mers demeure une énigme qu'ils cherchent en vain à expliquer, d'après leurs propres sentiments, et qui devant leur impuissante clairvoyance restera toujours un livre fermé.

En considérant le protestantisme, l'incrédulité, le positivisme, occupés avec tant de zèle à disserter sophistiquement sur la sublime personnalité de Colomb, pour la diminuer, la rapetisser et la confisquer à leur profit, il nous semble distinguer à travers cet acharnement comme un indice de la Sainteté du Serviteur de Dieu. C'est principalement depuis que la voix des Dio-

cèses sollicite, en faveur du Chrétien incomparable, la récompense de ses suréminentes vertus, qu'on voit les ennemis de l'Église s'opposer de toutes leurs forces à la Glorification du Héros Catholique.

CHAPITRE DOUZIÈME.

I.

Un événement singulier se produisit le 10 septembre 1877. Les restes mortels du Révélateur de l'autre hémisphère, qu'on supposait reposer depuis 1796 dans la cathédrale de la Havane, furent retrouvés dans celle de Saint-Domingue.

La nouvelle de cette découverte s'était rapidement propagée en Europe. Mais bientôt un démenti bruyant arriva d'outre-mer par le câble sous-marin, les télégraphes, les paquebots transatlantiques, et l'on vit le Gouvernement espagnol chercher à le disséminer partout. Après avoir si longtemps fait le silence sur Christophe Colomb, l'Espagne s'efforçait maintenant de procréer l'erreur sur ses reliques, en persuadant au monde entier qu'elles demeurent réellement en sa possession à Cuba, « protégées par sa glorieuse bannière ».

Comme l'événement dont il s'agit appartient à l'his-

toire posthume du Héros de mers, nous devons ici maintenir les droits de la vérité, en dépit des arguties bibliographiques imaginées à cette occasion.

Résumons brièvement les faits.

Lors du traité de paix conclu à Bâle le 22 juillet 1795, d'après lequel, en vertu de l'article IX, l'Espagne cédait à la France le territoire qu'elle possédait dans l'île Espagnole, au moment d'abandonner Saint-Domingue l'amiral don Gabriel Aristizabal ressentit le patriotique désir de ne point laisser aux nouveaux possesseurs du sol les cendres de Christophe Colomb.

Le temps pressait. On ne pouvait plus en référer au souverain, et attendre une réponse de Madrid; il fallait opérer. En conséquence, le 20 décembre 1795, les autorités civiles et militaires s'étant réunies à la cathédrale, on ouvrit un caveau qui était placé sous le sanctuaire, du côté de l'Évangile. Il n'y avait là ni armoiries, ni inscription, ni aucun signe distinctif. On trouva des lames de plomb brisées, des fragments de tibia et d'autresossements humains, mélangés de terre, qu'on recueillit avec une soucoupe ainsi que la terre qui était confondue parmi ces débris, et le tout fut déposé dans une caisse de plomb doré, avec serrure en fer, dont l'archevêque eut la clef; puis on renferma cette caisse dans un riche cercueil recouvert de velours noir, orné de galons et de flocons d'or (1).

(1) « Y se traslado en un ataud forrado en terciopelo negro, guarnecido de galon y flocos de oro. » (Extracto de la *Noticias que comunica-*

Le lendemain eut lieu un pompeux service, suivi d'une oraison funèbre par Mgr l'archevêque. Le soir, le cercueil fut transporté avec tout l'apparat possible, sur le grand vaisseau *Saint-Laurent,* qui devait le descendre à la Havane.

Pourtant, malgré l'éclat de cette translation et la pompe des cérémonies, à Saint-Domingue, d'anciens habitants restaient persuadés que les cendres du grand Découvreur n'étaient point sorties de la cathédrale.

En effet, rien n'indiquait qu'on eût réellement trouvé les ossements du fondateur de la cité. Plusieurs des colons présents à l'exhumation avaient pu remarquer, comme le fit alors le docteur en droit, don Moscoso, qu'on ne voyait à cette place ni monument, ni inscription, ni emblème d'aucune sorte. Et, en y réfléchissant, on est forcé de reconnaître que, dans leur hâte du départ, les fonctionnaires espagnols s'étaient montrés d'une crédulité singulièrement complaisante. Leur procès-verbal d'exhumation le prouve surabondamment. Il se borne à dire qu'on a trouvé des lames de plomb paraissant avoir fait partie d'une caisse de ce métal, et des fragments de tibia provenant de quelque défunt, *partes de algun difunto.* Il semble donc assez naturel que beaucoup d'assistants n'aient pas été dupes de la pompeuse translation de ces prétendus restes.

ron al gobierno los Gefes y autoridades, etc. Coleccion diplomatica, num. CLXXVII.)

Il y a peu d'années encore, vivait dans la colonie un des derniers descendants de ce brutal gouverneur, qui osa charger de chaînes le Révélateur du Globe. C'était l'estimable don Thomas Bobadilla, notaire de la curie ecclésiastique et cousin de l'archevêque Mgr Valera Y Jimenez. Jurisconsulte distingué, il fut, pendant plus de soixante ans, mêlé aux affaires publiques. Parfois, on l'avait ouï dire : « Les Espagnols se sont trompés quand, en nous quittant, ils ont cru transporter avec eux les restes de Colomb; nous les possédons encore; ils sont toujours ici, dans la cathédrale, du côté de l'Évangile (1). »

En 1872, son gendre, Don Carlos Nouël, fut amené à répéter publiquement ce qu'il tenait de son beau-père. Plus tard, il en parla aussi au Délégat Apostolique Mgr Santanché, archevêque de Saint-Domingue, lequel ne lui accorda pas d'abord grande confiance; il objectait les faits de 1795. Mais ensuite sa conviction se forma sur d'autres témoignages; et si bien que nous fûmes étrangement surpris, quand, à l'époque des noces d'or du grand Pie IX, le vénérable prélat se trouvant à Rome, soutint contre nous que la sépulture de Colomb était à Saint-Domingue.

Déjà en 1853, le très vénéré Mgr Thomas des Portes, archevêque de Saint-Domingue, assurait que les restes

(1) « Los restos de Colon estan aqui en la catedral en el presbiterio, del lato del Evangelio. » (Emilio Tejera : *Los restos de Colon,* p. 50; Santo Domingo, 1878.)

de Christophe Colomb étaient dans la cathédrale. M. le chanoine Billini se rappelait qu'étant encore au séminaire, il avait entendu dire par Mgr Elias Rodriguez, évêque titulaire de Flaviopolis, mort en 1873, qu'un mulâtre âgé de plus de quatre-vingts ans savait où se trouvaient les ossements de Colomb. Le général Don Ignacio Maria Gonzalez, ex-président de la république Dominicaine, connaissait également cette tradition.

Pendant les premières années de sa résidence, l'archevêque, Mgr Rocco Cocchia, lui aussi, entendit diverses fois assurer que sous les dalles du sanctuaire reposaient les restes de Christophe Colomb. Mais, comme chez ses prédécesseurs, la translation solennelle opérée en 1795 suscitait des doutes en son esprit.

Il est incontestable qu'à Saint-Domingue un certain nombre d'habitants avaient ouï dire que nonobstant le buste de Christophe Colomb, placé dans la cathédrale de la Havane, ses restes n'avaient pas quitté sa terre de prédilection.

Dans le cours des travaux de réparation de la cathédrale, qui duraient depuis plusieurs mois, le 10 septembre 1877, sous les yeux de M. le chanoine Billini et du grand sacristain Jésus-Maria Troncoso, deux péons continuant leur besogne, la pioche détacha du ciment et fit choir une grosse pierre brute. On aperçut par ce trou une sorte de niche, au fond de laquelle semblait se dessiner dans la pénombre une caisse quadrangulaire. L'ingénieur civil directeur des travaux arriva

sur ces entrefaites. Il fit agrandir un peu l'ouverture du trou, et l'on put reconnaître distinctement un coffre de métal, que ternissaient en certains endroits des fragments de ciment et de gravier. En passant le bras par l'ouverture il fut possible d'enlever un peu de ce poudreux enduit des ans, et alors on lut ces caractères : P^{er} A^{te}. C'était l'abrégé des mots : PRIMER ALMIRANTE.

Une soudaine émotion s'empara de l'assistance.

Immédiatement on fit sortir tout le monde, et fermer les portes de l'église, où l'autorité civile posa des sentinelles à toutes les issues.

Ce jour-là même, à quatre heures et demie, les ministres, le président de la Chambre législative, le gouverneur de la province, le commandant de place, la municipalité, les consuls, trois notaires et deux docteurs en médecine se rendirent à la cathédrale.

Mgr l'archevêque, entouré de son clergé, après avoir résumé devant l'assistance ce qui s'était passé dans la matinée, fit abattre quelques pans de maçonnerie. On enleva les pierres, et l'on put retirer la caisse, qui fut portée sur une estrade au milieu du chœur. Les autorités et les consuls s'en approchèrent; on se pressa tout à l'entour. La caisse fut époussetée, et alors on put au-dessus du couvercle, lire cette inscription en abrégé : D. *de la* A P^{er} A^{to}, c'est-à-dire : *Découvreur de l'Amérique, premier Amiral;* et sur les côtés : C. C. A., c'est-à-dire *Christophe Colomb Amiral.*

La caisse ayant été ouverte, on aperçut des ossements humains. La partie intérieure du couvercle fut aussi nettoyée, et on lut ces mots, en caractères gothiques allemands :

ILL^{tre} *y* Es^{do} Varon.
D^{n} Cristoval Colon.

Dès lors, plus de doute ; c'étaient bien les reliques du héros incomparable ! Une émotion indescriptible s'empara des assistants. Des acclamations enthousiastes firent retentir les voûtes, puis les cloches sonnèrent à toute volée ; bientôt les fanfares militaires et les salves de l'artillerie annoncèrent à la ville l'heureuse découverte.

Cette caisse entièrement en plomb, formant un carré oblong, était assez grossièrement fabriquée, un peu déformée dans quelques parties, et bossuée du côté gauche. Elle mesurait 44 centimètres de large et 23 centimètres de haut. Le couvercle paraissait fait d'une pièce. Les docteurs en médecine, MM. Antonio Gomez et José Brenes, reconnurent au milieu des débris d'ossements : un col de fémur détérioré, un péroné assez conservé, un radius, une clavicule, deux vertèbres lombaires, un cubitus, un fragment de coronal avec une partie de cavité orbitaire, un tiers de tibia, une partie de maxillaire inférieur, un os du métacarpe ; et en tout vingt-huit gros fragments, et treize petits,

parmi lesquels se trouvaient une balle de plomb et deux petites vis oxydées (1).

Il fut décidé que cette caisse, désormais si précieuse, serait durant les travaux de réparation mise en dépôt à l'église vulgairement nommée *Regina Angelorum*. On convint de l'enfermer dans une autre caisse en bois, plus grande, à solide serrure, dont la clef serait confiée au révérend chanoine Billini, mais sur laquelle, en garantie d'inviolabilité, allaient être apposés les sceaux du Gouvernement, de l'Archevêché et des Consuls présents à la réunion.

Ainsi fut-il fait.

Cependant la nuit était venue. Les cierges s'allumèrent. On se forma en procession. Mgr l'archevêque précédé de la croix et du clergé ouvrit la marche. Les ossements du Héros apostolique, recouverts avec des ornements d'autel, en riche damas, comme les reliques d'un Saint, furent placés sur un brancard, que portaient alternativement les consuls et les principales autorités. On allait aux sons de la musique guerrière, au carillon des cloches, aux détonations du bronze. Deux bataillons formaient l'escorte que terminait une brigade d'artillerie. Sur tout le parcours, les maisons étaient illuminées, et les balcons parés des plus belles tentures. Pour être improvisée, cette solennité n'en offrait pas moins un aspect chrétien et grandiose. Les

(1) Ademaz se encontro una bala de plomo del pezo de una onza poco mas o menos, y dos pequeños tornillos de la misma caja.

cris de « Gloire à Colomb! » mêlés à ceux de « Vive Isabelle! », se prolongeaient jusqu'aux rues les plus écartées.

La procession étant arrivée à l'église de la Reine des Anges, la caisse, soudainement transformée en châsse par la vénération des fidèles, fut déposée sur le maître-autel, et Mgr l'archevêque prononça le panégyrique de l'Amplificateur de la Création, tandis qu'au dehors les feux d'artifice, les globes de lumière signalaient de haut l'heureux événement de cette journée.

Tel est en substance, et dans sa rigoureuse exactitude, le fait de cette découverte.

Sans retard, la France, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Hollande, les États-Unis, furent par leurs consuls respectifs informés de l'événement. Le monde entier se préoccupait de cette nouvelle, et l'on semblait attendre avec une certaine anxiété, la confirmation d'une trouvaille si extraordinaire.

Seule l'Espagne, dès le premier instant, nia hautainement la découverte. Le Cabinet espagnol ne reçut pas sans un vif mécontentement les détails de la journée du 10 septembre 1877, donnés par son propre consul, témoin oculaire de ces circonstances.

Le 23 octobre, M. Canovas del Castillo, président du conseil des ministres, adressait à l'Académie d'histoire de Madrid les documents que lui avait transmis le consul d'Espagne à Saint-Domingue, et la chargeait de faire un Rapport sur cette découverte.

Bien qu'il eût demandé à l'Académie d'histoire son sentiment, le Gouvernement, sans l'attendre, s'empressait d'adresser le 15 décembre suivant à ses ambassadeurs, ministres plénipotentiaires et consuls, une circulaire dans laquelle il était question de découverte *supposée*, de trouvaille *prétendue*. Le ministre d'État jugeait ces découvreurs des *hallucinés*, par *le double aveuglement de l'enthousiasme et de l'ignorance en histoire;* il les considérait comme *dupes* d'une « vilaine attrape ». En conséquence, le Gouvernement engageait ses agents diplomatiques à suspendre toute opinion favorable à cette découverte, jusqu'à ce que l'Académie d'histoire eût fait connaître son jugement autorisé (1).

Et, devançant ce jugement définitif, le Cabinet espagnol décide à l'instant la question. D'ores et déjà, il statue sur cette découverte : il la déclare fausse et regarde comme *hallucinés* ou niaisement *dupes* ceux qui la croient réelle. Alors à quoi bon invoquer les lumières de l'Académie et réclamer son jugement, afin de l'imposer ensuite à l'opinion, comme le suprême arrêt de la science historique?

Après l'affirmation si absolue du Gouvernement, était-il encore permis aux académiciens d'avouer sincèrement la réalité du fait? Devaient-ils, par des con-

(1) « Comprender la conveniencia de suspender todo juicio favorable al nuevo descubrimiento interim la docta corporacion academica dès su autorizado y definitivo fallo. » (*Circulaire ministérielle du* 15 *décembre* 1877.)

clusions contraires à celles du ministre, infliger une sorte d'humiliation au Pouvoir, dispensateur des allocations, souscriptions, subventions, pensions, décorations et lucratives fonctions? Le ministère d'État avait, plusieurs mois d'avance, fait lui-même à sa façon l'épure du Rapport demandé.

D'après ses instructions, don Joaquin Jovellar, dut envoyer à Saint-Domingue un Commissaire chargé de lui adresser un Rapport détaillé. Son choix s'arrêta sur M. Gonzalez de la Puente, déjà recommandé par plusieurs missions heureusement remplies. Celui-ci ayant scrupuleusement vérifié les faits, conclut à l'authenticité des restes découverts.

De là, grande déception pour le Gouvernement. Ce Rapport, entaché de véracité, fut condamné à mort; on le tint pour non avenu. Jamais personne n'a pu en avoir des nouvelles, malgré la réclamation des journaux non subventionnés.

Le gouverneur de Cuba voulut envoyer un autre commissaire. Il n'eut pas à chercher longtemps. Tout prêt sous sa main, se tenait le jeune don Antonio Lopez Prieto, qui déjà s'était occupé de la question et, avec un zèle patriotique, avait publié dans la *Revue de Cuba* un travail érudit conforme aux vues du ministre d'État.

Le 21 décembre 1877, le consul de Sa Majesté Catholique à Saint-Domingue, don José Manuel de Echeverri, demandait qu'en conformité des instructions de son Gouvernement, on voulût bien procéder à une nouvelle

investigation médicale des restes que l'on croyait être ceux du Héros. En même temps, le consul annonçait qu'à cet acte interviendraient don Antonio Lopez Prieto, envoyé spécial de l'Espagne, et don Raimondo Rodriguez Cabrera, son secrétaire.

Pour cette seconde vérification, la présence des autorités et des consuls était indispensable, car il fallait briser les divers sceaux apposés sur l'ouverture de la caisse. La convocation des autorités et des Consuls fut fixée au 28 décembre. Or, sur ces entrefaites, le vapeur postal allant à Cuba entra dans le port; et M. Lopez Prieto, jugeant commode d'en profiter, partit accompagné de son secrétaire, oubliant que la convocation avait uniquement lieu à son sujet, et pour complaire à son Gouvernement.

Puisque le singulier départ du commissaire faisait disparaître l'urgence, on remit au 2 janvier suivant l'opération demandée par l'Espagne.

Donc, le 2 janvier 1878, à deux heures, l'église dite *Regina Angelorum* vit arriver les Ministres de la justice et de l'instruction publique, de l'intérieur, des affaires étrangères, de la guerre et de la marine, le gouverneur civil et militaire de la province, le président du conseil municipal, MM. les consuls d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne et de Hollande, trois médecins, MM. les docteurs Pineiro, chef du service médical, Mariano Soucarraz et Manuel Duran ; puis l'Alcade constitutionnel, don Alonzo Ravelo; en outre, les honorables citoyens

appelés par l'Alcade en qualité de témoins, pour certifier l'état de la caisse scellée le 10 septembre précédent.

Le procès-verbal dressé, sur le requis du chef de la municipalité, par le notaire Leonardo del Monte y Aponte, dit que, vérification faite de la caisse et des sceaux, le tout a été reconnu entièrement intact ; qu'ensuite les ministres, les consuls, le président de l'Ayutamiento et M. le chanoine Billini, comme représentant Mgr l'archevêque, absent, ont rompu chacun leur sceau particulier.

Les médecins accomplirent leur constatation scientifique, toujours en présence des assistants. En remuant, jusqu'au fond de la caisse, la poussière des ossements, le docteur Manuel Duran rencontra une planchette d'argent quadrangulaire, percée de deux trous. On put remarquer qu'ils correspondaient exactement aux deux vis oxydées précédemment trouvées dans la caisse, le 10 septembre. Sur cette plaque d'argent se lisaient deux inscriptions, l'une à la face, l'autre à l'exergue. Celle-ci portait seulement ces lettres : V. CRISTOVAL COLON. Mais sur la première on lisait :

V. Pte de los rtos del Pmer Alte D. CRISTOVAL COLON des.

C'est-à-dire : DERNIÈRE PARTIE DES RESTES DU PREMIER AMIRAL DON CHRISTOPHE COLOMB, DÉCOUVREUR.

Il y eut alors un mouvement de stupéfaction bientôt suivi de joie pour les habitants, car personne n'aurait

pensé que de cette seconde vérification allait sortir une preuve encore plus confirmative et plus authentique d'identité.

L'examen scientifique étant terminé, toujours à la vue du public, on remit la caisse de plomb dans celle de bois. M. le chanoine Billini, au nom du Délégat apostolique, y apposa le sceau de l'archevêché, les consuls y mirent celui de leur Gouvernement respectif, l'Alcade et le notaire rédacteur la marquèrent chacun du sien.

Quelques jours plus tard, le consul d'Espagne recevait brutalement avis de sa destitution. Hélas! dans son rapport sur la découverte du 10 septembre, M. de Echeverri avait dit franchement ce qui s'était passé sous ses yeux.

M. Lopez Prieto, qui, lui, n'avait rien vu, ayant quitté la ville au moment de voir, n'en faisait pas moins un Rapport, dont les conclusions lui étaient imposées d'avance par son écrit publié dans la *Revue de Cuba*, et il obtenait, en double récompense, un emploi et une décoration.

II.

Maintenant, abordons tout droit un pénible sujet : le Rapport officiel commandé par le Conseil des Ministres de Sa Majesté Catholique, à l'Académie royale d'histoire de Madrid.

Quoi de plus illogique, de plus irrationnel que la manière dont on a procédé! Le Gouvernement espagnol voulait être renseigné; c'était son droit comme son devoir. Et au lieu d'envoyer à Saint-Domingue et à Cuba une commission composée d'érudits et d'archéologues, il charge des académiciens de juger, étant dans leur fauteuil, à Madrid, ce qui vient de se passer aux Antilles! Il s'agit d'un fait tout actuel, et l'on se borne à compulser des livres, des papiers. Et quand les papiers manquent, on y supplée par des suppositions, des hypothèses téméraires, des inductions aussi erronées qu'offensantes.

Le Cabinet espagnol nous paraît plus blâmable encore que l'Académie royale d'histoire, car il l'a limitée dans son action. En ayant par sa circulaire exprimé son opinion, sans attendre la sienne, il avait d'avance tracé ses conclusions. Le Gouvernement manifestait aussi sa volonté par des actes. Il frappait de destitution

le Consul faisant un Rapport sur ce qu'il avait vu, et récompensait l'écrivain qui faisait un Rapport sans rien voir. D'après ces précédents, l'Académie pouvait-elle se sentir libre ?

Il lui faut absolument donner satisfaction au Pouvoir. Conséquemment elle doit, par des arguties plus ou moins captieuses, déclarer, contre toute vraisemblance, que « les restes du Colomb reposent dans la cathédrale de la Havane, à l'ombre de la glorieuse bannière de Castille (1) ». Tel était son embarras qu'elle a mis DOUZE MOIS à confectionner son Rapport ! A bout d'expédients bibliographiques, la malheureuse Académie conteste la réalité de la découverte survenue, le 10 septembre 1877, dans la cathédrale de Saint-Domingue, par cela qu'en 1795 on avait exhumé de la même église les restes de Colomb, et qu'ils furent transportés solennellement à la Havane.

Mais en 1795, qu'a-t-on trouvé dans la cathédrale de Saint-Domingue ?

Un petit caveau, que l'on crut être la sépulture de l'amiral Christophe Colomb. Il n'y avait là ni statue, ni inscription, ni armoiries, ni aucun signe indicatif de la personne dont on venait de chercher les restes. On vit seulement des lames de plomb, des morceaux d'os, de tibia et d'autres fragments terreux qui avaient

(1) « Los restos de Cristoval Colon yacen en la catedral de la Habana à la sombre de la gloriosa bandiera de Castilla. » (*Informe de la Real Academia de la historia,* p. 122.)

appartenu à un mort quelconque, *otras partes de algun difunto.*

Voilà tout.

Quelle preuve avait-on de l'identité de ces restes? Aucune. On se persuadait que c'étaient ceux de Christophe Colomb; mais sur quoi se fondait cette croyance? Uniquement sur cela que cette sépulture était du côté de l'Évangile.

Au contraire, que s'est-il passé le 10 septembre 1877?

On a rencontré dans la même cathédrale, en un petit caveau, sous le sanctuaire, du côté de l'Évangile, une caisse de plomb parfaitement intacte, quoique marquée des vestiges du temps. Le nom et la qualité de l'homme enseveli se lisaient au dehors et au dedans de ce dépôt mortuaire.

Qu'objecter à une si claire révélation de la Tombe?

Tout doute disparaît maintenant. La tradition locale se trouve confirmée péremptoirement par ce fait d'une indiscutable authenticité. Il n'y a plus à contester: les véritables restes du Révélateur de la Création sont demeurés à Saint-Domingue.

Accablée sous l'irrésistible évidence des faits, impuissante à rétorquer la démonstration qui en résulte, l'Académie se réfugie dans l'érudition.

Ne nous laissons pas égarer. Il ne s'agit point ici d'une question complexe d'Histoire, mais d'une simple question de Fait. Or, dans toute question de Fait, les témoignages oculaires constituent la plus importante

preuve devant la Justice. Également, la valeur des témoignages se proportionne au caractère ou à la qualité des témoins.

Voici, parmi eux, outre S. Ex. l'Archevêque, Délégat Apostolique, et l'élite de son clergé : don Marcos Cabral, ministre de l'intérieur; don Fernandez de Castro, ministre des relations extérieures; don Joaquin Montolio, ministre de la justice et de l'instruction publique; don Cacéres, ministre du commerce et des travaux publics; don Valentin Ramirez Baez, ministre de la guerre et de la marine; don Braulio Alvarez, gouverneur de la province; don Juan de la Cruz Alfonseca, président du Conseil général; don Félix Mariano Pluverez, président de la Chambre législative; don Franciso Javier Machado, député; M. Joseph Manuel d'Écheverri, consul d'Espagne; M. Miguel Pow, consul d'Allemagne; M. Louis Cambiaso, consul d'Italie; M. Paul Jones, consul des États-Unis; M. Leyba, consul des Pays-Bas; M. Aubin Desfougerais, vice-consul de France; M. Coën, vice-consul d'Angleterre; les membres du conseil municipal, les magistrats, et les premières notabilités de Saint-Domingue.

Peut-on mettre en doute la perspicacité de tous ces personnages, les dire *hallucinés*, les croire auteurs ou *dupes* d'une mystification quasi sacrilège?

Ce quadruple témoignage de l'autorité religieuse, militaire, judiciaire, civile, joint à celui de sept Consuls étrangers et d'une population entière, ne possède-

t-il pas une force absolue de certitude? N'est-il pas une affirmation indestructible comme la vérité?

Ces preuves déjà irrécusables se sont encore élargies et accrues par la seconde constatation des faits qu'a demandée le Cabinet espagnol, bien loin d'en prévoir les résultats si contraires à ses vœux.

Niant la réalité de la découverte faite à Saint-Domingue, l'Académie d'histoire s'en prend surtout à la planchette d'argent. C'est que cette plaque d'argent est là, imposante attestation, insubornable témoin de la réalité. Que lui objecter qui soit rationnel?

Évidemment par l'importance de son inscription, il y avait intérêt à la faire apparaître dès l'ouverture de la caisse, si on l'y eût placée à dessein. La certitude eût été plus entière, le triomphe plus assuré. Mais personne alors ne se doutait qu'elle fût là. Lors du premier examen elle avait échappé à l'attention. Ainsi, du 10 septembre 1877 au 2 janvier 1878, pendant près de quatre mois, on a ignoré son existence.

On avait bien trouvé les deux vis rouillées qui la fixaient autrefois à la caisse. Mais personne ne pouvait expliquer leur emploi. Ce n'est qu'au second examen, qu'une vérification plus minutieuse a fait rencontrer cette planchette d'argent qu'elles soutenaient avant leur oxydation. On ne l'a découverte que grâce à la seconde constatation demandée par l'Espagne. Et l'on ne saurait dire que, dans cet intervalle, quelqu'un l'ait furtivement glissée dans la caisse, car les sceaux

des divers Ministères, des autorités de la ville, et de sept Consulats étaient, dès le premier jour, la garantie prise contre toute soustraction ou introduction possible. Or, l'intégrité des scellés a été publiquement reconnue avant de procéder à ce deuxième examen.

Cette simple planchette d'argent rend stériles et vaines les hypothèses injurieuses, les subtiles interprétations. Elle reste là, durable, visible à tous, aussi démonstrative de la sincérité, que péremptoirement décisive de l'identité.

Impuissante à nier l'existence des restes, de la caisse les renfermant, des caractères les certifiant, l'Académie d'Histoire n'a pas rougi d'accuser de *fraude pieuse* le Délégat Apostolique du Saint-Siège, et de nous en rendre complices rétrospectivement. Notre écrit Les deux Cercueils a fait trop bonne justice de cette impudence, pour que de rechef nous en étalions ici la honte.

En vain, le ministère espagnol a-t-il inondé de ce fameux Rapport toutes les sociétés savantes d'Europe et d'Amérique; il n'a réussi à persuader personne.

L'Académie de Madrid nous a demandé, d'un ton goguenard, si nous fûmes en rapport épistolaire avec Christophe Colomb, comme Angleria; si nous l'avions suivi pas à pas, dans ses voyages par mer et sur terre, comme Las Casas, ou au moins si nous l'avions connu et traité familièrement, comme Fernandez de Oviedo.

Nous regrettons d'être obligé d'apprendre à des académiciens espagnols que, si Las Casas eut entre ses

mains le journal de bord de Colomb et d'autres papiers du vice-roi des Indes, il ne suivit jamais l'amiral de l'Océan ni sur mer ni sur terre, ne monta jamais avec lui sur aucun vaisseau, et ne put faire partie d'aucune de ses expéditions. Pendant le second et le troisième voyage, il était encore étudiant en théologie. Nous avons aussi la preuve qu'il n'affronta point les terribles dangers de la quatrième expédition. Il se rendit à Saint-Domingue, sans Colomb, qui hélas! s'en trouvait arbitrairement proscrit; et il y chanta sa première grand'messe, en 1510, par conséquent quatre ans après la mort du grand Découvreur.

Pour compléter la leçon, nous devons apprendre encore à ces superbes académiciens que Gonzalo Fernandez de Oviedo n'eut l'honneur d'aucun rapport *familier* avec le Vice-roi des Indes. Il put, en qualité de page du roi Ferdinand, l'apercevoir maintes fois à la Cour, le contempler avec admiration lors de sa réception triomphale à Barcelone; mais aucune sorte de relation ne pouvait s'établir entre un simple page et le Vainqueur de la mer ténébreuse. Les parchemins, les titres et privilèges de l'amiral, qu'Oviedo eut sous les yeux, lui furent communiqués par le fils aîné de Colomb, don Diego, garde du corps du roi Ferdinand, que les nécessités journalières du service mettaient en rapport avec lui. Messieurs de l'Académie royale d'histoire ont ici confondu le fils avec le père, comme ils l'ont fait au sujet de Las Casas. Colomb, à Saint-Domingue,

avait protégé François de Las Casas, père de Barthélemy. Pendant sa seconde entreprise de Découverte, il a pu l'avoir à son bord; et le ramener en Espagne; mais, à cette époque, le futur évêque de Chiappa était encore écolier.

Impeccables bibliographes, avant de plaisanter les écrivains étrangers qui parlent de l'Espagne, étudiez d'abord l'histoire de votre pays.

III.

Dédaignant les pitoyables digressions de messieurs les académiciens, arrivons maintenant à l'examen moral du débat suscité par Madrid.

Si nous considérons sous son véritable point de vue la découverte du 10 septembre 1877, nous verrons reparaître dans les circonstances de cet événement, le caractère étrange et mystérieux qui marqua la destinée posthume de Christophe Colomb, comme il avait signalé sa vie. Quant à nous, qui ne répudions point la foi du Messager de l'Évangile et ne doutons pas de l'action divine sur les événements de l'humanité, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître, dans la découverte opérée à Saint-Domingue, une influence providentielle pour l'accomplissement des volontés dernières du Révélateur de la Création.

Christophe Colomb avait, par ses dispositions testamentaires, formellement exprimé le désir d'être inhumé dans cette terre que, suivant son fier langage, il avait « par la volonté de Dieu, acquise à l'Espagne en suant le sang (1) ». Il destinait Saint-Domingue à devenir le

(1) « Que yo, por la voluntad de Dios gané à Espana sudando sangre. » (*Cuarto y ultimo viage de Colon. Coleccion diplomatica,* tomo I, p. 297.)

centre de la propagande chrétienne dans le Nouveau Monde. Il lui avait donné pour armoiries le lion de Juda et la clef de saint Pierre. Saint-Domingue était le lieu où avait d'abord fructifié la Croix qu'il y avait plantée. Là, s'étaient recueillies les prémices de la foi catholique aux Antilles, et c'est là qu'il voulait reposer à jamais.

Ses intentions n'étaient ignorées de personne. Leur souvenir se perpétuait parmi les siens. La vice-reine des Indes, doña Maria de Tolède, avait invoqué auprès de l'empereur la volonté de l'amiral. Son petit-fils, don Luiz, l'avait aussi rappelée. L'amiral Aristizabal lui-même, en croyant enlever les cendres du vainqueur de l'Océan, semblait s'excuser de cette pieuse violation de ses dispositions mortuaires, et disait qu'après Saint-Domingue, la Havane était la terre la plus digne de les posséder.

Vingt années plus tard, l'héritier du titre ducal de Veragua montrait encore des scrupules de conscience au sujet de cette sépulture établie à la Havane, contrairement aux volontés de ce mort immortel. Il manifestait l'espoir de voir restituer ses reliques à Saint-Domingue quand les troubles révolutionnaires seraient apaisés, et il écrivait de Madrid, le 12 septembre 1815, au révérend chanoine don Francisco Gonzalez, docteur en théologie, qu'il désirait que ces cendres précieuses fussent rendues à l'Église primatiale des Indes.

En 1875, une feuille périodique imprimée à Puerto-Plata, *el Porvenir*, poussait le général président Gon-

zalez à solliciter de l'Espagne la restitution des cendres de Christophe Colomb.

L'année suivante, une vive polémique s'engageait à ce sujet entre le général dominicain Lupéron et le *Diario de la Marina* publié à la Havane. Vers ce temps, don José Garcia consignait dans le premier volume de ses mémoires, pour une *Histoire de Quisqueya*, les regrets et les espérances de Saint-Domingue. Un sentiment d'équité rendait unanime le désir de ce retour chez ceux des habitants qui croyaient encore les reliques de Christophe Colomb au pouvoir de l'Espagne à Cuba.

Ils n'ont plus désormais à former ce vœu.

L'Espagne, sans égard pour la volonté de Christophe Colomb, avait résolu de transporter ses restes à Cuba. Vaine tentative! Elle s'est méprise sur leur identité. En dépit de l'éclat et des solennités de la translation, son rapt pieux n'a pu être accompli. La Providence n'a pas permis une telle violation des intentions de son Messager, et, malgré les hommes, ses ossements vénérables continuent, suivant son désir, de reposer à Saint-Domingue.

CHAPITRE TREIZIÈME.

I.

L'histoire posthume de Christophe Colomb ne pouvait guère être rassemblée et construite avant les jours où nous vivons. Jusque-là elle eût été hésitante, hasardeuse, et nécessairement incomplète. Comment aurait-on apprécié justement le caractère du Héros des Mers, la grandeur de son rôle, et sa puissance de divination, alors que leur triple action ne s'était pas encore manifestée par l'amplitude des résultats? L'immensité de l'œuvre et de l'homme de la Découverte ne nous est apparue qu'après les entreprises successives, les explorations postérieures tentées par suite de l'impulsion qu'il avait lui-même, et seul, imprimée au progrès maritime, ainsi qu'aux Sciences Géographiques.

Trois cent soixante ans n'ont pas suffi à dérouler entièrement sous nos yeux l'importance matérielle de sa première Découverte; car, même à l'heure actuelle, il existe dans la partie méridionale du Nouveau Monde des espaces inexplorés et restés sans indication sur nos planisphères.

Si l'Œuvre n'est pas encore totalement connue, son Auteur l'est-il davantage?

Chez le Révélateur du Globe, la profondeur intuitive ne fut pas inégale à la puissance d'induction, à la pénétration soudaine, aux larges vues de l'avenir. Et autant par l'abondance de son génie que par les fruits qu'en recueillent désormais les générations, cet homme demeure au-dessus de tout parallèle terrestre.

Ainsi que toute sublimité recèle en soi sa poésie, l'auguste personnalité de Colomb projette nativement sur son histoire un rayonnement lyrique. Ses épreuves, ses succès, ses revers, composent un héroïque drame. Les singulières vicissitudes de sa renommée semblent perpétuer après sa mort celles de son existence. Et précisément ce Caractère épique entremêlé sans cesse à sa carrière de Marin, à ses fonctions d'administrateur, à sa dignité de Grand Amiral, de Vice-Roi, et à son zèle évangélique déconcerte la routine des vulgaires critiques. L'aspect d'une telle supériorité est insupportable à la médiocre stature de ces myopes; il leur faut se hisser fort haut pour la considérer, sans toutefois parvenir à la bien comprendre.

D'abord, comme en principe ils n'admettent point l'intervention du Maître de l'Univers dans les affaires de ce Monde qu'il a créé, pour eux l'action providentielle n'est qu'une opiniâtre erreur de notre crédulité. Il n'existe pas d'inspiration surnaturelle,

d'influence céleste, d'homme privilégié. Tous nous sommes renfermés dans d'égales limites. Les aptitudes particulières, le goût de l'observation, la force, la volonté, le courage, sont les seuls éléments de réussite en toute opération de l'humanité.

D'après les exigences de ce pédantesque système, les bibliographes et les biographes modernes ont pensé faire preuve de discernement historique, en pliant l'incomparable grandeur de Christophe Colomb sous le joug de l'égalité commune. Ils l'ont rabaissé à leur taille, mettant l'Amplificateur de la Création au niveau de leur propre intelligence; interprétant ses actes et ses paroles d'après l'étroitesse de leurs sentiments. Tout en accordant à Colomb une assez remarquable perspicacité, un rare talent d'observation et d'inductions ingénieuses, ils n'ont voulu reconnaître en lui qu'un marin principalement doué d'une prédisposition spéciale à s'assimiler les impressions ambiantes, les désirs généraux, les aspirations de son époque, très portée, assurent-ils, aux entreprises maritimes.

L'École rationaliste estime faire un suprême éloge du grand Navigateur, quand elle le déclare le mandataire du Progrès social, l'homme de l'initiative, en qui s'était incarné l'esprit de son temps, plein de tendances vers un développement inconnu. Le Révélateur du Globe ne serait donc que l'ajusteur du Progrès, le metteur en pratique de l'idée de ses Contemporains.

Hors d'état de s'appuyer sur des données scientifiques, dépourvu d'instruction, étranger à la physique, à la cosmographie, comme l'affirment des Académiciens de Paris et de Berlin, Colomb ne pouvait, vu son ignorance, exercer de lui-même aucune action générale; mais il se trouvait particulièrement apte à recevoir les impressions de ses contemporains, à s'en pénétrer profondément; et par sa ferme résolution, son opiniâtre tenacité, qu'aidait une patience inépuisable, il était enfin parvenu à réaliser la pensée commune, les pressentiments unanimes des hommes de son milieu.

Certains bibliographes prétendent qu'au moment où Colomb arrivait à Lisbonne, déjà, des Géographes, des marins, avaient conçu le projet d'agrandir la Terre. Le pilote Génois se serait pénétré alors de ce désir général, et aurait appliqué à son exécution toutes les facultés de son âme éminemment douée de résolution, de constance, d'intrépide courage. A son défaut, tout autre individu pourvu au même degré de qualités semblables, et placé dans des conditions pareilles, aurait atteint le même résultat.

Et cet homme devait nécessairement se rencontrer, disent-ils, car tout concourait à le susciter. Il y avait un besoin universel d'expansion, un entraînement moral, un courant d'idées, qui poussaient avec une puissance irrésistible au progrès de la Nautique, aux explorations hardies. Le moment de découvrir étant

arrivé, la Découverte aurait eu lieu sans qu'il fût besoin de Colomb. L'état des esprits, la force des choses, y conduisait inévitablement.

Nous nous croirions indigne de transcrire l'histoire d'outre-tombe du Messager de la Providence, si nous ne protestions énergiquement contre ces impudentes inductions établies par certains bibliographes, avec le pédantisme doctrinal dont ils revêtent les erreurs qu'ils nous présentent ensuite hautainement, comme d'indiscutables vérités.

C'est ici la plus audacieuse des assertions; le renversement des dates, l'invention cauteleuse des faits, la substitution des Conséquences aux Causes; en un mot la confusion la plus coupable qui se puisse commettre en histoire.

Nous le déclarons formellement :

Avant Christophe Colomb il n'existait en ce monde ni mouvement des intelligences, ni aspirations des peuples, vers l'agrandissement de la Terre.

Loin d'avoir reçu et répercuté les impressions de son siècle, Colomb au contraire l'a imprégné des siennes propres.

Pendant que se formait, peu à peu, et se dessinait enfin lucidement dans sa pensée son plan de Découverte, il n'y avait nulle part, en Europe, la moindre application des intelligences aux questions de géographie, ni aucune impulsion, soit générale, soit particulière, vers la recherche de terres inconnues.

Les théoriciens de la philosophie dite historique, enseignent d'un ton doctoral que le caractère de la fin du quinzième siècle, avec ses répercussions des pressentiments du monde, le mouvement des intelligences vers l'inconnu, les aspirations des peuples, le poids souverain de la masse entraînant les volontés individuelles, déterminant les aptitudes, exerça sur Colomb sa pleine influence, au point qu'il résumait en lui son époque et personnifiait ses tendances.

Dupe de ces téméraires enseignements, un diplomate distingué, M. le comte Charles de Mouy, n'a pas craint d'écrire presque officiellement : « Il était inévitable, au moment où parut Colomb, qu'un homme d'esprit hors ligne, et d'un courage à toute épreuve, profondément pénétré par les préoccupations contemporaines, réunît en soi les ardeurs, les émotions, les curiosités et les désirs de tous, et abordât à travers les mers quelque Continent inconnu. »

Confiant dans la justesse de son assertion, le même diplomate l'aggrave de cette autre affirmation, qui, sous sa plume, s'arroge des airs d'axiome et de vérité historique, bien qu'elle ne soit, hélas! qu'une bien piètre erreur, doublée d'anachronisme :

« La force des choses, dit-il, le développement de la science maritime, le pressentiment de l'Univers, IMPOSAIENT la Découverte du Nouveau Monde. Vasco de Gama trouvait la route de l'Inde par le cap de Bonne-Espérance, *en même temps* que Colomb, cinglant en sens

inverse, avec ses petites Caravelles, abordait l'archipel des Antilles (1). »

D'après ces paroles, d'une telle assurance qu'elles y prennent un ton d'autorité, Colomb semblerait un simple rival de Vasco de Gama, et qui, craignant d'être devancé par lui, aurait cinglé vers l'Ouest, *en même temps* que celui-ci affrontait le Cap des Tempêtes.

Quoi de plus faux, de plus diamétralement contraire à la réalité des faits?

Ne confondons pas les dates; respectons la marche des ans, et les progrès de la Nautique. Vérifions par la Chronologie, cette incorruptible gardienne des temps, la véritable époque des deux expéditions.

Colomb, parti de Palos, découvrit les Lucayes le 12 octobre 1492.

Vasco de Gama, parti de Lisbonne, doubla le cap de Bonne-Espérance en novembre 1497.

C'était, par conséquent, cinq ans après la Découverte des Antilles, après le second voyage de Colomb, après son deuxième retour en Europe, pendant que le Grand Amiral de l'Océan préparait sa troisième expédition, durant laquelle il découvrit le Nouveau Continent.

Remarquez-le bien :

Vasco de Gama ne s'est enhardi à franchir le Cap redouté que depuis le succès de Colomb, lorsque déjà ses explorations postérieures, ses découvertes de la Domi-

(1) Charles de Mouy, *Journal officiel de la République française*, 19 février 1875.

nique, la Guadeloupe, la Martinique, Marie-Galante, Mont-Serrat, la Rotonde, Antigoa, les Onze mille Vierges, Saint-Jean, l'Ile des Pins, Sainte-Croix, la Jamaïque, l'archipel des Jardins de la Reine, celui d'Évangélista, ainsi que les voyages réitérés de ses lieutenants, pour le ravitaillement de l'Espagnole, avaient complètement dissipé les épouvantes de la Mer Ténébreuse, apaisé les imaginations, et confirmé la libre pratique des navires sur toute l'étendue des flots.

II.

Ce simple spécimen d'erreurs biographiques, recueilli parmi cent autres, indique avec quelle légèreté on parle généralement de la Découverte et de son auteur.

L'école rationaliste, qui repousse dédaigneusement le Surnaturel, et donne un congé définitif à la Providence, la science expérimentale lui suffisant, a jugé l'Œuvre de Colomb trop grande pour être attribuée à un seul homme. Elle en a donc réparti le mérite entre les multitudes, et fait supporter par l'anonyme le poids de cette gloire immense.

Les enseignements de la philosophie dite historique, ont tellement accrédité la croyance à un mouvement de l'esprit humain au temps de Colomb, que même des littérateurs d'intention droite, la partagent avec les sectateurs du Progrès indéfini. Ils sont persuadés qu'au moment où parut Colomb, il se faisait surtout parmi les populations maritimes un travail latent dans les esprits; que le désir d'étendre par mer les relations commerciales se propageait; qu'on s'appliquait avec ardeur à la Géographie et au perfectionnement de la Nautique.

C'est là un abîme d'erreurs historiques. Les faits détruisent, de fond en comble, ces complaisantes assertions. Nous le déclarons donc, à la face des bibliographes des Deux Mondes, occupés de travestir la vie du Héros des Mers :

Au temps où arriva Colomb, aucune conception maritime nouvelle ne s'élaborait dans les esprits. Il n'y avait avant le Révélateur du Globe ni tendance, ni aspiration des peuples vers des Continents inconnus. Parmi les nations nul ne méditait sur un accroissement possible du domaine terrestre.

Compulsez les annales du quinzième siècle ; vous n'y rencontrerez pas le plus léger indice de ces prétendus élans de la science, de ces pressentiments des masses, de cette anxieuse avidité de connaître qu'affirme témérairement l'École protestante, et que répètent aveuglément des bibliographes se copiant l'un l'autre, avec une paresseuse confiance.

L'unanimité de leur opinion ne nous intimide guère. Nous avons pour nous les faits, les dates, leurs conséquences; et cette placide éloquence l'emporte de haut sur les déclamations et les fatuités bibliographiques, si nombreuses qu'elles puissent être.

Jugez par vous-même, lecteur.

Où voit-on cette préoccupation générale, cette ardeur scientifique, ce besoin commun d'acquisitions intellectuelles, qui se concentra dans Colomb, et dont il fut, dit-on, la personnification vivante?

Cherchez : vous ne trouverez rien. Vous n'en citerez pas un exemple, un seul! car cette noble curiosité n'existait point avant le Révélateur du Globe. Loin de l'avoir reçue de ses Contemporains, ce fut lui-même qui la leur inspira

Ouvrons l'histoire.

Durant le quinzième siècle, on ne voit aucun Souverain ordonner des explorations Maritimes.

La France, bien qu'elle eût été peut-être la première informée des aventures de Marco Pol, puisque le frère du grand voyageur avait, dans les eaux de Venise, remis à l'Amiral Français Thiébault de Cépoy un exemplaire de son ouvrage pour le Roi Charles de Valois, la France ne s'était point laissé séduire par ces merveilles, et n'eut pas la velléité de traverser les mers.

L'Espagne, absorbant toutes ses forces dans sa lutte contre les Maures, employait uniquement sa marine à protéger ses côtes et empêcher quelque descente des Musulmans d'Afrique.

Venise, limitait exclusivement à la Méditerranée ses Navigations.

Gênes, qui envoyait ses vaisseaux dans les échelles du Levant et la Mer Noire, ne dépassait pas souvent le détroit de Gadès.

Le Danemark et la Norwège ne laissaient guère leur pavillon s'aventurer loin de l'Océan Germanique.

Les ports des villes Anséatiques se bornaient exclusivement au grand Cabotage.

La Hollande s'occupait plutôt de fortifier ses digues contre l'Océan, que d'aller braver ses fureurs au large.

Seul, le Portugal, sous l'impulsion de l'Infant Don Henrique, avait donné à sa Marine un grand essor, sans cependant oser s'éloigner beaucoup de la côte Africaine. Encore procédait-il par tâtonnements et longues intermittences. Il hésita pendant dix-huit ans à dépasser le Cap Bojador, déjà reconnu par ses vaisseaux depuis 1435. Les marins s'arrêtaient interdits devant le Cap Non, ainsi nommé parce qu'il ne fallait pas le franchir; au delà s'étendaient, croyait-on, les horreurs de la *Mer Ténébreuse.*

Où donc est ce pressentiment général, cette attente des peuples?

Dans toute l'Europe un seul souverain songe à s'agrandir par mer, c'est le Roi de Portugal. Seul il possède une sorte d'École Navale. Pourtant l'élan est si modéré, même à Lisbonne, dans cette population de marins, qu'il faut recruter du dehors des officiers, des hydrographes, des cosmographes.

Quant à cette force des choses, à ce développement de la science, et à ces pressentiments de l'Univers, qui, assure-t-on, IMPOSAIENT la Découverte du Nouveau Monde, nous pouvons en avoir l'exacte mesure dans la facilité que rencontra Colomb à faire accepter son plan de Découvertes.

Il s'adresse d'abord, comme l'y portait son cœur, à sa ville natale. Gênes, quoiqu'elle ait une flotte consi-

dérable, n'éprouve aucun besoin de découvrir des terres inconnues. Elle rejette dédaigneusement sa proposition. Repoussé par sa patrie, Colomb propose son plan à Venise dont les vaisseaux couvrent l'Adriatique. Également la République de Saint-Marc n'a pas ressenti ces prétendues aspirations de l'Univers, et refuse d'examiner le projet. Le futur Révélateur du Globe offre alors au Portugal de lui acquérir des terres inconnues au sein de l'Océan. La commission de Cosmographie déclare son projet irréalisable, et les Conseillers de la Couronne, loin d'avoir des pressentiments mystérieux, de partager ces aspirations universelles, s'opposent formellement aux entreprises dans l'Océan.

Lorsqu'enfin, au bout de sept ans de sollicitations en Espagne, son plan est accepté par la Reine Isabelle, malgré la cour et les savants, au lieu d'heureux pressentiments, d'espérance et d'ardeur, chez les marins du littoral, on ne trouve que désolation. Il faut employer la force pour les embarquer.

Au moins, les hommes d'étude et de réflexion, les esprits cultivés, éprouvaient-ils, eux, l'impression de ce désir ambiant, les effets de cette émulation scientifique dont on nous parle? l'école rationaliste le prétend; mais l'observation des faits lui donne un complet démenti. A l'époque où Christophe Colomb sollicitait de divers Gouvernements les moyens d'entreprendre ses découvertes, aucun État de l'Europe n'aurait pu présenter seulement quatre hommes travaillant simultané-

ment au progrès de la Cosmographie et des sciences géographiques :

L'Angleterre n'en possédait pas un seul, et ne se faisait honneur que d'un étranger, le Vénitien Cabotto, entré à son service avec son fils Sébastien.

L'Allemagne ne tirait orgueil que de Martin Behaim, né à Nuremberg, mais obligé pour subsister d'habiter Lisbonne ou les Açores.

L'Italie comptait uniquement, pour Cosmographe, le médecin de Florence, Paul Toscanelli.

L'Espagne également n'avait qu'un Cosmographe inédit, le noble joaillier de Burgos, don Jaime Ferrer.

Le Portugal, malgré ses nombreux Officiers de marine, ne pouvait montrer qu'un seul vrai Cosmographe, le révérend chanoine don Fernand Martinez.

Telle était alors la pénurie scientifique de l'Europe, que lorsqu'il s'agit enfin de soumettre à un examen officiel le projet de Colomb, le Portugal ne parvint à composer qu'une Commission de trois membres : l'Évêque de Ceuta, le docteur Roderigo, médecin du Roi, et un autre médecin, le juif Joseph. L'Espagne, à son tour, par manque d'un nombre suffisant d'hommes de mer et de Cosmographes, pour former la Junte qu'elle réunit à Salamanque, se vit obligée de prendre des docteurs en droit et des théologiens.

Donc, parmi les érudits, pas plus que dans le vulgaire, on ne saisit la moindre trace de ces pressentiments généraux, de cette fermentation intellectuelle,

de cette irrésistible tendance dont on assure que Colomb s'assimila les ardeurs.

Ni les individualités ni les masses n'exercèrent la plus légère influence sur la détermination réfléchie, la volonté immuable de cet homme plus fort que le temps. Loin d'avoir concentré dans sa personne la pensée de son époque, le désir de tous, le Révélateur du Globe, au contraire, a irradié sa propre Conception sur ses contemporains et les générations suivantes.

III.

En effet, il n'avait pu se pénétrer de ce désir général qui n'existait point. Il n'avait pu résumer en lui ces prétendues aspirations de l'Europe. Également il ne pouvait pas davantage personnifier l'ardeur d'un progrès qui ne se manifestait nulle part. Christophe Colomb ne fut donc ni l'expression de la tendance générale des esprits, ni l'agent d'une collectivité scientifique. Son époque demeurait assez indifférente aux études Cosmographiques, avant qu'il ne l'eût lui-même, SEUL et directement, imprégnée de ses idées personnelles, pendant les dix-huit années qu'il consuma en sollicitations auprès de deux Républiques et de trois Royaumes; répandant ainsi ses vues nouvelles, esquissant ses hardies conjectures, attirant dès lors, principalement dans les cités maritimes, l'attention des pilotes et des Cosmographes sur des questions dont ils ne s'étaient guère préoccupés jusque-là.

Par la grandeur de ses aperceptions, Christophe Colomb fut PRIMORDIAL et unique.

Chez lui, l'intuition n'emprunta rien à l'expérience humaine. Il vivait seul, absolument seul, dans la transcendance de ses conceptions. Son isolement intellectuel

resta complet. Sa pensée se produisit native, spontanée, autochtone, pure de tout alliage terrestre. Elle sonda l'inconnu, traversa l'infini, uniquement éclairée du flambeau de la Foi Catholique.

Son affirmation ne procédait point des combinaisons du génie, des calculs de la science ; mais intégralement d'une illumination supérieure, atteignant l'Ordre surnaturel. Car aucun héritage scientifique ne lui échut. Il ne recueillit rien de ses devanciers, n'accepta rien de ses Contemporains, fort heureusement pour sa gloire, car qu'auraient-ils pu lui fournir qui n'eût servi à l'égarer? La première autorité Cosmographique d'alors, le physicien Paul Toscanelli, professait la plus capitale des erreurs, à savoir que la Mer occupe seulement la *Septième partie* de la Terre, tandis qu'en réalité elle couvre plus des deux tiers du Globe.

Cette opinion était d'autant mieux enracinée dans l'enseignement, que le docte Cardinal Pierre d'Ailly l'avait admise dans son fameux Tableau du Monde, *Imago Mundi*. Notre grand poète, Victor Hugo, a donc eu parfaitement raison de dire : « Si Christophe Colomb avait été bon Cosmographe, il n'aurait jamais découvert le Nouveau Monde (1). »

En dehors des années employées à courir les mers, le dénuement, les nécessités de la vie matérielle, ayant toujours astreint Colomb à un labeur quotidien, on ne voit pas qu'il ait jamais pu consacrer aux études litté-

(1) Victor Hugo, *les Travailleurs de la mer,* t. II, p. 249.

raires et à l'érudition d'autres loisirs que les journées passées dans la bibliothèque de l'agreste couvent de la Rabida. Pareillement, comme homme de Mer, le grand Découvreur n'avait aucun avantage sur les marins de son époque. La Navigation ne lui avait confié aucun secret réservé. Il ne possédait que le sextant, l'astrolabe, les moyens de calcul, les instruments de mesure, et les cartes dont on se servait depuis le treizième siècle.

Au surplus, des Chroniqueurs presque contemporains de la Découverte, aussi bien que les bibliographes modernes contestent sa supériorité dans la Nautique. L'historien des Indes, l'abbé Lopez de Gomarra, parle du peu de science de l'Amiral, et dit qu'il n'était point docte, mais seulement de bon jugement (1). Le vieux voyageur Français, Thévet, qui avait connu des officiers ayant servi sous ses ordres, assure qu'il « n'était pas fort expert aux choses de la marine ». L'auteur du plus ancien recueil de voyages maritimes, Jean-Baptiste Ramusio, admirateur de Colomb, se garde bien de vanter sa supériorité Nautique, et parle surtout de son rôle providentiel. Dans sa Cosmographie imprimée à Milan, en 1556, Girava Terracones déclare « Christophe Colomb, de Gênes, grand marin, et Cosmographe médiocre (2) ». A Berlin, l'Oracle de l'érudition Allemande, Alexandre de Humboldt, juge Colomb plus habile dans

(1) Lopez de Gomarra, *Histoire des Indes*, liv. I, chap. xiv.

(2) Santarem, *Recherches historiques, critiques et bibliographiques sur Améric Vespuce*, p. 178.

la pratique de la Mer que dans la théorie du vaisseau. Il rabaisse beaucoup ses connaissances techniques. Il le dit « dépourvu d'instruction, étranger à la physique et aux sciences naturelles ». Il le montre « peu familier avec les mathématiques », et l'accuse d'avoir fait « de fausses Observations dans le voisinage des Açores, sur le mouvement de l'étoile polaire (1) ». A Paris, notre grand Géographe Babinet, de l'Académie des sciences, prend en pitié les idées de Christophe Colomb, et le juge moins avancé en Géographie qu'on ne l'était au temps d'Aristote (2).

Ces deux illustrations Académiques ont délivré authentiquement un Brevet d'incapacité au Révélateur du Globe. Colomb semble, d'ailleurs, avoir d'avance acquiescé à ce Certificat rétrospectif d'ignorance, puisqu'il avoue humblement que pour son œuvre les Mathématiques et les Mappemondes ne lui ont guère profité (3).

L'ignorance de Colomb a été vérifiée par des savants officiels, et admise comme un fait indubitable. Elle a servi de thème à maints débats Académiques. A la suite des Biographes protestants sont arrivés les Bibliographes Voltairiens, renchérissant l'un sur l'autre à ce

(1) HUMBOLDT, *Cosmos*, t. II, p. 337.

(2) BABINET, *Influence de la mer sur les climats.*

(3) CHRISTOPHE COLOMB : « Yo dijè que para la ejecution de la impresa de las Indias, no me aprovecho razon, ni matematica ni Mapamundos. » — *Libro de las profecis,* folio IV.

sujet. Aucun homme peut-être n'a été plus notoirement convaincu d'ignorance que Christophe Colomb. Depuis un demi-siècle, « la critique érudite » n'a cessé d'informer sur cet ignorant qui découvrit le Nouveau-Monde sans s'en douter, et mourut, assure-t-elle, sans savoir qu'il l'avait découvert. Il n'existe donc pas d'ignorant mieux prouvé, plus irrécusable, d'ignorant plus authentique à tous égards que le Révélateur du Globe.

Comment donc cet ignorant opéra-t-il de si grandes choses? d'où vient qu'il éclipse à jamais les savants des siècles passés et des siècles futurs?

IV.

Nous l'avons dit ailleurs, et nous devons le répéter ici :

« Celui qui ne croit pas au Surnaturel, ne peut comprendre Christophe Colomb. »

Au seul mot de Surnaturel, les athées de l'Enseignement laïque et obligatoire trépignent d'indignation, car pour eux le Surnaturel n'existe point. C'est notre faiblesse d'esprit qui l'a inventé, comme jadis la peur fit les dieux, et l'imagination créa le Créateur. La science expérimentale avec ses démonstrations tangibles, son infaillibilité, telle est l'unique religion. Il n'y a d'autres préceptes que ses résultats, d'autres lois morales que leur application à l'ordre social. Voilà le vrai culte, seul digne d'un Citoyen, l'avenir religieux rêvé par les fanatiques de l'incrédulité, abominables oppresseurs de la liberté chrétienne.

N'entrons pas en discussion avec ces négateurs de la lumière éternelle; mais ayons la générosité de les prévenir que pour expliquer la réussite de Colomb, ils n'aient point trop à compter sur le rôle du Hasard. Car le Hasard est une force aveugle, essentiellement acci-

dentelle, incertaine, privée de toute intelligence, étrangère à tout calcul. Et lorsque la force invisible que les Matérialistes appellent Hasard, perdant son caractère habituel d'irrégularité, d'incertitude, d'aléa, tout à coup se rend persistante, logique, amène d'heureuses coïncidences, montre des prédilections constantes, prépare des imprévus secourables, correspond au désir de l'homme, jusqu'à déconcerter les calculs de la science et les transcendantes conceptions du génie, ce Hasard, alors, devient nécessairement suspect, inadmissible. Il est absolument méconnaissable; évidemment on lui donne un faux nom, et nous ne pouvons l'accepter.

Est-ce par l'effet du Hasard que, malgré le rejet du projet de Colomb, successivement condamné des savants du Portugal, des sages de l'Espagne, de l'opinion publique et de la Cour, cet ignorant obtint d'entreprendre sa Découverte? Est-ce par l'obligeance du Hasard, qu'à l'Ile de Fer, quand trois vaisseaux de guerre Portugais croisent pour l'enlever, une aire subite de vent favorable le dérobe à leur attaque? Est-ce aussi par Hasard qu'avec des équipages embarqués de vive force, des officiers jaloux, prêts à seconder la révolte, la Boussole, son unique guide, se montrant infidèle, il ose néanmoins affronter les épouvantes de la MER TÉNÉBREUSE, l'effroi de la Mer d'herbes, braver les sommations des rebelles, les forcer à la soumission, et leur annoncer le moment précis où ils découvriraient la Terre?

Est-ce le Hasard, qui, tout exprès, comme pour mieux marquer son assistance, le conduit sain et sauf au-dessus des abîmes à travers les dangereux parages des Lucayes, et lui fait, dans la nuit, jeter l'ancre au milieu des écueils sous-marins entourant l'île qu'il nomma si justement *Saint-Sauveur?*

Il y a quatre-vingts ans, sous le règne de Napoléon Ier, un officier de mer écrivait au sujet de ce débarquement : « Quelques lieues plus au nord ou plus au sud, ses frêles bâtiments ne pouvaient manquer de périr pendant la nuit, dans des parages qu'après trois siècles d'observation et d'expérience les navigateurs ne fréquentent qu'avec les plus grandes précautions. C'est une remarque que je n'ai trouvée chez aucun historien et qui m'a frappé vivement en naviguant dans ces mers (1). »

Un amiral français, membre de l'Institut, M. Jurien de la Gravière, dit en parlant de ces écueils et de Colomb : « Un moins bon marin aurait pu, sans doute, comme lui, découvrir le Nouveau Monde ; il est très probable qu'il ne serait pas revenu nous le dire. Les récifs des Lucayes, aussi impitoyables que ceux de Vanikoro, garderaient encore aujourd'hui le secret dans leurs profondeurs (2). »

N'admirez-vous pas que le Hasard lui ait fait prendre

(1) Esménard, *la Navigation,* t. I, p. 218, in-8°; 1805.

(2) Jurien de la Gravière, *Les marins du XVe et du XVIe siècle,* t. I, p. 83.

directement, comme s'il l'eût déjà parcourue, la route la plus sûre et la plus commode pour arriver aux Antilles? Trois cent quatre-vingt-douze ans d'expérience n'ont pas permis aux Navigateurs d'en rencontrer une meilleure. L'illustre Humboldt a remarqué cette singularité. Est-ce aussi par une amabilité du même Hasard, qu'au retour, cet ignorant choisit la ligne qui doit l'éloigner des tempêtes si fréquentes dans le voisinage des Bermudes, et lui faire éviter les brouillards si communs du Banc de Terre-Neuve?

Entre ces deux périls, quelle inspiration surhumaine lui indiqua les eaux du grand Fleuve Océanique, alors totalement inconnu? En examinant les étonnantes conjonctures de cette navigation, le savant amiral Jurien de la Gravière est amené à cette réflexion : « Si Colomb compta retrouver les vents variables en s'élevant de nouveau vers le nord, il ne devait certes pas attendre le secours inespéré que lui apporta le courant du *Gulf-Stream*. On serait donc vraiment tenté de croire que la Providence favorisa de quelque communication mystérieuse ce nouvel Énée, dont la Foi, plus encore que la science, découvrit aussi une Italie (1). »

Pareillement est-ce le Hasard qui, ayant fait partir d'Espagne Colomb, un Vendredi, l'y ramène un Vendredi, après que tous les événements principaux de cette première expédition se sont accomplis précisément

(1) Jurien de la Gravière, *les Marins du XVe et du XVIe siècle*, t. I, p. 46.

le Vendredi, jusque-là objet d'une superstitieuse aversion chez les gens de Mer?

Le Hasard guidait-il aussi son compas, lorsque le Nouveau Monde n'étant pas encore découvert, la forme et l'étendue de ce Globe restant indéterminées, cet immortel ignorant indiquait au Saint-Siège l'unique point de l'espace des Mers où l'on pût, en dehors de l'Europe, tirer une ligne allant d'un Pôle à l'autre sans couper une Terre? — C'est la célèbre Ligne de Démarcation.

Est-ce par une nouvelle gracieuseté du Hasard, qu'au second Voyage, après six semaines de Navigation, un certain Samedi, Colomb annonça tout à coup la découverte d'une île pour le lendemain, Dimanche? On lui en donna le nom : c'est *la Dominique*. Quand l'Amiral revenait en Europe, ayant subi une traversée longue et pénible, durant laquelle les vivres s'épuisaient, l'équipage, menacé de la famine, voulait jeter par-dessus bord trente Indiens, pour ménager les rations; est-ce encore cet obligeant Hasard qui permit à Colomb de réprimer seul la révolte, de calmer les esprits exaspérés, en déclarant que dans trois jours on verrait le Cap Saint-Vincent, ce qui eut lieu en effet?

Le Hasard autorisait-il Colomb à certifier, avant sa troisième entreprise, que ce voyage surpasserait en importance sa première Découverte?

Est-ce par la munificence du Hasard que cet ignorant, atteint de la goutte, d'une ophtalmie aiguë, mo-

mentanément frappé de Cécité, découvrit le Nouveau Continent?

Est-ce grâce à la générosité de ce puissant Hasard que, dans une telle situation, cet aveugle; malgré son ignorance certifiée et académiquement garantie, opéra les plus grandes conquêtes dans l'ordre des sciences?

Oh! ineffable merveille du Hasard! à la qualité de l'eau cet aveugle devine celle de la terre, et déclare que ce sol nouveau n'est pas celui d'une Ile, mais d'un Continent!

Cet aveugle aperçoit, par l'intuition, la forme exacte de notre Planète.

Cet aveugle découvre le Renflement Équatorial, impliquant l'aplatissement des Pôles.

Cet aveugle sait que l'élévation du Globe vers L'Équateur n'est point une brusque saillie du sol, mais qu'elle est ménagée et amenée de fort loin, par une progression insensible.

Cet aveugle reconnaît le grand Courant Océanique, le *Gulf-Stream*.

Cet aveugle constate et désigne le mouvement général des Mers.

Cet aveugle pressent durant ce voyage les principales lois de notre Univers, et les affirme! Comment ne pas admirer un pareil Hasard?

Lorsqu'en retour de ces acquisitions immortelles, l'ingratitude Espagnole, pour toute récompense, jeta dans les fers le Révélateur du Globe, et le transporta

comme un vil criminel, en Castille, ne fût-ce pas aussi le Hasard qui, tout exprès pour lui, abrégea la durée de la route? L'Historiographe Royal mentionne qu'on ne vint jamais des Indes en si peu de jours.

Plus tard, le donateur du Nouveau Monde, dépouillé, destitué, souffrant, exténué, et ne comptant plus sur les hommes, voulut pourtant se remettre en Mer, espérant, écrivait-il au chef de l'Église, publier dans tout l'Univers le nom sacré du Rédempteur. Parvenu à Saint-Domingue, où il voulait réparer un de ses Navires, il en fut repoussé contre toute Humanité. Surmontant son indignation, il fit néanmoins prier le Gouverneur de retenir durant quelques jours la flotte royale, forte de trente-deux voiles, prête à lever l'ancre, parce qu'une effroyable tempête allait éclater, qui s'étendrait au loin. Son avertissement charitable servit de risée aux habitants. Les pilotes s'ébaudirent beaucoup de la sinistre prédiction du vieil Amiral.

Est-ce le Hasard, qui, accomplissant à bref délai la prophétie, bouleversa l'Atlantique, fracassa les vaisseaux, engloutit hommes et trésors; et, montrant un discernement étrange, n'épargna qu'un seul bâtiment, précisément le plus vieux, le plus frêle, et si petit qu'on le nommait *l'Aiguille*? Il portait le pauvre mobilier de Colomb. Ce fut le seul qui put, continuant sa route, arriver directement en Espagne. Attribuera-t-on au même Hasard d'avoir si terriblement châtié ce rivage inhospitalier, cette ville ingrate, dont l'Amiral

était le fondateur, qu'on dut la reconstruire en un autre lieu?

Est-ce également par ce vigilant Hasard que, durant le désastre, le vaisseau de Colomb était préservé de toute avarie, et sa flottille, un instant dispersée, fidèlement ramenée à l'ancrage?

Dans le cours de cette campage, lorsqu'après avoir été miraculeusement préservé du typhon, l'Amiral s'échoue sur une côte sauvage, sans moyen de faire savoir son sinistre et d'obtenir du secours, n'est-il pas vraiment officieux ce Hasard qui permet au serviteur dévoué de Colomb, d'accomplir en quatre jours, en canot et à la rame, un trajet que des navires commandés par des Officiers de la Marine Royale ne purent exécuter qu'après tout un mois de lutte acharnée contre les vents et les flots?

Enfin, quand le Révélateur du Globe, exténué de fatigues, submergé d'amertumes, succombant aux souffrances, s'embarqua pour la dernière fois, afin d'aller mourir en Europe, cet ingénieux Hasard ne mit-il pas le comble à ses faveurs en lui faisant franchir, malgré des cyclones, plus de sept cents lieues de mer, sans mâts et presque sans voiles, sur un navire désemparé?

Que dire de ce clairvoyant Hasard, de sa constante sollicitude? Quel rôle perpétuel ne s'est-il pas attribué dans la vie de Colomb? Que penser de l'assiduité de son assistance? Le Hasard, puissance éternellement

aveugle et caduque, nous frappe ici d'étonnement. Il ne ressemble plus à lui-même. Nous le trouvons supérieurement intelligent et habile. Ce Hasard assez fort pour assouplir les événements à un plan préconçu, ce Hasard infatigable, toujours opportun et dominateur des obstacles, qui prend ainsi tous les airs de la Providence, paraît bien près d'en mériter aussi le nom.

Aucun des faits rapportés dans notre Histoire de Christophe Colomb ne saurait être contesté. Ils ont pour garantie l'unanimité des chroniques, l'authenticité des documents, l'autorité des Historiographes officiels et l'aveu même des ennemis du Héros. Ils subsistent dans toute la force de la certitude, fondés sur la vérité, manifestes, éclatants et indiscutables. On ne peut les débattre, les révoquer en doute; et cependant, sous peine de ridicule ou d'imbécillité, on ne peut pas non plus les attribuer au Hasard.

Alors comment expliquer les Actes prodigieux de Colomb?

Forcément le SURNATUREL est l'unique solution de ce problème grandiose. Ici, malgré toute résistance, la logique maîtrise l'esprit et l'emmène au Surnaturel. L'influence Surnaturelle devient ostensible, et s'impose, fatalement pour l'incrédulité, glorieusement pour les âmes chrétiennes.

Il ne nous reste donc qu'à incliner notre orgueil devant l'influence Céleste qui dirigea les pas du Démonstrateur de la Création. L'Action providentielle devient

absolument transparente dans chacune des expéditions du Navigateur Apostolique. Aussi n'avons-nous pas craint de dire d'abord, au sujet de sa première entreprise : « Quiconque ouvrant l'Histoire de Christophe Colomb, écrite sous les auspices du grand pape Pie IX, embrassera d'un regard généralisateur les détails et l'ensemble de cette navigation étonnante, ne pourra s'empêcher de reconnaître chez l'homme qui portait le Christ dans son Nom, dans son Cœur et sur son Navire, une action supérieure aux intuitions du génie et aux forces de l'humanité (1). »

La vie de Christophe Colomb sert d'invincible démonstration et de preuve péremptoire à l'intervention de la Providence dans le Gouvernement de ce Monde.

Le caractère de Prédestination dont fut marqué cet incomparable Serviteur de Dieu avait frappé, de son vivant, le plus savant Cosmographe d'Espagne, don Jaime Ferrer. Il écrivait à Colomb, avec qui la Reine l'avait mis en rapport : « Je ne crois point errer en disant, Seigneur, que vous remplissez un office d'Apôtre, d'Ambassadeur de Dieu, envoyé par les décrets divins révéler son saint Nom aux régions où la Vérité reste inconnue (2). » L'illustre Navigateur Sébastien Cabott, alors à la Cour d'Angleterre, appelait la Découverte une « œuvre plutôt divine qu'humaine ». Un docte Italien, homme d'État, polyglotte et Secrétaire du Sénat

(1) Roselly de Lorgues, *l'Ambassadeur de Dieu,* p. 211; E. Plon et Cie.
(2) *Coleccion diplomatica; Documentos,* appendice au n° LXIII.

de Venise, auteur du premier Recueil de Voyages Maritimes qu'ait vu le seizième siècle, avait connu des marins contemporains de Colomb. Jean-Baptiste Ramusio, s'étant bien renseigné sur lui, ne parle ni de son habileté nautique, ni de sa pénétration, ni de sa supériorité dans les sciences, mais uniquement de sa Vocation céleste. Ce n'est point à sa valeur personnelle qu'il attribue son triomphe; il le rapporte à sa véritable cause. Voici en quels termes il ouvre le récit de la Découverte : « Dieu Notre-Seigneur ayant CHOISI Christophe Colomb et lui ayant accordé la valeur et la grandeur d'âme nécessaire à cette entreprise... etc. (1). » Par ces significatives expressions l'élection Surnaturelle du Messager de la Providence étant suffisamment indiquée, l'historien poursuit son exposition.

Plus tard, un grand érudit d'Espagne, Historiographe de la Marine, Cladera, Auteur des *Recherches historiques sur les principales découvertes des Espagnols dans la Mer Océane*, muni de précieux documents, la plupart depuis lors disparus, reconnut que, nécessairement pour la Découverte, l'intervention divine avait été indispensable; et il déclara qu'il faudrait faire violence à sa conscience, pour croire que, dans une telle Entreprise, le Grand Navigateur ne fut pas soutenu d'une influence Surnaturelle (2).

(1) Ramusio, *Delle navigazioni e viaggi racolta,* Introduction au tome III.

(2) Cladera, *Investigaciones historicas sobre los principales descubrimientos de los Espanoles en el mar Oceano,* p. 45.

Avec Christophe Colomb, le Surnaturel fait officiellement son entrée dans l'histoire.

Hors du Surnaturel, Colomb resterait une inexplicable énigme. Dans aucune autre existence humaine le Surnaturel ne se manifesta d'une façon si constante et si claire. Par cette influence invisible, mais substantiellement agissant en lui, il surmonta d'invincibles obstacles, et triompha de l'impossible. On voit cette mystérieuse influence l'avertir, le seconder, l'inspirer, illuminer son entendement, féconder sa pensée, et tantôt disposer les cœurs, tantôt soumettre les éléments à sa Vocation. Grâce à elle, cet ignorant devient le grand promoteur du Progrès. Le genre humain lui doit les plus importantes conquêtes dans l'ordre des sciences.

L'impulsion intellectuelle qu'imprima Christophe Colomb aux Nations de l'Europe s'est prolongée jusqu'à nos jours. Aux acquisitions successives dont son héroïque initiative dota la civilisation, il n'est point tracé de limites.

Elles se perpétuent.

L'action multiple autant qu'indéfinie dérivant du Démonstrateur de la Création, a continué ses effets dans les générations suivantes. Si des conséquences on remonte au principe, tout progrès des sciences apparaît se rattachant par ses origines à la Découverte, Cause primordiale du développement intellectuel qui marqua les dernières années du quinzième

siècle. L'illustre Alexandre de Humboldt enfin, obligé de le reconnaître, le déclare en ces termes : « A aucune autre époque, depuis la fondation des sociétés, le cercle des idées, en ce qui touche le monde extérieur et les rapports de l'espace, n'avait été si soudainement élargi et d'une manière si merveilleuse (1). »

Par Christophe Colomb, l'homme a pris enfin l'entière possession du Domaine terrestre.

Par lui, l'incommensurable amplitude de la masse liquide a pu être sondée.

Par lui, la science a pu connaître la vraie configuration de notre Planète, et mesurer son étendue.

Par son exemple, Vasco de Gama osa pénétrer au delà du Cap des Tempêtes, et Magellan accomplir l'entreprise de Circumnavigation qu'avait projetée, vingt-cinq ans auparavant, le vainqueur de la MER TÉNÉBREUSE.

Par lui, une foule d'objets nouveaux et de produits inconnus, subitement livrés à la réflexion, ont suscité les perquisitions de l'esprit, et occasionné des enrichissements scientifiques.

Ce n'est pas seulement à la Navigation et à la Géographie qu'a profité la Découverte. La cosmographie, l'hydrologie, la Minéralogie, la botanique, la zoologie, la médecine, l'histoire, la philosophie, l'astronomie, l'Ethnographie, l'Archéologie, restent tributaires du génie de Colomb. Le Révélateur du Globe a rapproché

(1) A. HUMBOLDT, *Cosmos,* t. II, p. 315.

les races, les nations, ouvert des voies nouvelles aux relations des peuples.

Dans les rapports commerciaux entre l'Ancien et le Nouveau Monde, il n'y a pas un échange, un achat, une transaction, qui ne relève d'une façon contingente de ses travaux, et n'en soit la conséquence plus ou moins directe. Chaque produit du sol Américain remémore son œuvre. Loin d'aller s'effaçant sous la marche des siècles, son nom retentit aujourd'hui chez tout peuple civilisé. L'auguste personnalité de ce mort occupe, dans la société des vivants, plus de place qu'aucune des Célébrités contemporaines. Sa pensée semble résider encore parmi nous. Elle y agit virtuellement à notre insu. Aujourd'hui même elle préside manifestement à l'opération la plus Colossale que les forces de l'homme pourront jamais accomplir.

A l'heure où nous traçons ces lignes, de New-York à Calcutta, des comptoirs de Goa et de Hong-Kong à ceux d'Amsterdam et de Hambourg, s'échange avec Paris, Londres et Vienne une active correspondance. Sociétés commerciales, chefs d'industrie, capitalistes, banquiers, spéculateurs, marins et Gouvernements, se préoccupent de la plus gigantesque Entreprise que jamais la science ait tenté de réaliser. Et cet immense mouvement, auquel participent les deux hémisphères, est uniquement la mise à profit d'une indication fournie, depuis trois cent soixante-dix-neuf ans, par le Révélateur du Globe.

Nous-même avions, il y a plus d'un quart de siècle, prédit avec assurance ce fait prodigieux, dont vous allez être témoins.

En 1856, dans notre histoire de Christophe Colomb, nous rappelions qu'avant son dernier voyage, étant à Grenade, sous les voûtes Mauresques de l'Alhambra, le Navigateur de Dieu indiquait à la Reine Isabelle, sur une carte encore informe, le point où il espérait trouver un passage pour déployer dans les espaces du Pacifique l'étendard du Salut.

Nous disions :

« Il cherchait anxieusement ce passage sur le littoral même de Panama, inconnu alors.

« Il pressentait ce point Géographique, présentement objet de tant de vœux, que les Géologues, les ingénieurs de France, d'Angleterre, de Prusse, n'ont cessé d'étudier depuis Cinquante ans. Il persistait à vouloir rencontrer le Détroit, là où, malgré son inexistence, les besoins de la Civilisation le réclament et le sollicitent encore. Il le cherchait aux lieux qu'une configuration particulière semble avoir préparés pour la section des deux grandes régions du Continent Américain. On dirait que la Nature s'est soudain arrêtée dans son œuvre, sur l'Ordre du Très-Haut, qui réservait sans doute à l'Humanité l'ouverture de ce passage, comme le prodige de son génie, et le dernier terme de sa puissance.

« L'Amiral cherchait donc le Détroit, non point à

l'extrémité des Contrées Australes où il se trouve, mais là même où il devait être, et où il sera un jour. Le Révélateur du Globe est venu désigner son emplacement (1). »

(1) Roselly de Lorgues, *Christophe Colomb, Histoire de sa vie et de ses voyages,* t. II, p. 217; Paris 1856.

V.

Et voici que notre prévision s'accomplit. L'illustre Français qui a déjà réuni la Mer Rouge à la Méditerranée, vient de fixer publiquement le Millésime précis durant lequel l'Atlantique, traversant l'Isthme Américain, jettera ses flots dans le Pacifique.

Ainsi sera exaucé le pressentiment, et se verra confirmée l'aperception vaticinienne de l'Amplificateur de la Création. Ce lieu d'élection, cette partie opime du Globe que son intuition devinait être destinée à former la voie de grande Communication entre les deux Océans, sera ouverte aux Navires de l'Univers; et des Mers séparées depuis l'origine du Monde se trouveront réunies, comme ont été rapprochés les peuples lointains, par la puissance de sa Foi.

La surnaturelle grandeur de son Œuvre, dont les résultats se perpétueront jusqu'à l'extinction des races humaines, place Christophe Colomb hors de tout parallèle possible. Il subsiste seul pour jamais; unique à travers les temps; isolé dans les éblouissantes splendeurs de sa gloire, au-dessus des Supériorités mortelles, inaccessible aux témérités des plus ambitieuses comparaisons.

En effet, quelle renommée osera s'égaler au Conquérant pacifique de l'intégralité du Globe? à ce bienfaiteur de l'humanité, qui pour elle doubla l'espace de la Terre, sans faire verser une goutte de sang, ni répandre une larme?

CHAPITRE QUATORZIÈME.

I.

Cet homme, tellement grand dans le monde que la parole ne suffit plus à le louer, apparaît bien autrement admirable, si l'on considère son rôle dans l'Église de Jésus-Christ. Là, se déploie son véritable centre d'action.

Et d'abord, ce Chrétien n'a pas seulement doublé pour nous le domaine terrestre ; ses travaux, ses idées, ont imprimé un mouvement incalculable à l'esprit humain. Il l'a prodigieusement enrichi, le dotant d'acquisitions immenses, offrant à sa curiosité d'inépuisables sujets d'investigations et d'études. En élargissant la sphère des contemplations admiratives et des ravissements spirituels, Colomb a élevé l'âme plus haut qu'elle n'avait jamais atteint depuis l'origine des Sociétés. En nous ouvrant l'espace illimité des Mers, en nous révélant d'autres Cieux, d'autres splendeurs, en nous dévoilant le majestueux ensemble du Globe, il nous a pénétrés d'un religieux étonnement, et nous a initiés à une conception moins imparfaite de la Creation, par conséquent du Créateur.

Christophe Colomb a sublimé dans nos cœurs la notion de l'Auteur suprême, ce Verbe incréé par qui tout existe. Le tableau de l'Univers s'est déroulé plus vaste, plus éclatant, devant notre intelligence. Nous avons mieux entrevu l'infinie multiplicité des créations et des merveilles invisibles du Tout-Puissant, qui daigna nous convier, nous si chétifs, à la connaissance ineffable de sa Souveraine Éternité. Le Révélateur du Globe a donc ainsi agrandi la pensée, ennobli l'âme, cette essence divine, ce souffle mystérieux et inexterminable de chaque individualité humaine.

Toutefois, si grands qu'ils soient, les services rendus à l'humanité par Christophe Colomb n'avaient nullement pour objectif l'avancement des sciences, le progrès de la Civilisation. Les avantages qu'en a retirés le Monde ne sont que les effets secondaires, les conséquences implicites, les répercussions de l'acte surhumain de la Découverte.

Nous l'avons hautement déclaré ailleurs, et nous devons le répéter ici :

L'Entreprise de Christophe Colomb fut exclusivement une Œuvre Apostolique.

Pour un instant, reportons-nous à cette mémorable époque.

Au delà des mers, un Monde Nouveau, ignoré de l'Ancien, étendait de l'un à l'autre pôle son double Continent, et depuis des milliers d'années gémissait sous l'empire du Prince des ténèbres. Satan y régnait

sans partage. Il en avait exclu la Vérité, la Justice, la la Compassion, et railleusement installé, à leur place, l'orgueil, le mensonge, la férocité. Incessamment des tribus haineuses ensanglantaient de leurs luttes les plaines et les forêts de ce magnifique séjour, se faisant une joie de supplicier les vaincus, avec d'atroces raffinements de torture. Sur les plateaux de la région Méridionale, où siégeait un simulacre de Civilisation, chaque année des milliers de victimes humaines étaient offertes en holocauste à de monstrueuses effigies, et leur chair servait à repaître les hideux ministres de ce culte infernal.

Par Christophe Colomb, le nom du vrai Dieu, du Créateur des Mondes fut enfin proclamé sur cette terre d'abomination. Le signe sacré de la Rédemption se dressa sur les hauteurs de ses rivages, et la prise de possession de ce sol maudit s'opéra solennellement au nom du Sauveur des hommes. Là où s'élevaient des autels d'égorgement et des bûchers de supplice, maintenant s'ouvrent des asiles, à l'enfance, à la vieillesse, à l'infortune. Là s'édifient des hôpitaux, des écoles, des monastères, des Cathédrales. En des lieux jadis arrosés de sang humain, aujourd'hui la parole de Vérité console et fortifie les âmes.

L'immortel Tertiaire de Saint-François, Christophe Colomb, fut surtout le Messager de l'Évangile, et le premier Mandataire de l'Église dans le Nouveau Monde.

Aussi, en annonçant au clergé d'Italie l'histoire que nous écrivions par ordre du Souverain Pontife, notre illustre ami, le père Ventura de Raulica, intitulait-il son Manifeste : CHRISTOPHE COLOMB RESTITUÉ A L'ÉGLISE. C'est qu'effectivement le Navigateur de Dieu fut par excellence l'homme de l'Église. Il fait partie intégrante de sa dilatation, de son universalité, de ses fastes et de sa durée jusqu'à la fin des temps.

Le vainqueur de la MER TÉNÉBREUSE est entré dans l'Église, appelé d'En-Haut, et il y tient un rang unique. D'ores et déjà il appartient à l'Église, non par la volonté des hommes, mais par l'élection du Tout-Puissant. Avant qu'une place lui soit assignée dans les sacrés Diptyques, nul ne le dépossédera de celle qu'il occupe si glorieusement dans l'admiration du Catholicisme et la reconnaissance de l'Humanité.

Quatre Papes ont explicitement rendu hommage à ses vertus :

Innocent VIII, en bénissant son projet de Découverte, ainsi que le but intime de son Expédition;

Alexandre VI, en déclarant qu'il était hautement recommandable, très digne d'une telle entreprise, et fait pour l'accomplir;

Jules II, en l'acceptant pour son Légat naturel dans le Nouveau Monde, en l'obligeant à une Correspondance suivie, et lui accordant une créance absolue;

Pie IX, en affirmant son zèle Catholique, et attestant que son audacieuse tentative, à travers les flots, n'a-

vait d'autre mobile que l'extension du règne de Jésus-Christ.

Ainsi se trouve justifiée l'expression du Bossuet Italien, le Père Ventura. Et par cela qu'il était prédestiné à son ineffable mission, et véritablement l'homme de l'Église, *l'uomo della chiesa,* chargé de porter la Bonne Nouvelle aux nations inconnues, Christophe Colomb ne se borna point à élever sa pratique des vertus chrétiennes jusqu'à ce degré d'héroïsme qui fait les Saints. En sa qualité d'homme de l'Église, il montra envers cette auguste Mère des prévoyances filiales, un dévouement sans égal, un esprit de sacrifice presque surnaturel, tant il dépassa les forces de notre faible humanité. C'est pourquoi, bien que laïque, et deux fois engagé dans les liens du mariage, Colomb ne semble pourtant inférieur à aucune des gloires consacrées sur nos autels.

Fils soumis de l'Église, nous n'oserions, jusqu'à ce qu'elle ait prononcé, affirmer que Christophe Colomb fut un SAINT; mais nous n'hésitons point à soutenir que, parmi les saints canonisés, nul ne l'a surpassé en grandeur.

Quel nom placer au-dessus du sien ou même à ses côtés? Quel Saint a donné la moitié de ce Globe à l'Église, pour y répandre la Foi?

Sa charité nous a valu un Monde.

Colomb voulait découvrir, au delà des Mers, des peuples ignorant encore la venue du Rédempteur, les

appeler au Salut, et, au moyen des richesses de ces nouvelles contrées, racheter la Palestine, ou, en cas de refus, la conquérir par les armes, afin que toutes les Nations de l'Univers eussent facilement accès au Tombeau du Sauveur. Qui, parmi les Saints, nous révèle une plus noble ambition?

Son désir de délivrer Jérusalem lui coûta dix-huit années de sollicitations, d'amertumes, d'angoisses.

S'il y eût renoncé, il pouvait sans délai obtenir du Portugal des vaisseaux pour sa Découverte. Depuis les temps de Job, quel homme de Dieu nous édifia par une semblable patience?

Quel est le Saint canonisé, qui, étant père de famille, ait refusé une Principauté de douze cent cinquante lieues carrées, de peur que les soins à lui donner pussent le retarder dans sa mission évangélique?

Ayant dans notre livre, l'AMBASSADEUR DE DIEU, mis au défi de citer, parmi les Saints honorés d'un Culte, des Actes de charité plus admirables que ceux de Christophe Colomb, nous n'en rappellerons ici qu'un seul.

Christophe Colomb, grand Amiral de l'Océan, au lieu de faire passer par les armes des Marins odieusement ingrats et rebelles, qui dans le cours de sa dernière Expédition avaient conspiré contre lui, et par deux fois tenté de le massacrer, voulut oublier leurs crimes, pour ne songer qu'à leurs souffrances durant cette périlleuse navigation. Le parfait disciple de l'É-

vangile ne se borna point à leur faire grâce de la vie, à leur pardonner; prenant en pitié leur dénûment, au lieu de les abandonner sur le rivage d'Hispaniola, il les rapatria à ses propres frais. Après le débarquement, il réclama en leur faveur la solde arriérée, sollicita, pétitionna pour eux, fit agir son fils. Puis, comme la nonchalante lenteur des bureaux exposait ces malheureux à mourir de faim, après les avoir d'abord aidés de sa bourse, ses faibles ressources étant épuisées, il engagea sa signature, et recourut aux emprunts afin de les secourir!... Contracter des dettes pour nourrir ses meurtriers! la Charité d'un Saint canonisé fut-elle jamais au delà?

Le Révélateur du Globe ne se montrait pas moins généreux envers son assassin couronné, ce Ferdinand, contempteur de la Justice, violateur de la foi jurée, bourreau inexorable, qui martyrisa son âme jusqu'à l'agonie. Pour faire disparaître la preuve matérielle de l'ingratitude Royale, Christophe Colomb ordonna d'enfermer dans son cercueil les chaînes dont ses pieds et ses mains avaient été meurtris!

II.

Si aucun homme n'influa autant que Christophe Colomb sur les destinées du Monde moderne, aucun aussi ne conçut pour l'Église des desseins plus vastes, plus généreux, et ne montra pour la Papauté des prévisions plus tutélaires.

Ce chrétien marchait en avant, comme s'il fût chargé d'éclairer la route du Catholicisme.

Non seulement Colomb ordonnait l'érection d'une Église en l'honneur de l'Immaculée Conception, trois siècles avant la proclamation de ce dogme; non seulement il prescrivait la fondation d'un Séminaire des Missions Étrangères, cent vingt-cinq ans avant l'établissement de la Propagande à Rome, par le pape Grégoire XV; mais, comme s'il pressentait déjà les futurs agissements de ce Martin Luther, alors à peine âgé de six ans, qui devait un jour détacher de l'unité Romaine la plus grande partie de l'Europe, en la couvrant de calomnies, de sang et de haines, il songeait à sauvegarder la triple Couronne du Souverain Pontife, et à repousser toute atteinte au Pouvoir Temporel, seule garantie de l'indépendance du Vicaire de Jésus-Christ.

Lorsqu'en sa qualité de Vice-Roi des Indes, Christophe Colomb institua un magnifique Majorat, dont les revenus Capitalisés pourraient lui permettre un jour de racheter le Tombeau du Sauveur, et, en cas de refus, de lever une armée, pour l'arracher aux mains des Musulmans, il ordonnait à son Héritier, et à ses Successeurs, dans le cas où une puissance quelconque viendrait à troubler le Saint-Père dans ses droits ou son domaine, de se porter aussitôt aux pieds du Pontife, avec sa famille, les gens de sa Maison, de le défendre par les Armes, de le soutenir de ses revenus, et, au besoin, de lui abandonner le fond même du Majorat !

Sa pieuse munificence efface ici celle de Constantin, de Charlemagne, et la générosité de la grande Comtesse. Non seulement Colomb donnait ses biens, ses privilèges, le patrimoine de ses fils, dépossédait toute sa famille, exhérédait toute sa postérité au profit du Saint-Siège, mais il lui sacrifiait résolument jusqu'aux plus ardentes sollicitations de son âme, le trésor caché de sa piété Catholique, cet amoureux espoir de délivrer un jour le Saint Tombeau, qui fut l'objectif constant de sa vie !

Depuis l'an 42 de l'Ère chrétienne, où, sous l'empereur Claude, le Prince des Apôtres vint fixer à Rome la Chaire de l'infaillibilité, en descendant la série des Papes, jusqu'au règne de Léon XIII, on ne rencontrera, ni parmi les Pontifes, les Docteurs de l'Église, ni parmi

les Évêques, les Fondateurs d'Ordres, aucun Saint qui ait donné à la Papauté des gages d'un amour plus profond, plus absolu que celui de Christophe Colomb.

Nous insistons sur cet héroïque dévouement au Saint-Siège, parce qu'il est unique dans l'histoire, et que les annales de l'Église n'offrent pas un seul exemple de son similaire. En ceci, l'incomparable Serviteur de Dieu s'est montré exceptionnel, comme le fut son rôle dans l'humanité.

Nous n'hésitons pas à le dire : le Saint-Siège est demeuré son débiteur.

Le grand Pie IX l'avait compris.

Quand on embrasse d'un regard synthétique l'immensité de Christophe Colomb, les résultats incommensurables de sa Découverte, l'action surnaturelle mélangée à sa vie, la grandeur de ses vues, la magnanimité de ses actes, l'ingratitude qui paya ses bienfaits, ses malheurs égalant presque sa gloire, il n'est plus dans nos langues d'expression suffisant à peindre le double sentiment d'enthousiasme et de douleur que suscite en nous l'aspect de cette majestueuse personnalité. Si par le symbolisme de sa destinée, son nom admirable surpasse les plus significatives dénominations de la Loi de grâce, pareillement son auguste individualité se distingue de toutes les renommées chrétiennes. Son existence fut marquée du triple indice de l'immortalité bienheureuse : l'Apostolat, la Prophétie et le Martyre.

Quelle voix, parmi les adorateurs du Verbe éternel,

célébrera dignement le Démonstrateur de sa Création?

Déjà le merveilleux de la Découverte dépasse toute épopée. Par sa seule grandeur chrétienne, le Révélateur du Globe intimide l'éloge et déconcerte la louange. L'Évangéliste des mers resplendit désormais dans les siècles, impérissable, éblouissant de grandeur, rayonnant de sublimité. La poésie désespère d'atteindre aux sereines régions d'où émane la gloire de Celui que le Maître de l'Univers choisit pour son Mandataire. A l'évocation d'une telle image, la lyre se tait, muette d'étonnement; les sept cordes se détendent, convaincues d'impuissance.

En regard du Surnaturel qui déborde dans les principaux faits de Colomb, les illumine et les couronne, combien est incolore la prosodie humaine, combien sont pâles les lauriers olympiques, chétives les nefs des Argonautes, et pitoyablement mesquins les demi-dieux d'Homère! Pareillement, qu'on trouve puérils les chants de l'ingénieuse Grèce, et indigentes les sveltes muses du Latium! La supériorité chrétienne de Christophe Colomb surpasse autant les renommées terrestres, que le cèdre majestueux du Liban domine l'humble hysope abrité sous son ombre. Il n'est pas plus aisé à la poésie de célébrer le Vainqueur des mers que de chanter l'Océan lui-même, tant ce Héros participe de l'infini.

L'épopée de Colomb est encore à venir.

En vain s'efforcerait-on par des comparaisons hu-

maines, des odes, des dithyrambes, des invocations profanes, de célébrer justement le Messager de la Providence. Seule la harpe aux divines mélodies du Roi-Prophète pourrait rencontrer des accords dignes de l'amplificateur de la Création. Brûlant de désir à la manière de Daniel, le plus miraculeux des enfants de la fournaise, Christophe Colomb présente en sa personne un caractère « d'homme de Dieu antique ». Suivant l'expression de saint Augustin parlant de saint Irénée, des reflets bibliques fréquemment éclairent ses labeurs. De lui, sont inséparables les solennelles réminiscences de l'Horeb et du Sinaï. Si l'on énumère les gigantesques travaux du Vainqueur de la mer ténébreuse, son image nous ramène au temps des patriarches, et remet sous nos yeux la colossale figure de Moïse, libérateur d'Israël. Involontairement l'Idumée, le Chanaan, la terre de promission, Jérusalem, aussitôt réapparaissent à notre souvenir, dans leur lointaine magnificence.

Qui racontera ces splendeurs ?

Ce n'est point avec des rimes s'accompagnant de la flûte lydienne, des molles cordes du théorbe, ou des sons rêveurs du luth, que jamais un barde chrétien saluera l'héroïsme du bienfaiteur des peuples. Le cinnor des Hébreux, le mâle buccin, le psaltérion, la trompette des lévites mériteraient à peine de répéter des chants en son honneur. Mais, nous en avons la ferme espérance, le jour viendra, où religieusement les enfants de nos fils entendront des hymnes à sa gloire, soutenus des puis-

santes harmonies de l'orgue, résonner dans les cathédrales.

Les âmes catholiques, les cœurs altérés de justice, n'ont pas jusqu'à présent suffisamment remarqué la physionomie presque archangélique de cet extraordinaire Serviteur de Dieu. Elle est d'une si grande beauté quand on la considère intuitivement, que même le détracteur officiel de Christophe Colomb, l'archichronographe impérial, Oviedo, ne put, vers la fin de sa vie, se défendre de l'admirer et de lui rendre témoignage.

L'auteur de l'*Histoire générale et naturelle des Indes*, ayant, comme il nous l'apprend, traversé neuf fois l'Atlantique, reconnu les inexprimables fatigues de Christophe Colomb et les indicibles avantages qu'il a procurés au Monde, se laisse subjuguer enfin par l'ascendant de la vérité. Cette fois le courtisan est vaincu; la franchise l'emporte sur la cautèle. Et en dédiant à l'empereur Charles-Quint le vingtième livre de son grand ouvrage, Oviedo dit courageusement, au sujet du « mémorable Amiral, par l'industrie duquel l'Espagne possède les Indes... » : « Sa mémoire ne pourra finir. Il paraît juste et de raison que Votre Sacrée Majesté, ainsi que tous les Rois qui lui succéderont, en gardent un perpétuel souvenir, honorent la descendance de Colomb et sa maison; la soutiennent, accroissent son État, et la considèrent comme le propre joyau de la Couronne et l'ornement de ses royaumes, puisqu'il fut cause de tant de bien, et que par lui le Christ et sa

foi catholique ont été servis dans ces Indes, où la religion chrétienne a été prêchée, s'y est répandue, et qu'on tire de ces régions éloignées d'innombrables trésors pour votre Chambre Royale, pour l'Espagne, et que Votre Césarée Majesté les emploie au service de Dieu, et œuvres pies auxquelles Elle s'exerce. »

L'archichronographe impérial, se retraçant dans leur majestueux ensemble les prodiges du Messager de l'Évangile, frappé d'étonnement, ravi d'admiration, enlevé d'enthousiasme, déclare, par une affirmation venant du cœur, que la mémoire de ce mortel ne saurait prendre fin dans ce Monde, « Et qu'alors même que tout ce qui s'est écrit, et tout ce qui pourra s'écrire encore sur cette Terre viendrait à périr, son Histoire ne serait pas effacée, parce qu'elle est écrite dans le Ciel, où elle se perpétuera éternellement, Dieu voulant qu'il y ait sa récompense et sa gloire (1). »

(1) « Porque aunque todo lo scripto y por escrevir en la tierra perezca, en el cielo se perpetuera tan famosa Historia donde todo lo buene quiere Dios que sea renumerado y permanezca para sa alabança y gloria de tan famoso varon. » — Oviedo y Valdez, *Historia general y natural de Indias,* lib. XX, p. 5.

CHAPITRE QUINZIÈME.

I.

La restitution de Christophe Colomb à la vérité historique, son accession aux fastes du Catholicisme, où, depuis trois siècles, la nature de ses rapports avec les Papes Innocent VIII, Alexandre VI et Jules II, désignait sa place, rejettent bien loin derrière nous, dans leur injustice et leur mesquinerie, les « curieuses hardiesses de la critique érudite », fourmis venimeuses attaquant un colosse de gloire.

Désormais les bibliographes de New-York et les quatre académiciens de Gênes, dévots thuriféraires de la calomnie, peuvent s'exercer librement sur la renommée de Colomb, d'après le canevas fantaisiste que leur a fourni Davezac, leur prophète. Nous n'avons plus à nous en occuper. Qu'ils se taisent ou qu'ils persistent à déblatérer, que nous importe? La vérité n'a point de part avec eux. Que nous fait le dénigrement atrabilaire des méthodistes d'outre-mer, et l'amoindrissement systématique des calvinistes d'Europe, s'acharnant à

déchiqueter la sublime personnalité du Serviteur de Dieu? N'entrons pas en discussion; laissons-les suivre leur pente. Seulement, remarquons les faits et sachons saisir le sens ésotérique de leur progression.

Le grand promoteur de la gloire de Christophe Colomb a été le Chef de l'Église, lui-même, l'immortel Pie IX.

Pour qui sait comprendre, une relation mystérieuse existait entre son Pontificat et la renommée du Héros des Mers. Cette remarque a été constatée d'une façon irrécusable et solennelle, durant le Concile du Vatican. Les dates ont une éloquence qui domine toute contradiction.

Observez bien :

Le 14 décembre 1840, le Pape Grégoire XVI appelait dans le Sacré Collège un Archevêque-Évêque, peu connu des hommes en dehors de son diocèse. C'était ce prêtre gentilhomme des États Romains, qui, destiné de Dieu à gouverner un jour son Église, au milieu d'inextricables complications, avait été, par un dessein d'En-Haut, envoyé dans la région la plus extrême du Nouveau Monde, comme pour mieux mesurer, par ses propres yeux, ce qu'il avait fallu de force, de grandeur, de foi catholique et de secours divin au Chrétien qui, le premier, osa défier l'immensité, braver les formidables espaces de l'Atlantique, et affronter les périls des rivages barbares.

Le jour même où ce nouveau Cardinal, prédestiné

à la Tiare, revêtait la pourpre Romaine, nous prenions la plume, et notre livre : LA CROIX DANS LES DEUX MONDES esquissait, pour la première fois, la vraie physionomie du Révélateur de l'autre hémisphère.

On sait les résultats de cet Ouvrage. Ses traductions, ses nombreuses réimpressions, et jusqu'à ses contrefaçons portèrent au loin la gloire du CHRÉTIEN INCOMPARABLE.

En revenant de Gaëte, après la tourmente révolutionnaire, à peine rentré au Vatican, Pie IX daigna encourager, de vive voix, nos recherches pour une histoire complète de Christophe Colomb. En outre, Sa Sainteté voulut spontanément le faire par écrit. Elle jugea que c'était opportun. Le Souverain Pontife nous disait qu'assurément, lorsqu'aurait paru notre Ouvrage, il deviendrait évident, comme nous le soutenions à bon droit, que Christophe Colomb avait été aidé par l'influence du Saint-Siège, et principalement soutenu du clergé, dans son entreprise (1).

Dès que notre Histoire fut livrée à la publicité, le Pape félicita son auteur, l'honora de hautes distinctions, et ensuite laissa l'opinion se former librement.

Chose singulière, aucun des grands journaux reli-

(1) « Ut tu jure optimo affirmas, dilecte Fili, Christophorum ipsum Apostolicæ hujus Sedis impulsu et auxilio clerique præsertim magno studio id præcellentis cœpisse consilii. » BREF, du 10 décembre 1851.

gieux de France ne rendit compte de cet ouvrage. La nouveauté de ses affirmations et de ses aperçus excitait une vague défiance. Le nimbe céleste dont nous avions ceint le front du Navigateur de Dieu, inquiétait certains esprits. Malgré les diverses correspondances de Rome, ébruitant le flatteur accueil fait à notre personne, les Conrards du journalisme gardaient un silence qu'ils estimaient prudent, quand tout à coup une voix s'éleva, rompant le calme de ce mutisme opiniâtre. C'était l'opinon pleine d'autorité du maître des critiques, de notre illustre écrivain, Jules Barbey d'Aurevilly. Elle annonçait que ce livre, dont nul ne parlait encore, ferait malgré tous son chemin dans le monde, et qu'on pouvait, dès à présent, le prendre pour le procès-verbal d'une future Canonisation.

Cette déclaration Vaticinienne, si hardie dans son objet, si affirmative dans son assurance, fut un grand étonnement pour le public mondain. Bien peu alors crurent à la prophétie; néanmoins aujourd'hui son accomplissement ne nous semble guère éloigné. C'est que l'intuition de l'éminent critique s'était élevée jusqu'à la hauteur du Héros, avait pénétré les mystiques profondeurs de ce cœur illuminé de la Grâce, et surpris à travers ces splendeurs les signes indéfectibles de la sainteté. M. d'Aurevilly était, du premier coup d'œil, arrivé par la puissance de l'induction, au résultat définitif d'une telle vie. Il avait reconnu dans

Colomb un Chrétien incomparable, et pressenti quelle récompense attendaient ses ineffables mérites.

Avant les ténébreuses menées du Piémont contre le Pouvoir temporel, la résurrection de la renommée de Christophe Colomb avec son caractère religieux, et les sympathies de Pie IX, avaient singulièrement frappé le roi Victor-Emmanuel, qu'on sait n'avoir jamais accordé grande attention aux œuvres littéraires qui ne touchaient pas à l'actualité politique. Le fils du pieux Charles-Albert nous avouait que le Nimbe de la Sainteté serait le plus magnifique Couronnement de cette Grandeur sans pareille. D'ailleurs, Sa Majesté n'était nullement surprise d'apprendre quel intérêt portait à cette affaire le premier Pape qui eût mis le pied dans le Nouveau Monde.

Cependant, les réimpressions et les traductions de notre Histoire continuaient à répandre de proche en proche le sentiment de vénération que devait faire naître la connaissance du Serviteur de Dieu. Maintenant il était question de lui en des régions lointaines. L'admiration de ses vertus allait jusqu'à l'attendrissement; le récit de sa vie apportait l'édification dans les âmes. On le réputait Saint, mais sans oser le déclarer tout haut. Il y avait lutte secrète dans la dévotion des fidèles.

Douze ans s'étant ainsi écoulés, le grand Pie IX ne se borna plus à une appréciation intime et verbale des mérites de Colomb, limitée à la simple conversa-

tion et renfermée entre les murs du Vatican. Le chef de l'Église caractérisa publiquement ses travaux, et déclara dans quel but le Révélateur du Globe avait combiné son plan de Découverte.

Le Pape avait reconnu l'ardeur Apostolique du Héros chrétien, et disait, que « ENFLAMMÉ DE ZÈLE POUR LA FOI CATHOLIQUE, CE NE FUT POINT EN VUE D'ACCROITRE LES DOMAINES DE LA COURONNE D'ESPAGNE, QU'IL TENTA CETTE AUDACIEUSE ROUTE A TRAVERS LES FLOTS; MAIS BIEN POUR RANGER DE NOUVEAUX PEUPLES SOUS LE RÈGNE DU CHRIST, CE QUI VEUT DIRE DE L'ÉGLISE (1). »

Ainsi, désormais il n'est plus permis de se méprendre sur les sentiments de Christophe Colomb, et d'attribuer, comme on le fait si arbitrairement, à tel ou à tel mobile ses épiques travaux. Le Vicaire de Jésus-Christ a écarté tout doute, et posé sur le boisseau évangélique l'éclatant flambeau de la Vérité.

La Découverte fut uniquement l'œuvre de la Foi, aussi bien que sa récompense.

Cependant, de jour en jour l'opinion des fidèles se formait ou se réformait. L'idée de la Sainteté de Colomb allait se propageant et prenant plus de consistance. Un pieux enthousiasme changeait en culte dans un grand nombre de cœurs l'admiration profonde qu'inspiraient les travaux, les souffrances, la résignation et la charité de ce parfait disciple de l'Évangile.

(1) Bref du 24 avril 1863.

On trouvait trop insuffisant le mot tant prodigué de vertu, pour exprimer son héroïsme Apostolique. Beaucoup désiraient pouvoir librement donner cours à leur vénération, mais personne encore n'avait osé porter leurs vœux au pied du Trône Pontifical.

II.

On l'a vu plus haut, et la France surtout ne doit pas l'oublier :

Ce fut un Prince de l'Église, le Primat d'Aquitaine, l'illustre Cardinal Donnet, qui, ayant compris avec son âme celle de Christophe Colomb, assuma cette généreuse initiative, en se chargeant d'exprimer au Saint Père le désir des peuples chrétiens.

Aussitôt, l'impiété protesta violemment contre le projet de béatifier le grand Navigateur. On prétendait qu'il était uniquement l'homme du PROGRÈS SOCIAL, l'expression de la pensée de son époque, et qu'il ne fallait pas souffrir cette *usurpation* de Rome (1).

Plus tard, le Concile ouvert au Vatican par le pape Pie IX servit à mieux honorer encore Christophe Colomb. Son nom revenait fréquemment dans les réunions particulières des représentants de la Catholicité. En ces jours-là, commença de s'accomplir un grand acte de justice réparatrice.

Sur l'avis d'un grand nombre d'Évêques, un POSTULATUM fut rédigé qui, déjà, classait Christophe Colomb

(1) *L'Opinion nationale,* 6 juin 1865.

parmi les chrétiens d'élite et lui conférait le titre de SERVITEUR DE DIEU VRAIMENT EXTRAORDINAIRE. Ce précieux document, d'une latinité admirable, portant les signatures de Princes de l'Église, de Patriarches, de Primats, d'Archevêques, appréciait le Navigateur génois, le qualifiait de HÉROS APOSTOLIQUE, en déclarant qu'il avait bien mérité de la religion et de l'humanité entière (1).

Mais, survint presque instantanément l'invasion piémontaise, avec ses abominables excès. L'interruption forcée du Concile, la dispersion de ses membres, loin d'effacer le souvenir du Messager de la Providence, ne firent qu'étendre plus au large sa sainte renommée.

Comme nous l'avons dit, quelques années après, sur l'invitation de l'Éminentissime Cardinal Donnet, nous reprîmes la plume, et prouvâmes d'une manière irréfragable que Christophe Colomb avait pratiqué jusqu'au degré héroïque toutes les vertus chrétiennes. Cet exposé, quoique succinct, eut forcément les proportions d'un volume. Il parut sous ce titre, qui résume le rôle de Colomb dans l'humanité : L'AMBASSADEUR DE DIEU (2).

(1) « Dum Orbis universus grati animi sensus erga apostolicum et benemeritum Hoeroem certatim exprimit. » — POSTULATUM *des Pères du concile œcuménique.*

(2) Une nouvelle édition de ce livre vient de paraître avec ce titre plus complet et plus explicite : CHRISTOPHE COLOMB SERVITEUR DE DIEU, *Son apostolat, sa sainteté,* Superbe volume de 560 pages, chez E. Plon, Nourrit et Cie. Paris, 1884.

Là, sont décrits : sa Vocation, son Noviciat, sa Probation, sa Mission providentielle.

Là, sont démontrés ses dons surnaturels.

Là, sont prouvés son exercice des trois Vertus Théologales, et pareillement sa pratique constante des Vertus Cardinales : la Prudence, la Justice, la Force, la Tempérance, la Pauvreté, la Chasteté, l'Humilité.

Là, sont également signalés ses miracles pendant la vie, ses miracles après la mort, et le Culte non interrompu qui en consacre le souvenir à Saint-Domingue.

On voit les convictions se multiplier, se solidifier à la lecture de cet ouvrage. Un arome de sainteté s'en exhale nécessairement. L'édification est recélée dans l'histoire du Serviteur de Dieu comme la puissance fébrifuge du chinchona dans son écorce.

Fidèle protecteur de la renommée de Colomb, comprenant combien ce livre importait au Catholicisme, le Pape Pie IX ordonna que sa traduction, due à la plume franciscaine de l'illustre Père Marcellino de Civezza, fût imprimée par la Sacrée Propagande, à ses propres frais. On le voit : l'intérêt que portait le Souverain Pontife à la Cause de Colomb, n'a fait que se manifester de plus en plus clairement, à mesure que se propageait la vénération des peuples, pour l'incomparable Serviteur de Dieu.

Le grand Pie IX a rendu personnellement témoignage au Mandataire de la Providence. Il a été le premier Pape qui ait constaté la part qu'avait eue le Saint-Siège dans

son Entreprise, et l'influence de l'Église sur l'accomplissement de ses travaux immortels.

Quiconque a lu L'AMBASSADEUR DE DIEU s'est convaincu de l'héroïsme chrétien du Navigateur Évangélique. La simple lecture de cet ouvrage met fin à toute indécision.

Mais dès qu'il eut paru, presque simultanément, une rage infernale déchaîna l'opposition tramée contre la Cause du Serviteur de Dieu. L'abbé Sanguineti, fidèle avocat de Satan, se remit à l'œuvre. Excités par lui, académiciens de Gênes et bibliographes impies attaquèrent, comme de concert, la Sainteté de Christophe Colomb. Les anciennes accusations furent ravivées, et chargées d'une nouvelle acrimonie. Le dirons-nous? Cet excès d'audace a été heureux pour la justice de l'histoire; car il s'en est suivi un examen approfondi de la principale objection de nos adversaires. Et ils ont été réduits au silence. S'ils recommencent servilement, d'après le système conseillé par Voltaire, à reproduire leurs calomnies, elles auront peu d'effet sur les Catholiques. La cause est jugée; nous n'avons plus à nous en occuper désormais. Il suffira de remettre sous les yeux nos réfutations, sans y ajouter une syllabe.

L'année 1885 voit la fin du débat. Dorénavant tout ce que les imperturbables bibliographes pourront imaginer de « Curieuses hardiesses » ne nous obligera point à rentrer dans l'arène. Notre victoire suffit pour toujours. Il n'y a plus maintenant à défendre la mémoire du Serviteur de Dieu; il ne reste qu'à la célébrer.

C'est en vue de cette satisfaction qu'a été publié un volume intitulé : *Glorification du Génie Catholique.* Et où a paru ce livre? à Gênes même, cette superbe ingrate, jusqu'à ce jour foyer de la calomnie contre le plus grand de ses fils.

L'auteur de cet ouvrage est le premier Génois qui ait compris le caractère providentiel de Christophe Colomb. Comme s'il voulait racheter l'indifférence séculaire de ses compatriotes, l'honorable M. Baldi n'a rien négligé pour raviver la gloire du Héros des mers. Il n'a épargné ni voyages, ni temps, ni veilles, ni dépense. Au milieu de ses appels réitérés à l'Épiscopat et de sa correspondance universelle, il a su pourtant former une précieuse collection d'ouvrages sur Colomb et créer ainsi sa riche *Bibliothèque Colombine.*

Dans un fort remarquable livre, encore trop peu connu, intitulé : *Le Révélateur du globe* et *sa Béatification future* (1), M. Léon Bloy, frappé de ce zèle aussi intelligent que noble, dit : « M. Joseph Baldi, issu d'une très ancienne famille transplantée à Gênes au commencement du dix-septième siècle, ayant parcouru les mers et passé de l'Atlantique dans le Grand Océan, put avec le Psalmiste admirer les transports de la mer, *mirabiles elationes maris.* Pendant un de ses voyages, comme il revenait en Europe, son navire fut assailli de la plus effroyable tempête. Alors que tous se croyaient

(1) Un beau volume, chez Sauton, 41, rue du Bac.

perdus, ce chrétien prédestiné n'implora pas en vain le secours du Dieu de Colomb... Il est, de tous les Italiens, celui qui a le plus efficacement travaillé à répandre dans la Péninsule la gloire catholique du Grand Amiral de l'Océan. »

Les connaissances variées de M. Joseph Baldi, sa facilité des langues, son érudition spéciale, l'élévation de son caractère, ses rares qualités d'âme et de cœur, sa modestie, sa solide piété le désignaient naturellement à notre choix; et il est ainsi devenu le Vice-Postulateur de la Cause de Christophe Colomb.

Dans la généreuse activité de son patriotisme, l'honorable M. Joseph Baldi a réuni des suffrages glorieux pour la renommée du Chrétien incomparable. Et cette noblesse de cœur nous fait un instant oublier l'étroitesse d'esprit, les petitesses académiques, les bassesses anti-sacerdotales de quelques prétendus érudits, compatriotes indignes du Révélateur de la Création. La simple lecture de ces documents, tout animés d'actualité, a rallié les convictions, et fortifié les pressentiments de la sainteté du Héros, chez un grand nombre d'entre les Pasteurs des Diocèses. Leur ensemble constitue une imposante autorité. Jamais au sujet d'un homme disparu de ce monde, depuis plus de trois siècles, il ne se produisit démonstration pareille.

Le même motif qui avait poussé le zèle du très excellent M. Joseph Baldi à imprimer sa *Glorificazione del Genio Cattolico,* lui a fait recueillir et publier les vœux

de l'Épiscopat, relativement à la Cause de Christophe Colomb. Ce volume simplement intitulé : LE VOEU DE L'ÉPISCOPAT CATHOLIQUE, et enrichi d'une Préface ainsi que des annotations de l'auteur, a exercé sur l'esprit de la Péninsule une action efficace. Avant tout examen, l'expression de ces souhaits vient entourer d'une sainte auréole la renommée du grand Serviteur de Dieu.

On sait qu'à l'exemple du vénérable Cardinal Donnet, le savant Théologien Mgr Charvaz, Archevêque de Gênes (1), puis le docte et profond Archevêque d'Aquila, Mgr Filippi (2), et l'illustre Général des Franciscains, le Révérendissime P. Bernardino de Portogruaro (3), avaient successivement signalé au chef de l'Église le désir des fidèles, touchant Christophe Colomb. C'étaient là de pieuses sollicitations; mais à côté des instances directes et publiques, qu'on pouvait croire rares et isolées, il est peut-être bon de découvrir à tous les yeux le sentiment particulier des Évêques Italiens.

Ici, nous allons pénétrer dans l'intimité, surprendre les épanchements de l'âme, la communication familière de la pensée, les secrets d'une persuasion religieuse, déposés dans un échange épistolaire. En transmettant leur adhésion à notre Vice-Postulateur, l'honorable M. Joseph Baldi, aucun des Prélats signataires de la

(1) Lettre française, du 8 mai 1867.

(2) Postulatum latin, du 6 janvier 1877.

(3) Postulatum latin, du 27 juillet 1877.

Postulation n'avait prévu la publicité réservée à leur confidence. Aucun d'eux non plus ne regrettera l'usage qu'on en a fait en Italie. Chacun parlait à cœur ouvert et laissait percer le fond de sa conviction personnelle.

III.

Puisons au hasard dans cette correspondance imprimée, la plus curieuse peut-être qu'on présentera jamais à la Sacrée Congrégation des Rites. Nous n'y trouverons ni un élan irréfléchi d'enthousiasme ni un désir d'imitation ou les entraînements de l'exemple, mais uniquement l'expression d'une opinion, aussi prudemment formée que mûrement établie.

Le célèbre Archevêque de Palerme, Mgr Celesia, récemment introduit par Léon XIII dans le Sacré Collège, déclare qu'il a observé avec attention le mouvement produit en faveur de l'immortel Génois, depuis le Concile du Vatican; et il se réjouit de voir l'opinion catholique reconnaître que l'entreprise de la Découverte fut une œuvre toute chrétienne (1).

Mgr l'Évêque de Plaisance avoue qu'avant de signer le Postulatum, il a voulu, d'abord étudier la question, lire soigneusement, avec calme, les documents, en tenant compte des objections suscitées par certains (Génois); et qu'après mûr examen, il trouve tous les éloges si relevés, si extraordinaires, donnés à Co-

(1) PALERME, Lettre du 16 *mai* 1879.

lomb, non seulement justifiés, mais encore de beaucoup inférieurs à son mérite. Il voit en lui « le Héros du Christianisme, le fils tendrement dévoué de la Vierge Marie, de l'Église Catholique et du Pontife Romain, le génie qui a le plus mérité de la religion, l'homme de Dieu, le généreux bienfaiteur de l'humanité qu'on ne peut contempler sans éprouver un sentiment d'intime et profonde vénération (1) ».

Avec son Éminence le Patriarche de Venise, les Archevêques de Naples, de Messine, de Salerne, de Camerino, de Monreale, d'Udine, de Syracuse, de Brindisi, d'Otrante, de Sienne, de Pise, de Sorrente, de Lucques, de Pérouse, de Spolette, de Ravenne, etc., etc., déclarent leur admiration du Héros chrétien et leur ardent désir de sa Béatification.

Mgr l'Archevêque d'Amalfi ajoute que, pendant le Concile, se trouvant à Rome avec un grand nombre d'Évêques étrangers, principalement des Américains, il les trouvait unanimes pour l'introduction de cette cause, par voie exceptionnelle (2).

L'Archevêque de Chieti, Mgr Ruffo, des Princes Scilla, avoue qu'il s'unit à ses collègues, en pleine connaissance de cause, ayant déjà étudié la vie du Serviteur de Dieu (3).

Un savant de grand renom, personnellement cher

(1) PLAISANCE, Lettre du 16 février 1880.

(2) AMALFI, Lettre du 9 janvier 1880.

(3) CHIETI, Lettre du 12 décembre 1879.

au Souverain Pontife, le très docte M[gr] Capecelatro, illustre Archevêque de Capoue, rappelle, dans un magnifique Postulatum particulier, que les vertus héroïques de Christophe Colomb sont maintenant reconnues de l'Univers, qu'on prouve ses dons de prophétie et de miracle. En conséquence, l'éminent Prélat supplie le Saint-Père de daigner signer l'introduction de cette Cause, pour la plus grande gloire de Dieu et la splendeur de son Église (1).

Cette expression du sentiment général des Archevêques d'Italie se retrouve, non moins précise, chez la majorité des Évêques de la Péninsule.

M[gr] l'Évêque Franciscain de Terracine prie le Seigneur de lui faire la grâce de voir, avant de mourir, l'introduction de cette Cause.

M[gr] l'Évêque de Civita-Vecchia dit de Colomb que « nul ne lui est comparable en grandeur. On ne trouve point dans l'histoire un homme qui ait procuré de tels avantages à la Religion et à la société. »

M[gr] l'Évêque d'Alexandrie, par allusion aux calomnies acharnées de l'abbé Sanguineti, fait observer que l'opposition organisée contre « la noble cause de notre Héros n'a servi qu'à mieux établir la SAINTETÉ du grand homme (2) ».

M[gr] l'Évêque de Trapani motive avec autorité son adhésion, déclare avoir sérieusement étudié cette

(1) CAPOUE, Lettre du 20 janvier 1881.
(2) ALEXANDRIE, Lettre du 25 novembre 1879.

Cause, et en donne implicitement la preuve par sa réfutation péremptoire des calomnies Génoises. Il conclut en affirmant que « Christophe Colomb pratiqua au degré Héroïque toutes les vertus Théologales et Cardinales (1) ».

Notre embarras serait grand, s'il nous fallait parmi tant d'adhésions épiscopales choisir la plus expressive. Leur ensemble d'ailleurs composerait un gros volume. Elles se résument pour la plupart dans celle de Mgr l'Évêque de Chioggia.

L'illustre Prélat pense que « la Providence a sans doute permis que ce vrai génie chrétien fût ignoré jusqu'à notre temps, presque enseveli dans l'obscurité, pour lui préparer une couronne de gloire plus splendide dans les jours mauvais que nous traversons, et peut-être aussi pour montrer à notre siècle, engoué de fausses et ridicules célébrités, de quel côté il doit se tourner pour contempler un véritable Héros (2) ».

(1) Lettre datée de Palerme, 28 novembre 1879.

(2) Chioggia, Lettre du 10 janvier 1880.

IV.

Qui ne sent la haute valeur de ces attestations ? devant elles tombent, l'une après l'autre, les accusations haineuses portées contre le Serviteur de Dieu. Quelle satisfaction pour les admirateurs du Héros catholique ! La calomnie venue d'Italie est enfin combattue et anéantie par les Évêques Italiens! L'ouvrage de notre honorable ami, M. Joseph Baldi, aura été des plus utiles à la Cause de Christophe Colomb, en montrant que le grief principal, si audacieusement reproduit et si opiniâtrement soutenu par l'école protestante, appuyée des chanoines académiciens de Gênes, a été examiné, discuté, et finalement condamné par le jugement des Évêques.

C'est là une suprême sentence. La conscience du Catholicisme s'exprime ici par la voix de ses pasteurs.

Avant toute décision régulière, sans attendre que la Sacrée Congrégation des Rites ait prononcé sur la Cause, cédant à l'irrésistible ascendant de la vérité, entraînés par la force de leur conviction, les Évêques appellent Christophe Colomb Serviteur de Dieu. Ils le reconnaissent comme Messager de la Providence.

Ce pressentiment de Sainteté qu'ont éprouvé les plus renommés Évêques d'Italie, en considérant le Révélateur du Globe, paraît unanime dans l'Épiscopat d'Espagne, si édifiant, si exemplaire.

A la suite du Cardinal Patriarche des Indes, les Archevêques de Séville, de Compostelle, de Valence, de Tarragone, de Burgos, de Grenade; les Évêques de Salamanque, d'Alméria, d'Oviedo, de Zamora, de Cordoue, de Barcelone, de Tortosa, de Pampelune, de Santander, d'Astorga, de Ségovie, de Cadix, d'Urgel, de Placensia, de Madrid, de Siguenza, de Cuença, de Badajoz, de Jaën, de Malaga, de Carthagène, etc., etc., etc., ont exprimé leurs vœux pour la voie d'exception dans cette Cause si exceptionnellement grande.

Le même désir se retrouve manifesté ouvertement parmi les catholiques, en Autriche, en Bavière, en Hongrie, dans la Dalmatie, la Moravie. On le rencontre chez les chrétiens de l'Herzégovine, de la Serbie, de l'Albanie, comme on le surprend en Allemagne, en Prusse, en Pologne, en Russie, ainsi qu'en Portugal et en Angleterre.

Dans les diocèses des régions Maritimes, la glorification future de Christophe Colomb excite la plus vive attente.

Les peuples du Nouveau Continent semblent mieux reconnaître la mission providentielle du Navigateur de Dieu. Avec un merveilleux ensemble, les Évêques du Mexique, de la Colombie, du Texas, de la Bolivie, de

l'Uruguay, de Honduras, de la Nouvelle-Grenade, de la Californie, de Vénézuela, de l'Équateur, du Brésil, du Paraguay, de la Confédération Argentine, du Pérou et du Chili, sollicitent la récompense céleste due au Messager de l'Évangile dans la partie du Globe jadis inconnue.

C'est aussi parce que les Pasteurs de ces lointains diocèses voient de plus près, sur cette terre si longtemps abreuvée du sang des victimes humaines, fleurir aujourd'hui la doctrine du Sauveur des âmes. Aux États-Unis seulement, dans ces lieux autrefois livrés à la plus affreuse barbarie, nous rencontrons présentement treize Archevêchés, soixante-deux Évêques, six mille trois cent soixante-six prêtres, quinze cent trente-deux séminaristes, cinq mille neuf cent soixante-quinze églises catholiques, quatorze cent trente-trois chapelles, soixante-quinze collèges, quatorze cent soixante-seize écoles paroissiales, formant un total de trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent quatre-vingt-huit élèves. En outre, on y compte deux cent quarante-huit orphelinats, cent vingt-six hôpitaux, et près de sept millions de chrétiens, soumis à l'Église Romaine!

En signalant l'assentiment universel des Catholiques à la Cause de Christophe Colomb, pourrions-nous taire la noble initiative de l'Épiscopat français qui, le premier, a réclamé la réparation due au Navigateur Apostolique?

Pour la gloire de la Fille aînée de l'Église, il était

désirable que, sans exception, tous ses Évêques eussent d'une même voix sollicité l'introduction de cette Cause sans égale. Malheureusement quelques-uns n'ont pas voulu comprendre l'importance d'une telle unanimité, ni quel lustre en aurait rejailli sur notre Primauté Catholique.

Néanmoins, et il nous est doux de le constater, à la satisfaction de notre dignité nationale,

Sept Cardinaux Français,

Dix-huit Archevêques Français,

Soixante-trois Évêques Français,

ont su payer leur tribut de gratitude au Serviteur de Dieu, qui ouvrit à l'Évangile l'autre moitié de la Terre.

L'Église universelle vient d'élever, en l'honneur de Christophe Colomb, un Monument plus durable que le marbre et le bronze. Six cent vingt-sept Évêques l'ont construit de leurs suffrages et cimenté de leurs signatures.

Les âmes privilégiées qui ne peuvent s'empêcher de vénérer le Révélateur du Globe, aimeront à reconnaître, dans cette élite de nos guides spirituels, les plus hautes renommées du clergé contemporain.

Comme nous dressons plus loin la liste complète des adhésions épiscopales, nous citerons seulement ici, outre le vénérable Cardinal Donnet, Primat d'Aquitaine, premier initiateur de la Cause, S. Ém. le Cardinal Franchi, Secrétaire d'État du saint pape Pie IX; S. Ém. le Cardinal Guibert, Archevêque de Paris; S. Ém. le

Cardinal Manning, Archevêque de Westminster; S. Ém. le Cardinal Dechamps, Primat de Belgique; S. Ém. le Cardinal Hassoun, Patriarche de Cilicie, Primat de Constantinople; S. Ém. le Cardinal Hergenroether, Préfet des Archives Apostoliques; S. Ém. le Cardinal Benavides y Navarrete, Patriarche des Indes; S. Ém. le Cardinal Pie, Évêque de Poitiers; S. Ém. le Cardinal Lluch y Garriga, Archevêque de Séville; S. Ém. le Cardinal de Canossa, Évêque de Vérone; S. Ém. le Cardinal San Felice, Archevêque de Naples; S. Ém. le Cardinal Patriarche de Venise; S. G. Mgr Eder, Archevêque de Salzbourg, Primat de Germanie; S. Exc. Mgr Guarino, l'Archimandrite Archevêque de Messine; S. G. Mgr le Prince Archevêque de Vienne; S. G. Mgr Felinski, Archevêque de Varsovie; S. G. Mgr Foschi, Archevêque de Pérouse; S. G. Mgr Korum, Évêque de Trèves; S. G. Mgr Foerster, Prince Évêque de Breslaw; S. G. Mgr Strain, Évêque d'Édimbourg; S. G. Mgr Strossmayer, Évêque de Bosnie, si célèbre dans les pays de langue Allemande.

Aucune de ces illustrations Ecclésiastiques n'a confondu la Cause exceptionnelle de Christophe Colomb avec les Causes ordinaires des Serviteurs de Dieu. Ces éminents esprits ont senti combien la justice à l'égard de Colomb se changerait en gloire pour l'Église elle-même. Ils sollicitent bien moins afin de rendre définitivement hommage au chrétien oublié durant quatre siècles, que pour revendiquer, en la solennisant, la

part prise par la Papauté à la sublime Conception qui a doublé le champ de l'Évangile.

Tous réclament en faveur de cette Cause, si exceptionnelle de grandeur, un mode exceptionnel d'introduction. Ainsi qu'autrefois le vainqueur n'entrait point par une porte ouverte dans la ville conquise, mais exclusivement par la brèche faite à ses remparts, la Cause de Christophe Colomb semble ne pouvoir s'acheminer par la voie ordinaire; et le Catholicisme tout entier sollicite pour lui une entrée exceptionnelle comme le fut sa personnalité auguste, visiblement élue de Dieu, et choisie pour organe de sa miséricorde envers la portion de la Terre restée jusqu'alors ignorante du Verbe et privée des bienfaits de la Rédemption.

V.

A l'heure présente, SIX CENT VINGT-SEPT ÉVÊQUES, convaincus de la Sainteté de Christophe Colomb, ont hâte de la voir officiellement proclamée.

Quelle consolante réparation de l'iniquité subie pendant la vie, des injustices souffertes après la mort, des calomnies aveugles ou préméditées répandues contre sa mémoire, depuis les premières années de ce siècle! Dans un sublime concert les voix de SIX CENT VINGT-SEPT ÉVÊQUES célèbrent maintenant les vertus de Colomb, et déclarent HÉROS APOSTOLIQUE celui qu'on accusa d'orgueil, de mensonge, d'ingratitude, de barbarie, d'avidité, de concubinage, de sacrilège!

Par l'organe de leurs Pasteurs, des millions de chrétiens appellent sur lui la justice du Saint-Siège, et le proposent aux honneurs de l'Autel!

Quelle compensation sublime et quelle ineffable indemnité! Y a-t-il glorification supérieure à un semblable hommage? Si l'injure fut incomparable en bassesse, son redressement est aussi sans pareil en grandeur.

Depuis l'établissement de l'Église, quel témoignage fut jamais semblable à celui que reçoit aujourd'hui le

Révélateur du Globe? Quelles plus généreuses émotions un homme a-t-il suscitées que celles dont est l'objet le Messager de la Croix, l'Ambassadeur de Dieu aux nations inconnues?

Même avant que son nom, illustre entre tous ceux de la race d'Adam, soit déféré au plus auguste tribunal de la terre, déjà les respects et la vénération des plus respectés et des plus vénérables des hommes le précèdent et le solennisent.

A aucune époque vit-on dans une Cause de sainteté se manifester une attente si générale et un désir si unanime?

D'ordinaire, c'est uniquement le chef d'un Ordre religieux, un Évêque, un Prince ou un Royaume qui sollicite la Béatification d'un Serviteur de Dieu. Ici, au contraire, le sentiment des populations chrétiennes s'est affirmé spontanément. Des points les plus extrêmes de cette planète, dont il nous a révélé la forme et l'étendue, Christophe Colomb fait battre tous les cœurs catholiques. Son nom sort de toutes les lèvres. Son Mandat providentiel devient ostensible pour l'âme qui se plaît à l'inépuisable spectacle de la Nature, et pénètre intuitivement dans l'histoire de l'humanité.

Sur la terre des miracles, près du Tombeau du Sauveur, le Patriarche de Jérusalem songeait à l'homme qui brûlait de l'affranchir du joug des Musulmans, et recommandait sa mémoire au souverain Pontife.

Des contrées de l'Arabie aux rivages de l'Inde, des

îles de l'Océan et des bords du fleuve Jaune aux steppes de la Mantchourie, et des districts de la célèbre muraille de l'Empire Chinois, comme des rives du Japon, se dirige vers Rome l'expression du même désir. Des bords du Nil et du Gange, de l'Orénoque et de la Plata, des côtes de l'Amérique du Nord, des brumes glaciales de Terre-Neuve aux ardentes réverbérations du cap Bonne-Espérance, sous la montagne de la Table; et du pic des Andes Péruviennes, de la Cordillère du Chili jusqu'à la verdoyante Australie perdue au sein des flots, l'admiration pour le Messager de la Croix se tourne vers la Capitale du Monde Chrétien, et traverse les espaces, glorifiant le Dieu de Colomb.

Sur les deux hémisphères dont il a fait l'union, le Révélateur du Globe reçoit maintenant des populations chrétiennes un hommage de gratitude, légitime tribut de sa sublimité Apostolique. Cet honneur inouï d'universalité, jusqu'à nous inimaginé autant qu'inimaginable, et autrefois impossible avant la Découverte, présente ce caractère exceptionnel qui marqua les grands actes de Colomb, et son histoire vivante, comme son histoire posthume. Nous voyons, aujourd'hui, de toutes les contrées de la Terre s'élever des témoignages à la vertu du Navigateur de Dieu.

Dans cette éclatante cohorte épiscopale, irradiation du suprême pontificat, tous les catholiques des divers États de l'Europe sont représentés, à l'exception de la Hollande. Les Évêques de cette flegmatique nation sont

restés insensibles au mouvement des âmes chrétiennes. Appréciateurs de leur propre sagesse, l'estimant, paraît-il, supérieure à celle de tous leurs confrères, après avoir délibéré sur Colomb, ils ont trouvé prudent de s'abstenir. Les Évêques du pays qui votait une statue à Guillaume de Bieraliet, pour avoir salé des harengs, n'ont pas jugé que Christophe Colomb, pour avoir donné à l'Église la seconde moitié de la Terre, méritât une signature. Ils ont craint de la compromettre. La majorité du corps épiscopal ne leur était pas une garantie suffisante.

Oublions-les. Portons ailleurs nos regards.

SIX CENT VINGT-SEPT ÉVÊQUES sollicitent aujourd'hui du Saint-Siége une forme exceptionnelle pour l'introduction de cette Cause, exceptionnelle essentiellement. Si ce nombre d'adhésions paraît imposant, la qualité des postulants n'est pas moins digne de déférence et de respect. Sur le POSTULATUM figurent des Princes de l'Église hautement renommés, de vénérables Patriarches, des Archevêques et des Prélats célèbres.

Là se trouvent aussi des Évêques missionnaires justement appelés Vicaires Apostoliques, car ils évangélisent en des régions lointaines, menant souvent la vie militante et périlleuse des premiers Apôtres. Là se voient encore les Délégats Apostoliques de l'Égypte, de l'Arabie, de la Syrie; des Archevêques résidant parmi les farouches sectateurs de Mahomet, d'autres établis au milieu des Schismatiques Grecs. Nous con-

templons avec édification les signatures d'Archevêques et d'Évêques Confesseurs de la Foi.

Comment lire sans émotion religieuse plusieurs de ces noms?

Ici, c'est Mgr de Lavastida y Davalos, Archevêque de Mexico, condamné à mort; puis Mgr Philippi, Archevêque d'Aquila, violemment arraché de son siège, et longtemps réfugié auprès de Pie IX; là, Mgr Lachat, Évêque de Bâle, condamné à la prison; Mgr Mermillod, frappé d'exil et de confiscation; Mgr de Lacerda, évêque de Rio de Janeiro, condamné aux galères; une autre victime des Francs-Maçons Américains, Mgr de Macedo, évêque de Para, également puni des travaux forcés; Mgr Vérolles, l'évêque de la Mantchourie, aux mains mutilées par le martyre. Nous voyons des Apôtres, ayant échappé au fer des bourreaux, d'autres sauvés par les chrétiens la veille du supplice; ceux-ci obligés de fuir leur résidence et d'habiter les forêts; ceux-là confiant leurs jours au zèle de quelque néophyte, pourchassés des Mandarins, et cependant, à travers leurs courses, ou du fond de leur cachette, se souvenant de Colomb, et appuyant la Cause du serviteur de Dieu.

Déjà sur toutes les régions de la terre où fut porté l'Évangile, le nom du Messager de la Croix a maintes fois retenti. Il n'y a plus un seul point du monde chrétien qui n'ait entendu parler de Colomb. Au delà des plaines embrasées du Darfour et du Soudan, même les espaces torrides de l'Afrique centrale, les inhospi-

talières contrées de la Nigritie, ont ouï quelques voix prononcer et bénir le nom du grand Porte-Croix de l'Église.

Sous ces brûlantes latitudes, un autre Messager du Salut, Découvreur aussi de terres inconnues et de peuples ignorés, bravant chaque jour les dangers du sol, l'inclémence de l'air, cherchant des nations assises dans l'ombre de la mort, excité au courage par celui de Colomb, sollicite éloquemment la glorification du premier Évangéliste des Mers.

Durant les redoutables nuits d'un climat redouté, Mgr Daniel Comboni, qu'a souvent réveillé l'effroyable concert des fauves, où le rugissement lointain du lion dominait l'âpre râlement des hyènes et les insupportables hurlements des chacals, songeait aux mugissements des vagues, aux gigantesques fureurs de l'Atlantique pendant la dernière expédition du Navigateur de Dieu. Ainsi que les menaces de l'Océan n'arrêtaient point le vainqueur de la Mer Ténébreuse, les terribles éventualités du désert n'ont pas retardé l'Apôtre de l'Afrique centrale. Mgr Comboni déploie une force morale vraiment digne de Colomb. Son infatigable constance a triomphé enfin d'obstacles invincibles.

Deux fois, à peu d'années d'intervalles, l'ardent soldat de Jésus-Christ, marchant à la conquête des âmes, a franchi des sables embrasés, s'avançant vers les régions inexplorées du pays des Chamites.

Deux fois, après avoir vu succomber à leurs fatigues,

et aux rigueurs de l'Atmosphère, tous ses compagnons de route : prêtres, religieux, catéchistes, sœurs de Charité, serviteurs, Mgr Comboni leur survivant seul, quoique souffrant, est revenu en Europe, faire un nouvel appel à la charité des catholiques, et recruter d'autres auxiliaires à sa formidable entreprise.

Aujourd'hui, derechef le saint Évêque se dirige vers ces contrées, la plupart mal connues de nos géographes, mais qu'il estime contenir environ cent millions d'habitants, de race Éthiopienne. La persistance héroïque, le courage indomptable, que montra Colomb dans son espoir de délivrer le Saint Sépulcre, le Vicaire Apostolique de la Nigritie les met en œuvre, brûlé du désir d'annoncer enfin la Rédemption aux descendants déshérités de la postérité de Cham, de les élever à la dignité du christianisme, et de glorifier parmi eux le Verbe divin qui s'incarna pour le salut des hommes...

. . . .

Hélas! pendant que nous tracions les précédentes lignes, une funeste nouvelle traversait les brûlantes solitudes par delà les cataractes du Nil, et devait bientôt venir frapper notre cœur... Nous ne reverrons pas sur la terre des vivants ce valeureux athlète du Christ.

Lui aussi est tombé, à son tour, dans les aspérités de la route où son zèle semait la parole de vie. Après avoir laborieusement disposé le chemin de l'Évangile, le déblayant d'obstacles moraux infiniment multiples,

déjouant les intrigues des Cophtes, des Abyssiniens, des distributeurs de bibles et des marchands d'esclaves, nouant d'habiles relations avec des ulémas, des cheiks influents, des chefs de tribus, petits souverains de ces étouffantes contrées, Mgr Comboni avait cependant fini par sentir l'épuisement de ses forces. D'indicibles fatigues, de longues privations minaient sa robuste complexion. Exténué de corps, mais encore vigoureux d'esprit, il poursuivait néanmoins le cours de son Apostolat, quand, obligé de revenir à Karthoum, durant une épidémie, sous une chaleur de quarante-huit degrés à l'ombre, il fut atteint d'un choléra foudroyant, et rendit promptement à son Maître le dépôt de son âme palpitante du divin amour.

Notre saint ami n'est plus! Mais sa place se trouve marquée naturellement dans ce volume; car il fut le premier qui porta le nom de Christophe Colomb aux échos de l'Afrique intérieure. Son cher souvenir est entré trop avant dans le nôtre, pour que nous en puissions séparer son vénérable frère de l'Épiscopat militant, l'admirable Mgr Massaïa, qu'il nous a été donné de connaître.

Plusieurs fois, au cours de leurs évangéliques incursions, ces deux intrépides conquérants des âmes eurent l'heureuse fortune de se rencontrer, et purent séjourner quelque peu ensemble. Mgr Comboni surtout reçut l'hospitalité de Mgr Massaïa. Une sainte amitié se forma spontanément entre ces deux cœurs apostoliques. Leur

commune admiration du Navigateur de Dieu, Christophe Colomb, l'infatigable planteur de croix, n'y fut pas étrangère.

Homme de hautes pensées, d'érudition et d'observation philosophique, Mgr Massaïa, pendant près de quarante ans, a évangélisé, au prix de peines infinies, les périlleuses contrées de Gondar, de Choa, d'Amhra, et principalement les infortunées populations des Gallas. Courbé sous le poids des ans, rappelé en Europe, et promu à la dignité archiépiscopale, puis revêtu de la pourpre romaine, par le pape Léon XIII, ce courageux travailleur de la vigne sainte s'est plu, rentré en Italie, à célébrer publiquement la mémoire de son noble émule, Mgr Comboni, tombé sur le champ du combat. Le Vétéran de l'Apostolat ne pouvait manquer, lui aussi, de solliciter la récompense due par l'Église au Révélateur du Globe.

On le voit, la renommée du Serviteur de Dieu a pénétré dans les régions de l'Afrique centrale, ainsi qu'elle avait déjà retenti aux quatre points cardinaux de son littoral, et l'on peut dire que désormais la gloire du chrétien incomparable va s'épandre sur toute la face du Globe, où, à l'exemple du séraphique patriarche d'Assise, il ambitionnait de proclamer les grandeurs du Verbe éternel.

CHAPITRE SEIZIÈME.

I.

A travers les agitations de la société Européenne, nous offrant simultanément en spectacle : l'effondrement d'un Empire, l'élévation d'un autre, l'avènement d'une République, la formation d'un royaume par d'iniques annexions et une spoliation sacrilège; ni les rivalités des nations, leurs défiances réciproques, ni les attentats contre les souverains, les duplicités diplomatiques, la guerre au Catholicisme, et les revendications menaçantes d'une aveugle démocratie, ne parviennent à éloigner d'une foule d'esprits le souvenir de Christophe Colomb.

Dans leur immensité, les incalculables résultats de la Découverte frappent enfin toutes les intelligences. Le Révélateur du Globe est le seul d'entre les mortels qui, exerçant d'outre-tombe une action contingente sur l'humanité, ait ainsi mérité une Histoire Posthume. Le rôle de Sésostris, de Cyrus, d'Alexandre, resta limité à leur règne, ou s'étendit peu au-dessous. Il en

fut ainsi des illustrations de la Grèce et de Rome. L'action de ces génies ne pénétra guère au delà de trois générations. Au contraire, l'influence de Christophe Colomb, loin de s'éteindre dans la durée des ans, n'a fait que se développer avec le cours des siècles.

Ouvrez les annales des peuples; remontez aux temps préhistoriques; nulle part vous ne découvrirez la trace d'une préoccupation pareille à celle qui se manifeste aujourd'hui. Quel est l'homme dont se soucie le genre humain au bout de quatre siècles? dont il recherche avidement les souvenirs, recueille pieusement les moindres vestiges, et veuille honorer la mémoire par des hommages inouïs d'universalité?

Huit années nous séparent encore du quatrième centenaire de la Découverte, et déjà, dans plusieurs contrées des Deux Mondes, on songe à solenniser par un éclat sans précédent la date éternellement mémorable du 12 octobre 1492.

L'Amérique ne se borne pas à multiplier des marbres et des bronzes en l'honneur de celui qui nous la révéla. Elle médite de témoigner sa gratitude d'une manière plus digne du Héros incomparable.

Récemment, l'honorable Page, député de la Californie, assisté de ses collègues Garfield, Davis et Pacheco, a soumis au Congrès des États-Unis la proposition de reconnaître le 12 octobre comme fête légale de la Nation (1).

(1) BALDI, *Cristoforo Colombo glorificato*, p. 138, 139.

Le docteur Carlos Zaremba vient d'adresser au corps diplomatique de Washington une circulaire, pour demander aux représentants des divers gouvernements, de quelle façon on pouvait le mieux célébrer l'anniversaire de la Découverte (1).

Le Mexique projette, pour ce quatrième centenaire, d'ouvrir dans sa capitale une Exposition générale, exclusivement Américaine, qui serait inaugurée le 12 Octobre 1892, avec un déploiement de magnificence encore inconnu.

Il s'est agi aussi d'ériger à Colomb un monument colossal, d'aspect cyclopéen, de proportions gigantesques, hommage des Deux Mondes, qu'on devrait édifier dans la partie méridionale du Nouveau Continent, à l'aide de souscriptions ouvertes chez tous les peuples civilisés (2).

L'Europe ne reste pas étrangère à ces généreuses préoccupations. Dans maintes sociétés savantes il a été question de ce centenaire. Au dernier congrès Géographique, on s'en est entretenu. L'Italie ne veut pas se laisser devancer par d'autres pays, en cette occurrence. Il y a deux ans, il circulait dans plusieurs villes un programme des fêtes qu'on pouvait organiser à cette occasion. Dès l'année dernière, à Turin, on s'occupait de ce quatrième centenaire, et un journal publiait

(1) *La Liberla Cattolica*, Naples, 25 juillet 1884.

(2) *Le Soleil*, lundi 4 août 1884.

un article sous cette rubrique éloquente : IL 1892 (1). Milan avait également des projets splendides. A Gênes, on proposait d'organiser, en vue de cette époque, une Exposition générale Italienne, accompagnée d'une série de fêtes historiques, surpassant tout ce qui se vit jamais. Venise a conçu pour cette circonstance de grandioses surprises, des effets merveilleux. Dans d'autres cités maritimes, on discute le meilleur mode d'honorer le maître des Navigateurs. Prochainement le programme le plus attrayant des fêtes à inventer va être mis au concours.

Tirée enfin de sa torpide indifférence, l'Espagne, prise soudainement de ferveur, paraît maintenant s'enthousiasmer de Colomb, et revendiquer pour elle seule, comme sa propriété légitime, le Révélateur du Globe. Tout ce qui est de Colomb semble lui être personnel.

Madrid prend l'avance. On y combine dès à présent les fêtes qui solenniseront aux bords du Mançanarez le quatrième séculaire de la Découverte. Il s'est formé dans ce but la *Société Colombine*, sous la présidence de l'indignement oublieux Duc de Veraguas, inutile héritier du titre concédé à don Luiz, petit-fils de Colomb.

Assurément, dans la solennité du 12 octobre 1892, Séville, à juste titre, voudra l'emporter sur Madrid. Il y aura lutte de magnificence. L'antique splendeur

(1) *Il Caffaro*, Martedi 13 marzo, 1883.

Castillane reparaîtra dans l'anniversaire de ce jour, qui fut le suprême triomphe de la Foi Catholique.

Mais c'est surtout aux lieux d'où partit Colomb pour son Entreprise, qu'accourront de tous les points de l'Espagne, du Portugal, et du littoral de la France des foules empressées. Huelva verra sa province subir l'invasion de la curiosité Européenne. Les eaux de l'Odiel, du Rio Tinto disparaîtront cachées par la multitude des embarcations pavoisées, et leurs rives deviendront un long campement, fourmillant de visiteurs de toute nation.

On a résolu de reproduire exactement, le 12 octobre 1892, la scène du départ de Colomb, avec des caravelles construites et gréées sur le modèle des siennes, pourvues aussi d'équipages vêtus comme ils l'étaient alors. Il y aura également le simulacre du retour de l'Amiral sur la petite *Niña*, de son entrée au port de Palos (1). On est encore à imaginer d'autres spectacles d'un caractère grandiose. Certainement il surgira d'ici là, parmi les chercheurs, des idées de plus en plus ingénieuses; car avant cette époque, le Monde Artistique et les sociétés littéraires seront doublement en travail pour glorifier le propulseur du génie humain.

Nul ne saurait prédire où s'arrêtera l'admiration tardive des Espagnols. Elle paraît sincère; car tout ce qui leur rappelle Colomb leur est maintenant devenu

(1) *Le Figaro*, 3 juillet 1883.

précieux. Déjà, l'agreste couvent de la Rabida semble un but de pèlerinage. Depuis que le Roi Alphonse XII est venu, le 2 mars 1882, saluer ce premier asile de Colomb en Espagne, touristes et pèlerins ne cessent d'y arriver. Ce concours incessant a produit l'agrandissement d'Huelva, et nécessité un service régulier de bateaux à vapeur. Les Anglais, toujours au gûet des spéculations d'avenir, ont construit le magnifique hôtel Columbus, où la *Société Colombine,* anticipant sur les fêtes du Centenaire, convoque les beautés Andalouses dans ses splendides salons (1).

Tandis que plusieurs cités Espagnoles esquissent des projets de fêtes, Barcelone qui vit la réception triomphale du Héros, veut être la première à le célébrer. Elle a commencé d'élever un monument à sa gloire. Cette ville, à demi Française, paraît le mieux comprendre l'Évangéliste des Mers. C'est de Barcelone qu'est partie la première demande d'un Évêque Espagnol, pour sa béatification. C'est de Barcelone que le savant Père Buldu, provincial des Franciscains de la Catalogne, a réfuté les calomnies acharnées du Chanoine Sanguineti. C'est à Barcelone que l'imprimerie Espagnole a produit son chef-d'œuvre typographique, sous ce titre, MONUMENTO A COLON. C'est de Barcelone qu'est sortie la grande Épopée Océanique, L'ATLANTIDE, inspirée par

(1) Voici leur double annonce : *Fiestas de la Sociedad Colombina en honor del descubrimiento de America ; — Excursiones á Rio Tinto y á la Rabida.*

le Messager de l'Évangile à un prêtre de Jésus-Christ, puissant poète, désormais célèbre, le curé don Jacinto Verdaguer.

Mais c'est surtout le Nouveau Continent qui voudra signaler sa reconnaissance. L'émotion des Américains en apprenant qu'on avait retrouvé le cercueil de Colomb nous est la garantie de leur ardeur à célébrer le quatrième centenaire. Sans distinction de latitude, de mœurs et de gouvernements, Philadelphie, Vénézuéla, Guayaquil, Québec, Parana, Baltimore, aussi bien que la Serena, Toronto, Mechoacan, Bogota, Quito, New-York, s'associeront à la solennité universelle. Également sur l'étendue de l'Atlantique, entre les archipels des Canaries, du cap Vert, des Açores et des Antilles, il y aura rivalité d'hommages au Vainqueur de la Mer ténébreuse.

II.

Bien que plusieurs milliers de jours nous séparent encore du 12 octobre 1892, presque partout on s'entretient de ce quatrième centenaire. Il se produit sous nos yeux un vaste courant de sympathies vers la mémoire de Christophe Colomb. La résurrection de cette gloire ingratement oubliée des générations précédentes, et qui s'illumine aujourd'hui d'un si vif éclat, est due principalement aux influences du grand Pie IX.

Cette restauration morale se rattache, par une mystérieuse et pourtant saisissable corrélation, au premier Pape qui ait admiré dans le Nouveau Monde les merveilles du Créateur. C'est directement à Pie IX, que remonte ce mouvement des âmes chrétiennes, dont on voit maintenant la progression atteindre tout pays civilisé.

Les dates éclairent les faits.

Au commencement du siècle, Alexandre de Humboldt, visitant l'Amérique, s'attristait de ne pas rencontrer dans l'entière étendue du Nouveau Continent, une pierre dressée en l'honneur de l'homme qui le découvrit.

Ce juste reproche ne remua guère l'indifférence publique. Et lorsque, en 1823, un noble ecclésiastique,

l'abbé Jean-Marie des comtes Mastaï Ferreti, attaché à la Nonciature du Chili, traversa toute l'Amérique Méridionale, on aurait en vain, de l'extrémité du Labrador à celle de la Patagonie, cherché le nom de Christophe Colomb.

Rentré en Europe, ce prêtre des États romains, devenu quelques années après Archevêque, puis Cardinal, se vit le 16 juin 1846, par une élection miraculeusement spontanée, porté au Siège apostolique. Et, presque aussitôt, le nom de Christophe Colomb fut répété dans toute l'Italie.

A partir de ce jour, il ne s'est plus écoulé une seule année sans que le souvenir de Colomb ait inspiré des œuvres d'art, d'érudition ou de poésie. Notre livre, L'Ambassadeur de Dieu, a donné l'entière et curieuse série de ces productions, qui s'est continuée par une suite non interrompue, jusqu'à l'avènement du Pape Léon XIII. Cette simple nomenclature n'a pas exigé moins de dix pages, tant le Révélateur du Globe excite maintenant l'intérêt ou l'enthousiasme.

Une mystérieuse prédestination semble avoir rétrospectivement uni à l'homme qui découvrit la Terre Nouvelle, le premier Pape qui l'ait abordée. Avec une sagacité si merveilleuse qu'elle semble tenir de l'inspiration, Pie IX avait pressenti la surnaturelle grandeur de Christophe Colomb. Le vicaire de Jésus-Christ comprenait qu'après l'incarnation du Verbe Rédempteur, le plus grand événement du Monde était celui par lequel

se doubla son étendue. L'immortel Pontife ne doutait pas que l'homme choisi pour l'accomplir ne fût digne d'un tel Mandat. Son intuition supérieure de Pape lui avait fait reconnaître dans les épreuves, les traverses du Navigateur de Dieu, et parmi d'autres indices, ce caractère de contradiction qu'on peut dire la pierre de touche de la Sainteté. Pie IX sentait quel majestueux éclat ajouterait aux splendeurs du Catholicisme le nimbe céleste venant couronner l'Amplificateur de la Création, et combien la glorification de Christophe Colomb serait celle de l'Église elle-même.

C'est pourquoi Sa Sainteté désirait qu'une Histoire exacte du Messager de l'Évangile fût écrite enfin. C'est pour cela que malgré la prudence traditionnelle du Vatican, et l'opposition ouverte de S. Ém. le Secrétaire d'État, Cardinal Antonelli, le Pape, faisant, en notre faveur, exception aux règles de la Cour Pontificale, daigna honorer de sa souscription notre ouvrage, non seulement sans le soumettre à la revision ecclésiastique, suivant l'usage, mais avant même que nous l'eussions achevé.

Dans la conscience de l'immortel Pie IX, l'impossibilité de se conformer strictement aux décrets des Papes Urbain VIII et Benoît XIV, n'était point un obstacle absolu à la présentation d'une Cause essentiellement Exceptionnelle. Si nous eussions pu, alors, placer sous les yeux du Saint-Père, le tiers des adhésions Épiscopales que nous possédons aujourd'hui, assurément ce

grand Pontife aurait ordonné immédiatement, en vertu de sa toute-puissance Apostolique, l'Introduction de cette cause incomparable.

Pour qui sait voir, une singulière prédestination rattachait à son Pontificat la restitution de Colomb à l'Église. Ces mystérieuses affinités sur lesquelles a si diaboliquement ricané l'Avocat de Satan, le haineux Sanguineti, ne sont pas de fortuites coïncidences. Les esprits les plus graves en ont été frappés. Le POSTULATUM des Évêques pendant le Concile œcuménique rappelle que Pie IX est le premier, d'entre les Successeurs de saint Pierre, qui, trois siècles après la Découverte, poussé par l'influx de la Sagesse divine, ait traversé l'Océan et parcouru une grande partie du Nouveau Monde, comme pour mieux mesurer de ses propres yeux l'immense labeur du chrétien dont le zèle aidé de la Grâce conçut cette route audacieuse pour la dilatation de l'Église, et le salut d'un si grand nombre d'âmes (1).

(1) Nunc vero, post tria et amplius sæcula ab novo orbe reperto, singulari prorsus divinæ sapientiæ consilio effectum est, ut tu, BEATISSIME PATER, prædictam apostolicam sedem conscenderes primus videlicet inter Beati Petri successores, qui Atlanticum Oceanum olim transieris, magnamque Americæ partem lustraveris, sicque propriis veluti oculis metiri potueris maximum laborem ac molestiarum molem ab eo perlatam, qui cæteris audacissimum iter aperuit, ac melius perspicere quot quantisque divinæ gratiæ auxiliis christianum ejus pectus roborari debuerit, ut tam arduum opus ad catholicæ Ecclesiæ diffusionem, ac tot animarum salutem perficeret. — POSTULATUM à S. S. PIE IX. Rome, juin 1870.

Pareillement, dans leur Adresse au Saint-Père, relative à Christophe Colomb, les Catholiques Américains n'ont pas oublié cette étonnante prédestination de Pie IX, et les résultats de son voyage au Nouveau Continent (1).

Au-dessus de toute divergence d'appréciation, un fait subsiste, dominant, précis, indéniable. Dès le règne de Pie IX, le nom de Christophe Colomb, qu'auparavant on entendait rarement prononcer, n'a plus cessé de retentir dans tout l'Orbe chrétien.

Cette renaissance de souvenir, ce réveil à longue distance de la gratitude humaine est l'Œuvre propre et personnelle du Pontife Romain. La puissante évocation qui a tiré des limbes de l'oubli le Donateur du Nouveau Monde, est sortie du trône Apostolique. Seul d'entre tous les Souverains, Pie IX a eu la pensée de sauvegarder les droits de la vérité dans l'Histoire, et ordonné d'écrire la vie du Révélateur de l'intégralité du Globe.

Ce grand Pape a fait connaître au Monde Christophe Colomb.

Le montrer tel qu'il fut véritablement, c'était attirer à ce Messager du salut l'admiration de la chrétienté. Aussi, avec une spontanéité communicative, les âmes religieuses ont-elles senti le besoin d'exprimer leurs respectueuses sympathies et leur vénération pour ce parfait disciple de l'Évangile.

(1) *Peregrinus Catholicus*, 20 mai 1877, nº 24.

Tels sont les résultats de l'auguste prévision du pape Pie IX, et de sa généreuse initiative:

La force de l'opinion religieuse a progressivement pénétré dans la société civile, y a vaincu l'indifférence, propagé l'admiration, communiqué ce désir de justice émané du Vatican, que nous voyons aujourd'hui se prolonger par répercussion jusqu'aux extrémités de la Terre.

Nous le déclarons formellement, en terminant ce chapitre : l'approche du quatrième Centenaire de la Découverte, dont se préoccupe déjà le monde, comporte surtout un intérêt majeur pour le Catholicisme.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

I.

Relativement à la Béatification de Christophe Colomb, quelques esprits timides, prenant pour sagesse une fausse prudence, objectent la difficulté des temps, et pensent que la présentation de cette Cause est inopportune aujourd'hui.

Nous devons leur déclarer que la présentation dont ils se défient est au contraire une nécessité pressante, pleine d'actualité, trois fois désirable pour l'utilité de l'Église, la splendeur du Saint-Siège et l'honneur du Catholicisme, dont elle doit consacrer la primauté glorieuse.

Cette Cause sans égale ne pouvait pas arriver plus tôt, et ne devait pas venir plus tard. Une loi supérieure au libre choix de l'homme semble l'imposer aujourd'hui. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder autour de soi et d'écouter les manifestations du sentiment chrétien.

« Un des caractères des œuvres de Dieu, dit Bossuet,

est de prendre le temps convenable, et c'est là un des traits les plus remarquables de sa sagesse. » Considérez la logique des faits, la succession des incidents relatifs à Colomb, et voyez si « le temps convenable » n'est pas celui où nous entrons.

Regardez bien :

Au jour marqué par les décrets divins, l'Éternel a suscité l'homme qui nous devait découvrir la totalité de la Création terrestre, et imprimer ainsi à l'esprit humain la plus grande impulsion qui ait eu lieu depuis l'avènement du Sauveur.

Pareillement, après une évolution de trois siècles, au « temps convenable » Christophe Colomb apparaît devant les générations « comme une des figures merveilleuses de l'histoire, et un des instruments les plus extraordinaires que Dieu ait tenus parmi les trésors de sa Providence, pour intervenir dans les choses de ce monde ».

Quand approche le quatrième séculaire de la Découverte, la vénération pour le Révélateur du Globe se propage rapidement. Toutes les nations catholiques se préoccupent du projet de sa Béatification.

Vainement les désastres de la France, l'invasion de Rome et la dispersion des membres du Concile ont-ils empêché la motion qu'on projetait de faire en l'honneur de l'élu de la Providence. Le sentiment des membres de l'auguste assemblée ne s'est pas affaibli. Il a semblé s'affermir à leur retour dans leurs diocèses respectifs.

Le renom du saint Navigateur arrive en des régions lointaines, et s'étend partout où respire l'Église de Jésus-Christ. La vie du précurseur de l'Évangile dans le Nouveau Monde est mieux étudiée. Du haut de la chaire on multiplie ses éloges, on le propose en exemple aux fidèles. Successivement, de chaque centre des populations catholiques sort le désir de voir Béatifier le grand porte-étendard du Catholicisme.

Et pendant que l'attente devient plus vive dans la société chrétienne, une partie du monde lettré se préoccupe aussi de Christophe Colomb, mais pour ternir sa beauté morale. Les ennemis de Dieu osent le disputer à son Église. Sous prétexte d'éclaircissements historiques, ils s'acharnent à travestir les faits et à dénaturer les documents relatifs à sa vie. Les accusations que portait contre lui l'École protestante sont aggravées par des bibliographes voltairiens, appuyés de certains pédants que dirige l'opiniâtre abbé Angelo Sanguineti.

On nous interpelle en notre qualité d'historien, et l'on nous somme publiquement de répondre.

Enfin, la vérité triomphe.

La Providence a ainsi permis que son Messager fut deux fois passé au crible de la critique bibliographique et de la critique sacerdotale, afin de le voir pleinement justifié devant le monde, au tribunal de l'opinion, avant qu'il le soit à Rome, devant la plus haute Magistrature ecclésiastique.

Quatorze ans se sont écoulés, depuis l'interruption

forcée du Concile œcuménique. La dispersion des Évêques n'a point effacé la résolution de l'Épiscopat. Comme s'ils étaient encore réunis, ils émettent de toute part le vœu qu'aurait formulé leur conviction, dans les séances du Vatican.

De mois en mois, les envois du POSTULATUM se succèdent, se multiplient, accompagnés de lettres toujours plus expressives.

Le Révélateur du Globe reçoit maintenant des nations chrétiennes l'hommage de gratitude légitimement dû à sa grandeur évangélique. A l'heure actuelle, plusieurs millions de catholiques affirment leur croyance à la sainteté de Colomb. S'unissant aux fidèles, des Princes de l'Église, des Patriarches, des Primats, des Archevêques, des Évêques au nombre de SIX CENT VINGT-SEPT rappellent les services sans pareils du Messager de la Providence. Ces SIX CENT VINGT-SEPT voix s'élevant des diverses régions, en un religieux accord, ne semblent-elles pas préparer un hymne à la gloire de l'incomparable Serviteur de Dieu? Ce nombre si imposant de suffrages, qui dans un Concile Œcuménique formerait assurément la majorité, n'équivaut-il pas à un vote de VÉNÉRABILITÉ, par acclamation?

II.

A aucune époque un mort ne préoccupa les vivants autant que notre immortel Tertiaire de Saint-François, disparu de ce monde depuis plus de trois siècles.

Que signifie cette flatteuse rumeur s'élevant du sein des nations?

Quel est-il donc, au fond et à le bien examiner, ce mortel que la tardive reconnaissance des peuples exalte aujourd'hui, pendant que les catholiques particulièrement implorent en sa faveur le Vicaire de Jésus-Christ?

Quel il est?

Dussions-nous paraître nous répéter, disons-le une dernière fois :

C'est l'homme que l'Éternel chargea de nous dévoiler l'entière étendue de sa Création. C'est celui par qui tous les peuples de la Terre pourront se connaître enfin. C'est celui qui est venu réaliser les paroles du prince-prophète Isaïe et accomplir celles de Malachie, annonçant, il y a vingt-trois siècles, qu'en tout lieu, depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant, le Sacrifice pur et sans tache serait offert au nom du Seigneur.

C'est ce sublime ignorant qui nous a révélé pourtant les principales lois du Globe.

C'est ce chrétien si longtemps oublié, que nul Saint n'a surpassé en charité, en force, en justice, en humilité; dont nul n'approcha par les lumineuses aperceptions, la grandeur des desseins, la puissance des résultats, ajoutons aussi par l'abondance des grâces et des dons surnaturels.

C'est le Navigateur de Dieu, qui le premier proclama le Verbe divin sur l'immensité des eaux, porta la Croix aux régions inconnues du vieux Monde. C'est l'adorateur en esprit et en vérité, le parfait disciple du Christ, qui célébra sur la terre et les mers la gloire de Marie, fonda une ville en l'honneur de l'Immaculée Conception, résolut d'arracher à l'islamisme le tombeau du Sauveur, voulut garantir de toute usurpation le Pouvoir Temporel, établir le premier séminaire des missions étrangères, et n'eut d'autre ambition ici-bas que de publier l'Évangile sur toute la Terre, ainsi qu'il l'écrivait au Souverain Pontife.

C'est le chrétien, éternel ornement du Catholicisme, que préconisent à la fois les voix les plus autorisées de l'Église et du monde. C'est en un mot l'honneur de l'humanité, le Héros dont la gloire resplendira visible désormais entre les deux mers, attestée par les montagnes de l'isthme Américain qui bientôt vont s'ouvrir et se séparer, afin de livrer aux vaisseaux de l'univers le passage qu'indiquait son génie, pour entrer de l'Atlantique dans le grand Océan.

Déjà la main est à l'œuvre. Ce fait colossal dépas-

sant l'imaginable, et qui restera le plus mémorable des annales humaines, après la Découverte, n'est-il pas un nouvel indice d'Opportunité ?

Surexcitée par tant d'intérêts matériels, l'attention publique s'attache au souvenir de Colomb. Parmi les Mondains on s'étonne de sa grandeur; on admire sa pénétration, l'ampleur de ses vues. Au milieu de ces éloges le caractère providentiel du Navigateur est volontairement oublié. L'école du Progrès continu tente de nous dérober, en la travestissant, cette mémoire sainte.

Catholiques devons-nous le souffrir? A qui appartient réellement Christophe Colomb, si ce n'est à l'Église?

Il ne suffit pas que le Révélateur du Globe ait été un serviteur de Dieu INCOMPARABLE, il importe que l'Univers chrétien l'apprenne. Les circonstances nous pressent. « Le temps convenable » paraît arrivé. Toutefois, cette Cause exceptionnelle de sa nature, comme l'homme dont il s'agit, devra être introduite Exceptionnellement.

Un intérêt majeur pour l'Église et une force non moins majeure, la Nécessité, imposent pour cette unique fois, un mode exceptionnel. Le besoin d'abréger les délais est reconnu par plus de SIX CENTS Évêques. Ils supplient donc S. S. Léon XIII de vouloir, en vertu de sa toute-puissance apostolique, introduire Exceptionnellement cette Cause tout Exceptionnelle.

Quant aux formes à suivre dans ce cas nouveau, sans

précédent et sans similaire possible dans l'avenir, il n'y a pas à s'en inquiéter; leur détermination appartient uniquement au Souverain Pontife. Le pouvoir du Pape Léon XIII pour faire l'exception, n'égale-t-il pas celui qu'avait le Pape Benoît XIV pour établir la règle?

III.

L'Opportunité de cette grande Cause semble indiquée non seulement par les vœux toujours plus pressants, plus universels des catholiques, mais surtout par les efforts de l'impiété pour y former obstacle. C'est la première fois qu'on a vu des panthéistes, des voltairiens, des athées s'opposer à une Béatification.

Il est évident que les partisans des générations spontanées, les théoriciens de la société sans Dieu visent à se parer de la personnalité de Colomb, à le dépouiller de son caractère évangélique, pour l'accommoder à leur guise, et en faire l'expression du Progrès indéfini.

Sans dévoiler ici les agissements de l'incrédulité foraine et les manœuvres de la franc-maçonnerie en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, au Brésil contre la sainteté de Colomb, il suffit de voir comment, en Italie, elle procède à cet égard. Ses adeptes n'ont pas craint de graver sur les billets de banque l'effigie du défenseur de la Papauté, en face de Cavour, le démolisseur de la royauté pontificale. Ils ont profané le nom de Christophe Colomb, en le donnant à des écoles d'enseignement laïque et obligatoire, à des auberges,

des cabarets, des tripots. Les agents de l'internationale et du collectivisme, ces virulents ennemis du Saint-Siège, l'ont pris pour mot de passe. Ils ont souillé à plaisir ce nom admirable, emblème de la Foi et de la pureté. Ils l'ont, qui l'eût pu croire? appliqué à une loge de francs-maçons!!! Leur rage a prostitué l'image du Serviteur de Dieu jusqu'à la produire dans des scènes d'impiété. Ils ont osé la placer près du cercueil de Mazzini, avec celle de l'hérésiarque Arnaud de Brescia et du ténébreux Machiavel!

Durant le cours de la présente année, les sectaires ont plusieurs fois, dans leurs joutes oratoires, bêtement assimilé la gloire de Colomb à celle de Garibaldi! Quelques-uns même pensaient, par ce rapprochement, faire au premier beaucoup d'honneur.

Pour qui observe les persistants efforts d'une certaine École, afin de couvrir d'ombres la majesté du Serviteur de Dieu, et tâcher d'ébranler les fondements de son histoire, il est clair qu'un assaut général sera tenté contre son renom Catholique, à l'approche du quatrième séculaire de la Découverte.

La Commémoration du 12 Octobre 1492 se verra célébrée avec une solennité inouïe dans les ports de mer, et les sociétés scientifiques du Globe, mises simultanément en rapport par les télégraphes, les téléphones, les câbles sous-marins. Ce sera la fête générale de la navigation, de l'ethnographie, du commerce, des sciences géographiques. Ce sera l'immense exposition

des œuvres de la Nature et de l'intelligence; la profusion des fleurs, des fruits, des objets d'art, des produits rares de l'univers amenés des plus lointaines contrées, afin de solenniser dignement le génie qui doubla l'étendue du domaine terrestre.

Huit ans seulement nous séparent de ce quatrième centenaire.

Dans ce jour, que fera le Catholicisme?

Souffrira-t-il qu'on travestisse publiquement l'héroïque Tertiaire de Saint-François? Permettra-t-il qu'on traite d'agent du Progrès indéfini, d'heureux *aventurier* le Messager de la Providence! l'Ambassadeur de Dieu aux peuples ignorés! La Papauté laissera-t-elle la science, la marine, la politique, l'industrie, en un mot la société civile, reconnaître seule les services rendus par Colomb?

L'Église, qui lui doit tant, serait-elle, uniquement, incapable de témoigner sa gratitude?

Quand on connaît cet incomparable chrétien, peut-on supporter l'idée de le voir célébré par les ennemis du Christ? quoi! le Messager du Salut serait fêté par ceux-là qui raillent le Salut et conspuent le Sauveur? quel catholique ne rougirait d'indignation à l'aspect d'une profanation pareille? Voilà cependant où aboutirait la prudence des sages qui nous conseillent l'abstention, ne croyant pas à l'Opportunité de la Cause.

Il serait puéril de se faire illusion :

Le 12 Octobre 1892, dans les solennités nautiques

des nations policées, Christophe Colomb sera salué par les invocations des libres-penseurs, par des toasts scientifiques, des odes panthéistes, des monologues humanitaires, qui feront en sa personne l'apothéose du Progrès social. On portera aux nues son étonnante perspicacité. Les Positivistes exalteront en lui l'évolution la plus remarquable de l'esprit humain, dans sa marche toujours ascendante.

Inévitablement, du concours universel des officiers de mer, des géographes, des naturalistes, des savants, en un mot de l'élite intellectuelle de la civilisation, doit résulter la manifestation la plus imposante qui se soit jamais vue sous le soleil. L'opinion que dans ces mémorables circonstances la science formulera sur Colomb, si erronée qu'elle puisse être, restera comme imposée à nos contemporains et sera docilement acceptée de leurs fils.

En ce jour-là, indubitablement le Serviteur de Dieu se trouvera, de par le Positivisme, constitué l'agent du Progrès indéfini. La presse périodique, les revues, les livres d'éducation effaceront avec soin de son histoire toute trace d'action providentielle et d'inspiration religieuse. A l'avenir, le monde possédera un Christophe Colomb fait à son image. Ce ne sera plus qu'un marin hardi, supérieurement doué de pénétration, de ténacité, mélange d'élévation et de faiblesse comme la plupart des grands hommes de l'antiquité.

Ainsi, cet admirable Apôtre, le premier Évangéliste

des mers, prototype du chrétien vivant en la présence de Dieu, ce Héros qui est la preuve irrécusable du Surnaturel, la démonstration tangible de l'intervention divine dans les choses de l'humanité, sera indignement travesti, puis confisqué par ceux-là qui nient le Créateur et se moquent de la Rédemption!

Si au contraire, avant l'année 1892, l'incomparable Serviteur de Dieu recevait du Saint-Siège le titre de VÉNÉRABLE, la solennité commémorative de la Découverte prendrait universellement le caractère religieux qui devrait lui appartenir. Dès cet instant, les philosophes, les révolutionnaires, les ennemis de la vérité cesseraient de nous disputer Christophe Colomb. Ces superbes ont horreur des saints. Ils s'écarteraient aussitôt de son édifiante renommée, comme Satan s'éloigna du corps de Moïse devant l'Archange saint Michel.

Le quatrième Centenaire de la Découverte ne serait plus alors la fête cosmopolite du génie humain. Il deviendrait la glorification de la Foi catholique, susciterait l'élévation des cœurs vers le Père des mondes, et solenniserait magnifiquement ce « temps convenable » où notre Créateur daigna, par son incomparable serviteur Christophe Colomb, nous dévoiler la totalité de son Œuvre. Ce serait une sainte exultation, la festivité des âmes chrétiennes, le triomphe de la Croix, la célébration des miséricordes du Verbe fait chair, qui, à l'époque marquée dans les Conseils de l'éternelle Sa-

gesse, voulut que son Évangile eût accès sur toute la Terre.

Dès lors, l'impertinente prétention des bibliographes, leurs calomnies traditionnelles contre le Héros apostolique seraient à jamais frappées d'impuissance. Le simple titre de VÉNÉRABLE reconnu à Colomb, en le préservant des hommages blessants de l'incrédulité, assurerait irrévocablement aux fastes de l'Église la radieuse possession de ce génie sans égal; et le Saint-Siège, qui fut autrefois son inspirateur, resterait désormais enrichi de sa gloire.

FIN.

MONUMENT

ÉRIGÉ A LA GLOIRE

DU

SERVITEUR DE DIEU

CHRISTOPHE COLOMB

DANS

le

POSTULATUM

ADRESSÉ AUX SOUVERAINS PONTIFES

PIE IX ET LÉON XIII

PAR

L'ÉPISCOPAT

des

DEUX MONDES



INCOMPARABLE HOMMAGE

DE

GRATITUDE CATHOLIQUE

RENDU AU RÉVÉLATEUR DU GLOBE

PAR

LES PRINCES DE L'ÉGLISE, PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES,
DÉLÉGATS DU SAINT-SIÈGE, ÉVÊQUES
ET VICAIRES APOSTOLIQUES DONT LES NOMS SUIVENT :

CARDINAUX.

S. Ém. le Cardinal **DONNET**, Archevêque de Bordeaux, Primat d'Aquitaine.

S. Ém. le Cardinal **FERNAND DE LA PUENTE**, Archevêque de Burgos.

S. Ém. le Cardinal **GASTON DE BONNECHOSE**, Archevêque de Rouen.

S. Ém. le Cardinal **SIXTE RIARIO SFORZA**, Archevêque de Naples.

S. Ém. le Cardinal **HIPPOLYTE GUIBERT**, Archevêque de Paris.

S. Ém. le Cardinal **ISIDORE DECHAMPS**, Archevêque de Malines, Primat de Belgique.

S. Ém. le Cardinal **ALOYS DE CANOSSA**, Évêque de Vérone.

S. Ém. le Cardinal **MARIE-JOSEPH CAVEROT**, Archevêque de Lyon, Primat des Gaules.

S. Ém. le Cardinal **ALEXANDRE FRANCHI**, Archevêque de Thessalonique, Secrétaire d'État de Sa Sainteté le Pape Pie IX.

S. Ém. le Cardinal **FRANÇOIS DE PAULE BENAVIDES Y NAVARRETE**, Patriarche des Indes.

S. Ém. le Cardinal **MICHEL PAYA Y RICO**, Archevêque de Compostelle.

S. Ém. le Cardinal **ÉDOUARD PIE**, Évêque de Poitiers.

S. Ém. le Cardinal **HENRI MANNING**, Archevêque de Westminster.

S. Ém. le Cardinal **ANTOINE HASSUN**, Patriarche de Cilicie.

S. Ém. le Cardinal **JOACHIM LLUCH Y GARRIGA**, Archevêque de Séville.

S. Ém. le Cardinal **FRÉDÉRIC DE FALLOUX**.

S. Ém. le Cardinal **JOSEPH HERGENROETHER**, Préfet des Archives Vaticanes.

S. Ém. le Cardinal **CHARLES LAVIGERIE**, Archevêque de Carthage.

S. Ém. le Cardinal **GUILLAUME SAN FELICE**, Archevêque de Naples.

S. Ém. le Cardinal **DOMINIQUE AGOSTINI**, Patriarche de Venise.

S. Ém. le Cardinal **CÉLESTIN GANGLBAUER**, Archevêque de Vienne.

S. Ém. le Cardinal **JACQUES CATTANI**, Archevêque de Ravenne.

S. Ém. le Cardinal **ANTOINE MONESCILLO Y VISO**, Archevêque de Valence.

S. Ém. le Cardinal **MICHEL ANGE CELESIA**, Archevêque de Palerme.

S. Ém. le Cardinal **GUILLAUME MASSAIA**, Archevêque de Stauropoli.

S. Ém. le Cardinal **ZÉPHYRIN GONZALEZ Y DIAZ**, Archevêque de Séville.

PATRIARCHES.

S. Ém. **FRANÇOIS DE PAULE BENAVIDES Y NAVARETTE**, Patriarche des Indes.
S. Ém. **ANTOINE HASSUN**, Patriarche de Cilicie.
S. Ém. **DOMINIQUE AGOSTINI**, Patriarche de Venise.
S. Ex. Mgr **VINCENT BRACCO**, Patriarche de Jérusalem.
S. Ex. Mgr **PAUL BALLERINI**, Patriarche d'Alexandrie.

FRANCE.

ARCHEVÊQUES.

S. Ém. Mgr **DONNET**, Archevêque de Bordeaux. — S. Ém. Mgr de **BONNECHOSE**, Archevêque de Rouen. — S. Ém. Mgr **GUIBERT**, Archevêque de Paris. — S. Ém. Mgr **CAVEROT**, Archevêque de Lyon. — S. Ém. Mgr **LAVIGERIE**, Archevêque d'Alger. — S. G. Mgr de la **TOUR D'AUVERGNE**, Archevêque de Bourges. — S. G. Mgr **DUBREIL**, Archevêque d'Avignon, et son successeur, Mgr **HASLEY**. — S. G. Mgr **LYONNET**, Archevêque d'Albi, et son successeur, Mgr **RAMADIÉ**. — S. G. Mgr **LANGÉNIEUX**, Archevêque de Reims. — S. G. Mgr **BERNADOU**, Archevêque de Sens. — S. G. Mgr **COLET**, Archevêque de Tours. — S. G. Mgr **FORCADE**, Archevêque d'Aix. — S. G. Mgr **PLACE**, Archevêque de Rennes. — S. G. Mgr **DUQUESNAY**, Archevêque de Cambrai. — S. G. Mgr **PICHENOT**, Archevêque de Chambéry, et son successeur, Mgr **LEUILLIEUX**. — S. G. Mgr **PAULINIER**, et son successeur. — S. G. Mgr **FOULON**, Archevêque de Besançon. — S. G. Mgr **RICHARD**, Archevêque de Larisse, Coadjuteur de Paris. — S. G. Mgr **DE LA BOUILLERIE**, Archevêque de Perga. — S. G. Mgr **LECOURTIER**, Archevêque de Sébaste. — S. G. Mgr **MARET**, Archevêque de Lépante, Primicier du chapitre national de Saint-Denis.

ÉVÊQUES.

S. Ém. Mgr **PIE**, Évêque de Poitiers. — Mgr **MAUPOINT**, Évêque de Saint-Denis. — S. G. Mgr **NOGRET**, Évêque de Saint-Claude, et son successeur, Mgr **MARPOT**. — S. G. Mgr **DELALLE**, Évêque de Rodez. — S. G. Mgr **ROBERT**, Évêque de Marseille. — S. G. Mgr **SOLA**, Évêque de Nice, et son successeur, Mgr **BALAÏN**. — S. G. Mgr **FOULQUIER**, Évêque de Mende, et son successeur, Mgr **COSTES**. — S. G. Mgr **DE CABRIÈRES**, Évêque de Montpellier. — S. G. Mgr **GUILBERT**, Évêque d'Amiens, maintenant Archevêque de Bordeaux. — S. G. Mgr **LAMAZOU**, Évêque de Limoges. — S. G. Mgr **JORDANY**, Évêque de Fréjus et Toulon, et son successeur, Mgr **TERRIS**. — S. G. Mgr **PLANTIER**, Évêque de Nîmes, et son successeur, Mgr **BESSON**. — S. G. Mgr **BILLARD**, Évêque de Carcassonne. — S. G. Mgr **GERMAIN**, Évêque de Coutances. — S. G. Mgr **RAVINET**, Évêque de Troyes. — S. G. Mgr **CATTEAU**, Évêque de Luçon. — S. G. Mgr **LABORDE**, Évêque de Blois. — S. Gr. Mgr **JOURDAN**, Évêque de Tarbes, et son successeur, Mgr **BILLÈRE**. — S. G. Mgr **DAVID**, Évêque de Saint-Brieuc, et son successeur, Mgr **BOUCHÉ**. — S. G. Mgr **DABERT**, Évêque de Périgueux. — S. G. Mgr **LEBRETON**, Évêque du Puy. — S. G. Mgr **DENNEL**, Évêque de Beauvais. — S. G. Mgr **PERRAUD**, Évêque d'Autun. — S. G. Mgr **THIBAUDIER**, Évêque de Soissons. — S. G. Mgr **GOUX**, Évêque de Versailles. — S. G. Mgr **BOYER**, Évêque de Clermont-Ferrand. — S. G. Mgr **DE BRIEY**, Évêque de Saint-Dié. — S. G. Mgr **CHAULET-D'OUTREMONT**, Évêque du Mans. — S. G. Mgr **DENÉCHAU**, Évêque de Tulle. — S. G. Mgr **LE HARDY DU MARAIS**, Évêque de Laval. — S. G. Mgr **LE COQ**, Évêque de Nantes. — S. G. Mgr **GRIMARDIAS**, Évêque de Cahors. — S. G. Mgr **DUCELLIER**, Évêque de Bayonne. — S. G. Mgr **FIARD**, Évêque de Montauban. — S. G. Mgr **SOURRIEU**, Évêque de Châlons. — S. G. Mgr **MEIGNAN**, Évêque d'Arras. — S. G. Mgr **COTTON**, Évêque de Valence. — S. G. Mgr **BÉCEL**, Évêque de Vannes.

— S. G. Mgr VIGNE, Évêque de Digne. — S. G. Mgr BADUEL, Évêque de Saint-Flour. — S. G. Mgr LEQUETTE, Évêque d'Arras. — S. G. Mgr BÉLAVAL, Évêque de Pamiers. — S. G. Mgr BONNET, Évêque de Viviers. — S. G. Mgr THOMAS, Évêque de la Rochelle, aujourd'hui Archevêque de Rouen. —S. G. Mgr FONTENEAU, Évêque d'Agen. — S. G. Mgr HUGONIN, Évêque de Bayeux et Lisieux. — S. G. Mgr DE LAS CASES, Évêque de Constantine, et son successeur, Mgr COMBES. — S. G. Mgr FAVA, Évêque de Grenoble. — S. G. Mgr LELONG, Évêque de Nevers. — S. G. Mgr ARDIN, Évêque d'Oran. — S. G. Mgr DELANNOY, Évêque Langres. — S. G. Mgr DE LA FOATA, Évêque d'Ajaccio. — S. G. Mgr ROUGERIE, Évêque de Pamiers. — S. G. Mgr TREGARO, Évêque de Séez. — S. G. Mgr SEBAUX, Évêque d'Angoulême. — S. G. Mgr EMMANUEL DE BRIEY, Évêque de Meaux, — S. G. Mgr BLANGER, Évêque de la Guadeloupe, aujourd'hui Évêque de Limoges — S. G. Mgr GOLDEFY, Évêque de la Réunion. — S. G. Mgr GAY, Évêque d'Anthédon. — S. G. Mgr MONNIER, Évêque de Lydda. — Mgr THEURET, Évêque titulaire d'Hermopolis.

ITALIE.

ARCHEVÊQUES.

S. Ém. AGOSTINI, Patriarche de Venise. — S. Ém. RIARIO SFORZA, Archevêque de Naples, et son successeur, l'Ém. SAN FELICE. — S. Ém. CATTANI, Archevêque de Ravenne. — S. Ém. CELESIA, Archevêque de Palerme. — Mgr ANDREA CHARVAZ, Archevêque de Gênes. — Mgr BERCHIALLA, Archevêque de Cagliari, Primat de Sardaigne. — Mgr PAUL MICALEFF, Archevêque de Pise. — Mgr MAJORSINI, Archevêque d'Amalfi. — Mgr BATTAGLINI, Archevêque de Bologne. — Mgr GUARNERI, Archevêque de Syracuse. — Mgr PEDICNI, Archevêque de Bari. — Mgr FILIPPI, Archevêque d'Aquila, et son successeur, Mgr VICENTINI. — Mgr CONVERTI, Archevêque de Reggio. — Mgr DE RISIO, Archevêque de Sainte-Sévérine. — Mgr ANGELONI, Archevêque

d'Urbino, et son successeur Mgr PETTINARI. — Mgr GESUALDO LOSCHIRICO, Archevêque de Acerenza et Matera. — Mgr RUGGIERO, Archevêque de Sorrente. — Mgr NEPPI, Archevêque de Conza. — Mgr AGUILAR, Archevêque de Brindisi. — Mgr PAPARDO, Archevêque de Monreale. — Mgr SANTANCHÉ, Archevêque-Évêque de Fabriano et Matelica. — Mgr PIERALLINI. Archevêque de Sienne. — Mgr LASPRO, Archevêque de Salerne. — Mgr PAGLIARI, Archevêque de Spolete. — Mgr GUARINO, archimandrite, Archevêque de Messine. — Mgr RUFFO, des princes SÇILLA, Archevêque de Chieti. — Mgr FOSCHI, Archevêque de Pérouse. — Mgr GHILARDI, Archevêque de Lucques. — Mgr SORGENTE, Archevêque de Cosenza. — Mgr CILENTO, Archevêque de Rossano. — Mgr CASASOLA, Archevêque d'Udine. — Mgr ROSSINI, Archevêque de Molfetta. — Mgr SALVINI, Archevêque de Camerino. — Mgr MURA, Archevêque d'Oristano. — Mgr DE BIANCHI DOTTULA, Archevêque de Trani. — Mgr FEULI, Archevêque de Manfredonia. — Mgr CAÏAZZO, Archevêque d'Otrante. — Mgr CAPECELATRO, Archevêque de Capoue. — Mgr MILANI, Archevêque de Trajanopoli, Évêque de Pontremoli. — Mgr PETRARCA, Archevêque de Lanciano. — Mgr GRASSELLI, Archevêque titulaire de Colosse. — Mgr FOLICALDI, Archevêque titulaire d'Éphèse. — Mgr SALZANO, Archevêque titulaire d'Édesse.

ÉVÊQUES.

L'Ém. ALOYS DE CANOSSA, Évêque de Vérone. — Mgr FANNIA, évêque de Potenza, et son successeur, Mgr CARVELLI. — Mgr MEZZETI, Évêque de Livourne, et son successeur, Mgr PACINI. — Mgr VILLA, Évêque de Parme. — Mgr BERENGO, Évêque de Mantoue. — Mgr SALVAI, Évêque d'Alexandrie. — Mgr BRIGANTI, Évêque d'Orvieto. — Mgr CERRUTI, Évêque de Savone. — Mgr SCHIAFFINO, Évêque titulaire de Nissa, Président de l'Académie Pontificale des Nobles ecclésiastiques. — Mgr RUGGERI, Évêque de Bertinoro. — Mgr ARONNE, Évêque de Mon-

talto. — Mgr CORRIAS, Évêque de Bisarchio. — Mgr DE SIMORRE, Évêque de Nicotera et Tropea. — Mgr PULETTI, Évêque de San Sepolcro. — Mgr ROSATI, Évêque de Todi. — Mgr PAOLETTI, Évêque de Montepulciano. — Mgr BISCEGLIA, Évêque de Termoli. — Mgr MANESCHI, Évêque de Veroli. — Mgr SERARCANGELI, Évêque de Foligno. — Mgr MARIOTTI, Évêque de Montefeltro. — Mgr LEMBO, et son successeur, Mgr CAVALIERE, Évêques de Cotrone. — Mgr ONORATI, Évêque de Tricarico. — Mgr PARLADORE, Évêque de San Marco et Bisignano. — Mgr ANGELO ROSSI, et son successeur, Mgr LUCIANO SARACANI, Évêques de Poggio-Mirteto. — Mgr MILELLA, Évêque de Teramo. — Mgr CAPELLARI, Évêque de Concordia, et son successeur, Mgr PIO ROSSI. — Mgr GELMINI, Évêque de Lodi, et son coadjuteur, Mgr BERSANI DOSSENA. — Mgr GALLUCCI, Évêque de Recanati et Lorète. — Mgr LATONI, Évêque de Senigaglia, et son successeur, Mgr BARTOLI. — Mgr CAPELLI, Évêque de Tortona. — Mgr SBROLLI, Évêque de Sovana et Pitigliano. — Mgr MANACORDA, Évêque de Fossano. — Mgr LA SCALA, Évêque de San Severo. — Mgr PAUL BENTINI, Évêque de Cesena. — Mgr SANNIBALE, Évêque de Gubbio. — Mgr JORIO, Évêque de Lacedonia. — Mgr PISTOCHI, Évêque de Comacchio. — Mgr FARINA, Évêque de Vicence. — Mgr BONOMELLI, Évêque de Crémone. — Mgr FERRÉ, Évêque de Casale. — Mgr MANARA, Évêque d'Ancone. — Mgr DOMENICO FANELLI, Évêque de Diano. — Mgr MARANGONI, Évêque de Chioggia. — Mgr MAGLIONE, Évêque de Vallo di Lucania. — Mgr BARABESI, Évêque de San Miniato. — Mgr BENINI, Évêque de Pescia. — Mgr SARNELLI, Évêque de Castellamare di Stabia. — Mgr BENASSI, Évêque de Guastalla. — Mgr D'ACQUA VIVA, Évêque de Nusco. — Mgr SPINELLI, Évêque de Caïazzo. — Mgr TROTTA, Évêque d'Ariano. — Mgr SODO, Évêque de Cerreto-Sannita. — Mgr MATEROZZI, Évêque de Bitonto et Ruvo. — Mgr COTELESSA, Évêque de Lucera. — Mgr RAFFAELE DE FRANCO, Évêque de Catanzaro. — Mgr SCALABRINI, Évêque de Plaisance. — Mgr MAUTONE, Évêque de Nardo. — Mgr FORMICA, Évêque de Cuneo.

— Mgr CLEMENTE FARES, Évêque de Pesaro. — Mgr DE VICO, Évêque de Pozzuoli. — Mgr FOSCHINI, Évêque de Citta delle Pieve. — Mgr GIAMPAOLO, Évêque de Larino. — Mgr BACHETTONI, Évêque de Norcia. — Mgr FILIA, Évêque d'Alghero. — Mgr GENTILI, Évêque de Sarsina. — Mgr D'ALFONSO, Évêque de Penne et Alatri et son successeur, Mgr MARTUCCI. — Mgr VOLPE, Évêque d'Alife. — Mgr DE ROSSI, Évêque de Caserte. — Mgr DI GIACOMO, Évêque de Marsi. — Mgr MARGARITA, Évêque d'Oria. — Mgr MACARONE, Évêque de Bojano. — Mgr PASSERO, Évêque de Troia. — Mgr CARRANO, Évêque de Cava et Sarno. — Mgr ACCIARDI, Évêque d'Anglona et Tursi. — Mgr RAMASCHIELLO, Évêque de Santa Agata de' Goti. — Mgr CAVRIANI, Évêque de Ceneda. — Mgr FRATELLINI, Évêque de Fossombrone. — Mgr DONNINI, Évêque de Montalcino. — Mgr MAGAGNINI, Évêque de Jessi. — Mgr FOSCHI, Évêque de Cervia. — Mgr MORISCIANO, Évêque de Squillace. — Mgr ALESSANDRINI, Évêque de Ripatranzone. — Mgr CONSTANTINI, Évêque de Nepi et Sutri. — Mgr APOLLONIO, Évêque d'Adria. — Mgr MAIOLI, Évêque d'Urbania et Sant Angelo. — Mgr SERI-MOLINI, Évêque d'Osimo et Cingoli. — Mgr SALVATORE, Évêque de Gravina. — Mgr GUINDANI, Évêque de Bergame. — Mgr MANICARDI, Évêque de Borgo San Donnino. — Mgr FOCACCETTI, Évêque d'Acquapendente. — Mgr GALDI, Évêque d'Andria. — Mgr DALENA, Évêque de Monopoli. — Mgr MAURI, Évêque de Rieti. — Mgr PATRONI, Évêque de Valva et Sulmona. — Mgr MINCIONE, Évêque de Mileto. — Mgr BARBERI, Évêque de Nicastro. — Mgr FANELLI, Évêque de Sant Angelo de' Lombardi. — Mgr MASELLI, Évêque d'Ugento. — Mgr FRANCESCO GALLO, Évêque d'Avellino. — Mgr SAULINI, Évêque d'Alatri. — Mgr TOMMASI, Évêque de Massa di Carrara. — Mgr TRUCCHE, Évêque de Forli. — Mgr ZOLA, Évêque de Lecce. — Mgr ORTOLANI, Évêque d'Ascoli. — Mgr MAGLUIOLO, Évêque d'Acerra. — Mgr ROCCA, Évêque de Reggio d'Émilie. — Mgr GANDOLFI, Évêque de Corneto et Civita Vecchia. — Mgr MARAGIOGLIO, Évêque de Patti. — Mgr CARSANA, Évêque de Côme. —

Mgr **SCIANDRA**, Évêque d'Acqui. — Mgr **SABBIA**, Évêque de Crema. — Mgr **PERSICO**, Évêque d'Aquino. — Mgr **BIANCHI**, Évêque de Chiusi et Pienza. — Mgr **COSENZA**, Évêque de Foggia, et son successeur, Mgr **MARINANGELI**. — Mgr **TESTA**, Évêque de Segni. — Mgr **GIANNOTI**, Évêque de Modigliana. — Mgr **LUIGI DE AGAZZIO**, Évêque de Trivento. — Mgr **PIANORI**, Évêque de Faenza. — Mgr **CORRADI**, Évêque de Bagnores. — Mgr **D'AMBROSIO**, Évêque de Muro. — Mgr **CANTAGALLI**, Évêque de Cagli et Pergola. — Mgr **BONGIORNO**, Évêque de Caltagirone. — Mgr **BLANDINI**, Évêque de Noto. — Mgr **TURANO**, Évêque de Girgenti. — Mgr **GERBINO**, Évêque de Piazza. — Mgr **RAGUSA**, Évêque de Trapani. — Mgr **LETO**, Évêque de Biella. — Mgr **ROSATI**, Évêque de Sarzana. — Mgr **RICCARDI**, Évêque d'Ivrée. — Mgr **VASSAROTTI**, Évêque de Pignerol, et son successeur Mgr **CHIESA**. — Mgr **DUC**, Évêque d'Aoste. — Mgr **ROSAZ**, Évêque de Suze. — Mgr **PORRATI**, Évêque de Bobbio. — Mgr **VALENTI**, Évêque de Mazzara del Vallo. — Mgr **IMPARATI**, Évêque de Venosa. — Mgr **RENZULLO**, Évêque d'Isernia et Venafro. — Mgr **CAMPUS CHESSA**, Évêque d'Ampurias, et Tempio. — Mgr **GENUARDI**, Évêque d'Aci Realé. — Mgr **SERCI**, Évêque d'Ogliastra. — Mgr **ZUNNUI-CASULA**, Évêque d'Ales et Terrabba. — Mgr **DEMARTIS**, Évêque de Galtelli. — Mgr **DI NICOLA**, Évêque d'Ischia. — Mgr **DE SIMONE**, Évêque de Bova-Marina. — Mgr **CANO**, Évêque de Bosa. — Mgr **TRIONFETTI**, Évêque de Terracine, et son successeur, Mgr **TOMMASO MESMER**. — Mgr **MONTINI**, Évêque d'Iglesias. — Mgr **BACILE DI CASTIGNOLIE**, Évêque de Castellaneta. — Mgr **BAGALÀ BLASINI**, Évêque de Grosseto. — Mgr **DI NONNO**, Évêque titulaire d'Irina. — Mgr **CAMASSA**, Évêque de Melfi et Rapolla. — Mgr **GALEATI**, Évêque de Macerata et Tolentino. — Mgr **COZZUOLI**, Évêque de Nicosia. — Mgr **MENNELLA**, Évêque auxiliaire d'Ischia. — Mgr **D'ANNIBALE**, Évêque titulaire de Cariste. — Mgr **RONCO**, Évêque d'Asti. — Mgr **CALLEGARI**, Évêque de Trévise. — Mgr **FORMISANO**, Évêque de Nola. — Mgr **PELLEGRINO**, Évêque d'Assise. — Mgr **GIALDINI**, Évêque titulaire de Dioclea, Coadju-

teur de Montepulciano. — Mgr **VITAGLIANO**, Évêque titulaire de Cidonia, Coadjuteur de Ruvo et Bitonto. — Mgr **PITERA**, Évêque titulaire d'Auria. — Mgr **ALEXANDRE BASILE**, Évêque de Cassano all'Jonio. — Mgr **CARLI**, Évêque d'Almira. — Mgr **DOMINIQUE ZELO**, Évêque d'Aversa. — Mgr **GAGLIARDI**, Évêque de Sessa-Arunca, et son successeur, Mgr **CHARLES** de **CAPRIO**. — Mgr **ANTOINE POLIN**, Évêque titulaire de Milta, auxilaire de Padoue. — Mgr **JOSEPH MACCHI**, Évêque de Gadara, Auxiliaire de S. Ém. le Cardinal de Luca, Évêque de Palestrina. — Mgr **JDEO**, Évêque de Lipari. — Mgr **CANTOLI**, Évêque de Bovino. — Mgr **SENA**, Évêque d'Ascoli et Cerignola. — Mgr **CAPONE**, Évêque titulaire d'Ésebon, Coadjuteur de Muro Lucano. — Mgr **PISTOCHI**, Évêque titulaire de Sinopoli, Coadjuteur de S. Marco et Bisignano. — Mgr **BICHI**, Évêque titulaire de Resina, auxiliaire de Oristano. — Mgr **DEL FRATE**, Évêque titulaire d'Imeria, Coadjuteur de S. Ém. le Cardinal de Pietro. — Mgr **CIRINO**, Évêque titulaire de Derbe, Vicaire général de Palerme. — Mgr **JOSEPH MARESCHI**, Évêque de Citta di Castello. — Mgr **BRANDOLINI-ROTA**, Évêque titulaire d'Orope, Coadjuteur de Cenéda. — Mgr **DELLA CORONA**, Évêque titulaire de Draso, Coadjuteur de San Miniato. — Mgr **D'ARAGONA**, Évêque titulaire de Sinita, Coadjuteur de San Severo. — Mgr **HENRI CARFAGNINI**, Évêque de Gallipoli et son prédécesseur, Mgr **FERRANTE**, Évêque titulaire de Callinico.

ESPAGNE.

ARCHEVÊQUES.

S. Ém. **DE LA PUENTE**, Archevêque de Burgos. — S. Ém. **PAYA Y RICO**, Archevêque de Compostelle. — S. Ém. **LLUCH Y GARRIGA**, Archevêque de Séville. — S. Ém. **MONESCILLO Y VISO**, Archevêque de Valence. — Mgr **VILLAMITJANA Y VILA**, Archevêque de Tarragone, Primat d'Espagne. — Mgr **MONZON Y MARTINS**, Archevêque de Grenade. — Mgr **RODRIGO YUSTO**, Archevêque de Burgos.

ÉVÊQUES.

Mgr **CATALÀ Y ALBOSA**, Évêque de Cadix et Ceuta. — Mgr **GONZALEZ Y DIAZ TUNON**, Évêque de Cordoue. — Mgr **MARIA DE URQUINAONA Y BIDOT**, Évêque de Barcelone. — Mgr **GARCIA Y FERNANDEZ**, Évêque de Ségovie. — Mgr **AZNAC Y PUEYO**, Évêque de Tortosa. — Mgr **BREZMES Y ARREDONDO**, Évêque d'Astorga. — Mgr **CASAS Y SOUTO**, Évêque de Placensia. — Mgr **SANZ Y FORES**, et son successeur Mgr **HERRERO ESPINOSA DE LOS MONTEROS**, Évêque d'Oviedo. — Mgr **RAMIREZ Y VASQUEZ**, Évêque de Badajoz. — Mgr **CESAREO RODRIGO**, Évêque d'Orense. — Mgr **MICHEL GOMEZ**, Évêque de Vittoria. — Mgr **L'ÉVÊQUE AUXILIAIRE** de Madrid. — Mgr **MARODAN Y RUBIO**, Évêque de Tarazona. — Mgr **GONSALEZ Y SANCHEZ**, Évêque de Jaën. — Mgr **CUBERO Y LOPEZ DE PADILLA**, Évêque d'Orihuela. — Mgr **NARCISSE MARTINEZ Y YSQUIERDO**, Évêque de Salamanque. — Mgr **COLOMER Y MESTRES**, et son successeur Mgr **MORCADEZ Y GILIN**, Évêque de Vich et Solsona. — Mgr **GOMEZ SALAZAR**, Évêque de Malaga. — Mgr **GABINÓ CATALINA DEL AMO**, Évêque de Calahorra. — Mgr **MORENO MAZON**. Évêque de Cuenca. — Mgr **MIGUEL GOMEZ**, Évêque de Vittoria. — Mgr **PIERRE NUNEZ**, Évêque de Coria. — Mgr **BAGUENA**, vicaire capitulaire de Teruel et Albarracin. — Mgr **FERNANDEZ Y LAFITA**, Évêque de Jaca. — Mgr **PONTES Y CANTELAR**, Évêque de Guadix y Bastida. — Mgr **MARIA DE ONAINDRIA**, Évêque de Huesca et Barbastro. — Mgr **COSTA Y FORNAGUERA**, Évêque de Lérida. — Mgr **CALVO Y VALERO**, Évêque de Santander. — Mgr **CAIXAL Y ESTRADE**, Évêque d'Urgel. — Mgr **OLIVER Y HURTADO**, Évêque de Pampelune. — Mgr **ORBERA Y CARRION**, Évêque d'Almeria. — Mgr **CONDE Y CORRAL**, Évêque de Zamora. — Mgr **VALERO NACARINO**, et son successeur. Mgr **HUÉ Y GUTTIEREZ** Évêque de Tuy. — Mgr **OCHOA Y ARENAS**, Évêque de Siguenza. — Mgr **ALGUACIL Y RODRIGUEZ**, Évêque de Carthagène. — Mgr **JAUME Y GARRAU**, Évêque de Majorque et Iviça. — Mgr **MERCADER Y AR-**

ROYO, Évêque de Minorque. — Mgr **INFANTE Y MACIAS**, Évêque de San Cristoforo de Laguna, et son successeur Mgr **CERVERA Y CERVERA**. — Mgr **POZUELO Y HERRERO**, Évêque des Canaries, à Palmas. — Mgr **PIEROLA Y LOPEZ DE LUZURIAGA**, Évêque de la Havane.

PORTUGAL.

S. G. Mgr **D'AMORIN PESSOA**, Archevêque de Braga. — S. G. Mgr **CORREA DE BASTOS PINA**, Évêque de Coïmbre. — S. G. Mgr **DE VASCONCELLOS PEREIRA DE MELLO**, Évêque de Lamego. — S. G. Mgr **PEREIRA BOTHELO DE AMARAL**, Évêque d'Angra. — S. G. Mgr **BARRETO**, Évêque de Funchal. — Mgr **NETO**, Évêque d'Angola.

BELGIQUE.

S. Ém. le cardinal **ISIDORE DECHAMPS**, Archevêque de Malines, Primat de Belgique. — Mgr **VAN DEN BRANDEN DE REETH**, Évêque titulaire d'Eritrea, auxiliaire de Malines. — Mgr **DU ROUSSAUX**, Évêque de Tournay. — Mgr **DOUTRELOUX**, Évêque de Liège.

LUXEMBOURG.

Mgr **ADAMES**, Évêque de Luxembourg, et son successeur Mgr **HOPPES**.

SUISSE.

Mgr **CHARLES GREITH**, Évêque de Saint-Gall, et son successeur Mgr **EGGER**. — Mgr **JARDINIER**, Évêque de Sion. —

Mgr **BAGNOUD**, Évêque titulaire de Bethléem, abbé de Saint-Maurice. — Mgr **LACHAT**, Évêque de Bâle. — Mgr **MERMILLOD**, Évêque d'Hébron, vicaire apostolique de Genève. — Mgr **RAMPA**, Évêque de Coire.

AUTRICHE, HONGRIE, ALLEMAGNE.

ARCHEVÊQUES.

S. Ém. **GANGLBAUER**, Archevêque de Vienne. — S. G. Mgr **EDER**, Archevêque de Salzbourg, Primat de Germanie. — S. G. Mgr **ROMASZCKAN**, et son successeur, S. G Mgr **ISAKOWICZ**, Archevêque de Lemberg, du rite arménien catholique.

ÉVÊQUES.

S. G. Mgr **KORUM**, Évêque de Trèves. — S. G. Mgr **DROBE**, Évêque de Paderborn. — S. G. Mgr **FOERSTER**, Évêque de Breslaw. — S. G. Mgr **KREMENTZ**, Évêque de Warmie. — S. G. Mgr **JOSEPH HAÏS**, Évêque de Konisgratz. — S. G. Mgr **MATHIEU BINDER**, Évêque de Saint-Polten. — S. G. Mgr **KRAFT**, Évêque de Castoria, administrateur de Trèves. — S. G. Mgr **LEOPOVUS**, Évêque d'Eichstadt. — S. G. Mgr **ROSKOVANYI**, Évêque de Nitria. — S. G. Mgr **FORLANI**, Évêque de Cattaro. — S. G. Mgr **TOTH**, Évêque d'Epériès. — S. G. Mgr **HALLER**, auxiliaire de Trente. — S. G. Mgr **BLUM**, Évêque de Limburg. — S. G. Mgr **SNIEGON**, Auxiliaire de Breslavie. — S. G. Mgr **LOBOS**, Évêque auxiliaire de Prémislie. — S. G Mgr **BAUER**, Évêque de Brunn. — S. G. Mgr **VODOPIC**, Évêque de Raguse. — S. G. Mgr **RŒSS**, Évêque de Strasbourg. — S. G. Mgr **FOSCO**, Évêque de Sebenik. — S. G. Mgr **SZABO**, Évêque de Nilopoli, auxiliaire de Strigonie. — S. G. Mgr **DELLA BONA**, Évêque de Trente. — S. G. Mgr **SEMBRATOWICZ**, Évêque titulaire de Juliopoli. — S. G. Mgr **FREUSBERG**, auxiliaire de Paderborn. — S. G. Mgr **PRIBEK**

DE VILLE, auxiliaire de Wezprimil. — S. G. Mgr **STROSSMAYER**, Évêque de Bosnie et Sirmio. — Mgr **DEHM**, Évêque titulaire de Colofonie, visiteur apostolique de la Moravie. — Mgr **GRUSCHA**, Évêque titulaire de Carre, grand aumônier de l'Armée d'Autriche.

RUSSIE.

ARCHEVÊQUE.

S. G. Mgr **FELINSKI**, Archevêque de Varsovie.

ÉVÊQUES.

S. G. Mgr **BOROWSKY**, Évêque de Lucéorie et Zytomeritz. — S. G. Mgr **KULINSKI**, Vicaire Apostolique à Kielce.

ANGLETERRE.

ARCHEVÊQUES.

S. Ém. **MANNING**, Archevêque de Westminster. — S. G. Mgr **STRAIN**, Archevêque de Saint-André et Édimbourg. — S. G. Mgr **SCICLUNA**, Archevêque de Rhodes, Évêque de Malte.

ÉVÊQUES.

— Mgr **BAGSHAWE**, Évêque de Nottingham. — Mgr **ISLEY**, auxiliaire de Birmingham. — Mgr **ROBERT CORNTHWAITE**, Évêque de Leeds. — Mgr **RYAN**, Évêque-coadjuteur de Killaloe. — Mgr **FITZ-GÉRALD**, Évêque de Ross. — Mgr **GEORGES BUTLER**, Évêque de Limerick. — Mgr **MAC-DONALD**, Évêque d'Argill and Isles. — Mgr **BROWN**, Évêque de Shrewsbury. — Mgr **MICHEL LOGUE**, Évêque de Raphoë. — Mgr **LYNCH**, Coadjuteur de

Kildare. — Mgr **MAC-CARTHY**, Évêque de Cloyne. — Mgr **SCARISBRICK**, Évêque de Port-Louis. — Mgr **KAIN**, Évêque de Wheeling. — Mgr **DAVID RICARDS**, Évêque du Cap de Bonne-Espérance.

GRÈCE ET TURQUIE.

ARCHEVÊQUES.

Mgr **CARLO POOTEN**, Archevêque de Scutari et d'Antivari, Primat de Serbie. — Mgr **BUCCIARELLI**, Archevêque de Scopia, et son successeur, Mgr **CZAREV**. — Mgr **RAFFAELE D'AMBROGIO**, Archevêque de Durazzo. — Mgr **FILIPPO GALLO**, Archevêque de Patras. — Mgr **CAVALINI SPADONI**, Archevêque titulaire d'Adana. — Mgr **SPIRIDION MADDALENA**, Archevêque de Corfou. — Mgr **ZAFFINO**, Archevêque de Naxos. — Mgr **BEHAM-BENNI**, Archevêque de Mossul. — Mgr **KORKORUNI**, Archevêque de Mélitène. — Mgr **MATAR**, Archevêque d'Alep. — Mgr **DAVID**, Archevêque de Damas. — Mgr **AMADORI**, Archevêque titulaire de Thèbes. — Mgr **LUDOVIC PIAVI**, Archevêque titulaire de Siunia, Délégat Apostolique de Syrie. — Mgr **JOSEPH DEBS**, Archevêque titulaire de Berita. — Mgr **LUIGI CIURCIA**, Archevêque titulaire d'Irenopolis, Délégat Apostolique de l'Égypte et de l'Arabie. — Mgr **ANDREA TIMONI**, Archevêque de Smyrne. — Mgr **CLUZEL**, Archevêque d'Héraclée, Délégat Apostolique de Perse.

ÉVÊQUES.

Mgr **EVANGELISTA BONI**, Évêque de Zante et de Céfalonie. — Mgr **VUICIC**, Évêque d'Antifello. — Mgr **GROSSI**, Évêque titulaire de Tripoli. — Mgr **ROBERT MENINI**, Évêque de Metellopoli. — Mgr **ALOYS CONNAVO**, Évêque de Candie. — Mgr **KRALZEVICI**, Vicaire apostolique de l'Herzegovine. — Mgr **GAUDENCE BONFIGLI**, Évêque titulaire de Cassia, auxiliaire d'Alep.

— Mgr **PINSONNAULT**, Évêque titulaire de Birta. — Mgr **ALBERT CRACCHI**, Évêque de Pulati. — Mgr **JULES MARSILI**, Évêque de Sappa. — Mgr **GALIBERT**, Évêque de Santorin. — Mgr **FORNETTI**, Évêque de Scio. — Mgr **MASUCCI**, Évêque de Syra. — Mgr **FAKAK**, Évêque de Zahle et Farzul, et son successeur, Mgr **IGNACE MALLUK**. — Mgr **HIPPOYLTE AGOSTO**, Évêque de Nicopoli.

AMÉRIQUE DU NORD.

ARCHEVÊQUES.

S. G. Mgr **WILLIAMS**, Archevêque de Boston. — S. G. Mgr **LYNCH**, Archevêque de Toronto. — S. G. Mgr **HENRI ELDER**, Archevêque de Cincinnati. — S. G. Mgr **TACHÉ**, Archevêque de Saint-Boniface. — S. G. Mgr **BLANCHET**, Archevêque d'Oregon-City. — S. G. Mgr **BOURGET**, Archevêque titulaire de Marsianopoli. — S. G. Mgr **PERCHÉ**, Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

ÉVÊQUES.

S. G. Mgr **DE GOESBRIAND**, Évêque de Burlington. — S. G. Mgr **JANSSENS**, Évêque de Natchez. — S. G. Mgr **KAIN**, Évêque de Wheeling. — S. G. Mgr **LANCASTER SPALDING**, Évêque de Peoria. — S. G. Mgr **LAFLÈCHE**, Évêque de Trois Rivières. — S. G. Mgr **LANGEVIN**, Évêque de Saint-Germain de Rimouski. — S. G. Mgr **GRANDIN**, Évêque de Saint-Albert. — S. G. Mgr **LERAY**, Coadjuteur de la Nouvelle-Orléans. — S. G. Mgr **MOREAU**, Évêque de Saint-Hyacinthe. — S. G. Mgr **DUHAMEL**, Évêque d'Ottawa. — S. G. Mgr **RACINE**, Évêque de Chicoutimi. — S. G. Mgr **O' CONNEL**, Évêque de Grass-Valley. — S. G. Mgr **FINK**, Évêque de Leavenworth. — S. G. Mgr **LOEBBE**, Évêque de Covington. — S. G. Mgr **RYAN**, Évêque de Buffalo. — S. G. Mgr **MORA**, Évêque de Monterey et Angelos. — S. G.

Mgr **POWER**, Évêque de Harbour-Grace. — S. G. Mgr **KRAUTBAUER**, Évêque de Green-Bay. — S. G. Mgr **JEAN MAC MULLEN**, Évêque de Davenport. — S. G. Mgr **FABRE**, Évêque de Montréal, — S. G. Mgr **TUIGG**, Évêque d'Allegany. — S. G. Mgr **DUBUIS**, Évêque de Galveston.

AMÉRIQUE DU SUD.

ARCHEVÊQUES.

S. G. Mgr **LAVASTIDA Y DAVALOS**, Archevêque de Mexico. — S. G. Mgr **ARCIGA**, Archevêque de Mechoacan. — S. G. Mgr **LOZA**, Archevêque de Guadalaxara. — S. G. Mgr **ANEYROS**, Archevêque de Buenos Ayres. — S. G. Mgr **ORDONEZ**, Archevêque de Quito. — S. G. Mgr **PUCH Y SOLONA**, Archevêque de Charcas. — S. G. Mgr **DU COSQUER**, Archevêque de Port-au-Prince, et son successeur, Mgr **GUILLOUX**. — Mgr **HILLION**, Archevêque du Cap haïtien. — Mgr **COCCHIA**, Archevêque de Syrace, Évêque de Santo-Domingo.

ÉVÊQUES.

S. G. Mgr **MARQUEZ**, Évêque d'Antequerra. — S. G. Mgr **COLINA**, Évêque de Tlascala, et son successeur, Mgr **VERA Y RUBIO**. — S. G. Mgr **MARIA DEL REFUGIO GUERRA**, Évêque de Zacatecas. — S. G. Mgr **RODRIGUEZ DE LA GALA**, Évêque du Yucatan et Tabasco. — S. G. Mgr **ZÉPEDA**, Évêque de Comayagua. — S. G. Mgr **MORA**, Évêque de la Vera-Cruz. — S. G. Mgr **SALINAS**, Évêque de Durango. — S. G. Mgr **CAMACHO**, Évêque de Queretaro. — S. G. Mgr **LOVERA**, Évêque de Merida. — S. G. Mgr **RISCO**, Évêque de Chachapoyas. — S. G. Mgr **PAUL**, Évêque de Panama. — S. G. Mgr **GRANADO**, Évêque deCochamba. — S. G. Mgr **ROMERO**, Évêque de Santa Marta. — S. G. Mgr **MONTOYA**, Évêque de Medellin. — S. G. Mgr **TORRES**, Évêque de Tabasco. — S. G. Mgr **MORENO Y CAS-TANDA**, Évêque de

Chiapas. — S. G. Mgr **CANUTO RESTREPO**, Évêque de Pasto. — S. G. Mgr **GUGLIELMO GONZALEZ**, Évêque d'Antioquia. — S. G. Mgr **THIEL**, Évêque de Saint-Joseph de Costa Rica. — S. G. Mgr **SALUSTIANO CRESPO**, Évêque de Calabozo. — S. G. Mgr **APONTE**, Évêque de l'Assomption. — S. G. Mgr **DE LACERDA**, Évêque de Rio de Janeiro. — S. G. Mgr **DE MACEDO**, Évêque de Belem de Parà. — S. G. Mgr **CORREA DE SÀ Y BENAVIDES**, Évêque de Mariana. — S. G. Mgr **DOS SANTOS**, Évêque de Diamantino. — S. G. Mgr **PABLO**, Évêque de Saint-Charles de Acund. — Mgr **LE VICAIRE CAPITULAIRE** et tout le Chapitre de Léon. — S. G. Mgr **SALAS**, Évêque de la Conception. — S. G. Mgr **BONAVENTURE RIZO**, Évêque de Salta. — S. G. Mgr **ESTÈVES DE TORAL**, Évêque de Cuenca. — S. G. Mgr **OREGO**, Évêque de La Serena. — S. G. Mgr **TOLA**, Évêque de Porto Vecchio. — S. G. Mgr **MASIA**, Évêque de Loja. — S. G. Mgr **D'AMOUR**, Évêque de Cujabà. — S. G. Mgr **RAPHAËL GONZALEZ**, Évêque d'Ibarra. — S. G. Mgr **YEREGUI**, Évêque de Montevideo. — S. G. Mgr **BERMUDEZ**, Évêque de Popayan. — S. G. Mgr **MOÏSE HIGUERA**, Évêque titulaire de Maximopoli, auxiliaire de Santa Fé de Bogota.

INDES, CHINE, JAPON.

Mgr **DE LA PLACE**, Évêque de Pekin et Tché-ly septentrional. — Mgr **GUILLEMIN**, Évêque de Cibistra, Vicaire apostolique à Canton. — Mgr **SEMPRINI**, Évêque de Tibériopolis, Vicaire apostolique de Hu-nang. — Mgr **ZANOLI**, Évêque, Vicaire apostolique du Hu-pé oriental. — Mgr **BILLI**, Évêque de Gratianopoli, Vicaire apostolique du Hu-pé septentrional. — Mgr **ALESSIO FILIPPI**, Évêque de Paneade, Vicaire apostolique du Hu-pé méridional. — Mgr **BANCI**, Évêque d'Halicarnasse, Vicaire apostolique du Hu-pé occidental. — Mgr **DESFLÈCHES**, Évêque de Sinita, Vicaire apostolique du Sut-Chen oriental. — Mgr **ELISIO COSI**, Vicaire apostolique de Xan-tum. — Mgr **PAGNUCCI**, Évêque d'Agatonica, Vicaire apostolique du Chen-si. — Mgr **MOCCAGATA**,

Évêque de Zenopoli, Vicaire apostolique du Chan-si. — Mgr **GRIOGLIÔ**, Évêque d'Euria, ancien Vicaire apostolique du Chan-si. — Mgr **CHAUSSE**, Évêque de Capsa, Coadjuteur de Kuang-tong. — Mgr **LYONS**, Évêque de Basilopoli, Vicaire apostolique du Kui-Tcheou. — Mgr **FÉLIX BIET**, Évêque titulaire de Diana, Vicaire apostolique du Thibet. — Mgr **COADOU**, Évêque de Crisopoli, Vicaire apostolique du Mayssour. — Mgr **BALLSIEPER**, Évêque de Tanasia, Vicaïre apostolique du Bengale oriental. — Mgr **BOURDON**, Évêque de Ramata, Vicaire apostolique de la Birmanie septentrionale. — Mgr **MEURIN**, Évêque d'Ascalon, Vicaire apostolique à Bombay. — Mgr **CAPROTTI**, Évêque d'Abydos, Vicaire apostolique d'Hydérabad. — Mgr **PAGNANI**, Évêque d'Efesto, Vicaire apostolique à Ceylan. — Mgr **MOUARD**, Evêque de Cydonia, Vicaire apostolique des îles Seychelles. — Mgr **PESCI**, Evêque de Marianna, Vicaire apostolique de Patna (Indes orientales). — Mgr **GASNIER**, Évêque d'Eucarpia, Vicaire apostolique du Siam occidental. — Mgr **CHEVALIER**, Vicaire apostolique du Meyssour. — Mgr **VERROLES**, Évêque de la Mantchourie, et son successeur, Mgr **DUBAIL**. — Mgr **OZOUF**, Évêque d'Arsinoë, Vicaire apostolique du Japon du nord. — Mgr **PETITJEAN**, Vicaire apostolique du Japon méridional. — Mgr **LAUCAIGNE**, Évêque d'Apollonia, auxiliaire du Japon méridional. — Mgr **COLOMBERT**, Évêque titulaire de Samosate, Vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale.

OCÉANIE.

ARCHEVÊQUES.

Mgr **PIERRE PAYO**, Archevêque de Manille. — **ROGER BEDA VAUGHAN**, Archevêque de Sydney.

ÉVÊQUES.

Mgr **GRIVER**, Évêque dè Perth. — Mgr **SERRA**, Évêque de Dolie. — Mgr **MARTIN CRANE**, Évêque de Sandhurst. —

Mgr **VITTE**, Évêque d'Anastopolis, Vicaire apostolique de la Nouvelle-Calédonie. — Mgr **CUARTERO Y MEDINA**, Évêque de Zaro. — Mgr **BENEDICT ROMERO**, Évêque de Cébù. — Mgr **CASIMIR HERRERA**, Évêque de Nova Caceres, dans les îles Philippines.

Si nombreuse qu'elle puisse sembler, cette respectable nomenclature n'est point complète cependant; beaucoup d'Évêques et de vicaires apostoliques ayant adressé leur Postulation directement à Rome. Ici sont inscrits uniquement les Prélats dont l'adhésion se trouve aujourd'hui entre les mains du Postulateur.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

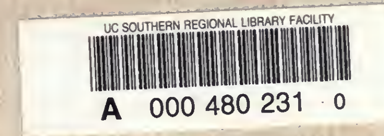
CHAPITRE XIV.

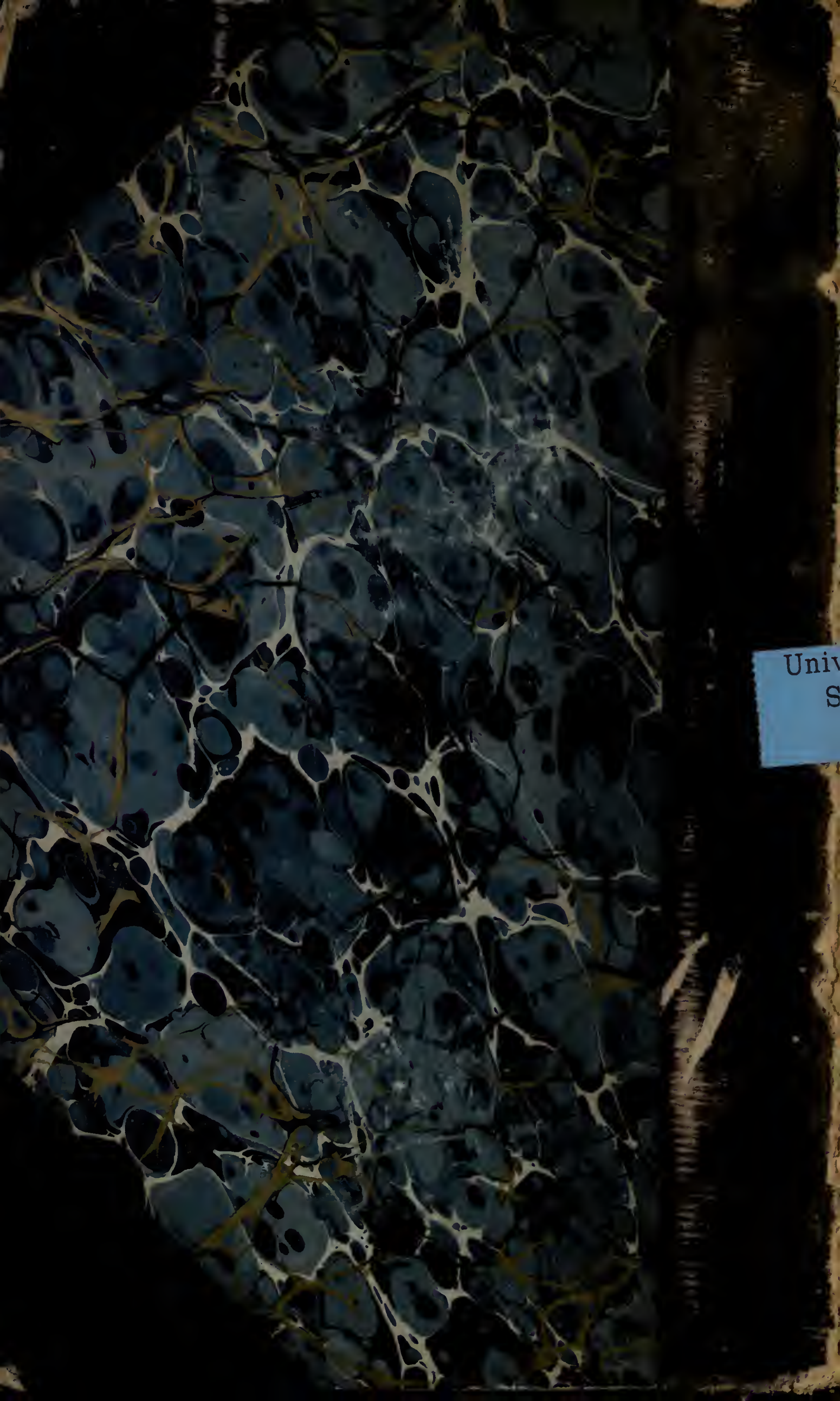
CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.




Univ
S